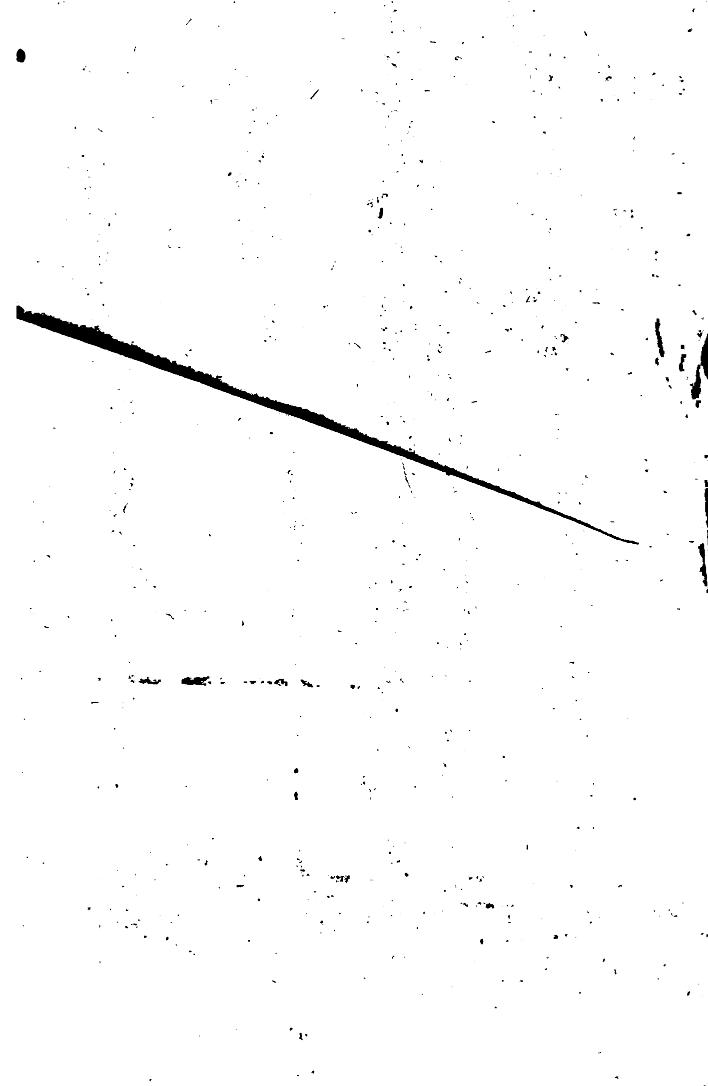






HISTOIRE ROMAINE DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM:

C'est-à-dire jusqu'à la fin de la République.

TOME QUINZIÉME,

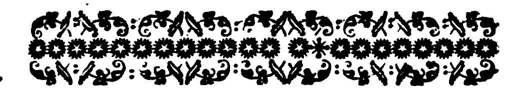
Par M. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais; pour servir de continuation à l'Ouvrage de M.* ROLLIN.

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége;
ET
Les FRERES ESTIENNE, rue S. Jacques, à la Vertu.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.



LISTE

Des noms des Consuls, & des années que comprend ce Volume.

A. HIRTIUS. C. VIBIUS PANSA.	AN. R. 709. AV. J. C. 43.
M. ÆMILIUS LEPIDUS II. L. MUNATIUS PLANCUS.	AN. R. 710. AV. J. C. 42.
L. ANTONIUS. P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS II.	AN. R. 711. AV. J. C. 41.
CN. DOMITIUS CALVINUS II. C. ASINIUS POLLIO.	AN. R. 712. AV. J. C. 40.
L. MARCIUS CENSORINUS. C. CALVISIUS SABINUS.	AN. R. 713. AV. J. C. 39.
AP. CLAUDIUS PULCHER. C. NORBANUS FLACCUS.	AN. R. 714. AV. J. C. 38.
M. AGRIPPA. L. CANIDIUS GALLUS.	AN. R. 715. AV. J. C. 37.
L. GELLIUS POPLICOLA. M. COCCEIUS NERVA.	AN. R. 716. AV. J. C. 36.
L. CORNIFICIUS. SEX. POMPEIUS.	AN. R. 717. AV. J. C. 35.

LISTE DES CONSULS.

An. R. 718. Av. J. C. 34. M. ANTONIUS II. L. SCRIBONIUS LIBO.

An. R. 719. Av. J. C. 33. C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS II. L. VOLCATIUS TULLUS.

An. R. 720. Av. J. C. 32. CN. DOMITIUS AHENOBARBUS. C. SOSIUS.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le quinziéme Tome de l'*Histoire Romaine*, par M. CREVIER, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. FAIT à Paris ce 9 Décembre 1747.

SECOUSSE.

HISTOIRE



HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-HUITIÉME.

§. II.

Dispositions des deux Consuls par rapport à l'état actuel de la République. Le Sénat, contre l'avis de Cicéron, ordonne une députation à Antoine. Octavien est revêtu du titre & de l'autorité de Propréteur. Cicéron se rend caution pour lui envers le Sénat. Statue décernée à Lépidus. Instructions données aux Députés du Sénat. Sulpicius l'un d'eux meurt en arrivant au camp d'Antoine. Mauvais succès de la Députation. Le Sénat déclare qu'il y a tumulte. *Statue décernée à Sulpicius. Nouvelle Députation à Antoine ordonnée par le Sénat. Cicé-*

ron, que l'on avoit mis du nombre des Députés, s'en excuse, & fait ainsi manquer l'affaire. Lépidus écrit au Sénat pour l'exhorter à la paix. Cicéron s'y oppose. Lettre d'Antoine à Hirtius & à Octavien. Hirtius & Octavien s'approchent de Modéne. Pigeons employés pour porter & reporter des avis. Combat où Pansa est blessé. Antoine en s'en retournant à son camp est attaqué & battu par Hirtius. Octavien resté à la garde du camp, le défend contre Lucius frére d'Antoine. Le Sénat fait valoir excessivement l'avantage remporté sur Antoine. Nouveau combat, où les Lignes d'Antoine sont forcées. Hirtius est tué. Antoine léve le siége, & gagne les Alpes. Octavien ne le poursuit point. Difficultés de développer les intrigues du tems qui suivit la levée du siége de Modéne. Mort de Pansa. Antoine est déclaré ennemi public. Générosité d'Atticus. Le Sénat travaille à abaisser Octavien. Mot équivoque de Cicéron au sujet du jeune César. Projets & intérêts contraires d'Octavien & du Sénat. Le Sénat donne à Octavien un prétexte, dont celui-ci profite pour se déclarer. Octavien se

rapproche d'Antoine. Il invite à se liguer avec lui Lépidus & Pollion. Il aspire au Consulat. Cicéron est sa dupe & l'appuye. Le Sénat rejette la demande d'Octavien. Jonction de Lépidus avec Antoine. Le Sénat a recours à Octavien : qui profite de l'occasion pour envahir le Consulat. Plaintes de Brutus contre Cicéron, contenues dans deux Lettres, l'une à Cicéron lui-même, l'autre à Atticus. Fondation de la ville de Lyon.

A. HIRTIUS.
C. VIBIUS PANSA.

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

Dispositions des deux Consuls par rapport à l'état actuel de la République.

LES Consuls qui entroient en charge, étoient l'un & l'autre créatures de César. Pansa lui devoit même son élévation par une raison particuliére. Car étant fils de proscrit, il ne lui auroit pas été possible de parvenir aux honneurs, si César n'eût levé la barriére que lui opposoient les loix de Sylla. Il paroît qu'ils étoient attachés non seulement aux bienfaits, mais à la personne de leur ami. Ils chérissoient sa mémoire encore après sa mort, comme Cicéron [a] le remarque expressément d'Hirtius ; & ils étoient

a Meus discipulus.... Valde amat illum quem Brutus noster sauciavit. *Cic. ad Att.* XIV. 22.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. zêlés, surtout ce dernier, pour la validité des Actes & des Ordonnances du Dictateur. Ainsi le Sénat, qu'Antoine appelloit alors avec assez de fondement le camp de Pompée, avoit des motifs de se défier de ces Consuls.

Cic. Phil. X. 16.

Cic. Phil. XIII. 26.

Mais d'un autre côté ils faisoient profession de penser en vrais & bons citoyens. Ils se montroient amis de la paix, du bon ordre, & des loix, jusqu'à consentir que le meurtre de César demeurât sans vengeance, plutôt que de donner lieu à une guerre civile : & surtout la conduite indécente & tyrannique d'Antoine les avoit révoltés, & ils étoient persuadés de la nécessité de le réduire, & de réprimer ses violences. Par cet endroit ils se trouvoient conformes au systême du Sénat, dont le grand objet actuellement étoit la guerre contre Antoine, quoiqu'ils n'allassent pas toujours aussi vîte que l'eût souhaité cette Compagnie, & particuliérement Cicéron, dont l'ardeur ne pouvoit souffrir ni obstacle, ni retardement.

Le Sénat, contre l'avis de Cicéron, ordonne une députation à Antoine.

Cic. Phil. V.

Dès le premier Janvier, le Sénat s'étant assemblé, & les Consuls ayant proposé de délibérer sur la situation actuelle de la République, Cicéron vouloit que l'on agît avec toute la vigueur imagina-

ble. Fufius Calénus, qui avoit été Conſul quelques années auparavant, beau-pére de Panſa, premier opinant, avoit ouvert l'avis d'envoyer des Députés du Sénat à Antoine. Cicéron le réfute avec une véhémence étonnante, s'appuyant ſur des raiſons d'un très grand poids. Il obſerve qu'il y auroit une inconſéquence viſible dans la conduite du *Sénat*, ſi après avoir loué dans l'aſſemblée du vingt Décembre précédent ceux qui avoient pris les armes contre Antoine, il ſe déterminoit treize jours après à entamer une négociation avec lui. Il fait appréhender que par cette démarche de foibleſſe on ne rallentiſſe les courages des ſoldats, & des peuples d'Italie, qui embraſſoient avec chaleur la cauſe publique. Enfin il prédit que cette Députation ſera infructueuſe. « [a] Si vous » chargez, dit-il aux Sénateurs, vos Dé» putés de prier Antoine, il vous mépri» ſera. Si vous prétendez lui intimer des » ordres, il ne vous écoutera pas. » Cicéron concluoit donc à pouſſer la guerre à toute outrance, & à donner pour cette fin plein pouvoir aux Conſuls, en les armant du Sénatusconſulte célébre auquel

a Legatos decernitis: ſi ut deprecentur, contemnet; ſi ut imperetis, non audiet. *Cic. Phil.* V. 25.

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

on recouroit dans les pressantes nécessités, c'est-à-dire en leur ordonnant d'empêcher que la République ne souffrît aucun dommage.

Ces deux opinions contraires partagérent le Sénat : & le débat dura trois jours. Enfin Fufius l'emporta : & les Députés furent nommés, tous personnages Consulaires, savoir le fameux jurisconsulte Ser. Sulpicius, Pison beaupére de César, & Philippus mari d'Atia mére d'Octavien. Mais en même tems il fut résolu que l'on continueroit vivement tous les préparatifs nécessaires pour la guerre. Et réellement Hirtius, quoique relevant de maladie, & n'étant pas encore bien rétabli, partit peu de jours après à la tête d'un corps de troupes pour aller joindre le jeune César, qui déja avoit commencé les hostilités contre Antoine, & lui avoit enlevé ses éléphans & quelque cavalerie.

Octavien est revêtu du titre & de l'autorité de Propréteur.

Un autre article mis en délibération par les Consuls dans l'assemblée du premier Janvier, conformément au Décret du vingt Décembre précédent, c'étoient les récompenses dont il convenoit d'honorer les Généraux & les soldats qui s'étoient déclarés en faveur de la République contre Antoine. L'affaire étoit très

délicate par rapport à Octavien, qu'il n'étoit sûr ni de mécontenter, ni de satisfaire, parce que d'une part le Sénat en avoit besoin, & que de l'autre il étoit dangereux de nourrir son ambition & ses trop hautes espérances. Cicéron ne balan ce point. Il veut qu'on le revête du titre de Propréteur, qu'on le fasse Sénateur, qu'on lui accorde le privilége de demander les charges plusieurs années avant l'âge prescrit par les loix : & tout cela passa : Philippus y fit ajouter encore l'honneur d'une statue.

Cicéron se rend caution pour lui envers le Sénat.

Ce qu'il y a de plus singulier dans les discours de Cicéron sur ce point, c'est qu'il entreprend de dissiper les allarmes trop bien fondées de ceux qui appréhendoient que le fils de César ne marchât sur les traces de son pére. Il fait valoir l'attachement d'Octavien au Sénat. Il soutient que Brutus & Cassius n'ont rien à craindre d'un ennemi généreux, qui a sacrifié à la République tous ses ressentimens particuliers. Il va même jusqu'à se rendre caution pour ce jeune homme envers le Sénat. « Je [a] promets, dit-il, » j'assure, je garantis, qu'Octavien agira » toujours en bon citoyen comme il fait » aujourd'hui, & qu'il suivra les meil-

[a] Promitto, recipio, spondeo, P. C. C. Cæsarem ta-

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

» leurs principes que nous puissions sou-» haiter. » Il promettoit ce qui ne dépendoit nullement de lui : & l'événement, comme l'on sait, prouvera bien qu'il s'étoit trop avancé. Mais il se croyoit sans doute obligé de tenir ce langage pour établir entre le Sénat & Octavien une confiance nécessaire, selon lui, au bien des affaires.

Le Sénat en comblant d'honneurs le jeune César, ratifia pareillement les promesses faites à ses troupes, & s'engagea à leur donner après la victoire, de l'argent, des établissemens, & exemption de service militaire, pour eux & pour leurs enfans.

Statue décernée à Lépidus.

Je ne fais point mention des éloges & des témoignages d'approbation & d'estime prodigués à Décimus : la chose parle d'elle même. Mais le Sénat saisit l'occasion de tâcher de fixer la légéreté de Lépidus, qui jusques-là ne s'étoit pas déclaré. Il étoit beaupére de Brutus, ce qui devoit l'incliner en faveur du parti Républicain. D'une autre part sa vanité, sa folle ambition, n'étoient que trop capables de le déterminer, comme il ar-

lem semper fore civem, qualis hodie sit, qualemque eum maximè esse velle & optare debemus. *Cic. Phil.* V. 51.

riva dans la suite, à se joindre à Antoine pour opprimer la liberté. On s'efforça donc de le retenir en lui décernant l'honneur d'une statue dorée, que l'on placeroit sur la Tribune aux harangues, ou en tel autre endroit de la ville qu'il lui plairoit de choisir : & cela sous des prétextes tirés d'assez loin, & assez frivoles : hors un seul article vraiment agréable au Sénat; je veux dire les services que Lépidus avoit rendus à Sex. Pompée pour le rétablir dans tous ses droits.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Quoique les partisans d'Antoine eussent fait passer dans le Sénat l'avis de la Députation, ils ne furent pas maîtres de dresser les instructions dont les Députés furent chargés. Elles étoient très séveres, & portoient injonction à Antoine de cesser d'attaquer Décimus Brutus Consul désigné, de lever le siége de Modéne, de ne faire aucun dégât dans la Province, de se retirer en deçà du Rubicon, pourvu qu'il ne s'approchât point de Rome plus près que la distance de deux * cens milles, de ne point faire de levées de soldats, enfin de remettre ses intérêts & ses prétentions à la décision du Sénat & du Peuple Romain. Cicéron, en rendant compte au peuple de ces instructions, a

Instructions données aux Députés du Sénat.

Cic. Phil. VI.

* *Plus de soixante-six lieues.*

An. R. 709. Av. J. C. 43.

raiſon de dire que ce ſont moins des propoſitions de paix, que des ordres intimés à un rebelle. Il prédit en même tems d'une maniére bien poſitive qu'Antoine n'obéiroit pas : & ſa prédiction fut vérifiée parfaitement.

Sulpicius, l'un d'eux, meurt en arrivant au camp d'Antoine. *Cic. Phil.* IX.

Des trois Députés du Sénat le meilleur, qui étoit Ser. Sulpicius, mourut en arrivant au camp d'Antoine. Il étoit déja malade lorſqu'il partit de Rome : & ce ne fut que par pure déférence pour la Compagnie dont il faiſoit un des principaux ornemens, qu'il accepta une commiſſion, où il ſentoit qu'il couroit riſque de la vie.

Mauvais ſuccès de la Députation.

Les deux reſtans, Piſon & Philippe, étoient l'un ami d'Antoine, l'autre moû par caractére. Auſſi s'acquittérent-ils de leur charge en hommes qui n'y apportoient pas un grand zéle, & ils ſe contentérent de remettre par écrit à Antoine les ordres dont ils étoient porteurs.

Cic. Phil. VIII. 20.

Celui-ci y eut ſi peu d'égard, qu'il fit battre ſur le champ les murailles de Modéne en préſence même des Députés. Il s'emporta beaucoup contre Cicéron, qu'il prétendit être l'auteur des inſtructions, dont il ſe tenoit fort offenſé. Il ſe plaignit du Sénat, qui le

Appian. Dio.

maltraitoit en faveur d'un enfant. (c'est ainsi qu'il nommoit Octavien.) Il déclara qu'il vouloit que Décimus payât pour tous les autres meurtriers de César, afin que la mort de ce grand homme ne demeurât pas sans être expiée, au moins par une victime. Il ne permit point aux Députés d'entrer, suivant leurs ordres, dans Modéne, pour conférer avec Décimus. Enfin il leur donna une réponse altiére, & chargée de demandes qu'il savoit bien qu'on ne lui accorderoit jamais. La voici : elle commence d'une façon modeste. « Je renonce au Gouvernement qui m'a été donné par le Peuple : je quitte le commandement de l'armée : je ne refuse point de rentrer dans l'état d'un particulier : j'oublie tout : je me réconcilie avec tout le monde. » Mais il ajoute des conditions intolérables : « je demande que l'on accorde à mes six Légions, à ma cavalerie, aux troupes de ma garde, tout le butin qu'elles ont fait, & des établissemens en terres. Que ceux à qui de concert avec Dolabella j'ai donné des terres, en demeurent en possession. Que les Ordonnances que mon collégue & moi nous avons rendues en nous fondant sur les Mémoires de

An. R. 709. Av. J. C. 43.

Cic. Phil. VIII.

An. R. 709. Av. J. C. 43. » César, ſubſiſtent dans toute leur force. » Que l'on ne me demande point compte de l'argent * qui étoit dans le temple d'Ops. Que l'on accorde une amniſtie à ceux qui ſont avec moi pour » tout ce qu'ils pourroient avoir fait » contre les loix. » Enfin il ne ſe propoſoit pas d'abandonner ſes prétentions ſur le gouvernement de Décimus, ſans en tirer une forte récompenſe. « Je remets, » diſoit-il, le Gouvernement de la Gaule » Ciſalpine ; je demande celui de la Gaule nouvellement conquiſe par Céſar, » avec ſix Légions, qui ſeront recrutées » de l'armée de D. Brutus : & je garderai ce Gouvernement auſſi long-tems » que M. Brutus & C. Caſſius tiendront » eux-mêmes des Gouvernemens de Provinces, ſoit pendant leur Conſulat, » ſoit avec la qualité de Proconſuls. » On voit bien que cette mention du Conſulat futur de Brutus & de Caſſius étoit une ruſe d'Antoine pour donner de la jalouſie à Octavien, & pour lui faire ſentir qu'en un beſoin il n'étoit pas irréconciliable avec eux.

** Cet argent ſe montoit à ſept cens millions de ſeſterces, comme il a été dit ailleurs, c'eſt-à-dire à quatrevingts ſept millions cinq cens mille livres de notre monnoie.*

Pison & Philippus étoient si peu affectionnés à la cause dont on les avoit chargés, qu'ils prirent sur eux de rapporter la réponse d'Antoine au Sénat, qui pouvoit passer pour une déclaration de guerre. Cicéron l'interpréta ainsi : & il vouloit qu'un rebelle aux ordres du Sénat, qu'un Romain qui assiégeoit dans une colonie Romaine un Consul désigné Général du Peuple Romain, fût déclaré ennemi public. Antoine avoit encore assez d'amis dans la Compagnie pour parer ce coup. Il fut dit qu'il y avoit *tumulte*, mot plus doux que l'on substituoit à celui de *guerre*. Du reste tous les ordres furent donnés, on agit en tout, comme pour une guerre véritable, & même dangereuse. Les levées d'hommes & de deniers se continuérent. On fabriqua des armes de toute espéce. On ordonna, comme dans un péril voisin & pressant, que tous les citoyens prissent au lieu de la toge l'habit militaire. Tout annonçoit la guerre, dont néantmoins on n'admettoit pas le nom. Le zéle de Cicéron étoit si ardent, qu'il ne voulut point jouir du privilége qu'avoient les Consulaires de garder seuls l'habit de paix en de semblables rencontres. Il endossa avec les autres citoyens l'habit de guerre,

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

Le Sénat déclare qu'il y a *tumulte*.

Cic. Phil. VIII. 32.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

pour les animer par son exemple à exclure toute espérance & toute proposition de paix.

Statue décernée à Sulpicius. Cic. Phil. IX.

Dans cette même idée il appuya fortement la proposition faite par le Consul Pansa d'honorer la mémoire de Ser. Sulpicius, qui étoit mort avec le caractére de Député du Sénat, & pendant qu'il en exerçoit les fonctions. Cicéron jugea avec raison que les honneurs décernés à Sulpicius seroient une flétrissure pour Antoine; & que le même monument qui conserveroit le souvenir du Député du Sénat, rappelleroit la hauteur avec laquelle Antoine avoit méprisé la Députation. Il opina donc pour ériger une statue à Sulpicius : & son avis fut suivi, comme il paroît par le témoignage du Jurisconsulte Pomponius, qui assure que cette statue subsistoit encore de son tems.

Pompon. de Orig. Juris.

Nouvelle Députation à Antoine ordonnée par le Sénat. Cic. Phil. XII.

Cicéron ne put néantmoins empêcher que l'on ne remît sur le tapis des projets de conciliation. Antoine avoit toujours des amis dans Rome. Tout récemment deux Préteurs, dont l'un étoit Ventidius, qui se rendit si célébre dans la suite, un Tribun en charge & deux Tribuns désignés, étoient partis de la ville pour aller le joindre, ou lui rendre

service, en d'autres endroits de l'Italie. Calénus, qui demeuroit dans Rome, ne le servoit pas moins bien: & ce fut sur ses représentations, & sur celles de Pison, que le Sénat délibéra de nouveau touchant le moyen de terminer la querelle par un Traité, plutôt que par la voie des armes. Pansa vint à leur appui: & l'on arrêta une nouvelle Députation composée de cinq personnages Consulaires, au nombre desquels on mit Cicéron lui-même. Il n'osa dabord s'y refuser: mais à la premiére assemblée du Sénat qui suivit, il exposa dans un discours, qui est sa douziéme Philippique, les raisons invincibles qui l'obligeoient de s'abstenir d'une semblable commission. Il est certain que la personne de Cicéron ne pouvoit pas être agréable à Antoine, & que c'étoit une illusion que de songer à négocier la paix par son entremise. Mais il attaque la délibération en elle-même, & il entreprend de prouver que vû le caractére d'Antoine, ses injustices, ses violences, son esprit tyrannique, & le cortége de scélérats dont il étoit environné, on ne pouvoit pas espérer de finir cette affaire par un accommodement; & qu'il falloit vaincre ou périr. Cicéron s'étant donc ainsi excusé

Cicéron, que l'on avoit mis du nombre des Députés, s'en excuse, & fait ainsi manquer l'affaire.

An. R. 709. Av. J. C. 43. de partir, les autres Députés restérent aussi dans Rome : & la délibération du Sénat n'eut point d'effet. Peu de tems après le Consul Pansa ayant fini tout ce qui le retenoit à la ville, alla se mettre à la tête des troupes levées par ses ordres, pour faire conjointement avec son collégue & avec le jeune César la guerre contre Antoine.

Lépidus écrit au Sénat pour l'exhorter à la paix. Cicéron s'y oppose.

Cicéron eut encore à soutenir un assaut dans le Sénat à l'occasion d'une lettre de Lépidus, qui exhortoit la Compagnie à la paix. Les représentations de Lépidus étoient d'autant plus capables de faire impression, qu'il commandoit une puissante armée, & que l'on avoit tout lieu de se défier de ses dispositions. Flottant & incertain, Lépidus se ménageoit avec le Sénat, & il étoit d'intelligence avec Antoine. Il lui envoya même du secours, mais avec la précaution singuliére de ne donner aucun ordre à l'Officier général qui le commandoit, & de ne lui point marquer auquel des deux partis il devoit se joindre. Silanus, c'étoit le nom de cet officier, interpréta la volonté de son Général, & mena ses troupes dans le camp d'Antoine. Soit que ce fait ne fût pas encore arrivé dans le tems que Lépidus écrivoit au Sénat,

Dio.

ou que Cicéron voulût conniver à la dissimulation dont usoit cet esprit artificieux, il évite, en le réfutant dans sa treiziéme Philippique, de montrer aucun mécontentement contre lui, il lui donne même des éloges. Mais il persiste fermement dans son avis sur l'impossibilité de la paix. « Quelle [a] paix, dit-il, » peut-on avoir avec Antoine? pendant » qu'il n'est point de supplice exercé sur » ce misérable qui puisse satisfaire la juste » vengeance du Peuple Romain. »

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Cic. Phil. XIII.

Lettre d'Antoine à Hirtius & à Octavien.

Son zéle, toujours très vif, étoit animé actuellement par une lettre d'Antoine, dans laquelle il se voyoit attaqué nommément en deux différens endroits. Cette Lettre écrite par Antoine à Hirtius & à Octavien, avant que Pansa fût arrivé au camp, avoit été envoyée par *Hirtius* à Cicéron. Elle est rapportée tout au long dans la treiziéme Philippique; j'en transcrirai ici la plus grande partie, parce que c'est l'écrit le plus considérable qui nous reste d'Antoine, & que d'ailleurs elle est très adroitement tournée pour semer la division entre les partisans de César & ceux de Pompée

a Cum hoc pax esse quæ potest? cujus ne supplicio quidem ullo satiari videtur posse populus Romanus. *Cic. Phil.* XIII. 21.

réunis contre lui. Elle commence ainsi : » La [a] mort de Trébonius, lorsque je l'ai » apprise, ne m'a pas causé plus de joie » que de douleur. Il y a sans doute lieu » de se réjouir, que ce scélérat ait satis- » fait par sa mort aux cendres & aux » manes du grand homme contre la vie » duquel il a conspiré ; & que la Provi- » dence des Dieux se soit manifestée » avant la fin de l'année par le supplice » qu'a déja subi un des parricides, & » qui en menace un autre. Mais que » Dolabella ait été déclaré ennemi public » pour avoir tué un assassin, & que le » fils d'un bouffon (c'est Trébonius qu'il » désigne par cette qualification inju- » rieuse) paroisse plus cher au Peuple » Romain, que César, pére de la Pa- » trie, c'est-là un sujet de gémissemens » & de larmes. Ce qui surtout est déplo- » rable, c'est que vous, Hirtius, qui » étes comblé des bienfaits de César, » & qui vous voyez élevé par lui à un

a Cognitâ morte Trebonii, non plus gavisus sum, quàm dolui... Dedisse pœnas sceleratum cineri atque ossibus clarissimi viri, & apparuisse numen Deorum intra finem anni vertentis, aut jam soluto supplicio parricidii, aut impendente, lætandum est. Hostem judicatum hoc tempore Dolabellam, eò quod sicarium occiderit, & videri cariorem populo Romano filium scurræ, quàm C. Cæsarem, patriæ parentem, ingemiscendum est. Acer-

» dégré de fortune dont vous êtes vous- AN. R. 709.
» même surpris; & vous aussi, jeune AV. J. C. 43.
» enfant, qui devez tout à son nom,
» vous ayez l'un & l'autre pour but de
» faire ensorte que la condamnation
» prononcée contre Dolabella paroisse
» légitime & qu'elle ait son effet; que
» cette sorciére que je tiens enfermée
» dans Modéne, (il entend Décimus)
» *soit* délivrée du siége; & que Cassius
» & *Brutus* acquiérent une puissance for-
» midable. »

Antoine prouve ce qu'il avance par un dénombrement de toutes les fausses démarches qu'il prétend avoir été faites par Hirtius & par Octavien contre les intérêts de leur parti. Il compte pour la premiére d'avoir [a] pris pour conseil & pour chef Cicéron, l'un des vaincus: & il termine tout le détail de leur conduite par cette exclamation: « Que se-
» roit de plus Pompée lui-même, s'il
» revenoit au monde; ou son fils, s'il
» pouvoit être dans Rome? »

bissimum verò est, te, A. Hirti, ornatum beneficiis Cæsaris, & talem ab eo relictum, qualem ipse miraris; & te, ô puer, qui omnia ejus nomini debes, id agere ut jure damnatus sit Dolabella, ut venefica hæc liberetur ab obsidione, ut quàm potentissimus sit Cassius atque Brutus.

a Victum Ciceronem ducem habuistis.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Il ajoute : « Vous [a] me dénoncez que » je ne dois point espérer de paix, si je » ne laisse Décimus sortir de Modéne, ou » si je ne lui fournis des vivres. Est-ce-là le » vœu de ces vétérans que vous avez sé- » duits, & qui pourtant sont encore les » maîtres de se décider ? Car pour vous, » l'engagement est pris ; vous vous étes » vendus ; & les flatteries que vous avez » écoutées, les présens empoisonnés que » vous avez reçus, ne vous laissent » plus la liberté de retourner en ar- » riére.

» Vous me dites qu'il a été fait men- » tion de paix dans le Sénat. Je n'attens » de ce côté aucune proposition raison- » nable ni modérée. C'est [b] à vous plu- » tôt qu'il convient de considérer quel » est le plan le mieux entendu & le » plus utile parti, ou de venger la mort » de Trébonius, ou de venger celle de » César ; si nous devons nous détruire

a Negatis pacem fieri posse, nisi aut emisero Brutum, aut frumento juvero. Quid ? hoc placetne veteranis istis ? quibus adhuc omnia integra sunt : quoniam vos assentationibus & venenatis muneribus venistis.

b Vos potiùs animadvertite utrum sit elegantius & partibus utilius, Trebonii mortem persequi, an Cæsaris : & utrum sit æquius, concurrere nos quo faciliùs reviviscat Pompeianorum causa toties jugulata, an consen-

» mutuellement pour faire revivre la cause » de Pompée, tant de fois terrassée & » vaincue ; ou nous réunir pour ne pas » servir de jouet à nos ennemis communs, » qui gagneront également à la ruine soit » de vos forces, soit des miennes. Jus» qu'ici la fortune s'est épargné ce specta» cle, & n'a pas voulu voir deux mem» bres du même corps, deux armées du » *même* parti combattre l'une contre l'au» tre, sous l'instigation de Cicéron qui » cherche à les mettre aux mains. Certes » il doit s'estimer bien heureux de vous » avoir trompés par les mêmes titres & » les mêmes honneurs, par lesquels il » s'est vanté d'avoir trompé César. »

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

Antoine assure ensuite positivement qu'il avoit pour lui Lépidus & Plancus. Il en disoit trop, au moins par rapport à *Plancus* : mais on ne peut guéres douter qu'il ne fût en négociation avec l'un & avec l'autre.

Voici maintenant sa résolution finale : » Si [a] les dieux, dit-il, favorables, com-

tire, ne ludibrio simus inimicis : quibus utri nostrûm ceciderint, lucro futurum. Quod spectaculum *adhuc* ipsa Fortuna vitavit, *ne* videret unius corporis *duas* acies, lanistâ Cicerone, dimicantes : qui usque eo felix est, ut iisdem ornamentis deceperit vos, quibus deceptum Cæsarem gloriatus est.

a Si me rectis sensibus

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

» me je l'espére, à la droiture de mes » intentions, me donnent un heureux succès, la vie me sera douce & agréable. » S'il en arrive autrement, je jouis d'avance avec une satisfaction infinie de » l'idée des supplices qui vous attendent. » Car puisque les partisans de Pompée, » tout vaincus qu'ils sont, portent si loin » l'insolence, que feront-ils, s'ils deviennent vainqueurs ? C'est une expérience » que je vous laisserai à faire. »

Pour ne pas les quitter néantmoins avec des paroles si dures, il ajoute une offre de réconciliation : « Quelle [a] que » soit, dit-il, l'injustice de mes amis à » mon égard, je puis oublier ce que j'en » ai souffert, s'ils peuvent eux-mêmes oublier ce qu'ils ont fait, & s'ils sont prêts » à se joindre à moi pour venger la mort » de César. »

Cette lettre fournissoit à ceux à qui elle étoit écrite une belle matiére à réfléxions. On ne sait pas avec certitude quel

euntem dii immortales, ut spero, adjuverint, vivam libenter. Sin autem aliud me fatum manet, præcipio gaudia suppliciorum vestrorum. Namque si victi Pompeiani tam insolentes sunt, victores quales futuri sint, vos potiùs experiemini.

a Denique summa judicii mei spectat huc, ut meorum injurias ferre possim, si aut oblivisci velint ipsi fecisse, aut ulcisci parati sint unà nobiscum Cæsaris mortem.

effet elle produisit sur l'esprit d'Hirtius, que la mort enleva bientôt après. Mais pour ce qui est d'Octavien, il en fit trop bien son profit, comme il paroîtra par la suite. Au moment même, elle n'opéra aucun changement dans la conduite extérieure des trois chefs qui soutenoient la cause du Sénat. Il semble qu'Hirtius & Pansa crussent nécessaire de châtier Antoine, pour l'amener à respecter l'autorité du Sénat & des loix; & qu'Octavien ne pensât pas pouvoir traiter sûrement avec lui, si auparavant il ne s'étoit vengé de ses mépris, & ne lui avoit fait sentir qu'il n'étoit pas un enfant, mais un homme bien mûr pour la prudence, & bien ferme dans l'exécution de ce qu'il avoit résolu. L'hiver seul les empêcha d'agir. Octavien étoit avec son armée au *Forum Cornelii*, aujourd'hui *Imola*: Hirtius occupoit Claterne * dans le même canton: & Pansa, qui resta dans Rome pendant les premiers mois de l'année, levoit des troupes à force. Antoine de son côté continua de bloquer Décimus dans Modéne. Ainsi se passa la mauvaise saison.

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

* *Quaderna.*

Hirtius & Octavien s'approchent de Modéne. Pigeons employés pour porter & reporter des avis.
Appian. Dio.

Dès qu'il fut possible de tenir la campagne, Hirtius & Octavien sachant que la disette devenoit pressante dans Mo-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. déne, se mirent en marche pour tenter le secours. Chemin faisant ils s'emparérent de Boulogne, qui leur ouvrit ses portes. Mais quand ils approchérent de la place assiégée, ils se trouvérent arrêtés par la petite riviére appellée * Scultenna, qu'Antoine avoit bordée de troupes. Il ne leur fut pas possible de la passer : seulement ils avertirent Décimus de leur présence par des signaux ; & comme il n'y répondoit pas, ils se servirent d'un plongeur, qui nageant sous l'eau entra dans la ville, & porta aux assiégés la nouvelle du secours, gravée sur une lame de plomb très-mince qu'on lui avoit attachée au bras. On introduisit aussi du sel & d'autres provisions dans Modéne, par la même voie de la riviére. Les assiégeans s'en étant apperçus, tendirent des filets qui ne laissérent plus rien passer. Mais il n'y avoit pas moyen d'arrêter une espéce singuliére de courriers, qui entretinrent la communication entre les assiégés & l'armée du secours. C'étoient des pigeons, au cou desquels on attachoit des lettres, & qu'on lâchoit après les avoir tenu enfermés dans un lieu obscur où on leur faisoit souffrir la faim. Dès qu'ils se voyoient en plein air, ils dirigeoient leur vol vers l'endroit

* *Le Panaro.*

Frontin Stratag. III. 13. & 14. *Plin.* X. 37.

l'endroit où ils appercevoient du grain, qu'on avoit eu soin de mettre sur les lieux les plus élevés : & ils portérent ainsi & reportérent plusieurs avis intéressans. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Il ne se fit d'ailleurs rien de mémorable au siége jusqu'à l'arrivée de Pansa : si ce n'est que le Préteur Ventidius, dont j'ai remarqué la sortie de Rome, s'étant avancé pour venir joindre Antoine avec deux Légions qu'il avoit amassées dans les colonies de César, en fut empêché par Hirtius & par Octavien. Il se retira donc dans le Picénum, où il leva une troisiéme Légion, attendant l'occasion de faire usage de ses forces pour servir son ami & son protecteur. *Appian.*

Le quatorze Avril Pansa devoit arriver au camp d'Hirtius avec quatre Légions de nouvelles levées. A son approche, amis & ennemis, tous se mirent en mouvement. Hirtius détacha la Légion Martiale avec sa garde, ou cohorte Prétorienne, & celle d'Octavien, pour assurer la marche de son collégue. Antoine pour empêcher la jonction, partit lui-même de son camp, où il laissa Lucius son frére chargé du commandement en son absence : & prenant deux de ses meilleures Légions, deux cohor-

An. R. 709. Av. J. C. 43.

tes Prétoriennes, la ſienne, & celle de Silanus, qui lui avoit été envoyé, comme je l'ai dit, par Lépidus, & de plus quelques corps de cavalerie & d'armés à la légére, il alla ſe poſter auprès du *Forum Gallorum*, aujourd'hui *Caſtel Franco.*

Combat où Panſa eſt bleſſé.

Cic. ad Fam. X. 30. & *Phil.* XIV.

Dès que la Légion Martiale, qui avoit quitté le ſervice d'Antoine pour ſe donner au jeune Céſar, apperçut les troupes du parti contraire, il ne fut pas poſſible de la retenir. Jamais l'animoſité n'eſt plus grande, que contre ceux dont on s'eſt ſéparé, & par qui l'on ſait que l'on eſt regardé comme traître. Panſa fut obligé de ſuivre le mouvement de cette Légion, & d'engager une action générale preſque malgré lui. Je n'entrerai point dans le détail de ce combat, qui fut très ſanglant. La cohorte Prétorienne de Céſar fut preſque entiérement taillée en piéces. La Légion Martiale ſouffrit auſſi beaucoup : & Panſa reçut deux bleſſures, dont la ſeconde fut ſi conſidérable, qu'elle le contraignit de quitter le champ de bataille, & de ſe faire reporter à Boulogne. Du côté d'Antoine la perte ne fut pas beaucoup moindre. Néanmoins l'avantage lui reſta, & il en eut l'obligation ſurtout à ſa cavale-

tie, qui étoit excellente. Mais ayant voulu forcer le camp où s'étoient retirés les vaincus, il fut repoussé. An. R. 709. Av. J. C. 43.

Lorsqu'il s'en retournoit, Hirtius, qui sur la nouvelle de ce qui se passoit, étoit accouru avec deux Légions, le rencontra au même lieu où s'étoit donnée la bataille : & tombant sur des troupes fatiguées, il prit aisément sa revanche. Les vainqueurs furent à leur tour taillés en piéces & mis en fuite. Antoine regagna son camp à la faveur de la nuit avec ce qu'il put sauver de ses soldats. Hirtius remporta deux Aigles & soixante-six drapeaux des ennemis.

Antoine en s'en retournant à son camp est attaqué & battu par Hirtius.

En son absence son camp fut attaqué par L. Antonius. Octavien, qui y étoit resté avec peu de monde, fit cependant une belle défense, & ayant obligé les assaillans de se retirer avec perte, il prit ainsi part à la gloire de cette journée, qui n'étoit point décisive, mais dont l'honneur demeura pourtant au parti du Sénat.

Octavien resté à la garde du camp, le défend contre Lucius frére d'Antoine.

Antoine dans la suite reprocha à Octavien, qu'il avoit fui en cette occasion, & qu'il n'avoit reparu que deux jours après le combat, sans sa cotte d'armes, & sans cheval. Mais le témoignage d'un ennemi est récusable. Octavien est loué

Suet. Aug. 10.

An. R. 709. Av. J. C. 43. Cic. Phil. XIV. 28.

dans une lettre d'Hirtius, citée par Cicéron en plein Sénat, comme ayant fait preuve d'un grand courage. Le détail que j'ai donné du fait, est la traduction fidéle des paroles de Cicéron dans sa quatorziéme Philippique. Quand on ne devroit pas prendre ce discours à la lettre, au moins je ne saurois me persuader qu'il soit absolument faux, & se réduise à un mensonge impudent.

Le Sénat fait valoir excessivement l'avantage remporté sur Antoine.

Ce qui est vrai, c'est que l'avantage remporté sur Antoine fut célébré dans le Sénat au-delà de toute mesure. Cicéron opina pour ordonner des fêtes de cinquante jours en action de graces: honneur excessif, & qui pour le nombre des jours passoit tout ce que la flaterie avoit pratiqué par rapport à Pompée & à César. Il fut aussi d'avis que l'on décorât chacun des trois chefs du titre d'*Imperator*, comme pour une glorieuse victoire, & que l'on dressât aux dépens de la République un magnifique tombeau pour tous ceux qui avoient été tués dans le combat. Un article très judicieux, & digne de louange, c'est qu'il conservoit aux péres & méres, aux femmes, enfans, & fréres des soldats qui étoient morts les armes à la main pour la défense de la cause publi-

que, les récompenses qui leur auroient été données à eux-mêmes, s'ils eussent été vivans. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Nouveau combat, où les lignes d'Antoine sont forcées. Hirtius est tué. *Appian. Dio.*

Cependant malgré ce grand éclat de félicitation & de triomphe, Décimus n'étoit point délivré, & Antoine pressoit toujours le siége. Il fallut qu'Hirtius & Octavien livrassent un nouveau combat, & attaquassent ses retranchemens. *Déja ils y avoient pénétré bien avant, lorsqu'Hirtius* fut tué en combattant avec beaucoup de valeur. Octavien resté seul, signala alors sa bonne conduite & sa bravoure. Il se maintint quelque tems en possession du camp ennemi. Mais enfin Antoine ayant redoublé d'effort, le contraignit de se retirer. Il le fit en bon ordre : & l'on a remarqué qu'un porte-enseigne mourant lui ayant remis son Aigle, il la prit lui-même sur ses épaules, & chargé de ce poids honorable, blessé & tout sanglant, il rentra glorieux dans son camp, ayant tout l'avantage de son côté. Décimus en partagea l'honneur avec lui, par une sortie qu'il fit pendant le combat. Il n'est point douteux qu'Antoine n'ait été bien battu dans cette derniére action. La preuve en est qu'il prit enfin le parti de lever le siége, & de gagner les Alpes à grandes jour-

Suet. Aug. 10. *Flor.* IV. 4.

Cic. ad Brut. I. 2. 4.

Antoine léve le siége, & gagne les Alpes.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

nées. Mais quoique vaincu, il n'étoit pas sans ressource. Il comptoit sur l'amitié de Lépidus & de Plancus, & il étoit sûr des trois Légions que Ventidius commandoit dans le Picenum. Il s'agissoit donc pour lui de se mettre à portée de recevoir les secours de ses amis : moyennant quoi il espéroit bientôt devenir plus puissant & plus redoutable à ses adversaires qu'auparavant.

Octavien ne le poursuit point.

Il auroit eu peine néantmoins à attendre le moment de profiter de ces renforts, si Octavien l'eût poursuivi sans lui donner de relâche. Ce jeune mais rusé politique, qui ne prit jamais le change sur les intérêts de son ambition, laissa exprès à son ennemi le tems de respirer. Il craignit de trop bien servir le parti pour lequel il avoit jusqu'alors combattu, persuadé, non sans fondement, que s'il ruinoit Antoine, le Sénat travailleroit ensuite à le ruiner lui-même.

Difficulté de développer les intrigues du tems qui suivit la levée du siége de Modéne.

Toute cette intrigue est pour nous très difficile à développer, faute de mémoires sur lesquels on puisse prendre une entiére assurance. Deux choses sont constantes, l'une que le Sénat désiroit passionnément de rétablir le Gouvernement Républicain, l'autre qu'Octavien

vouloit achever de le détruire, & s'éle- An. R. 709.
ver sur les ruines de la liberté une puis- Av. J. C. 43.
sance pareille à celle de son grand oncle. Par une suite inévitable de cette contrariété de vûes, il régnoit entre eux des défiances réciproques, & la seule nécessité d'abattre Antoine leur ennemi commun les avoit réunis. Dès qu'Antoine réduit à fuir de devant Modéne, ne fut plus en état de faire ombrage à personne, la division, qui n'étoit que suspendue entre les deux partis ligués contre lui, se prépara à éclater. Le Sénat, croyant n'avoir plus besoin d'Octavien, le négligea & travailla à l'abaisser : & Octavien se servit de ce prétexte pour rompre ses engagemens avec le Sénat, & pour exécuter en toute liberté le dessein qu'il n'avoit jamais perdu de vûe.

Voilà dans le général la vérité du fait, qu'aucune dissimulation n'a pû obscurcir, parce que les événemens l'ont manifestée. Mais ce qui jette d'épais nuages sur tous les détails, c'est que de part & d'autre on cherchoit à se couvrir & à cacher sa marche : & comme Octavien est à la fin devenu le maître sous le nom d'Auguste, & a même transmis sa puissance à ses successeurs, il a bien été

An. R. 709. Av. J. C. 43. permis aux Ecrivains qui ont composé des histoires sous les premiers Césars, de donner les preuves de l'ingratitude du Sénat ; mais non pas de démasquer Octavien. Et comment les Historiens vulgaires auroient-ils osé dire nûment la vérité, puisque Tite-Live lui-même, qu'Auguste appelloit partisan de Pompée, donnoit cependant pour vrai motif (si du moins l'Auteur des Epitomes a bien pris sa pensée) ce qui n'étoit qu'un prétexte, & supposoit que les mauvais procédés du Sénat avoient été la cause déterminante de la résolution que prit Octavien d'envahir le Consulat ?

Tac. Ann. IV. 34. Epit. CXIX.

Tacite, non seulement libre par caractére, mais écrivant dans un tems de liberté, sous l'Empire d'un des meilleurs Princes dont l'Histoire conserve le souvenir, a tracé un plan fidéle de la conduite d'Octavien, tel précisément que je le suis. Suétone parle aussi assez rondement. Mais ils s'en tiennent l'un & l'autre à une idée générale. Appien & Dion, qui entrent dans les détails, ont puisé dans des sources infectées d'adulation, & par conséquent ne doivent pas être crûs sans de bons garants. Aussi leur arrive-t-il souvent de se trouver en

Tac. Ann. I. 10. Suet. Aug. 12.

contradiction avec le peu qui nous reste de monumens autentiques du tems dont il s'agit ici, c'est-à-dire, quelques lettres de Cicéron, & de ses amis, surtout des deux Brutus.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Comme je ne prétens point charger mon ouvrage de dissertations, qui sont du ressort des savans, je ne discuterai point les faits sur lesquels je pense que se sont trompés ces deux Ecrivains *Grecs*. Je regarderai ce qu'ils ont écrit comme le plaidoyer d'Octavien : j'en ferai la comparaison avec les piéces que nous avons du parti contraire, & par là je tâcherai de démêler la vérité, que je présenterai seule à mon Lecteur. Je reprens le fil de l'Histoire.

Décimus n'eut pas plutôt cessé de craindre Antoine, qu'il commença à craindre Octavien. Pour éclaircir ses soupçons, il voulut avoir une conférence avec lui : & il paroît par la maniére dont il s'en exprime dans une lettre à Cicéron, qu'il crut avoir lieu de n'en pas être mécontent. Octavien, qui étoit bien plus fin que lui, l'avoit trompé.

XI. *ad Fam.* 13.

Mort de Pansa.

Cependant Pansa se mouroit à Boulogne des blessures qu'il avoit reçues dans le combat de *Castel Franco*. Se voyant sans espérance, il manda Octa-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. vien, &, si nous en croyons Appien, il lui révéla le complot des Sénateurs, & leur dessein de détruire les chefs du parti de César les uns par les autres. Il ajouta que sa vûe & celle de son collégue en faisant la guerre à Antoine, n'avoit été que de l'humilier pour le forcer de se réconcilier avec le fils de son bienfaiteur. Il finit en lui déclarant qu'il lui rendoit ses deux Légions, la Martiale & la Quatriéme, & qu'il feroit remettre à Décimus toutes les nouvelles levées.

Ce dernier fait est constant : & après la mort de Pansa, les troupes se distribuérent selon le plan exprimé dans le discours de ce Consul. Pour ce qui est des intentions de Pansa & d'Hirtius, elles peuvent avoir été telles qu'Appien les suppose. Mais s'il en est ainsi, on a lieu de s'étonner que Cicéron n'en ait eu aucun soupçon. Dans les lettres qu'il a écrites soit pendant leur Consulat, soit depuis leur mort, il les loue souvent, il ne suspecte leur fidélité nulle part, & il ne leur reproche autre chose que d'avoir manqué en quelques occasions d'activité & de prudence. D'ailleurs toute leur conduite, depuis la mort de César, annonce des hommes sans doute

attachés à sa mémoire, mais ennemis des violences d'Antoine & de la tyrannie. S'ils ont eu des desseins secrets, c'est une chose sur laquelle on ne peut que deviner.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

En effet dans un tems de factions & de troubles, toutes sortes de bruits trouvent créance auprès de ceux dont ils flattent les préventions. Ainsi pendant qu'Appien nous fait regarder Hirtius & Pansa comme dévoués à Octavien, celui-ci a été accusé par d'autres d'être l'auteur de leur mort; d'avoir fait tuer Hirtius dans la mêlée par les soldats mêmes de ce Consul, & d'avoir engagé le médecin de Pansa à empoisonner ses plaies. Ces faits n'ont jamais été prouvés, & nous avons même une lettre de Brutus, dans laquelle il prend soin de disculper Glycon, le médecin de Pansa. On voit seulement par ces bruits si étranges, de quoi bien des gens croyoient capable un jeune ambitieux tel qu'Octavien.

Tac. Ann. I. 10. Suet. Aug. 11.

Cic. ad Brut. I. 6.

La mort funeste des deux Consuls étoit une grande plaie pour la République, qui se trouvoit tout d'un coup privée de ses chefs. On porta leurs corps à Rome, & on leur fit de magnifiques obséques, où éclata la douleur publi-

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Val. Max. V. 2.

que. Tous les Ordres de l'Etat parurent y prendre part : & l'on a remarqué que les Crieurs, dont le miniſtére doit intervenir dans les cérémonies des funérailles, ne voulurent point en cette triſte occaſion recevoir leur ſalaire. La douleur étoit pourtant plus vive & plus ſincére parmi le peuple, que parmi ceux qui étoient à la tête des affaires. Hirtius & Panſa avoient tenu une conduite mitoyenne, qui n'avoit dû pleinement ſatisfaire ni le Sénat, ni Octavien. Celui-ci les avoit trouvé trop attachés au Sénat, & le Sénat, trop tiédes pour la cauſe de la liberté. Cicéron exprime ce dernier ſentiment, en diſant au ſujet de leur mort : « Nous [a] avons perdu de » bons Conſuls, mais qui n'étoient que » bons. »

Antoine eſt déclaré ennemi public.

Dio.

Cic ad Fam. X. 21. *& ad Brut.* I. 5.

Ce qui occupoit alors les zélés Républicains, c'étoit la penſée de profiter de la diſgrace d'Antoine, qu'ils regardérent dans le premier moment comme compléte. Dès que l'on ſçut la nouvelle de la levée du ſiége de Modéne, on reprit dans la ville l'habit de paix, comme la guerre étant finie, & l'on ordonna des Fêtes de ſoixante jours. Antoine, &

a Conſules duos, bonos quidem, ſed duntaxat bonos, amiſimus. *Cic. ad Brut*, I. 3.

tous ceux qui l'avoient secondé, furent déclarés ennemis publics, & il fut résolu qu'on les poursuivroit vivement, jusqu'à ce que l'on eût entiérement achevé leur ruine.

Appian.

En même tems on établit une commission pour faire la recherche de toute la conduite qu'Antoine avoit tenue dans son Consulat, & pour réparer les torts & les injustices dont il s'étoit rendu coupable, soit envers la République, soit envers les particuliers. Le but que l'on se proposoit, en annullant ses Ordonnances, c'étoit que le contrecoup portât sur les Actes de César, dont il s'étoit autorisé dans tout ce qu'il avoit fait.

Générosité d'Atticus.
Corn. Nepos in vit. Att.

Dans une telle circonstance, où personne n'osoit se dire ami d'Antoine, & où ceux qui lui avoient le plus d'obligation l'abandonnoient & se joignoient même à ses ennemis, Atticus, malgré ses liaisons intimes avec Cicéron & avec Brutus, se montra ami fidéle d'un malheureux. Il protégea Fulvie sa femme, que des créanciers assailloient de toutes parts, & à qui l'on suscitoit mille avanies pour la dépouiller de ses biens. Il mit en sureté ses enfans, qui couroient risque de leur vie. Et on ne peut pas dire, comme le remarque fort bien Cor-

An. R. 709. Av. J. C. 43.

nélius Népos, qu'en cela il agît par aucune vûe d'intérêt personnel. Car il n'y avoit point alors d'apparence qu'Antoine dût jamais se relever de sa chûte, & tout le monde le croyoit perdu sans ressource.

Le Sénat travaille à abaisser Octavien.

Cic. ad Fam. XI. & ad Brut. Appian. Dio.

Les Républicains rigides, qui suivoient à la lettre les maximes & les impressions de Brutus, n'avoient guéres moins à cœur de tenir bas le jeune César, que de détruire Antoine. Comme donc ils dominoient alors dans le Sénat, tous les honneurs furent pour Décimus. Il fut chargé de la poursuite d'Antoine : & le hazard ayant voulu que le jour anniversaire de sa naissance concourût avec celui du combat de Modéne, par lequel il avoit été délivré, on ordonna que ce jour fût marqué de son nom dans les Fastes publics : enfin, sous prétexte de quelques avantages remportés par lui plusieurs mois auparavant sur les peuples qui habitoient les Alpes, on lui décerna le triomphe. Au contraire Cicéron, qui gardoit plus de mesures, ayant opiné pour accorder à Octavien l'honneur de l'Ovation, eut contre lui presque tous les suffrages. Et ce qui montre manifestement le dessein d'affoiblir le jeune César, c'est qu'on entreprit de lui ôter, &

Cic. ad Fam. XI. 4.

de faire paſſer ſous les ordres de Décimus la Légion Martiale & la Quatriéme. Mais les Sénateurs ne réuſſirent qu'à faire connoître leur mauvaiſe volonté. Ces Légions ſe trouvoient trop bien avec le Général qu'elles s'étoient choiſi, pour ſe laiſſer perſuader de le quitter. Le Sénat ne s'en tint pas là, & il ſe porta juſqu'à faire une eſpéce d'affront à Octavien. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Il s'agiſſoit d'acquitter les récompenſes promiſes aux Légions victorieuſes. Cet objet parut de ſi grande conſéquence, que pour avoir de l'argent on chargea d'un tribut la ville même de Rome, qui en avoit été exemte depuis le triomphe de Paul Emile vainqueur de Perſée, & qui ne ſubit qu'à regret un joug qu'elle avoit ignoré pendant plus de ſix vingts ans. Pour diſtribuer ces récompenſes, on nomma dix Commiſſaires, & il étoit, ce ſemble, bien naturel de mettre de ce nombre les Commandans des troupes que l'on récompenſoit. Loin de cela, il fut dit que ceux qui étoient à la tête des armées ne pourroient être nommés à cet emploi. On aima mieux en exclure Décimus, pour n'être point dans la néceſſité d'y admettre Octavien.

Cic. ad Fam. XII. 30. & ad Brut. I. 18. Plut. Æmil. Cic. de Off. II. 76.

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

Cette résolution fut encore prise contre l'avis de Cicéron, qui étoit l'un des Commissaires. Il insista en faveur des deux Généraux, & ne fut point écouté. Sa prudence passa pour une politique intéressée, & lui attira dans la suite des reproches assez vifs de la part de Brutus. Et cependant il étoit d'un autre côté en butte aux vétérans, qui le regardoient comme fauteur des meurtriers de César.

Mot équivoque de Cicéron au sujet du jeune César.

Les vétérans avoient raison : & il lui échappa dans ce tems-ci même un mot, qui peutêtre lui a couté la vie. En [a] parlant d'Octavien il dit qu'il falloit louer ce jeune homme, le décorer : il ajouta un troisiéme terme, dont le sens est équivoque en Latin, & peut signifier également *l'élever*, ou *s'en défaire*. Ce mot parvint aux oreilles d'Octavien, qui promit bien de ne se point mettre dans le cas d'être *élevé* de la façon que Cicéron l'entendoit.

Projets & intérêts contraires d'Octavien & du Sénat.

En effet il se préparoit actuellement à quitter le masque dont il s'étoit couvert jusqu'alors, & à rompre avec le

a Ipsum Cæsarem nihil sanè de te questum, nisi dictum quod diceret te dixisse laudandum adolescentem, ornandum, tollendum; se non commissurum ut tolli possit. *D. Brut. ad Cic. XI. ad Fam.* 20.

Sénat. On peut même dire qu'il y étoit comme forcé. Il paroiſſoit manifeſtement que cette Compagnie ſe propoſoit d'accabler le parti de Céſar, & de faire triompher les ennemis de ſa mémoire & de ſon nom. Le commandement général des mers donné à Sex. Pompée, la puiſſance formidable qu'avoient acquis Brutus & Caſſius autoriſée par les décrets du Sénat, les honneurs accumulés ſur Décimus, l'indifférence que l'on témoignoit pour Octavien depuis qu'Antoine n'étoit plus à craindre, tout cela annonçoit à l'héritier de Céſar non ſeulement des obſtacles par rapport à ſes projets ambitieux, mais même des périls pour ſa perſonne. Il avoit donc raiſon de ſe défier des Sénateurs, comme les Sénateurs avoient raiſon de ſe défier de lui. Leurs intérêts réciproques étoient directement contraires : & comme c'eſt l'intérêt qui gouverne les hommes, ſurtout ceux qui manient les grandes affaires, l'inimitié devenoit entre eux irréconciliable. Il falloit ou que le Sénat fût écraſé, ou qu'Octavien pérît. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

C'eſt ce que celui-ci avoit vû dès le commencement. Son plan embraſſoit la deſtruction de l'autorité du Sénat. Et il en eſt convenu en quelque façon lui- *Suet. Aug.* 10.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

même, puiſqu'il s'eſt fait gloire toute ſa vie d'avoir toujours eu en vûe de venger la mort de ſon pére adoptif : ce qui ne pouvoit s'exécuter tant que le Sénat conſerveroit quelque pouvoir. Il diſſimula d'abord, pour ne pas avoir à combattre en même tems & le Sénat & Antoine. Il pouſſa même la diſſimulation juſqu'à concourir à la délivrance de l'un des meurtriers de Céſar : & il joua ſi bien ſon rôle dans cette guerre, que Cicéron lui rend témoignage qu'il n'y avoit rien à reprendre dans la maniére dont il ſervoit le parti ſous lequel il s'étoit rangé.

Cic. ad Brut. l. 10.

Après la défaite d'Antoine, il ſuſpendit tout d'un coup ſon activité : il ne profita point de la victoire : & c'eſt le premier ſigne qu'il donna de ſes intentions cachées. Mais ce ſigne étoit encore équivoque, puiſque le Sénat chargeoit Décimus, & non pas lui, de pourſuivre Antoine. Du reſte il ſe tint couvert, & prit patience durant quelque tems : voulant ſans doute s'acquérir contre le Sénat, qui ne le ménageoit plus, quelque prétexte ſpécieux ; & paroître avoir été abandonné & même offenſé par cette Compagnie, avant que de l'abandonner lui-même, & de s'en déclarer l'ennemi.

Il ne tarda pas à trouver le prétexte qu'il cherchoit, & les Sénateurs prirent soin de le lui fournir. Toujours remplis du projet de détacher de lui les troupes qui le reconnoissoient pour chef, & de les attirer à eux, ils ordonnérent aux Députés qu'ils envoyoient à l'armée pour la distribution des récompenses, de parler aux soldats sans qu'Octavien fût présent. Lorsque les Députés furent arrivés, & qu'ils eurent notifié leurs ordres au jeune Général, il protesta qu'il ne les empêcheroit point de faire ce qui leur étoit commandé : mais il les avertit qu'ils prendroient une peine inutile, & que certainement ses soldats sans lui ne les écouteroient pas, ou ne leur donneroient aucune réponse. Il ne s'avançoit point trop, & sans doute ses mesures étoient prises. Les Députés s'en étant donc retournés sans avoir rien fait, Octavien saisit cette occasion de faire toucher au doigt à ses troupes tout le manége du Sénat, & le dessein formé de semer la division entre les soldats & leur chef. Son discours fut reçu avec applaudissement : & la tentative faite pour lui enlever son armée, lui en assura davantage l'affection.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Le Sénat donne à Octavien un prétexte, dont il profite pour se déclarer.

Vell. II. 62. *Dio.*

Octavien se rapproche d'Antoine.

Dans le même tems il fit des démar-

An. R. 709. Av. J. C. 43. ches pour se rapprocher d'Antoine, sans pourtant entrer encore en négociation directement avec lui. Il commença à caresser beaucoup les prisonniers, tant officiers que soldats, qu'il avoit en son pouvoir, recevant dans ses troupes ceux qui voulurent prendre parti avec lui, & accordant aux autres la liberté de se rendre auprès de leur Général. Ventidius étoit sorti du Picenum avec ses trois Légions pour aller se joindre à Antoine. Rien n'eût été plus aisé à Octavien que de le couper dans sa marche. Au contraire, lorsqu'il le sçut près de son camp, il l'envoya inviter à se ranger de son côté; ou, si Ventidius l'aimoit mieux, il lui permettoit de continuer sans rien craindre sa route vers Antoine, & il le chargeoit de lui reprocher l'ignorance de leurs communs intérêts. Ventidius profita de cette permission, & ne manqua pas de s'acquitter fidélement de son message. Cette conduite d'Octavien étoit parlante. Aussi un officier du nombre des prisonniers, nommé Décius, partant d'auprès de lui pour aller retrouver Antoine, & lui demandant une explication de ses sentimens : « J'en ai assez fait, » répondit Octavien, pour les esprits » sensés & intelligens. Aux imbécilles

Appian.

» & aux aveugles rien ne suffiroit. »

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

Il s'ouvrit davantage dans des lettres à Lépidus & à Pollion, avec lesquels il n'avoit eu aucun différent, & qui jusques-là avoient paru demeurer neutres. Il leur représenta « que tous les chefs » du parti de César devoient se réunir » pour empêcher l'aggrandissement des » meurtriers de son pére, & pour leur » propre sureté. Que sans cela il étoit » à craindre, qu'ils ne fussent tous ruinés les uns après les autres, comme » il venoit d'arriver à Antoine, par un » effet de son audace effrénée, de sa » présomption, de son opiniâtreté. Qu'il » étoit bon de garder les dehors avec » le Sénat, & d'en reconnoître l'autorité ; mais à condition de ne se pas » négliger eux-mêmes, & de se précautionner contre les périls dont ils » étoient menacés. » Octavien les prioit en finissant de communiquer ces réfléxions à Antoine, & de l'engager à y faire attention.

Il invite à se liguer avec lui Lépidus & Pollion.

Lépidus étoit très disposé à conformer sa conduite aux avis d'Octavien. Pour ce qui est de Pollion, si nous jugeons de ses dispositions par les trois lettres que nous avons de lui sur les mouvemens dont je parle, & même par la

L. X. ad Fam. 31. 32. 33.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. fierté de son caractére, Républicain dans le cœur, & plein d'estime pour Cicéron, quoiqu'il conservât du respect pour la mémoire de César, il se montroit très résolu de servir le Sénat contre Antoine. Mais son éloignement au fond de l'Espagne, ne lui permit pas de prendre part à la décision de l'affaire, ou lui donna moyen de l'attendre.

Il aspire au Consulat. Octavien, outre les vûes générales qui regardoient tout le parti, en avoit alors une particuliére par rapport à lui-même : c'étoit de parvenir au Consulat, qu'Hirtius & Pansa avoient laissé vacant par leur mort. Cette suprême dignité étoit bien capable de tenter un jeune ambitieux. Mais de plus il la jugeoit une espéce de sauvegarde absolument nécessaire pour lui dans la situation où il se trouvoit. Il se voyoit comme isolé, ennemi d'Antoine, peu assuré des dispositions des autres chefs du parti de César, en butte au Sénat. Le Consulat, s'il pouvoit l'obtenir, le fortifioit, & donnoit à ses armes l'appui des loix & de l'autorité publique. La difficulté étoit de réussir. Il se tourna dabord du côté de Cicéron, qui se laissa persuader de le seconder dans une demande si con-

Plut. Cic. Appian. Dio.

traire aux régles, & aux intérêts de la faction Républicaine. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

C'est ici l'endroit de la vie de Cicéron qui donne le plus de prise à ses censeurs. Il faut avouer qu'il avoit un penchant décidé pour Octavien, qui s'étoit insinué dans son esprit par les caresses les plus flateuses; & qui feignoit de mettre en lui toutes ses espérances, & de le prendre pour son seul conseil. Il me semble néantmoins que tout ce que Cicéron avoit fait jusques-là en faveur de l'héritier de César, peut se justifier, & que les raisons qu'il allégue pour se défendre contre les reproches de Brutus à ce sujet, ont de la solidité.

Cicéron est sa dupe, & l'appuye.

Cic. ad Brut. I. 15.

La néceſſité l'avoit forcé de se jetter entre les bras d'Octavien, dans le danger pressant dont la ville & la République étoient menacées lorsqu'Antoine amenoit ses Légions de Brindes à Rome. Le jeune César fut alors manifestement le libérateur du Sénat. Auſſi toute la Compagnie fut-elle d'accord avec Cicéron pour le combler dans cette circonstance de toutes sortes d'honneurs. » Mais [a] je ne sais comment il arrive, dit

a Sed nescio quomodo faciliùs in timore benigni, quàm in victoria grati reperimur.

An. R. 709. Av. J. C. 43. » Cicéron à Brutus, que nous sommes » plus portés à accorder libéralement » dans le moment du péril, qu'à témoi- » gner de la reconnoissance lorsqu'il est » passé. » Après la levée du siége de Modéne, le Sénat changea totalement de conduite à l'égard d'Octavien. Cicéron ne s'écarta point du systême qu'il avoit embrassé. Il vouloit que l'on décernât au vainqueur le petit triomphe : & il prétend que cet avis n'étoit pas moins prudent, que conforme aux loix de la reconnoissance. Il ne s'explique pas davantage. Mais indépendamment des autres raisons qu'il pouvoit avoir, il est constant que si le Sénat eût eu la complaisance pour Octavien de lui accorder un honneur qui ne tiroit pas si fort à conséquence, il se mettoit plus en droit de tenir ferme contre la demande irréguliére & dangereuse du Consulat.

C'est à cette demande que Cicéron se prêta ; &, ce qui est plus inexcusable, par ambition & par vanité. Le jeune & artificieux Octavien lui proposa de demander ensemble le Consulat, donnant à entendre que pour lui, il se contenteroit du simple titre & de l'honneur, & qu'il laisseroit à Cicéron toute

toute l'autorité. Il ajoutoit que s'il défiroit cette grande place, c'étoit pour avoir une occafion de mettre bas honorablement les armes; comme il avoit recherché le triomphe par ce même motif. Il eft difficile de comprendre comment Cicéron fut la dupe d'une rufe fi groffiére, fi ce n'eft que la paffion favorite aveugle les plus fublimes efprits. *Plutarque* eft d'accord avec Appien fur *le fait* : & il eft conftant que le bruit fe répandit alors que Cicéron alloit être Conful. Car Brutus dans une lettre lui en fait compliment. Ce vieillard fi éclairé, trompé par un jeune homme qui n'avoit pas encore vingt ans, rendit tout le Sénat témoin de l'illufion qu'il s'étoit faite à lui-même. Il repréfenta « que la » Républfique ne pouvoit compter prefque fur aucun des Généraux qui commandoient les armées dans le voifinage de l'Italie ; & qui agiffoient comme indépendans, faifant des traités entre eux pour leurs propres intérêts, fans aucun égard au fervice de l'Etat. Que par conféquent il convenoit au Sénat de s'attacher Octavien. Qu'on l'avoit peu ménagé jufqu'alors, & qu'il étoit important de le regagner par quelques honneurs, dans la

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

Brut. ad Cic. I. 4.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

» crainte qu'irrité & armé, il ne fût » peut-être plus difficile à contenir dans » certaines bornes, que lorsqu'il seroit » dans la ville revêtu du Consulat. Qu'a- » près tout on pouvoit lui donner un » modérateur en quelque façon & un » gouverneur sous le nom de collégue, » & choisir quelquun des anciens de la » Compagnie, qui dirigeât ce jeune » homme par ses conseils. » Ce discours n'imposa à personne. Les amis de Brutus y reconnurent le foible de Cicéron, & s'en moquérent. Ils n'avoient garde de consentir à l'élévation du fils de César, & de lui mettre l'autorité en main pour venger la mort de son pére.

Le Sénat rejette la demande d'Octavien.

La ruse d'Octavien demeura donc sans effet : & comme il n'étoit pas assez fort pour subjuguer le Sénat par lui-même, il n'auroit pas réussi vraisemblablement à envahir le Consulat, si la jonction de Lépidus avec Antoine n'eût causé de nouvelles allarmes aux Républicains, & ne les eût entiérement découragés.

Jonction de Lépidus avec Antoine.
Cic. ad Fam. X. 33.
Plancus ad Cic. l. X. ad Fam.

Le Sénat, dès le commencement des troubles, avoit invité Lépidus & Plancus à venir de Gaule avec leurs armées au secours de la République, qu'Antoine vouloit opprimer. Si ces deux Gé-

néraux eussent fidélement & diligemment obéi à cet ordre, Antoine périssoit sans ressource. Mais premiérement ils étoient brouillés ensemble, & par conséquent peu disposés à agir de concert : & ce ne fut pas sans peine que Juventius Laterensis, Lieutenant de Lépidus, citoyen plein de zêle pour la cause de la liberté, vint à bout de lever *en partie* cet obstacle, en négociant entre eux une réconciliation au moins apparente. En second lieu leur politique les portoit l'un & l'autre à attendre le succès pour se décider : avec cette différence que Lépidus favorisoit de cœur Antoine, au lieu que Plancus inclinoit davantage vers le Sénat. De tout cela il résulta une conduite molle, & des lenteurs affectées, qui traînérent si bien la chose en longueur, que la querelle fut terminée en Italie par la levée du siége de Modéne, & par la fuite d'Antoine, sans qu'ils y eussent en rien contribué, & pendant qu'ils étoient encore dans la Gaule. Cet événement mit fin aux tergiversations de Plancus, & lui fit prendre nettement parti contre le malheureux. Dans les lettres qu'il écrit depuis ce tems à Cicéron, il tient le *même* langage sur la République,

AN. R. 709. AV. J. C. 43. que Cicéron lui-même : il n'épargne point à Antoine & à ceux qui le suivent les épithétes les plus odieuses : & de fait il passa l'Isére pour se joindre à Lépidus, qui étoit campé au Pont d'Argents, sur la riviére de ce nom, au-delà d'une ville appellée *Forum* * *Voconii :* mais en approchant, il apprit que Lépidus avoit reçu Antoine dans son camp. Voici comment cette affaire s'étoit conduite.

Antoine, comme je l'ai dit, ne fut point poursuivi par Octavien, & il avoit pris deux jours d'avance sur Décimus, qui d'ailleurs marchant en ordre, ne pouvoit pas aller aussi vîte que des fuyards uniquement occupés du soin de se dérober à l'ennemi. Il est incroyable *Plut. Anton.* combien Antoine souffrit dans cette fuite. La disette fut extrême dans son armée, surtout au passage des Alpes : jusques-là que l'on tenta de convertir en nourriture des écorces d'arbres, & que l'on mangea des animaux pour lesquels la nature a le plus de répugnance. Les soldats supportoient néantmoins une si grande misére avec courage, parce que leur Général leur en donnoit l'exem-

* *Draguignan*, selon quelques uns, selon d'autres *le Luc*, ou bien *le Canet*.

ple, & qu'ils voyoient cet homme accoutumé à faire excès des mets les plus exquis & des vins les plus délicieux, boire gaiement de l'eau bourbeuse & gâtée, & manger des fruits sauvages & des racines. Car [a] Antoine devenoit supérieur à lui-même dans l'adversité, & lorsqu'il étoit battu de la disgrace, il ressembloit tout-à-fait à un homme de *bien* : éloge qui ne laisse pas d'avoir son *prix*. *En* effet, comme l'observe Plutarque, il est ordinaire à ceux qui sont maltraités par la fortune, de reconnoître leurs torts, & de faire hommage à la vertu. Mais tous n'ont pas la force de pratiquer ce qu'ils approuvent, & de fuir ce qu'ils condamnent. Au contraire les caractéres mous & foibles, écrasés par l'adversité, n'en cédent que plus aisément à leurs vieilles habitudes. Au reste dans les occasions qui se présentérent, Antoine retournoit à son penchant : & lorsque sur sa route il se trou-

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

a Φύσει παρὰ τὰς κακοπραγίας ἐγίνετο βέλτιστος ἑαυτοῦ, καὶ δυστυχῶν ὁμοιότατος ἦν ἀγαθῷ· κοινοῦ μὲν ὄντος τοῦ αἰσθάνεσθαι τῆς ἀρετῆς τοῖς δι' ἀπορίαν τινὰ σφαλλομένοις· οὐ μὲν ἁπάντων ἃ ζηλοῦσι μιμεῖσθαι καὶ φεύγειν ἃ δυσχεραίνουσιν ἐρρωμένων ἐν ταῖς μεταβολαῖς· ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἐνίων τοῖς ἔθεσιν ἐνδιδόντων ὑπὸ ἀσθενείας, καὶ θραυομένων τὸν λογισμόν. *Plut.*

AN. R. 709. AV. J. C. 43. va dans l'abondance, il se livra à son intempérance accoutumée. C'est ce qui fonda le bon mot d'un de ses amis, à qui l'on demandoit ce que faisoit alors Antoine : « Il fait, répondit cet ami, ce » que font les chiens le long du Nil. Il » fuit & il boit. » On sait que selon une tradition ancienne, vraie ou fausse, les chiens sur les bords de ce fleuve, dans la crainte des crocodiles, ne boivent qu'en courant. Mais la disette revenoit-elle ? Antoine la souffroit avec une constance parfaite. Sa fermeté lui conserva ses troupes, qui sans cela se seroient vraisemblablement débandées ; & le mit en état de profiter de la faveur que Lépidus lui portoit en secret.

Macrob. Sat. II. 2.

Cet esprit vain & fourbe poussa la dissimulation, ou peut-être l'irrésolution jusqu'au bout. Il écrivoit à Rome, promettant un attachement inviolable à la cause du Sénat : il envoyoit & lettres & courriers à Plancus pour hâter sa venue : & dans le même tems il chargeoit de garder les gorges des Alpes un officier nommé Culléon, qui ouvrit tous les passages au lieu de les défendre. Ainsi Antoine descendit sans obstacle dans la plaine, & vint camper près de Fréjus, ayant des forces considérables. Car Ven-

Cic. ad Fam. X. 34.

Plancus ad Cic.

Appian.

tidius l'avoit joint avec ses trois Légions. AN. R. 709 AV. J. C. 43

Antoine se trouvant près de Lépidus, ne se fortifia point de lignes ni de retranchemens, voulant faire connoître qu'il comptoit avoir affaire à des amis. Il ne se trompoit pas : toute l'armée de Lépidus, composée en grande partie de vieux corps qui avoient servi sous César, étoit portée d'inclination pour Antoine : & quoique Lépidus continuât à jouer la comédie, & refusât de voir un Général déclaré ennemi public par le Sénat, Antoine avoit souvent des entretiens avec les soldats, s'avançant jusqu'au bord de leurs lignes avec un air d'affliction, un habit de deuil, & tout l'équipage d'un suppliant, & les conjurant de prendre sa défense contre ses ennemis. La fin de toute cette manœuvre fut qu'un matin les troupes de Lépidus ayant renversé tout un côté des fortifications du camp, & jetté la terre du parapet dans le fossé, reçurent Antoine, & le conduisirent jusqu'à la tente de leur Général, qui étoit encore couché. Tous crioient qu'ils prétendoient prendre en main la cause de leurs camarades qui servoient sous Antoine, & qui étoient enveloppés dans une même *Plut. Anton. Appian.*

An. R. 709. Av. J. C. 43. condamnation avec lui. Lépidus voyant les choses amenées à ce point, crut avoir de quoi se disculper sur une démarche qui ne paroissoit plus libre de sa part, & il consentit à aider Antoine de ses forces. Il écrivit au Sénat en ce sens, & marqua dans sa lettre, que nous avons, qu'une sédition de ses soldats l'avoit contraint de se charger de la défense d'un si grand nombre de citoyens malheureux. Le Sénat ne se laissa point leurrer par cette excuse frivole : au contraire il le déclara lui-même ennemi public, & fit abattre la statue qu'on lui avoit décernée & érigée peu de mois auparavant. Cicéron, Plancus, Décimus Brutus, ont jugé de même de la conduite de Lépidus, & ont pensé que sa jonction avec Antoine étoit une trahison, & non pas une faute de foiblesse & de timidité. En effet Antoine ne le traita pas comme un Général dépouillé, à qui il laissât par grace le titre & les honneurs du commandement. Nous les verrons agir comme amis, comme égaux, & partager ensemble le fruit des crimes qu'ils vont commettre. La jonction se fit le vingt-neuf Mai.

Cic. ad Fam. X. 35.

Cic. ad Brut. I. 15.

Cic. ad Fam. X. & XI. & *ad Brut.*

Cic. ad Fam. X. 23. *Vell.* II. 63.

Laterensis, qui seul dans toute cette affaire avoit marché avec des intentions

droites & pures, honteux d'avoir été la dupe de Lépidus, & désespérant de la République, se tua lui-même lorsqu'Antoine entroit dans le camp. Plancus repassa promptement l'Isére, & reçut même Décimus, qui arriva peu de tems après dans les Gaules avec son armée. Ainsi soutenu, il demeura ferme pendant deux mois environ dans le parti qu'il avoit embrassé : &, si nous en croyons ses lettres à Cicéron, son zêle alla jusqu'à presser Octavien de venir achever, en se joignant à lui & à Décimus, la défaite des ennemis de la République. Il étoit tout prêt à agir, pourvû qu'il n'eût rien à risquer. Mais Octavien ne pensoit alors à rien moins qu'à faire la guerre à Antoine. Toutes ses vûes tendoient à profiter de la consternation, où le renouvellement des troubles & du péril jettoit le Sénat, pour forcer cette Compagnie à consentir qu'il fût nommé Consul, ou pour se passer de son consentement.

An. R. 709. Av. J.C. 43.

L'occasion ne pouvoit être plus favorable. La frayeur du Sénat étoit proportionnée à la grandeur du péril : & nulle ressource prochaine. On écrivit à Brutus & à Cassius pour les presser de venir au secours de la patrie ; mais ils

Le Sénat a recours à Octavien.

Appian. Dio.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

étoient trop éloignés. Sex. Pompée avoit peu de forces. Ce qu'on pouvoit attendre de troupes, ou d'Afrique, ou de Sardaigne, ne suffisoit pas pour rassurer les esprits. Ce fut donc une nécessité de recourir à Octavien, que l'on avoit peu auparavant méprisé & offensé. Le Sénat, qui depuis la levée du siége de Modéne, ne lui avoit donné aucun emploi, & avoit même tâché de lui enlever ses Légions, le chargea alors de faire la guerre conjointement avec Décimus contre Lépidus & contre Antoine.

Qui profite de l'occasion pour envahir le Consulat.

Octavien, bien loin d'être disposé à se déclarer l'ennemi de ces deux Généraux, négocioit actuellement avec eux. Aussi non seulement il n'accepta pas comme une faveur la commission qui lui étoit donnée, mais il en prit un prétexte d'irriter ses soldats contre le Sénat. Il leur fit entendre que cette Compagnie toujours dévouée à la mémoire & à la cause de Pompée, n'avoit autre dessein que de détruire les uns par les autres tous ceux qui avoient été attachés à César : & que le fruit de tant de guerres où on les engageoit successivement, seroit le triomphe du parti de Pompée tant de fois vaincu. Que d'ail-

leurs il étoit bien étrange qu'on les envoyât à une nouvelle expédition, sans leur avoir payé les récompenses promises pour la premiére, qu'ils avoient si heureusement terminée. Il ajouta, pour les intéresser par le motif le plus puissant sur eux, que les vieux soldats ne devoient plus compter sur la tranquille & sûre possession des établissemens que César leur avoit accordés. Que cette possession étoit fondée sur les Actes de César, contre la validité desquels le Sénat venoit de manifester sa mauvaise volonté, en ordonnant la recherche de tout ce qu'Antoine, qui toujours s'étoit autorisé de ces mêmes Actes, avoit fait dans son Consulat. Enfin il mêla quelques considérations tirées de son danger propre, dont il protestoit cependant qu'il étoit beaucoup moins touché, que de leurs intérêts. Le reméde à tant d'inconvéniens fâcheux devoit être, selon lui, de le faire Consul. Il promettoit, s'il parvenoit à cette charge, de prendre les mesures les plus efficaces pour faire jouir les soldats des justes récompenses de leurs services, & de venger la mort de son pére.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Ce discours fut reçu avec des applaudissemens infinis. Les soldats en consé-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. quence s'engagérent par un serment, qu'ils se prêtérent les uns aux autres, à ne point employer leurs armes contre aucun de ceux qui avoient servi sous César. C'étoit renoncer bien nettement à faire la guerre à Lépidus & à Antoine, dont les armées en grande partie étoient composées de soldats de cette espéce. De plus ils décernérent une Députation de quatre cens d'entre eux au Sénat, pour demander le payement des cinq mille deniers qui leur avoient été promis, & la promotion de leur Général à la dignité de Consul.

C'est sans doute vers ce tems-ci que Cicéron, qui voyoit à quoi tendoient tous ces mouvemens, & qui comptoit toujours sur l'amitié d'Octavien, lui écrivit en faveur de Brutus & de Cassius, pour lesquels, à proprement parler, il lui demandoit grace : ce qui attira de la part de Brutus au trop humble intercesseur une réprimande des plus vives, dont je différe de rendre compte ici, pour ne point interrompre le fil de ma narration.

Le Sénat consentoit à donner satisfaction à l'armée pour ce qui regardoit l'argent : mais il ne vouloit point entendre parler du Consulat d'Octavien, in-

fistant particuliérement sur son âge. Les soldats, à qui on avoit bien fait leur leçon, citérent des exemples pour appuyer leur demande : celui de Valérius Corvus, celui du premier Africain, celui de Pompée, qui étoit encore récent. Ils alléguérent de plus le privilége que le Sénat avoit accordé à Octavien lui-même de parvenir aux charges dix ans avant l'âge prescrit par les Loix : représentant qu'il ne restoit plus qu'un pas à faire pour aller au point qu'ils prétendoient. C'est ainsi qu'une premiére infraction des régles devient un titre pour en demander une seconde. Le Sénat, qui avoit bien d'autres raisons que celle de la jeunesse d'Octavien pour l'éloigner du Consulat, tint ferme dans son refus. Alors le Centurion Cornélius, chef de la Députation, sortit de l'assemblée, & mettant la main sur la garde de son épée, il se retourna vers les Sénateurs, & leur dit : « Si * vous ne » donnez pas le Consulat à mon Géné- » ral, voici qui le lui donnera. » Sur quoi Cicéron répondit, dans son goût

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

Suet. Aug. 26.

* *J'ai rapporté d'après Plutarque un trait tout pareil lorsqu'il s'agissoit du second Consulat de César.* (*Tom.* XIII. *page.* 351.) *Peut-être les Historiens ont-ils confondu les deux Césars : peut-être aussi la même chose est-elle arrivée deux fois.*

An. R. 709. Av. J. C. 43.

de plaiſanterie en une matiére ſi ſérieuſe ? » Si vous demandez ainſi le Conſulat » pour Octavien, vous l'obtiendrez. »

C'étoit bien l'intention du jeune Général, qui voyant ſes ſoldats irrités du refus du Sénat, prit ſoin de nourrir & d'échauffer leur colére, & ſe fit preſſer par eux d'emporter par la force ce qu'on ne vouloit pas lui déférer de bonne grace. Ainſi cédant à une ſi douce violence, il paſſa le Rubicon, nom fatal dans les guerres civiles des Céſars ; & avec huit Légions il marcha contre Rome.

A cette nouvelle le Sénat fut abſolument déconcerté. J'ai obſervé ailleurs qu'il ne faut point attendre de fermeté d'une Compagnie, lorſque le péril eſt preſſant. La conduite pitoyable du Sénat dans l'occaſion dont je parle, en eſt une preuve évidente. Le premier mouvement fut d'accorder tout & aux ſoldats & au Général. On donna des ordres pour la diſtribution des cinq mille deniers par tête promis aux troupes depuis longtems, & Octavien fut chargé ſeul de cette commiſſion : on lui promit à lui-même le Conſulat. Mais à peine les Députés étoient partis pour lui porter ce décret, que les Sénateurs

se reprochérent à eux-mêmes leur timidité ; & deux Légions étant arrivées d'Afrique en ce moment comme à point nommé, ils reprirent courage, & s'imaginérent, avec ces deux Légions, & une troisiéme que Pansa avoit laissée pour la garde de la ville, pouvoir se défendre contre l'armée qui approchoit. On mit des troupes sur le mont Janicule, où étoient déposées des sommes d'argent appartenantes à la République : on fortifia le pont qui communiquoit du Janicule à la ville. On eût bien souhaité s'assurer de la mére & de la sœur d'Octavien, parce qu'avec de tels otages on auroit tout obtenu de ce jeune Général. Mais leurs amis les cachérent si bien & si fidélement, qu'il ne fut pas possible de découvrir leur asyle. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Toute cette fierté & toute cette audace des Sénateurs tombérent à l'arrivée d'Octavien. Il avoit pris la sage précaution de se faire précéder par des cavaliers qui déclarérent de sa part que l'on ne devoit rien craindre, & qu'il n'exerceroit dans la ville aucune hostilité. Moyennant cette assurance le peuple demeura tranquille : les trois Légions mêmes du Sénat, qui n'étoient que médiocrement affectionnées à la

AN. R. 709. AV. J. C. 43. caufe, & qui vraifemblablement méditoient dès lors le changement de parti qu'elles exécutérent peu après, ne fe mirent pas feulement en devoir de tirer l'épée : de forte qu'Octavien étant venu fe camper au pied du mont Quirinal, ce fut à qui fe rendroit en diligence auprès de lui pour le féliciter. Tous y couroient en foule, non feulement les gens du peuple, mais même plufieurs des premiers du Sénat. Le lendemain il entra dans Rome avec une bonne garde, & fut reçu au milieu des acclamations de la multitude. Son premier foin fut d'aller au Temple de Vefta, où il favoit qu'étoient fa mére & fa fœur. Alors les trois Légions fe rangérent fous fon obéiffance : & le Sénat deftitué de toute reffource fubit la loi du plus fort. Le feul Cornutus, Préteur de la ville, fe tua de défefpoir. Les autres allérent faire leurs foumiffions à celui que la Fortune avoit rendu maître de leur fort. Cicéron lui-même ne fe difpenfa pas de cette dure & humiliante démarche, qui ne lui attira de la part d'Octavien qu'un reproche affez aigre, fur ce qu'il étoit le dernier de fes amis qui vînt lui faire compliment.

Ce n'étoit qu'avec un regret amer

que le Sénat fléchiſſoit ſous ce jeune audacieux. Mais ce qu'on ne peut pardonner à une ſi ſage Compagnie, c'eſt que ſur un bruit faux, & ſans aucun fondement, elle changea encore ſubitement de conduite ; & entreprit à la légére de ſecouer un joug qu'elle ne fit qu'aggraver. Quelques-uns vinrent dire aux chefs du Sénat, que deux Légions, dont j'ai fait mention pluſieurs fois, la Martiale & la Quatriéme, qui étoient d'excellentes troupes, quittoient Octavien & ſe déclaroient pour la cauſe de la liberté. Cette nouvelle ſe répand en un inſtant : les Sénateurs s'aſſemblent dès la nuit : & Cicéron arrivé des premiers à la porte du Sénat, encourageoit & animoit tous ceux qui entroient à défendre avec zêle la République. On dépêcha ſur le champ Aquilius Craſſus dans le Picénum, pour y faire des levées de troupes. Après avoir agi, on penſa : on examina la ſource du bruit ſur lequel étoient fondées de ſi belles eſpérances : & comme on ne put en découvrir aucun auteur certain, la crainte ſe ſaiſit plus que jamais des eſprits : chacun ſe diſperſa : Cicéron s'enfuit dans ſa litiére hors de la ville : & Octavien eut lieu de ſe moquer d'une tentative ſi mal concertée.

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

An. R. 709. Av. J. C. 43. Pour lui, il garda toujours dans fes procédés la même douceur apparente : & Aquilius Craffus, qui avoit été pris déguifé en efclave, lui ayant été amené, il lui pardonna dans le moment, fachant bien qu'il retrouveroit l'occafion de fe venger.

Ainfi devenu maître abfolu de Rome, il s'empara de tous les deniers publics qui étoient en réferve, foit au Janicule, foit ailleurs : & il diftribua à chacun de fes foldats deux mille cinq cens deniers, leur promettant inceffamment une pareille fomme qui leur reftoit dûe. Enfuite il pouffa l'affaire de fa nomination au Confulat : & lorfque toutes les mefures furent prifes, Candidat fcrupuleux, & bien éloigné de vouloir gêner par fa préfence la liberté des fuffrages, il fortit de la ville.

Cette élection fe fit de la façon du monde la plus irréguliére, & par une voie qui n'avoit point d'exemple, & qui ne fut jamais imitée depuis. Il eft vrai que les deux Confuls étant morts, il n'étoit pas aifé de procéder alors felon les Loix & les anciens ufages à la nomination de leurs fucceffeurs. Les Interrois ne pouvoient être nommés que lorfqu'il ne reftoit plus dans la Répu-

blique aucun Magistrat Curule : & par consequent pour parvenir par la voie de l'Interrégne à élire des Consuls, il auroit fallu attendre que le dernier Décembre fût expiré. Sylla s'étoit fait établir Dictateur dans un cas pareil à celui où étoit actuellement la République : & César avoit envahi le même titre sans que le ministére des Consuls y intervînt. Mais cette ressource, toute illégitime qu'elle étoit, manquoit encore ici, puisque le nom de la Dictature venoit d'être aboli pour jamais par la loi d'Antoine. On s'avisa de faire créer par un décret du Préteur de la ville, appuyé sans doute de l'autorité du Sénat, deux Proconsuls, dont la fonction se borneroit uniquement à présider aux assemblées dans lesquelles les Consuls seroient élûs. C'est ainsi qu'Octavien fut nommé Consul avec Q. Pédius, l'un de ses cohéritiers, qu'on lui donna plutôt pour ministre, que pour collégue. Octavien prit possession du Consulat le dix du mois d'Août, n'ayant pas encore vingt ans accomplis, si l'on a égard à la maniére de compter civile, puisqu'il étoit né le vingt-deux Septembre. Mais comme pour parvenir à la réformation du Calendrier, César avoit fait une année

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

An. R. 709. Av. J. C. 43. de quinze mois, au lieu de douze, ces trois mois de surcroît doivent être imputés sur l'âge d'Octavien. Ainsi il étoit âgé de vingt ans & couroit sa vingt-&-uniéme année, lorsqu'il devint Consul.

Après les cérémonies de la prise de possession, le premier usage qu'il fit de la puissance Consulaire, ce fut d'assurer son état. Il mit le dernier sceau à l'affaire de son adoption, en la faisant ratifier par une assemblée des Curies : ce que l'opposition & les chicanes d'Antoine l'avoient empêché d'obtenir l'année précédente. Par cette formalité il entra pleinement dans tous les droits de fils de César.

Il soutint ensuite l'engagement de ce titre en vengeant par l'autorité publique, qu'il avoit en main, la mort de son pére. C'est ce que je raconterai dans le livre qui va suivre, après que j'aurai rendu ici à mon Lecteur les réfléxions & les plaintes de Brutus contre Cicéron : morceau des plus précieux que l'Antiquité nous ait transmis, & où l'on voit avec admiration la supériorité que donne la vertu sur les talens, sur les dignités, & sur l'avantage de l'âge.

* Plaintes de Brutus contre Cicéron, con-

Cicéron, comme je l'ai dit, avoit écrit au jeune César en faveur de Brutus

& de Caſſius. Voici ſes termes : « Il[a] y » a une choſe, lui diſoit-il, que l'on » demande & que l'on attend de vous, » c'eſt que vous conſentiez que nous » conſervions à la République des per- » ſonnes, qui ont l'eſtime des gens de » bien & de tout le peuple Romain. » Brutus, à qui cette partie de la lettre de Cicéron avoit été envoyée par Atticus, *écrivit* en conſéquence à celui qui avoit compté lui rendre un ſervice d'ami : & d'abord il le remercie très poliment de ſa bonne intention. Mais indigné à l'excès de la choſe en elle-même, il rappelle à Cicéron ſes propres paroles, & enſuite il ajoute. « Eh quoi ? ſi Octave » ne conſent pas à notre conſervation, » nous périſſons donc à votre avis ! Je » veux bien que vous ſachiez qu'il nous » vaut mieux périr, que d'être conſer- » vés par lui. Certes, je ne crois pas » que tous les Dieux ayent tellement » pris en averſion le peuple Romain, » qu'il faille prier Octave pour le ſalut » du dernier des citoyens, bien loin

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

tenues dans deux lettres, l'une à Cicéron lui-même, l'autre à Atticus.

a Unum ais eſſe, quod ab eo poſtuletur & exſpectetur : ut eos cives de quibus viri boni populuſque *Romanus* bene exiſtimet, *ſalvos velit*. Quid ſi nolit, non erimus ? Atqui non eſſe, quàm eſſe per illum, præſtat. Ego, medius fidius, non exiſtimo tam omnes deos averſos eſſe à ſalute populi Romani, ut

An. R. 709. Av. J. C. 43.

» qu'il en soit besoin pour les libérateurs de l'Univers. Car je me fais un plaisir d'employer ici des expressions » magnifiques : & il convient assuré» ment de le faire vis-à-vis de ceux qui » ignorent ce qu'il est séant de craindre » pour les uns, & de demander aux » autres. »

Brutus prouve tout de suite à Cicéron, & lui fait toucher au doigt, que c'est reconnoître Octave pour maître, que de lui adresser une supplication pareille à celle dont il se plaint. Il observe que si lui, & ceux qui pensent comme lui, eussent voulu être redevables de leur salut à quelquun, Antoine leur auroit fait les conditions les plus avantageuses. « Et [a] ce jeune enfant lui» même, dit-il, que le nom de César » qu'il porte semble animer contre ceux » qui ont tué César, combien croyez» vous qu'il achetât, si nous étions d'hu» meur à nous prêter à un tel trafic, » notre consentement à la puissance » qu'il désire ; & qu'il aura certaine-

Octavius orandus sit pro salute cujusquam civis, non dicam pro liberatoribus Orbis terrarum. Juvat enim magnificè loqui ; & certè decet, adversùs ignorantes, quid pro quoque timendum, aut à quoque petendum sit.

a Hic ipse puer, quem Cæsaris nomen incitare videtur in Cæsaris interfectores, quanti æstimet (si sit commercio locus) posse

» ment, puisque nous voulons conser- » ver notre vie, & être riches, & te- » nir le rang de Consulaires? Mais que » les dieux & les déesses m'enlévent tout » autre bien, plutôt que la résolution » constante où je suis, non seulement » de ne pas accorder à l'héritier de ce- » lui que j'ai tué ce que je n'ai pas souf- » fert en son auteur, mais de ne pas » consentir que mon pére même, s'il » revenoit au monde, fût plus puissant » que les Loix & que le Sénat. »

Ce qu'il ajoute est dans le goût Stoïque : mais la subtilité n'y diminue rien de l'élévation des sentimens. « Il [a] y a, » dit-il à Cicéron, contradiction dans » ce que vous demandez, & il est im- » possible que vous l'obteniez. Vous » demandez à Octave qu'il consente à » notre conservation. Vous semble-t-il » donc que lorsque nous aurons reçu

nobis auctoribus tantum, quantum profectò poterit, quoniam vivere, & pecunias habere, & dici consulares volumus? . . Sed mihi priùs omnia dii deæque eripuerint, quàm illud judicium, quo non modò hæredi ejus quem occidi non concesserim quod in illo non tuli, sed ne patri quidem meo, si reviviscat, ut patiente me plus legibus ac Senatu possit.

a Quî porro, id quod petis, fieri potest, ut impetres? Rogas enim, velit nos salvos esse. Videmur ergo tibi salutem accepturi, quum vitam acceperimus? quam, si priùs dimittimus dignitatem ac libertatem, quî possumus

An. R. 709. Av. J. C. 43.

» sureté pour notre vie, par cela seul » nous jouirons d'un salut véritable ? » Quel salut, que celui qui nous cou» teroit l'honneur & la liberté ? Pen» sez-vous qu'habiter dans Rome, ce » soit jouir du salut ? C'est la chose, & » non le lieu, qui doit me procurer cet » inestimable avantage. J'en ai été privé » tant que César a vécu, si ce n'est à » dater du jour où j'ai formé le projet de » cette grande & mémorable action : & » je ne puis être exilé, en quelque lieu » que je me trouve, tant que je regar» derai comme le plus grand des maux » la servitude, & les opprobres qui y » sont attachés. »

Un peu plus bas il revient à ce qui regarde directement Cicéron, & il lui donne librement de fortes leçons. » Ne [a] me recommandez donc plus, lui » dit-il, à la protection de votre jeune » César. Si vous m'en croyez, vous ne » vous y recommanderez pas vous» même. Vous estimez beaucoup le nombre

accipere ? An tu Romæ habitare, id putas incolumem esse ? Res, non locus, oportet præstet istuc mihi. Neque incolumis fui Cæsare vivo, nisi postquam illud conscivi facinus : neque usquam exsul esse possum, dum servire & pati contumelias pejus odero malis omnibus aliis.

[a] Me verò posthac ne commendaveris Cæsari tuo : ne te quidem ipsum, si me audies. Valde carè æstimas tot annos, quot

» nombre d'années que votre âge vous » permet d'espérer, si pour un pareil » objet vous daignez supplier cet en» fant. De plus prenez garde de ternir » la gloire des grandes choses que vous » avez faites, & que vous continuez » de faire encore contre Antoine : pre» nez garde qu'on ne les attribue non » à générosité, mais à une crainte dans » laquelle vous vous regardiez vous» même. Car si vous étes content de » demander grace pour nous à Octave, » on croira que votre projet a été non » pas d'éviter d'avoir un maître, mais » de chercher un maître doux qui vous » aimât. »

Après quelques autres réfléxions que j'omets, il poursuit ainsi : « Pour [a] moi » je suis homme non seulement à ne » m'abaisser à aucune supplication, mais » à réprimer ceux qui prétendent qu'on » leur en adresse. Ou si je n'y réussis » pas, au moins je n'aurai point sous

ista ætas recipit, si propter eam causam puero isti supplicaturus es. Deinde, quod pulcherrimè fecisti ac facis in Antonio, vide ne convertatur à laude maximi animi ad opinionem formidinis. Nam si Octavius tibi placet, à quo de nostra salute petendum sit, non dominum fugisse, sed amiciorem dominum quæsisse videberis.

a Ego verò is sum, qui non modò non supplicem, sed etiam coerceam postulantes ut sibi supplicetur. Aut longè à servien-

AN. R. 709. AV. J. C. 43. » mes yeux des esclaves volontaires. » Tout lieu où je pourrai être libre, » sera Rome pour moi : & j'aurai com- » passion de vous autres, à qui ni l'âge, » ni la carriére des honneurs parcou- » rue avec éclat, ni les exemples de la » vertu d'autrui, ne peuvent apprendre » à vous détacher de la vie. »

Il proteste ensuite de sa résolution inébranlable de tout tenter pour tirer sa patrie de la servitude, & il ajoute : » S'il [a] m'est accordé un succès tel qu'il » est dû à un si noble projet, la joie » nous en sera commune à tous : sinon, » moi seul au moins je me conserverai » dans la joie. Car à quelles actions, à » quelles pensées puis-je mieux em- » ployer ma vie, qu'à celles qui ten- » dent à rétablir mes concitoyens en » possession de leur liberté ? »

En finissant il prend un ton plus doux, mais où il garde néantmoins son ascendant. » Je [b] vous prie, mon cher

tibus abero, mihique esse judicabo Romam, ubicunque liberum esse licebit : ac vestrî miserebor, quibus nec ætas, neque honores, neque virtus aliena dulcedinem vivendi minuere potuerit.

a Si secuta fuerit quæ debet fortuna, gaudebimus omnes : sin minùs, ego tamen gaudebo. Quibus enim potiùs hæc vita factis aut cogitationibus traducatur, quàm iis quæ pertinuerint ad liberandos cives meos ?

b Te, Cicero, rogo at-

» Cicéron, & vous conſeille de ne » point vous rebuter, de ne point per- » dre courage, &, pendant que vous » écartez les maux préſens, de penſer » à ne point donner entrée à d'autres » maux plus grands qui ſe préparent. » Perſuadez-vous, que ce zêle pour la » liberté, ce courage généreux, avec » lequel vous avez ſauvé la République, » & autrefois des fureurs de Catilina, » & tout récemment de celles d'An- » toine; perſuadez-vous bien que ce » courage perd tout ſon prix, s'il n'eſt » ſoutenu par une conſtance perſévé- » rante. Car j'avoue qu'une vertu qui a » fait ſes preuves eſt aſſujettie à une loi » plus ſévére, que celle qui ne s'eſt » point encore fait connoître. Qui a » commencé à bien faire doit s'atten- » dre qu'on exige de lui la continuation » de la même conduite, comme une » dette : & s'il y manque, nous ſom- » mes portés à le cenſurer rigoureuſe-

que hortor ne defatigere, neu diffidas : ſemper in præſentibus malis prohibendis futura quoque, niſi antè ſit occurſum, explores. ne ſe inſinuent. Fortem & liberum animum, quo & Conſul, & nunc Conſularis Rempublicam vindicaſti, ſine conſtantia & æquabilitate nullum eſſe putaris. Fateor enim duriorem eſſe conditionem ſpectatæ virtutis, quàm incognitæ. Benefacta pro debitis exigimus. Quæ aliter eveniunt, ut decepti ab his, infeſto animo reprehendimus. Itaque reſiſtere Antonio Ciceronem, etſi

„ ment, comme nous ayant trompés. Ainsi que Cicéron résiste à Antoine, „ c'est sans doute une chose très digne „ de louange : mais personne n'en est „ étonné, parce qu'un aussi grand Con- „ sul qu'il s'est montré nous répondoit „ d'un grand Consulaire. Au contraire „ si le même Cicéron mollit à l'égard „ des autres, après avoir fait paroître „ tant de fermeté contre Antoine, non „ seulement il se privera de la gloire „ qu'il pouvoit se promettre à l'avenir, „ mais il perdra toute celle qu'il avoit „ acquise. Car rien n'est beau ni vrai- „ ment glorieux, que ce qui part d'un „ esprit ferme & agissant par princi- „ pes. „

Il faut avouer que Brutus paroît dans cette lettre bien supérieur à Cicéron. Mais la vertu purement humaine se dément toujours par quelque endroit. On sent dans plusieurs des pensées & des expressions de Brutus un orgueil qui se

magnâ laude dignum est, tamen, quia ille Consul hunc Consularem meritò præstare videtur, nemo admiratur. Idem Cicero si flexerit adversùs alios judicium suum, quod tantâ firmitate ac magnitudine direxit in exturbando Antoniò, non modò reliqui temporis gloriam eripuerit sibi, sed etiam præterita evanescere coget. Nihil enim per se amplum est, nisi in quo judicii ratio exstat. *Brut. ad Cic.* 16.

décéle visiblement. Et ce héros du Stoïcisme se promettoit une fermeté, que la disgrace fera disparoître, comme nous le verrons à sa mort. C'est que, comme j'ai eu souvent occasion de le remarquer, la révélation seule fournit un appui solide à la vertu en lui montrant les récompenses d'une autre vie.

A la suite de la lettre de Brutus à Cicéron, s'en trouve une autre du même à *Atticus*, qui paroît écrite dans le même tems, & qui n'est pas moins intéressante. Elle roule encore sur Cicéron, contre lequel Brutus se lâche avec moins de réserve, quoique sans emportement. Il n'y avoit jamais eu d'intimité entre eux, comme le reconnoîtra aisément quiconque lira avec attention les lettres de Cicéron à Atticus. La société des mêmes intérêts & d'une semblable façon de penser par rapport au Gouvernement leur avoit fait contracter une amitié sincére, mais toujours accompagnée de quelques semences de désunion. La différence des caractéres mettoit obstacle à une liaison de cœur. L'un plus doux, plus souple, plus disposé à donner quelque chose aux circonstances des tems & des personnes; l'autre plus haut, plus roide, & prenant le vrai &

AN. R. 709. AV. J. C. 43. le juste pour la seule régle de ses sentimens & de sa conduite, il étoit difficile que deux esprits de trempe si différente n'eussent pas occasion de se heurter.

Le sujet de la lettre de Brutus à Atticus est que Cicéron, qui aimoit les louanges, s'étoit plaint de ce que Brutus ne lui disoit jamais rien d'obligeant sur les services qu'il rendoit actuellement à la République. Brutus répond que Cicéron fait des merveilles contre Antoine, mais qu'il gâte tout par les complaisances qu'il a pour le jeune Octave. Cette réponse n'est pas présentée séchement : elle est traitée avec étendue, avec force, avec noblesse. Je vais en extraire quelques-uns des plus beaux endroits.

Brutus [a] accuse Cicéron d'avoir poussé l'envie qu'il a de plaire à Octave, jusqu'à insulter Casca, l'un de ceux qui avoient tué César, & à le traiter *d'assassin*. Si le fait est vrai, il est assurément bien étrange. Brutus le suppose pour constant, & il en exprime très vivement son indignation. « Cicéron ne

[a] Nescio quid scribam tibi, nisi unum : pueri & cupiditatem & licentiam potiùs esse irritatam, quàm repressam à Cicerone ; tantumque eum tribuere huic

» sent donc pas, dit-il, que les termes » injurieux dont il se sert, retombent » sur lui-même à plus juste titre, puis- » qu'il a fait mourir cinq illustres ci- » toyens au lieu d'un. Il faut qu'il s'a- » voue lui-même *assassin*, avant que » d'en faire le reproche à Casca : & il » imite par rapport à notre associé les » invectives des fauteurs de Catilina. » Quoi? parce que nous ne louons pas » sans cesse nos Ides * de Mars, comme » il a toujours à la bouche ses † Nones » de Décembre, croit-il avoir plus de » droit de décrier une action héroïque, » que Bestia ** & Clodius n'en avoient » de critiquer son Consulat? » AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Brutus passe tout de suite au principal objet de sa lettre. « Cicéron [a] notre » ami, dit-il, se glorifie d'avoir sou-

indulgentiæ, ut se maledictis non abstineat, iis quidem quæ in ipsum dupliciter recidunt, quòd & plures occidit uno, seque priùs oportet fateatur sicarium, quàm objiciat Cascæ quod objicit, & imitatur in Casca Bestiam. An quia non omnibus horis jactamus Idus Martias, similiter atque ille Nonas Decembres suas in ore habet, eo meliore conditione pulcherrimum factum vituperabit, quàm Bestia & Clodius reprehendere illius Consulatum soliti sint?

a Sustinuisse mihi glorîatur bellum Antonii to-

* *Jour où César avoit été tué.*

† *Jour où les complices de Catilina avoient été condamnés à mort par le Sénat.*

** *Tribun du Peuple, qui harcela Cicéron sortant du Consulat.*

An. R. 709. Av. J. C. 43.

» tenu sans sortir de Rome la guerre » contre Antoine. Et que me fait, à » moi, ce grand service, si pour ré- » compense d'avoir opprimé Antoine, » on me demande à le remplacer ; & » si le vengeur d'un premier mal de- » vient l'auteur d'un second, qui aura, » si nous le souffrons, un fondement » & des racines plus profondes, & plus » difficiles à extirper ? Non Cicéron, » en agissant ainsi, ne montre pas qu'il » craigne la tyrannie, mais seulement » il ne veut point avoir Antoine pour » tyran. Or je ne saurois savoir beau- » coup de gré à celui qui n'a d'aver- » sion que pour la personne, & non » pour la chose, & qui ne craint point » la servitude en elle-même, mais la » servitude sous un maître irrité. »

Ce qui suit un peu plus bas, coupe encore davantage dans le vif. « a Nous » craignons trop la mort, l'exil, la » pauvreté. Ce sont là pour Cicéron les » derniers des maux : & pourvû qu'il

gatus Cicero noster. Quid hoc mihi prodest, si merces Antonii oppressi poscitur in Antonii locum successio ; & si vindex illius mali, auctor exstitit alterius, fundamentum & radices habituri altiores, si patiamur ? ut jam ista quæ facit, non dominationem, non, sed dominum Antonium timentis sint.

a Nimiùm timemus mortem, & exsilium, & paupertatem. Hæc videntur

» ait affaire à des gens, de qui il ob- An. R. 709.
» tienne ce qu'il veut, de qui il soit ca- Av. J. C. 43.
» ressé & loué, il ne refuse pas une ser-
» vitude qui sera honorable : si pour-
» tant il peut y avoir quelque chose
» d'honorable dans le comble de la mi-
» sére & de l'opprobre. Quoiqu'Octave
» appelle Cicéron son pére, qu'il le con-
» sulte sur tout, qu'il le loue, qu'il lui
» fasse des remercimens ; bientôt ces
» beaux discours seront démentis par
» les effets. Car qu'y a-t-il de plus éloi-
» gné du sens commun, que de regar-
» der comme son pére celui que l'on ne
» reconnoît pas même pour homme li-
» bre ? Cependant notre ami est assez
» bon pour envisager comme l'objet de
» ses voeux, comme le terme de toute
» sa politique, l'amitié & la faveur
» d'Octave. Ah ! je ne fais plus aucun
» cas de toutes ces belles connoissances,

Ciceroni ultima esse in malis : & dum habeat à quibus impetret quæ velit, & à quibus colatur ac laudetur, servitutem, honorificam modò, non aspernatur : si quidquam in extrema ac miserrima contumelia potest honorificum esse. Licet ergo patrem appellet Octavius Ciceronem, referat omnia, laudet, gratias agat : tamen illud apparebit, verba rebus esse contraria. Quid enim tam alienum ab humanis sensibus est, quàm eum patris habere loco, qui ne liberi quidem hominis numero sit ? Atqui eò tendit, id agit, ad eum exitum properat vir optimus, ut sit illi Octavius propitius. Ego jam iis

D v

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

» dont je sais que Cicéron a l'esprit si » orné. De quoi lui sert tout ce qu'il » a écrit avec tant d'éloquence pour la » liberté de la patrie, sur la gloire de » la vertu, sur la mort, sur l'exil, sur » la pauvreté ? Combien Philippus, quoi- » que peu lettré, paroît-il mieux possé- » der que lui toutes ces grandes maxi- » mes ? Il fait moins [illegible] son beau- » fils, que Cicéron po[illegible]un étranger. » Qu'il cesse donc d'aigrir encore nos » douleurs par les louanges qu'il se » donne. Que nous importe en effet » qu'Antoine ait été vaincu, s'il ne l'a » été qu'afin que la place qu'il occu- » poit fût remplie par un autre ? En- » core votre lettre me fait-elle compren- » dre que la victoire n'est pas entiére ni » bien assurée. »

» J'y consens [a] donc : que Cicéron » vive, puisqu'il peut s'y résoudre, sup-

artibus nihil tribuo, quibus scio Ciceronem instructissimum esse. Quid enim illi prosunt quæ pro libertate patriæ, quæ de dignitate, quæ de morte, exsilio, paupertate, scripsit copiosissimè? Quanto autem magis illa callere videtur Philippus, qui privigno minus tribuerit, quàm Cicero alieno tribuat? Desinat igitur gloriando etiam insectari dolores nostros. Quid enim nostrâ, victum esse Antonium, si victus est ut alii vacaret quod ille obtinuit? tametsi tuæ litteræ dubia etiam nunc significant.

a Vivat hercule Cicero, qui potest, supplex & obnoxius, si neque ætatis,

» pliant & dépendant, s'il n'a pas honte » de déshonorer son âge, les charges » dont il a été décoré, sa gloire passée. » Pour moi je ferai éternellement la » guerre, je ne dis pas aux personnes » mais à la chose même, à la tyrannie, » aux commandemens qui s'écartent de » l'ordre commun, à la domination, à » la puissance qui prétendra s'élever au » dessus des Loix : & il n'est point de » servitude si douce & si avantageuse, » dont l'offre puisse me séduire, ou me » faire abandonner ma résolution. En vain » m'écrivez-vous qu'Antoine est un hon- » nête homme. Je ne l'ai jamais crû. » Mais nos ancêtres n'ont point voulu » que dans la République on souffrît son » propre pére pour maître & pour ty- » ran. »

Brutus après une tirade si énergique, qu'il savoit bien affliger Atticus, lui en fait quelque excuse, mais pourtant sans se rétracter. Au contraire il insiste avec une nouvelle force sur le fond même

neque honorum, neque rerum gestarum pudet. Ego certè quin cum ipsa re bellum geram, hoc est, cum regno, & imperiis extraordinariis, & dominatione, & potentia quæ supra leges se esse velit, nulla erit tam bona conditio serviendi quâ deterrear : quamvis sit vir bonus, ut scribis, Antonius : quod ego nunquam existimavi. Sed dominum, ne parentem quidem majores nostri voluerunt esse.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

de la chose. « [a] Persuadez-vous, lui dit-» il, que je n'ai rien diminué de mon » affection pour Cicéron, mais beau-» coup de mon estime. Car il n'est pas » possible que tels que nous paroissent » les objets, tels ne soient aussi nos ju-» gemens. »

Il faut convenir que ces deux lettres de Brutus sont d'une hauteur & d'une rigidité, auxquelles bien peu de gens sont capables d'atteindre. Mais si la liberté de Rome pouvoit être sauvée, ce n'étoit que par un chef de ce caractére. La conduite de Cicéron, surtout dans les derniers tems, ne peut pas soutenir la comparaison avec celle de Brutus. Elle est molle, elle est timide, elle est inconséquente : & je m'étonne comment on peut entreprendre de disculper ses complaisances pour Octavien, lorsqu'on voit quel prix il en a reçu. Que pouvoit-il lui arriver de pis qu'une mort cruelle ? & combien cette mort lui auroit-elle été plus glorieuse, s'il eût montré contre Octavien la même vigueur, avec laquelle il avoit abattu la puissance tyrannique d'Antoine ?

a. Persuade tibi de voluntate propria mea nihil remissum esse, de judicio largiter. Neque enim impetrari potest, quin quale quidque videatur ei, talem quisque de illo opinionem habeat. *Brut. Attico.*

En finissant ce livre je ne dois pas omettre l'origine de l'une des principales villes de France. Lyon reconnoît pour son Fondateur Munatius Plancus, qui, pendant qu'il tergiversoit, attendant à se déclarer pour le parti qui demeureroit le plus fort, établit une Colonie au confluent de la Saone & du Rhône. Les habitans de cette nouvelle ville venoient de Vienne, autrefois capitale des Allobroges, & depuis Colonie Romaine. Pendant les dissensions & les guerres entre les Généraux Romains, les naturels du pays avoient profité de l'occasion pour chasser de leur ancienne Capitale ces nouveaux venus qui les tenoient sous le joug. Ceux-ci se retirérent au lieu, où Plancus, par ordre du Sénat, bâtit la ville de Lyon. Vienne retourna bientôt après sous la domination Romaine : mais elle ne vit qu'avec un œil de jalousie les rapides accroissemens de la nouvelle Colonie, qui par l'avantage de sa situation devint en peu de tems très florissante : & de là naquit entre ces deux villes une rivalité, qui a duré plusieurs siécles.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Fondation de la ville de Lyon.

Dio.





LIVRE XLIX.

SECOND Triumvirat. Proscription. Ruine du parti Républicain à Philippes. Mort de Caſſius & de Brutus. Ans de Rome 709. 710.

§. I.

Octavien fait condamner juridiquement ceux qui avoient tué Céſar. Sex. Pompée & Cn. Domitius, qui n'avoient point eu de part à l'action, ſont compris dans la condamnation. Octavien fait périr Q. Gallius Prêteur de la ville. Il fait révoquer par le Sénat les Décrets rendus contre Antoine & Lépidus. Déſaſtre & mort de Décimus. Octavien, Antoine, & Lépidus ſe réuniſſent. Leur entrevûe dans une iſle du Réno. Ils conteſtent ſur ceux qu'ils doivent proſcrire. Echange de la tête de Cicéron contre celles de l'oncle d'Antoine & du frére de Lépi-

dus. Projet du Triumvirat. Mariage arrêté entre Octavien & la belle-fille d'Antoine. Prélude des massacres. Effroi dans Rome. Mort du Consul Pédius. Entrée des trois Généraux dans Rome. Loi pour établir le Triumvirat. Edit de proscription. La proscription des Triumvirs plus nombreuse que celle de Sylla. Plusieurs proscrits pour leurs richesses. Affectation dans le choix des noms placés à la tête du Tableau de la proscription. Octavien autant & plus cruel que ses collégues. Mort de Cicéron. Invectives des Ecrivains en tout genre contre Antoine au sujet de cette mort. Pourquoi Octavien a été épargné. Portrait de Cicéron. Mot de Brutus sur sa mort. C. Antonius tué par représailles. Mort des deux Quintus Cicérons, pére & fils. L. César sauvé par sa sœur, mére d'Antoine. Lépidus consent à l'évasion de son frére Paulus. Morts du beaupére de Pollion, du frére de Plancus, & de Toranius tuteur d'Octavien. Verrès proscrit. Exemple de la piété d'Enée renouvellé par le fils d'Oppius. Varron mis en sureté par Calénus. Atticus rayé du catalogue des proscrits.

Eloge de sa prudence & de son humanité. Messalla effacé du nombre des proscrits. Traits singuliers sur quelques proscrits. Fulvie fait un personnage dans la proscription. La haine tombe particuliérement sur Antoine. Triomphes odieux de Lépidus & de Plancus. Asyles ouverts aux proscrits hors de l'Italie, surtout chez Sex. Pompée. Exactions des Triumvirs. Taxe imposée par eux sur les Dames. Discours d'Hortensia à ce sujet. Ventidius est fait Consul. Sa fortune surprenante. Couronnes civiques décernées aux Triumvirs. Les Triumvirs jurent & font jurer l'observation des Actes de César. Ils désignent les Magistrats pour plusieurs années.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

Octavien fait condamner juridiquement ceux qui avoient tué César.

Appian. Civil. l. III. *Dio. l.* XLVI.

OCtavien devenu Consul par les voies que j'ai marquées, & ayant ainsi réuni à la force des armes le titre de la puissance publique, commença à exécuter le dessein qu'il avoit toujours eu dans le cœur, quoiqu'il l'eût caché longtems, & il entreprit de venger la mort de César. Il profita de l'autorité Consulaire pour agir dans cette affaire juridiquement. Il fit absoudre par le peuple Dolabella, que le Sénat avoit

déclaré ennemi public à cause du meurtre de Trébonius : & tout de suite, il établit, en vertu d'une loi, qui fut proposée par son collégue Q. Pédius, & munie des suffrages du Peuple, une cour de justice ou commission extraordinaire pour informer de l'assassinat commis en la personne de César, & procéder au jugement & à la condamnation des assassins & de leurs complices. AN. R. 709 AV. J. C. 43

Ils furent cités dans les formes : un Huissier les appella tous à haute voix par leur nom pour comparoître au pied du Tribunal. Tous étoient absens : ceux d'entre eux qui se trouvérent dans Rome à l'approche d'Octavien, avoient eu grand soin de prévenir l'orage par une prompte fuite. Ainsi personne ne répondit à la citation. On rapporte qu'au nom de Brutus, cité par l'Huissier, toute la multitude, qui remplissoit la place, versa des larmes, & que les citoyens plus distingués baissérent les yeux & la tête, de honte & de douleur. L'affaire n'en fut pas poussée avec moins de vivacité. Il y avoit de grandes récompenses promises aux accusateurs. L. Cornificius accusa Brutus; & Agrippa, de tout tems attaché à Octa- *Plut. Brut.*

An. R. 709. Av. J. C. 43.

vien, se chargea de cette odieuse fonction contre Cassius. Il sied bien au caractére bas & flatteur de l'historien Velleius de se vanter, comme il a fait, de ce que Capiton son oncle se joignit en second à Agrippa. Tous furent condamnés par contumace à la plus grande peine qu'imposassent les loix Romaines, c'est-à-dire, à l'exil & à la confiscation des biens. Un seul des Juges osa absoudre Brutus; sans craindre la présence du jeune Consul, qui voulut assister en personne au jugement, pour être témoin de la maniére dont chacun opineroit. Ce juge si intrépide se nommoit Sicilius Coronas, & étoit Sénateur. Octavien persistant toujours dans la même affectation de clémence dont il se paroit alors, ne sembla pas savoir mauvais gré à Sicilius de sa hardiesse: mais bientôt après il le proscrivit.

Vell. II. 69.

Parmi les accusés étoit Casca, actuellement Tribun du Peuple. Comme sa charge rendoit sa personne sacrée, & le mettoit à l'abri de la poursuite des Loix, Octavien l'en fit dépouiller par les suffrages des Tribus, sur la proposition de Titius, l'un des collégues de Casca, qui voulut bien prêter son ministére à l'avilissement d'une Magistra-

ture dont il étoit lui-même revêtu. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Ce n'étoit pas sans dessein que dans la loi de Pédius, aux meurtriers de César on avoit ajouté leurs complices. Cette addition vague donnoit la facilité à Octavien d'envelopper dans une même condamnation avec les vrais auteurs de la mort de son grand oncle ceux qui n'avoient d'autre crime que de lui être suspects ou redoutables. Il y en eut sans doute plusieurs: mais dans ce qui nous reste de monumens historiques, je n'en trouve spécifiés que deux.

Sex. Pompée & Cn. Domitius, qui n'avoient point eu de part à l'action, sont compris dans la condamnation.

Le premier est Sex. Pompée, qui bien loin d'avoir eu part à la conspiration, vraisemblablement n'en avoit pas même entendu parler avant qu'elle s'exécutât, étant alors au fond de l'Espagne. Mais c'étoit le dernier rejetton d'une maison ennemie, qu'Octavien cherchoit à sacrifier à sa sureté.

Je compte pour le second Cn. Domitius Ahénobarbus, fils de ce L. Domitius qui ayant toujours montré une haine irréconciliable contre César, fut tué lorsqu'il fuyoit après la bataille de Pharsale. Antoine dans Appien assure positivement que Cn. Domitius n'avoit point trempé dans le meurtre du Dictateur : & le témoignage de Suétone y est

Appian. Civil. l. V. p. 707.

Suet. Ner. c. 3.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

conforme. Ce qui rend néantmoins la chose douteuse, c'est que Cicéron dans sa seconde Philippique le range parmi les conspirateurs. Peut-être fut-il du nombre de ceux qui eurent la vanité, immédiatement après la mort de César, de se joindre à Brutus & à Cassius dans le Capitole, pour partager la gloire d'une action dont ils n'avoient point couru les risques. En ce cas on sera peu étonné que Cicéron parlant avec éloge de la conspiration, ait cru devoir en faire honneur à Domitius, qui le souhaitoit: & d'un autre côté, depuis que cette même conspiration fut devenue un crime punissable des derniers supplices, il est encore plus aisé de concevoir que Domitius s'en soit purgé avec soin, & qu'il ait publié hautement, selon la vérité, qu'il en étoit innocent. Ce qui est certain, c'est qu'il en fut crû, & que du consentement d'Octavien il parvint au Consulat; & son fils s'allia même avec la maison des Césars, & devint l'ayeul de l'Empereur Néron.

Cic. Phil. II. n. 27.

Octavien fait périr Q. Gallius Préteur de la ville.

Quoiqu'Octavien ne parût alors occupé que de la pensée de venger son pére adoptif, & que d'ailleurs il se couvrît des dehors de la douceur, il décela néantmoins sa cruauté à l'égard de

Q. Gallius, actuellement Préteur, & qui avoit le département de la ville depuis la mort de Cornutus. Suétone rapporte le fait avec des circonstances atroces. Il dit que Gallius étant venu pour saluer le Consul, & portant des tablettes sous sa robe, fut soupçonné de cacher un poignard ; & que sur cela seul Octavien, sans faire aucun examen, de peur d'y trouver la justification de Gallius, le fit enlever, lui fit donner la question, comme à un esclave, & enfin ordonna qu'on le mît à mort, après lui avoir arraché de sa main les deux yeux. J'avoue que j'ai peine à ajouter foi à une barbarie si brutale de la part d'Octavien. Il racontoit lui-même dans les Mémoires qu'il avoit composés de sa vie, que Gallius lui ayant demandé une conférence voulut l'assassiner ; qu'en conséquence il fut mis en prison, d'où ayant été relâché sous la condition de sortir de la ville, il périt ou par un naufrage, ou par les mains de voleurs de grands chemins. Ce récit me semble beaucoup plus vraisemblable, si ce n'est qu'il est aisé de croire qu'Octavien déguise sous l'avanture d'un naufrage, ou d'une attaque de la part de voleurs, un ordre

Suet. Aug. 27.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

donné par lui d'assassiner Gallius lorsqu'il seroit hors de Rome.

Il fait révoquer par le Sénat les Décrets rendus contre Antoine & Lépidus.

C'étoit peu que d'avoir fait prononcer une condamnation contre ceux qui avoient tué César. Pour exécuter ce jugement, il falloit vaincre vingt Légions que Brutus & Cassius avoient à leurs ordres. Octavien n'étoit pas seul assez fort pour une telle entreprise. Il résolut donc de mettre la derniére main au traité de réconciliation & de ligue qui se négocioit depuis quelque tems entre lui, Antoine, & Lépidus. Il étoit chargé par le Sénat de leur faire la guerre: & comme il feignoit de prendre encore les ordres de cette Compagnie, qu'il avoit écrasée, il partit avec son armée dans le dessein, disoit-il, d'aller remplir sa commission. Mais en son absence Pédius son collégue proposa au Sénat de révoquer les Décrets par lesquels Antoine & Lépidus avoient été déclarés ennemis de la patrie. Les Sénateurs asservis n'osérent pas rejetter la proposition: mais ils voulurent forcer Octavien de s'expliquer quoiqu'il eût déja suffisamment manifesté ses intentions, & ils remirent à prendre leur parti jusqu'à ce qu'il leur eût fait savoir ce qu'il pensoit.

Il répondit avec sa dissimulation accoutumée qu'il n'étoit pas maître de se déterminer sur cette affaire à son choix, & que ses soldats le contraignoient à incliner vers la clémence. Ainsi le Sénat rétablit Antoine & Lépidus dans tous leurs droits & dignités, & Octavien écrivit à Antoine qu'il alloit se joindre à lui contre Décimus. An. R. 709. Av. J. C. 43.

Il ne fut pas difficile de détruire cet unique chef du parti Républicain dans l'Occident. En un instant tout se tourna contre lui. Pollion arrivé d'Espagne avec deux Légions s'unit à Antoine. Plancus, qui depuis la levée du siége de Modéne avoit témoigné beaucoup de zêle pour la cause de la liberté & pour Décimus, non seulement abandonna son infortuné collégue, mais entreprit même de le trahir; & n'ayant pû y réussir, au moins il se donna à Antoine avec ses quatre Légions. Défastre & mort de Décimus.

Décimus avoit une armée considérable, dix Légions : mais la force ne répondoit pas au nombre : c'étoit presque toutes nouvelles levées. Ne pouvant donc se soutenir contre tant & de si puissans ennemis, il quitta la Gaule; passa les Alpes; & résolut de gagner l'Illyrie, *pour* aller joindre M. Brutus en Macé- *Cic. ad Fam.* X. 24.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

doine. Octavien lui ferma les passages. Décimus dans une telle extrémité voulut tenter de prendre la route de la Germanie, & de pénétrer jusqu'à Brutus à travers les nations barbares qui occupoient alors tout ce vaste pays. Mais ses soldats refusérent de le suivre dans une résolution si désespérée : ils le quittérent tous, & se rangérent les uns sous les enseignes d'Antoine, les autres sous celles d'Octavien. Il ne lui resta que trois cens cavaliers Gaulois, qui formoient sa garde ; & qui bientôt se dispersérent chacun de leur côté : de sorte qu'il se vit réduit à fuir lui dixiéme. Après avoir erré en différens endroits, enfin dans le pays des Séquanois il fut arrêté par des voleurs, qui sur la priére qu'il leur en fit, le menérent au Prince ou chef de la contrée, nommé Camélus ou Capénus, que Décimus regardoit comme un ami. Ce Gaulois le reçut gracieusement, & avec toutes les démonstrations extérieures de respect : mais il fit avertir sous main Antoine, qui envoya un Officier nommé Furius, accompagné de quelques cavaliers, avec ordre de lui apporter la tête du fugitif.

Val. Max. IV. 7.

S'il eût été possible que le malheureux Décimus échappât, la générosité d'un ami

ami l'auroit sauvé. A l'approche de ceux qui venoient pour le tuer, il s'enfonça dans une obscure retraite : & les cavaliers d'Antoine l'y ayant poursuivi, Ser. Térentius à la faveur de l'obscurité se présenta comme étant Décimus, & fut près d'être tué pour lui. Mais Furius connoissoit sa victime, & il prévint l'erreur. Décimus fut donc tiré de son asyle tout tremblant : & il montra dans ces derniers momens une timidité & un amour pour la vie, qui paroissoient lui troubler la raison. Car [a] il retiroit sa tête de dessous l'épée : & comme on lui ordonnoit de se tenir ferme, « Oui, dit-» il, je le ferai : ou que je meure. » Parole extravagante dans la circonstance où il se trouvoit. Sa tête fut portée à Antoine, qui voulut la reconnoître, & ensuite lui fit rendre les derniers honneurs. Décimus périt le second de ceux qui avoient attenté à la vie de César. Peu de tems après Minucius Basilius, aussi du nombre des conspirateurs, fut assassiné par ses esclaves, qui ne pouvoient souffrir sa cruauté.

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

Val. Max. IX. 13.
Sen. Ep. 82.

a Non solùm cervicem gladio subtraxit, verùm etiam constantiùs eam præbere admonitus, ipsis his verbis juravit : *Ita vivam, dabo. Val. Max.* IX. 13.

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

Octavien, Antoine, & Lépidus se réunissent.

Tout ce qu'il y avoit de forces Romaines ſur pied en Italie, en Gaule, en Eſpagne, étoit au pouvoir ou d'Octavien, ou d'Antoine & de Lépidus : & il ne leur reſtoit plus d'ennemi armé dans toutes ces contrées, ſinon autant qu'ils l'étoient eux-mêmes les uns des autres. Car chacun d'eux n'ayant pour objet que ſa puiſſance particuliére, ils ſe regardoient tous trois avec des yeux de jalouſie, & le deſſein de ſe ſupplanter & de ſe détruire mutuellement vivoit dans leur cœur. Mais ils avoient du côté de l'Orient des ennemis communs, dont la crainte ſuſpendit l'effet de leurs défiances & de leurs animoſités réciproques. Il falloit, avant que de tourner leurs armes les uns contre les autres, exterminer Brutus & Caſſius.

Plut. Anton.

Antoine, qui avoit paſſé les Alpes en fugitif, les repaſſa à la tête de dix-ſept Légions, en y comprenant les troupes de Lépidus : & il laiſſoit encore ſix Légions dans les Gaules ſous le commandement d'un homme très mépriſable, L. Varius, ſon compagnon de table, à qui le penchant qu'il avoit à l'yvrognerie avoit fait donner le ſurnom burleſque de *Cotyla*, comme qui diroit *Cho-*

pine. Lépidus & Antoine réunis s'avancérent avec leur armée formidable jusques auprès de Boulogne, où de son côté Octavien se rendit ayant un nombre presque égal de troupes. Les trois chefs étoient résolus de se rapprocher, & de se liguer ensemble par le motif que je viens d'exposer. Il ne s'agissoit que des conditions, & ils en traitérent par eux-mêmes dans une entrevûe sans médiateurs & sans ministres. Voici de quelle maniére la chose se passa.

AN. R. 709. AV. J. C. 41.

A peu de distance de Boulogne coule une petite riviére, au milieu de laquelle étoit une isle, qui fut jugée propre pour y tenir les conférences. Il paroît que cette riviére est celle que l'on nomme *le Réno*. Pour prévénir les défiances, qui étoient grandes & bien fondées, on prit toutes les précautions imaginables. On dressa deux ponts, dont l'un joignoit l'isle à la rive droite du Réno, & l'autre à la rive gauche. Octavien & Antoine amenérent chacun cinq Légions à une distance qui avoit été déterminée, & qui étoit égale de part & d'autre. De là ils s'avancérent jusqu'aux ponts, accompagnés seulement chacun de trois cens hommes: & ils s'y arrêtérent. Lépidus, qui n'avoit point eu de démêlé person-

Leur entrevûe dans une isle du Réno.

Appian. Civil. l. IV.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

nel contre l'un ni contre l'autre, entra seul dans l'isle, & en fit la visite pour s'assurer qu'il n'y avoit point d'embuches à craindre. Alors il donna le signal à Octavien & à Antoine, qui partirent dans le même moment pour venir à lui, & qui en s'abordant poussérent la précaution contre les surprises jusqu'à se tâter & se fouiller réciproquement, de peur des armes qui auroient pû être cachées sous les habits. Trois siéges avoient été posés au milieu de l'isle. Ils s'y assirent tous trois, Octavien au milieu, comme Consul.

Ils contestent sur ceux qu'ils doivent proscrire. Echange de la tête de Cicéron contre celles de l'oncle d'Antoine & du frére de Lépidus.

La plus grande difficulté qui les arrêta pendant les trois jours que durérent les conférences, rouloit sur le choix de ceux qui devoient être sacrifiés à leur vengeance. Comme Antoine & Octavien s'étoient fait la guerre avec beaucoup d'animosité, plusieurs des amis de l'un se trouvoient nécessairement ennemis de l'autre : & chacun voulant satisfaire son ressentiment trouvoit un obstacle dans la protection que l'autre accordoit à ceux qui l'avoient servi. Surtout ils contestérent longtems & vivement au sujet de Cicéron. Antoine déclaroit qu'il ne pouvoit y avoir ni réconciliation ni paix, si on ne lui abandonnoit un

Plut. Cic. & Ant.

homme qui lui avoit fait tant de mal : & Lépidus étoit de son avis. Octavien résista pendant les deux premiers jours : le troisiéme il se rendit : & par un horrible échange, pour la tête de Cicéron Antoine lui livra celle de L. César son oncle, & Lépidus celle de son frére Paulus. C'est [a] ainsi, dit Plutarque, que l'emportement & la rage leur avoient fait oublier tout sentiment d'humanité : ou plutôt ils faisoient voir par leur exemple qu'il n'y a point de bête plus féroce que l'homme, lorsqu'à la passion il réunit la puissance. Je [b] ne crois pas, dit ailleurs le même Historien, qu'il se soit jamais rien fait de plus atroce ni de plus barbare que l'échange dont je parle. Car trafiquant ensemble meurtre contre meurtre, ils devenoient les bourreaux autant de ceux qu'ils livroient que de ceux qui leur étoient abandonnés ; &

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

a Οὕτως ἐξέπεσον ὑπὸ θυμοῦ καὶ λύσσης τῶν ἀνθρωπίνων λογισμῶν· μᾶλλον δ' ἀπέδειξαν, ὡς οὐδὲν ἀνθρώπου θηρίον ἐστὶν ἀγριώτερον, ἐξουσίαν πάθει προσλαβόντος. *Plut. Cic.*

b Οὐδὲν ὠμότερον οὐδ' ἀγριώτερον τῆς διαμείψεως ταύτης δοκῶ γενέσθαι· φόνων γὰρ ἀντικαταλλασσόμενοι φόνους, ὁμοίως μὲν οὓς ἐλάμβανον ἀνῄρουν οὓς ἐδίδοσαν, ἀδικώτεροι δὲ περὶ τοὺς φίλους ἦσαν, οὓς ἀπέκτεινον μηδὲ μισοῦντες. *Plut. Anton.*

An. R. 709. Av. J. C. 43. l'injuſtice étoit plus grande par rapport à leurs amis, qu'ils condamnoient à la mort, même ſans les haïr. Au reſte on peut croire qu'Antoine & Lépidus ne ſe firent pas une grande violence pour ſacrifier l'un ſon oncle, l'autre ſon frére. Ils ne pouvoient que leur ſavoir très mauvais gré de leur zéle conſtant pour le gouvernement Républicain; & déclarés en dernier lieu ennemis publics par leurs ſuffrages, ils comptoient en les proſcrivant uſer du droit de repréſailles.

Appian. Dio.

Projet du Triumvirat.

Sur les autres points les trois Tyrans s'accordérent aſſez aiſément. Il fut réglé qu'Octavien abdiqueroit le Conſulat, & qu'il le céderoit à Ventidius pour le reſte de l'année. Qu'ils s'établiroient ſouverains Magiſtrats pour cinq ans, ſous le titre de Triumvirs Réformateurs de la République avec la puiſſance Conſulaire. Qu'ils déſigneroient ſur le champ les Magiſtrats annuels pour les cinq ans que devoit durer leur Triumvirat, & cela ſans avoir beſoin du conſentement ni du Sénat ni du peuple. Ils partagérent entre eux, comme leur patrimoine, toute la partie de l'Empire dont ils étoient maîtres, ou ſe flattoient de l'être. Le lot de Lépidus comprenoit l'Eſpagne

& la Gaule Narbonnoiſe. Antoine prit pour lui la Gaule conquiſe par Céſar, & la Gaule Ciſalpine. Octavien eut l'Afrique avec la Sicile & la Sardaigne : département dont il lui étoit plus aiſé de s'attribuer le titre, que la jouiſſance réelle. Car Cornificius tenoit actuellement l'Afrique proprement dite, au nom du Sénat : & bientôt nous verrons *Sex. Pompée* s'emparer des iſles de Sicile & de Sardaigne. Mais il falloit bien qu'Octavien ſe contentât de ce partage, vû que ſes deux aſſociés avoient ſur les Provinces qu'ils s'approprioient des prétentions plus anciennes que l'accord paſſé avec lui. L'Italie n'entroit point dans cette diſtribution, comme étant le centre de l'Empire & la patrie commune, dont ils ſe diſoient les défenſeurs, & non les maîtres. Pour ce qui eſt des Provinces d'Outremer, elles obéiſſoient à Brutus & à Caſſius. La guerre fut réſolue contre eux. Il fut dit qu'Antoine & Octavien s'en chargeroient, & paſſeroient la mer pour cet effet à la tête chacun de vingt Légions : & que Lépidus avec trois Légions demeureroit dans Rome pour tenir l'Italie dans le devoir, réuniſſant à la dignité & à la puiſſance de Triumvir celle

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

An. R. 709. Av. J. C. 43. de Consul, en la place de D. Brutus, qui venoit d'être tué. Enfin ils déterminérent les récompenses qu'ils donneroient à leurs soldats, & qui furent aussi tyranniques que tout le reste de leurs arrangemens. Car ils convinrent de les établir en colonies dans dix-huit villes d'Italie, dont les maisons & les terres leur seroient attribuées. Et ces villes si cruellement traitées étoient précisément les plus grandes & les plus belles de l'Italie, telles que Capoue, Rhége, Venouse, Bénévent, Rimini, & [a] Crémone, qui entraîna Mantoue dans la même disgrace, à cause du malheureux voisinage.

Les trois Chefs s'engagérent par serment à l'exécution de tant de crimes, qu'ils venoient de projetter : ensuite de quoi ils firent part à leurs armées de ce qui avoit été conclu entre eux. Octavien, à qui tous les honneurs étoient toujours déférés, parce qu'il étoit Consul, lut aux troupes assemblées tous les articles du Traité, à l'exception de celui qui regardoit les têtes illustres qu'ils prétendoient abattre. Les soldats célébrérent par des cris de joie la réconci-

[a] Mantua, væ! miseræ nimiùm vicina Cremonæ. *Virg. Eclog.* IX, 28.

liation de leurs Généraux : ceux des différentes armées se saluérent comme amis. Et pour sceller par une alliance domestique cette paix qui leur faisoit tant de plaisir, ils proposérent le mariage d'Octavien avec Clodia, belle-fille d'Antoine, c'est-à-dire, fille de Fulvie sa Femme & de Clodius l'ennemi de Cicéron. Cette jeune personne étoit à peine nubile, & Octavien avoit déja pris des engagemens avec la fille de Servilius Isauricus. Il ne laissa pas de consentir à la proposition qu'on lui faisoit, se reposant sur les événemens pour se débarrasser de ce lien, si dans la suite il ne lui convenoit pas.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

Mariage arrêté entre Octavien & la belle-fille d'Antoine.

Suet. Aug. 62.

Les trois Généraux ligués avoient tant d'empressement de répandre le sang, que pour commencer les meurtres ils n'attendirent pas qu'ils fussent arrivés à Rome. Ils se firent précéder d'un nombre de soldats, qui avoient ordre de tuer douze, d'autres disent dix-sept, de leurs principaux ennemis, à la tête desquels étoit Cicéron. Quatre furent surpris, & massacrés sur le champ. Les autres se cachérent ou s'enfuirent. Et comme les assassins se répandirent pour les chercher dans toute la ville, courant les rues, visitant les maisons, la terreur &

Prélude des massacres. Effroi dans Rome. Mort du Consul Pédius.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

la consternation furent extrêmes parmi tous les illustres citoyens. On ne savoit ni le nombre, ni les noms des malheureuses victimes destinées à la mort. Ainsi chacun croyoit être en danger, & le désespoir en portoit plusieurs à vouloir bruler leurs propres maisons, ou mettre le feu aux édifices publics, pour ne pas mourir sans vengeance. Le Consul Pédius, qui étoit resté dans Rome, se donna des mouvemens infinis, pour appaiser le trouble, pour calmer les esprits, pour engager ceux qui craignoient à attendre jusqu'au lendemain : & dès que le jour fut venu, il fit afficher dans la place les noms de ceux qui étoient condamnés à périr. Il assura sous la foi publique qu'aucun autre n'avoit rien à appréhender. Il agissoit sincérement : car il n'étoit pas instruit du secret de ses maîtres. La fatigue qu'il prit dans cette nuit d'effroi & d'horreur fut si violente, qu'il y succomba, & mourut le jour suivant.

Entrée des trois Généraux dans Rome.

Ce n'étoient là que les préludes des maux qui menaçoient Rome. Bientôt les auteurs des miséres publiques arrivérent, & firent leur entrée en trois jours différens, Octavien le premier, Lépidus ensuite, & enfin Antoine, ame-

tant avec eux chacun leur cohorte Prétorienne ou Garde, & une Légion. Ainsi la ville se trouva toute remplie de gens de guerre, que l'on eut soin de distribuer dans tous les postes importans. Alors P. Titius Tribun du Peuple proposa la loi fatale, qui établissoit trois souverains Magistrats Réformateurs de la République avec la puissance Consulaire pour cinq ans, savoir Marc-Antoine, Lépidus, & Octavien, qui entreroient en possession de cette charge le vingt-sept Novembre suivant, & qui l'exerceroient jusqu'au dernier Décembre de la sixiéme année à compter de celle où l'on étoit.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

Loi pour établir le Triumvirat.

Tab. vetus apud Pigh.

On peut bien juger que les suffrages du Peuple furent favorables à la Loi proposée. Il se fit même des réjouissances publiques à ce sujet, comme pour un heureux événement : & les citoyens reprirent l'habit de paix aux approches d'une proscription plus cruelle que la guerre. Les Triumvirs ne tardérent pas à en publier l'Edit, qui nous a été conservé par Appien : & je crois que le Lecteur ne me saura pas mauvais gré de lui transcrire ici un Acte unique en son genre ; & d'ailleurs dressé par une main habile, qui a été attentive, quoiqu'inu-

An. R. 709. Av. J. C. 43. tilement, à déguiser la noirceur de la chose par les couleurs les plus spécieuses qu'il fût possible d'employer.

Edit de proscription. Après les noms & les qualités des Triumvirs suivoit la teneur de l'Ordonnance en ces termes : « Si les méchans, » par une conduite pleine de perfidie, » n'étoient humbles & supplians lorsqu'ils ont besoin de clémence, &, » après qu'ils l'ont obtenue, ennemis de » leurs bienfaiteurs, & capables d'attenter à leur vie ; nous n'aurions pas » vû devenir les assassins de César ceux » qu'il avoit sauvés par miséricorde après » les avoir vaincus par l'épée, qu'il avoit » admis au rang de ses amis, qu'il avoit » comblés de toutes sortes de libéralités, de charges, & d'honneurs ; & » nous-mêmes nous ne serions pas dans » la nécessité de prendre un parti sévére » contre ceux qui nous ont outragé & » déclaré ennemis publics. Mais ayant » appris & par notre propre expérience, » & par le traitement qu'a reçu César, » qu'il est un dégré de méchanceté que » nulle douceur ne peut vaincre, nous » aimons mieux prévenir nos ennemis, » que d'attendre les maux qu'ils nous » préparent. Notre vengeance ne paroîtra donc ni injuste, ni cruelle, ni ex-

» cessive, à quiconque considérera ce que nous avons souffert, & surtout ce qu'a souffert César. Il étoit Dictateur & grand Pontife : il avoit subjugué les nations les plus redoutables à cet Empire : le premier des mortels il avoit tenté la navigation du grand Océan, & découvert aux Romains des terres jusqu'à lui inconnues. Et ce grand homme a été assassiné en plein Sénat, dans un lieu sacré, à la vûe des dieux mêmes. On s'est fait une joie barbare de lui porter jusqu'à vingt-trois coups de poignards. Et ceux qui ont commis cet attentat sont des hommes qu'il avoit vaincus par les armes, qui lui étoient redevables de la vie, & dont quelques-uns étoient écrits sur son testament au nombre de ses héritiers. Les autres, au lieu de punir un crime si horrible, ont revêtu les assassins de commandemens & de gouvernemens de Provinces : dont ceux-ci ont si bien sçu profiter, qu'ils ont enlevé les deniers publics, & qu'avec cet argent ils lévent des troupes contre nous, & en demandent à des nations de tout tems ennemies de cet Empire : ils brulent, ou renversent jusqu'aux fondemens, les villes alliées

An. R. 709. Av. J. C. 43.

„ du nom Romain qu'ils ne peuvent „ attirer à leur parti ; ils intimident les „ autres, & se disposent à en employer „ les forces contre la patrie & contre „ nous. „

„ Nous avons déja puni quelques-„ uns de ces criminels, & vous en allez „ voir bientôt plusieurs autres subir sous „ vos yeux la juste peine qu'ils ont mé-„ ritée. Tout l'Occident nous est soumis, „ la Gaule, l'Espagne, l'Italie. Une seule „ chose nous reste à faire, qui n'est pas „ sans difficulté : c'est de passer la mer „ pour achever notre vengeance sur ceux „ des meurtriers qui ont envahi les Pro-„ vinces de l'Orient. „

„ Pendant que nous sommes près „ d'entreprendre pour vous une guerre „ qui nous éloigne de Rome, il ne „ seroit convenable ni à nos intérêts, ni „ aux vôtres, de laisser derriére nous „ les ennemis que nous avons ici, en „ état de se prévaloir de notre absence, „ & d'épier les événemens incertains de „ la guerre. Il seroit aussi dangereux „ pour nous dans des circonstances ur-„ gentes de perdre le tems par des len-„ teurs. C'est pourquoi nous sommes „ résolus de nous délivrer de tous à la „ fois, & de leur rendre sur le champ

» le mal qu'ils ont voulu nous faire en » nous déclarant ennemis de la patrie, » nous & nos armées. Ces hommes in» justes & violens condamnoient ainsi » à périr avec nous une multitude infi» nie de citoyens. Nous serons plus mo» dérés. Nul ordre, nulle compagnie, » nulle multitude ne sera l'objet de no» tre vengeance. Le choix même que » nous ferons, ne comprendra pas tous » ceux qui ont eu quelque différend » avec nous, ou qui ont voulu nous » faire quelque t[illegible]es richesses, l'éclat, » les dignités ne [illegible]eront point des cri» mes : & quoiqu'il soit naturel que » trois aient un plus grand nombre » d'ennemis qu'un seul, les châtimens » que nous exercerons n'envelopperont » pas autant de personnes qu'en a pros» crit avant nous un Général qui comme » nous avoit entrepris dans une dissen» sion civile de réformer la République, » & que vous avez surnommé *Heureux* [illegible] » cause de ses succès. Nous ne punirons » que les plus méchans & les plus cou» pables. Encore avons-nous en cela vos » intérêts en vûe autant que les nôtres. » Car pendant que les Grands de l'Etat » sont en division, & forment des par» tis différens, c'est une nécessité que

An. R. 709. Av. J. C. 43.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

» vous, qui vous trouvez placés entre les » uns & les autres, vous en fouffriez » beaucoup. Tels font nos motifs : & » de plus nous fommes obligés de pro- » curer quelque fatisfaction à nos ar- » mées, qui ont été outragées, & dé- » clarées ennemies de la patrie par ceux » qui avoient formé le projet de nous » exterminer tous également. Nous au- » rions pû tout en arrivant mettre la » main fur ceux que nous avions con- » damnés. Mais par confidération pour » vous, nous avons mieux aimé les prof- » crire, que de les furprendre au mo- » ment où ils ne s'y attendoient pas : » afin qu'il ne foit point laiffé au pou- » voir des foldats d'étendre dans leur » colére les effets de leur vengeance fur » ceux qui doivent en être exemts ; mais » qu'ayant la lifte bien déterminée par » le nombre & par les noms de ceux » qu'ils font chargés de punir, ils s'ab- » ftiennent fuivant nos ordres de faire » aux autres aucune violence. »

» A ces caufes, & pour le bien & » l'avantage commun, nous défendons » à qui que ce puiffe être de recevoir » aucun de ceux dont les noms font » écrits fur le tableau joint à notre pré- » fente ordonnance, de les fauver, ou

» de les aider à s'enfuir. Quiconque leur » aura donné aide ou secours, ou paroîtra s'être entendu avec eux de quelque façon que ce soit, nous le mettrons au rang des proscrits, sans recevoir aucune excuse ni moyen de défense. Ceux qui auront tué les proscrits, en nous apportant leurs têtes, recevront, s'ils sont de condition libre, cent mille sesterces; s'ils sont esclaves, quarante mille sesterces, avec la liberté, & le droit de bourgeoisie tel que le possede leur maître. Les mêmes récompenses sont promises à ceux qui décéleront quelquun des proscrits. Et on ne fera point regître des noms de ceux qui auront reçu ces récompenses, afin qu'ils ne puissent jamais être sujets à aucune recherche. »

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Je ne m'arrêterai pas à faire beaucoup de réfléxions sur cet acte sanguinaire, dont la cruauté horrible saute aux yeux, & révolte à l'excès, malgré les frivoles prétextes dont elle tâche de se couvrir.

La proscription des Triumvirs plus nombreuse que celle de Sylla.

Je remarquerai seulement 1°. que, selon Dion, c'est à tort que les Triumvirs se vantent de demeurer au dessous de *Sylla* pour le nombre des proscrits.

An. R. 709. Av. J. C. 43. Cet Hiſtorien aſſure poſitivement le contraire : & la choſe en ſoi eſt très probable, puiſqu'ils étoient trois, dont aucun ne valoit mieux que l'auteur de la premiére proſcription. Cette différence produiſoit encore un autre effet bien ſingulier & bien triſte. Au moins lorſque Sylla donna l'exemple de cette barbarie, ſes amis n'avoient rien à craindre. Il n'en étoit pas de même dans l'occaſion dont je parle. Comme Antoine & Octavien avoient eu enſemble des querelles atroces, & qu'enfin ils en étoient venus à ſe faire la guerre, les amis de l'un étoient ennemis de l'autre : enſorte que c'étoit un titre pour être proſcrit, que d'avoir été attaché à l'un ou à l'autre de ceux qui proſcrivoient. Foibles amis, ennemis dangereux, Antoine & Octavien ſe ſacrifioient d'autant plus aiſément ceux qui leur avoient rendu ſervice, que tous deux ſongeant dès lors à s'attaquer & à ſe détruire un jour, chacun déſiroit enlever à ſon collégue, qu'il regardoit comme un rival, le plus grand nombre d'appuis & de créatures qu'il étoit poſſible : & ils ne craignoient point de ſe priver eux-mêmes de quelquesuns de leurs ſoutiens, pourvû qu'ils affoibliſſent leur antagoniſte. Il en faut dire autant de

Lépidus, qui n'avoit ni moins d'ambition, ni plus de ſcrupule que les deux autres, mais ſeulement moins de talens. On voit par là que le nombre des proſcrits par les Triumvirs doit avoir été porté très loin, quoique nous ne puiſſions pas le déterminer au juſte. Sylla n'avoit point affecté de myſtére ſur cet article : il s'étoit même fait une gloire d'étaler aux yeux de l'Univers quatre mille ſept cens citoyens de tout ordre & de toute condition qu'il avoit fait périr. Octavien devenu maître de l'Empire ſous le nom d'Auguſte, eut honte de ſes cruautés paſſées. Il eſt à croire qu'il tâcha d'en abolir les monumens : & les écrivains n'ont pas oſé découvrir ce que le Prince vouloit cacher. Nous trouvons le nombre des Sénateurs évalué à cent trente ſelon les uns, à trois cens ſelon les autres. Appien compte deux mille Chevaliers. Sur les citoyens d'un ordre inférieur, nous n'avons aucune lumiére.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

Plut. Anton. & Appian. Liv. Epit. CXX.

Ma ſeconde remarque aura pour objet la déclaration expreſſe que font les Triumvirs dans leur Édit de ne proſcrire perſonne pour ſes richeſſes. Rien au monde n'étoit plus éloigné de leur penſée. Ils avoient un beſoin extrême d'ar-

Pluſieurs proſcrits pour leurs richeſſes.

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

gent, sans quoi ils ne pouvoient tenir tête à Brutus & à Cassius, qui en avoient fait, surtout le dernier, de très grands amas dans les opulentes contrées de l'Asie & de la Syrie. Ainsi il est encore plus vrai par rapport à la proscription Triumvirale, que par rapport à celle de Sylla, que le plus grand de tous les crimes étoit d'être riche, & d'offrir ainsi à des tyrans avides l'espérance d'un ample butin.

Affectation dans le choix des noms placés à la tête du Tableau de la proscription.

Les noms qui paroissoient à la tête du Tableau de la proscription annonçoient tout d'un coup toute la fureur des Triumvirs, & étoient un signal de terreur, qui faisoit connoître que personne ne devoit espérer qu'aucune considération fût capable de les fléchir. Les premiers proscrits étoient Paulus frére de Lépidus, & L. César oncle d'Antoine: ensuite venoient Plotius frére de Plancus, & L. Quintius beaupére de Pollion, en même tems que dans un autre tableau pendant à côté Plancus & Pollion étoient désignés Consuls, l'un pour l'année suivante, l'autre pour la quatriéme année d'après celle où nous en sommes. Et comme si Octavien eût appréhendé de dégénérer de ces exemples d'inhumanité, outre Cicéron, à qui il avoit tant

d'obligations, il proscrivit encore C. Toranius, ami de son pére, & qui avoit été son tuteur à lui-même pendant les années de son enfance. AN. R. 709. AV. J. C. 43. Suet. Aug. 27.

C'est donc bien inutilement que quelques Ecrivains ont voulu décharger Octavien d'une partie du blâme, & faire une distinction entre lui & ses collégues. Suétone nous apprend que véritablement il s'opposa d'abord au projet de la proscription; mais que lorsqu'elle fut une fois résolue, il l'exerça avec plus de rigueur que les deux autres; & qu'au lieu qu'Antoine & Lépidus se laissoient assez aisément attendrir en bien des occasions, lui, il fut presque toujours inéxorable. Et après la proscription finie, Lépidus ayant cru devoir au Sénat une sorte d'excuse pour le passé, & faisant espérer pour la suite une conduite de douceur & de clémence, parce qu'il regardoit sa vengeance comme satisfaite; Octavien au contraire déclara que s'il avoit mis fin à la proscription, c'étoit sans prétendre se lier les mains, ni se prescrire de loi qui gênât sa liberté. Octavien autant & plus cruel que ses collégues.

Dion & surtout Appien nous ont laissé beaucoup de détail sur les événemens de cette proscription, & sur les avantures des proscrits, qui ne périrent

An. R. 709. Av. J. C. 43.

pas tous. Plusieurs se sauvérent par différentes voies, que la nécessité, appellée à bon droit ingénieuse, leur fit imaginer à eux-mêmes, ou à leurs amis, à leurs proches, à leurs domestiques. Et pour ce qui est de ceux qui ne purent échapper à la cruauté de leurs assassins, répandus par tout dans Rome, dans les villes d'Italie, & dans les campagnes, il en est dont le triste sort fut accompagné de circonstances tout-à-fait intéressantes, Pour éviter la longueur, je ne transcrirai point ici tous les faits particuliers que racontent mes originaux. Je ne détaillerai que ce qui regarde les plus illustres personnages, & ceux dont les noms sont plus célébres dans l'Histoire. Par rapport au général je me contenterai d'une observation fournie par Velleius, & qui est peu honorable à l'humanité : c'est [a] que communément parlant les proscrits trouvérent dans leurs femmes en ces cruelles circonstances une fidélité parfaite, médiocre dans leurs affranchis & dans leurs esclaves, nulle dans leurs fils : tant l'espérance est une dangereuse séduction pour l'esprit humain, & capable de violer les droits les plus

a Id notandum est, fuisse in proscriptos uxorum fidem summam, libertorum mediam, servorum ali-

sacrés, dès qu'ils deviennent des retardemens & des obstacles. An. R. 709. Av. J. C. 43.

Entre les victimes de la cruauté des Triumvirs, Cicéron par bien des endroits tient le premier rang. Il avoit été proscrit avec son fils, son frére, son neveu, tous ceux qui lui appartenoient, & qui avoient avec lui quelque liaison d'amitié ou de parenté. Il ne pouvoit pas se promettre un autre sort, & il savoit [a] bien qu'il ne lui étoit pas plus permis d'espérer de grace d'Antoine, qu'à Brutus & à Cassius d'en attendre du jeune César. Aussi étoit-il sorti de Rome à l'approche des Triumvirs : & son premier dessein fut de passer la mer avec son frére pour aller en Macédoine dans le camp de Brutus. Ils marchérent ensemble quelque tems, déplorant mutuellement leur infortune. Mais comme leur départ avoit été fort précipité, & qu'ils manquoient de beaucoup de choses, Quintus retourna sur ses pas pour faire de plus amples provisions; & Cicéron continua sa route vers Gaëte, où

Mort de Cicéron. *Liv. ap. Sen. Suasor.* VI. *Vell.* II. 66. *Plut. Cic. Appian. Dio.*

quam, filiorum nullam. Adeo difficilis est hominibus utcumque conceptæ spei mora. *Vell.* II. 67.

a *M.* Cicero sub adventum *Triumvirorum* cesserat urbe, pro certo habens, id quod erat, non magis Antonio eripi se, quàm Cæsari Brutum & Cassium posse. *Liv.*

An. R. 709. Av. J. C. 43. n'ayant point eu de nouvelles de son frére, il s'embarqua. Tantôt [a] les vents contraires, tantôt les fatigues de la mer, que son corps épuisé par les agitations de son esprit ne pouvoit soutenir, l'obligérent de relâcher. Enfin il se trouva ennuyé & de fuir & de vivre, & il prit le parti de gagner une maison de campagne qu'il avoit dans ces quartiers à un mille de la mer. « Il faut, dit-il, que je » meure dans ma patrie, que j'ai plus » d'une fois sauvée. »

Selon Plutarque la superstition s'en mêla. Une bande de corbeaux vint se poser sur les vergues du bâtiment qui portoit Cicéron, & ils se mirent à becqueter les extrémités supérieures des cordages : ce qui ayant paru d'un mauvais augure, Cicéron se fit mettre à terre. Les corbeaux le suivirent, & pendant qu'il étoit dans une des chambres de sa maison de campagne couché sur un lit de repos, ils s'attroupérent de nouveau sur la fenêtre, & l'un d'eux s'avança même jusqu'au lit, & avec son

a Aliquoties in altum provectum quum modò venti adversi retulissent, modò ipse jactationem navis cæco volvente fluctu pati non posset, tædium tandem eum & fugæ & vitæ cepit : regressusque ad superiorem villam, quæ paulo plus mille passibus à mari abest, *Moriar*, inquit, *in patria sæpe servata*.

bec

bec il tiroit la couverture dont Cicéron s'étoit enveloppé la tête. On veut du merveilleux partout, & singuliérement dans les morts tragiques des grands hommes. Ces petites circonstances, sans doute mêlées de fabuleux, méritoient peu d'être rapportées par un écrivain aussi judicieux que Plutarque. Je ne voudrois pas non plus qu'il eût attribué à Cicéron la pensée folle d'aller à Rome se couler furtivement dans la maison d'Octavien, & là se tuer lui-même auprès des Dieux Pénates de cet ingrat, pour attirer sur lui le courroux & la vengeance du ciel. La crainte, dit-on, des tourmens auxquels il s'exposoit, l'en empêcha. Pour moi, tout cela me paroît ajusté au théâtre, & je m'en tiens au récit beaucoup plus simple de Tite-Live.

Il paroît que les gens de Cicéron le tirérent comme par force de sa maison, pour tâcher de le mettre en sureté. Ils n'en eurent pas le tems. Lorsqu'il étoit encore en marche, ceux qui le cherchoient pour le tuer l'atteignirent. Quelques-uns ont dit qu'ils furent mis sur les voies par un affranchi de Quintus Cicéron, nommé Philologus, jeune homme qui avoit été instruit dans les lettres par celui même qu'il livroit à la mort. Mais

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

le fait n'eſt pas conſtant. Les meurtriers avoient à leur tête un Tribun militaire nommé Popillius, autrefois défendu par Cicéron dans une cauſe aſſez douteuſe, & qui pour récompenſe de ce ſervice avoit demandé avec empreſſement la commiſſion de tuer ſon bienfaiteur. [a] Les eſclaves de Cicéron vouloient défendre leur maître. Il leur ordonna d'arrêter la litiére, & de ſouffrir tranquillement ce que la cruauté du ſort rendoit inévitable. En même tems regardant fixement les aſſaſſins, il tendit la tête hors de la portiére : & le Centurion Hérennius la lui coupa, pendant que les ſoldats eux-mêmes, touchés & du malheur & de la conſtance d'un homme ſi digne de reſpect, baiſſoient les yeux & ſe voiloient le viſage. Ce n'en fut pas aſſez pour ſatisfaire la brutale barbarie du Centurion. Il lui coupa encore les mains, en lui reprochant, même après ſa mort, d'avoir écrit contre Antoine. Plutarque

a Satis conſtat ſervos fortiter fideliterque paratos fuiſſe ad dimicandum : ipſum deponi lecticam, & quietos pati quod fors iniqua cogeret, juſſiſſe. Prominenti ex lectica, præbentique immotam cervicem, caput præciſum eſt. Nec ſatis ſtolidæ crudelitati militum fuit. Manus quoque, ſcripſiſſe aliquid in Antonium exprobrantes, præciderunt. Ita relatum caput ad Antonium, juſſuque ejus inter duas manus in Roſtris poſitum, ubi ille Conſul, ubi ſæpe

assure qu'en cela il exécutoit les ordres du cruel Triumvir. An. R. 709. Av. J. C. 43.

Popillius porta la tête & les deux mains de Cicéron à son ennemi, qui ne craignit point de repaître ses yeux d'un si horrible spectacle, & qui après avoir considéré attentivement & même avec de grands éclats de rire ces restes affreux & lamentables, ordonna qu'on les plaçât *sur la* Tribune aux harangues, en disant que quant à lui la proscription désormais étoit finie. La tête de Cicéron fut donc exposée entre ses deux mains sur ce lieu-même, d'où tant de fois, & pendant son Consulat, & depuis *qu*'il étoit Consulaire, & enfin la derniére année de sa vie dans ses discours contre Antoine, il avoit fait admirer une éloquence, que jamais aucun homme n'a égalée, ou du moins surpassée. Tous les spectateurs étoient attendris, & ils n'osoient lever leurs yeux mouillés de larmes sur des objets dont la vûe les perçoit de douleur. Antoine a avoit prétendu insulter à la mémoire de celui

Consularis, ubi eo ipso anno adversùs Antonium, quanta nulla unquam humana vox cum admiratione *eloquentiæ*, auditus fuerat. *Vix* attollentes præ lacrymis oculos homines intueri trucidata membra ejus poterant.

a Καθάπερ εἰς τὸν νεκρὸν ὑβρίζων, οὐχ αὐ-

An. R. 709. Av. J. C. 43. qu'il haïssoit : & il ne voyoit pas qu'il se déshonoroit lui-même par cette lâche vengeance, qui prouvoit son insolence dans la prospérité, & l'indigne abus qu'il faisoit de son pouvoir. On assure qu'il eut la bassesse de couronner de sa main Popillius le chef des meurtriers ; & qu'il souffrit que cet homme exécrable plaçât sur la Tribune aux harangues son propre portrait orné d'une couronne à côté des restes déplorables de celui qu'il avoit tué.

Eusеb. Chron.

Fulvie, autrefois mariée avec Clodius, & actuellement femme d'Antoine, & de plus offensée personnellement par Cicéron, qui avoit plus d'une fois lancé contre elle des traits désobligeans, exerça sur sa tête inanimée la fureur & la rage, avec laquelle elle eût voulu le tourmenter vivant, si elle l'eût eu en sa puissance. Avant que cette tête fût portée sur la place, elle la fit mettre devant elle, l'accabla d'injures, cracha dessus, & l'ayant posée sur ses genoux, elle lui ouvrit la bouche, & en tira la langue, qu'elle perça avec son aiguille de tête : action digne d'une Furie, telle qu'avoit toujours été cette

τὸν ἐνυβρίζοντα τῇ τύχῃ καὶ καταισχύνοντα τὴν ἐξουσίαν ἐπιδεικνύμενος. *Plut. Anton.*

femme, & telle qu'elle fut jusqu'à la fin.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

La postérité a bien vengé Cicéron des outrages d'Antoine. Nulle mort n'a été déplorée plus amérement, que celle d'un homme qui avoit fait tant d'honneur aux Lettres. Poëtes, Orateurs, Historiens, tous ont signalé leur douleur sur la triste fin de Cicéron, & par une suite naturelle leur indignation extrême contre son meurtrier. On peut voir dans la collection de Sénéque le pére plusieurs fragmens de Rhéteurs & d'anciens Historiens qui se sont exercés sur cette matiére. Velleius, tout adulateur qu'il est, se laisse ici transporter par son zéle, jusqu'à interrompre le fil de sa narration, & quitter le style Historique pour invectiver contre la cruauté d'Antoine. Pline l'ancien dit beaucoup en un seul mot très énergique : il assure que Cicéron n'a point été proscrit par Antoine, mais qu'au contraire il l'a proscrit lui-même, en le couvrant d'infamie aux yeux de toute la postérité. Martial déclare qu'Antoine [a] lui paroît plus criminel par la seule mort de Cicéron, que

Invectives des Ecrivains en tout genre contre Antoine, au sujet de cette mort.

Sen. Suasor. VI.

Plin. VII. 30.

[a] Antoni, Phario nihil objectare Pothino,
Et levius tabulâ, quàm Cicerone, nocens.
Martial. V. 69.

AN. R. 709. AV. J. C. 43. par tout le carnage des autres proscrits ; & qu'il n'a plus rien à reprocher au misérable Pothin, assassin du grand Pompée.

Pourquoi Octavien a été épargné. Dans tous ces reproches Octavien est épargné. Ce n'est pas qu'il n'eût bien mérité d'en porter une partie. Mais outre qu'il devint le maître, & que l'on craignoit même sous ses successeurs de manquer de respect à sa mémoire ; outre qu'il n'avoit pas agi directement contre Cicéron, & s'étoit même, quoique foiblement, opposé au dessein de le proscrire, dans la suite il lui rendit justice jusqu'à un certain point : & Plutarque nous a conservé un trait mémorable à ce sujet. *Plut. Cic.* Il dit que plusieurs années après, lorsqu'Octavien gouvernoit l'Empire sous le nom d'Auguste, il entra un jour subitement dans la chambre d'un de ses petits-fils, qui avoit entre les mains un livre de Cicéron. Le jeune Prince effrayé cacha son livre sous sa robe. Auguste le prit, & en lut tout debout une partie considérable ; après quoi il le rendit, en disant : « C'étoit » un homme d'esprit, mon fils ; un » homme d'esprit & aimant sa patrie. »

Auct. de Caus. corr. Eloq. n. 17. Cicéron fut tué le sept Décembre, dans le douziéme mois de la soixante-

quatriéme année de son âge : a ensorte que, selon Tite-Live, dont j'emprunterai ici le pinceau pour tracer en racourci le portrait d'un homme si fameux, sa mort n'auroit pas pû paroître tout-à-fait prématurée, si elle eût été naturelle. Son talent sublime a brillé par des ouvrages immortels, & a été récompensé par les plus grands honneurs. La fortune lui fut longtems favorable : mais dans le cours d'une longue prospérité ayant éprouvé plusieurs cruelles disgraces, son exil, la chûte du parti auquel il s'étoit attaché, la perte de sa fille, une fin tragique & cruelle, de toutes ses adversités il n'en soutint aucune avec la constance qui convient à un homme de courage, si ce n'est la mort. Et cette mort même, à en juger équitablement, peut paroître moins indigne & moins atroce, parce qu'il ne souffrit de la part de son ennemi, que ce qu'il lui auroit

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

Portrait de Cicéron.

a Vixit tres & sexaginta annos, ut, si vis absuisset, ne immatura quidem mors videri possit. Ingenium & operibus, & præmiis operum, felix. Ipse fortunæ diu prosperæ : & in longo tenore felicitatis, magnis interim ictus vulneribus, exsilio, ruinâ partium pro quibus steterat, filiæ morte, exitu tam tristi atque acerbo, omnium adversorum nihil ut viro dignum erat tulit, præter mortem : quæ verè æstimanti minùs indigna videri potuit, quòd

An. R. 709. Av. J. C. 43. fait souffrir lui-même, s'il en eût eu l'occasion & le pouvoir. Après tout, compensons ses défauts avec ses vertus : nous trouverons qu'il fut un grand homme, plein de feu & d'élévation, mémorable à jamais, & qui ne sera point loué dignement, s'il n'a un autre Cicéron pour panégyriste.

C'est ainsi que s'exprime Tite-Live, qui [a] en homme supérieur loue à pleine bouche le mérite & les talens d'autrui. Pollion, quoiqu'assez peu favorable d'ailleurs à Cicéron, tient pourtant à peu près le même langage. Seulement à la [b] foiblesse d'ame dans les désastres, qui a été reprochée à ce grand & rare génie par tous ceux qui ont parlé de lui, il ajoute le défaut de modération dans la prospérité. Cicéron, soit qu'il fût dans une situation triste ou heureuse, ne pensoit pas qu'elle pût changer : très différent de ce cœur bien préparé, dont

à victore inimico nil crudelius passus erat, quàm quod ejusdem fortunæ compos ipse fecisset. Si quis tamen virtutibus vitia pensarit, vir magnus, acer, memorabilis fuit, & in cujus laudes Cicerone laudatore opus fuerit.

a Candidissimus omnium magnorum ingeniorum æstimator T. Livius. *Sen. ibid.*

b Utinam moderatiùs secundas res, & fortiùs adversas ferre potuisset! Nam utræque quum venerant ei, mutari eas non posse rebatur. *Asin. Poll. ap. Sen. ibid.*

parle [a] Horace, qui espére dans l'adversité, & qui craint dans la bonne fortune le retour du sort contraire. An. R. 709. Av. J. C. 43.

Brutus, toujours un peu rigide dans ses sentimens, jugea bien sévérement de la mort de Cicéron. Il dit qu'il étoit plus honteux de la cause, qu'affligé du malheur. Ce mot n'a pas besoin de commentaire, après les morceaux que j'ai rapportés de ses lettres, dans lesquelles il censure avec tant de force les complaisances de Cicéron pour Octavien. Il le vengea néanmoins : & pour appaiser les manes de Cicéron & de Décimus, qui tous deux étoient ses amis, & l'un même son parent, il envoya ordre à Hortensius de mettre à mort C. Antonius son prisonnier, & frére du Triumvir. Il l'avoit épargné jusqu'alors par pure générosité. Car sans parler des instances réitérées de Cicéron, qui vouloit qu'il s'en défît dès les commencemens, Caius, depuis qu'il étoit au pouvoir de Brutus, avoit à deux différentes reprises tenté d'exciter des soulévemens parmi les troupes de son vainqueur. La cruauté de son frére parut à Brutus une

Mot de Brutus sur sa mort. C. Antonius tué par représailles. *Plut. Brut.*

a Sperat infestis, metuit secundis
Alteram sortem bene præparatum
Pectus. *Hor. Od.* II. 10.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

raison déterminante de le sacrifier : & je ne vois pas qu'il en soit blâmé dans l'Histoire, quoique des représailles qui sûrement n'arrêteront pas l'injuste violence de l'ennemi me semblent bien peu conformes à l'humanité.

Le fils de Cicéron, qui avoit été proscrit avec son pére, étoit auprès de Brutus, & non seulement il échappa aux fureurs de la proscription, mais dans la suite il fut élevé par Octavien au Consulat, comme nous le dirons en son lieu.

Mort des deux Quintus Cicérons, pére & fils. *Appian. Dio.*

Q. Cicéron & son fils n'eurent pas un si heureux sort. Le fils fut pris le premier, ayant été trahi par ses esclaves. C'étoit un caractére qui avoit donné bien des sujets de chagrin à sa famille : & les lettres de Cicéron à Atticus sont remplies de plaintes contre lui. Néanmoins dans cette derniére & triste occasion il fit preuve d'une tendresse filiale, qui ne peut être assez louée. Il cachoit son pére, & quoique livré aux bourreaux, qui le tourmentoient pour lui arracher son secret, il s'obstinoit à garder un généreux silence. Le pére, qui n'étoit pas loin, & qui entendoit tout ce qui se passoit, ne put souffrir que son fils fût si cruellement traité à cause de

lui, & il vint se découvrir lui-même. Il y eut combat entre eux à qui mourroit le premier. Les bourreaux les mirent d'accord, en les égorgeant tous deux en même tems. AN. R. 709. Av. J. C. 43.

L.César sauvé par sa sœur, mére d'Antoine.

L'oncle d'Antoine fut sauvé par sa sœur Julie, mére du Triumvir. Cette Dame reçut son frére dans sa maison, & il y jouit pendant un tems de quelque tranquillité, parce que les Centurions respectoient la mére de leur Général. Il s'en trouva pourtant un assez audacieux, pour venir avec des soldats, & se mettre en devoir de forcer l'entrée. Julie se présenta à la porte, & étendant les bras pour empêcher les assassins de passer, « Vous ne tuerez point, leur » dit-elle, L. César, que vous n'ayez » auparavant tué celle qui a donné la » vie à votre Général. » Quelque accoutumés que fussent les soldats à l'insolence & à toutes sortes de cruautés, ils furent arrêtés tout court par ces paroles si généreuses, & ils n'osérent passer outre. Alors Julie, pour délivrer une bonne fois son frére de tout péril, alla dans la place, où Antoine étoit assis sur son Tribunal avec ses deux collégues; & lui adressant la parole, « Je viens me dé» noncer, dit-elle, comme recélant

An. R. 709. Av. J. C. 43.

» L. César. Ordonnez que l'on me tue, » puisque la peine de mort est aussi pro- » noncée contre ceux qui sauvent les » proscrits. » Antoine lui répondit qu'elle étoit meilleure sœur, qu'elle ne s'étoit montrée bonne mére : puisque n'ayant point empêché L. César de déclarer son fils ennemi public, elle vouloit maintenant le soustraire à une juste vengeance. Il ne put néantmoins refuser sa mére, & L. César jouit par elle d'une entiére sureté.

Lépidus consent à l'évasion de son frére Paulus.

Paulus n'eut pas tant de peine à obtenir sa grace de Lépidus son frére. Sans éclat & sans bruit, une permission tacite du Triumvir, & le respect des gens de guerre pour le frére de leur Général, lui donnérent le moyen de sortir de l'Italie. Il alla dans le camp de Brutus : & après la bataille de Philippes, s'étant retiré à Milet, il y passa le reste de ses jours, sans daigner profiter de la liberté qui lui fut accordée de revenir à Rome.

Morts du beaupére de Pollion, du frére de Plancus, & de Toranius tuteur d'Octavien.

Des proscrits que j'ai nommés jusqu'ici, il en reste encore trois du sort desquels je dois rendre compte. Le beaupére de Pollion ayant été assez heureux pour gagner la mer, & pour s'embarquer, fut battu de la tempête. Un désespoir tout-à-fait étrange s'empara de

lui, si nous en croyons Appien : & pour ne point périr par un naufrage, il se précipita lui-même dans les flots. Je trouve dans le même Appien, parmi ceux dont les fils ingrats demandérent & poursuivirent la mort, un C. Toranius, ancien Préteur, qui paroît être le tuteur d'Octavien dont j'ai parlé. Il fut tué par les soldats. La mort de Plotius frére de Plancus a ceci de singulier, que ce fut l'odeur des parfums dont il usoit jusques dans le lieu de sa retraite, qui le décela. Il ne fut pourtant pas trouvé tout d'un coup : & ses esclaves, par une fidélité bien louable, aimoient mieux souffrir les tourmens d'une rude question, que de découvrir leur maître. Plotius les délivra en se montrant lui-même, & fut égorgé.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Plin. XIII. 3. *Val. Max.* VI. 8.

Au milieu de ce grand nombre d'innocens, qui méritoient un meilleur sort, on ne sera pas je croi fort porté à plaindre un fameux criminel, que ses injustices & ses violences rendent indigne de toute pitié. C'est Verrès, accusé plusieurs années auparavant par Cicéron, & réduit à s'exiler lui-même; mais depuis revenu à Rome, sans doute en vertu de la Loi de César qui rappelloit tous les exilés. La même fureur pour les cu-

Verrès proscrit.

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

rieuses bagatelles qui lui avoit fait commettre tant de crimes, fut aussi la cause de sa mort. Il avoit de très beaux vases d'airain de Corinthe, qu'Antoine désiroit avec passion. Sur le refus que Verrès fit de les céder au Triumvir, il fut proscrit.

Plin. XXXIV. 2.

Exemple de la piété d'Enée renouvellé par le fils d'Oppius.

Appian.

A tant de tristes objets substituons-en de plus doux, & parmi tant de crimes donnons place à quelques traits de vertu. Nul ne me paroît plus digne de mémoire, que celui d'un fils qui renouvella l'exemple de la piété d'Enée avec un pareil succès. Son pére Oppius, âgé & infirme, se voyant proscrit, ne croyoit pas qu'un reste de vie languissante valût la peine d'être conservé, & il vouloit attendre tranquillement dans sa maison les meurtriers. Il ne put résister au zéle & aux instances de son fils, qui le prit sur ses épaules, & chargé de ce précieux fardeau, traversa toute la ville, méconnu des uns, & attirant le respect des autres par la beauté d'une si louable & si généreuse action. Lorsqu'ils furent hors de Rome, le fils tantôt aidant son pére à marcher, tantôt le portant, si la fatigue devenoit trop grande pour le vieillard, le conduisit ainsi jusqu'à la mer, d'où il le fit passer en Sicile. Cette

preuve admirable de piété filiale brilla beaucoup dans un tems où, comme je l'ai dit d'après Velleius, tout étoit plein d'exemples de fils dénaturés. Le peuple en garda le souvenir, & quelque tems après, lorsque le calme fut rétabli dans Rome, il fit le jeune Oppius Edile. Mais les biens de son pére ayant été confisqués, l'Edile n'avoit pas dequoi faire la dépense des Jeux qu'exigeoit sa charge. Les ouvriers lui fournirent gratuitement leurs peines & leurs services : & les spectateurs se taxant chacun selon sa volonté & son pouvoir, jettérent sur l'orquestre * une assez grande quantité d'argent pour réparer à l'égard d'Oppius l'injustice du sort. An. R. 709. Av. J. C. 43.

Fufius Calénus, qui avoit toujours été attaché, comme on a pû l'observer, à César & à Antoine, fit acte d'ami fidéle par rapport au docte Varron. Le mérite de cet homme rare, qui s'étoit distingué dans les armes aussi bien que dans les lettres, ne pouvoit manquer de le rendre odieux & suspect aux Triumvirs : d'ailleurs il avoit été ami & partisan de Pompée : & enfin Antoine, du vivant même de César, s'étoit déja em- Varron mis en sureté par Calénus.

* *L'orquestre étoit chez les Romains la partie du Théâtre où se plaçoient les Sénateurs & les Vestales.*

An. R. 709. Av. J. C. 43. paré d'une partie de ses biens. Les amis de Varron se disputérent l'honneur de le recueillir dans sa disgrace : Calénus emporta la préférence. Il le retira dans une maison de campagne, où Antoine venoit souvent, sans soupçonner en aucune façon qu'un proscrit de cette importance logeât sous un même toît avec lui. Varron passa ainsi en sureté tout le tems périlleux : après quoi il reparut, n'ayant souffert d'autre dommage de la proscription que le pillage de sa bibliothéque. Il vécut encore longtems, & poussa [a] ses travaux littéraires aussi loin que sa vie, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de cent ans.

A. Gell. III. 10.

Atticus rayé du catalogue des proscrits. *Corn. Nepos in Attici vita.*

Atticus, ami intime de Cicéron & de Brutus, mais qui néantmoins avoit rendu des services essentiels à la famille d'Antoine dans son infortune, reçut alors la récompense d'une conduite si pleine de modération. Il s'étoit cru menacé, non sans fondement : car il fut proscrit. Il prit donc sagement le parti de se cacher : & son asyle fut la maison de P. Volumnius, qui lui avoit des obligations très grandes & toutes récentes. Il s'y enferma avec Q. Gellius Canus,

a In eodem lectulo & spiritus ejus, & egregiorum operum cursus exstinctus est. *Val. Max.* VIII. 7.

son ami depuis l'enfance, & qui lui ressembloit parfaitement par la douceur de ses mœurs. Volumnius étoit chéri d'Antoine, & le compagnon de ses plaisirs. Il n'eut pourtant pas besoin de faire usage de son crédit auprès de lui en faveur d'Atticus. Ce Triumvir, très cruel sans doute, mais par emportement, par fureur, plutôt que par le fond du caractére, qui étoit capable de générosité, se souvint de ce qu'il devoit à Atticus: & s'étant informé du lieu où il se tenoit caché, il lui écrivit de sa main, l'assurant qu'il n'avoit rien à craindre ni pour lui-même, ni pour Gellius Canus: qu'ils avoient été l'un & l'autre effacés par son ordre de la liste des proscrits. Ce fut une double joie pour Atticus de sauver avec lui son compagnon, dont l'amitié commencée dès les écoles n'avoit fait que croître jusqu'à leur commune vieillesse.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Cornélius Népos loue beaucoup à cette occasion la prudence d'Atticus: & quoique la vie qu'il a composée de cet illustre Chevalier Romain sente un peu le panégyrique, j'avoue que je souscris plus volontiers à ses éloges, qu'aux observations malignes de l'Abbé de S. Réal. Pourquoi n'adopteroit-on pas, par exem-

Eloge de sa prudence & de son humanité.

An. R. 709. Av. J. C. 43.

ple, cette réfléxion de Cornélius Népos ? « Si [a], dit-il, on vante l'habileté » d'un Pilote qui a sçu sauver son vaisseau de la tempête, & des écueils semés sous les eaux ; qui peut ne pas » louer la prudence d'un citoyen, qui » au milieu de tant d'orages furieux excités dans la République, a pû se garantir du naufrage ? » Cette prudence est d'autant plus louable dans Atticus, qu'elle fut toujours jointe à la bonté, à la générosité, & à une inclination décidée pour faire du bien à tous. Ainsi, échappé lui-même du danger de la proscription, il fut la ressource d'un grand nombre de proscrits. Il avoit des terres & d'amples possessions en Epire. Aucun proscrit ne s'y retira, qui n'y trouvât tous les secours dont il pouvoit avoir besoin pendant tout le tems qu'il lui plut d'y demeurer.

Messalla effacé du nombre des proscrits.

Je ne puis mieux finir les détails touchant les proscrits, que par Messalla, jeune alors, mais qui promettoit déja tout ce que l'on peut attendre d'une ame bien née, & d'un esprit supérieur.

a Quòd si gubernator præcipuâ laude fertur, qui navem ex hieme marique scopuloso servat; cur non singularis ejus existimetur prudentia, qui ex tot tamque gravibus procellis civilibus ad incolumitatem pervenit?

Nous avons un éloge de lui dans une lettre de Cicéron à Brutus : & je le transcrirai ici d'autant plus volontiers, que j'aurai lieu dans la suite de parler plus d'une fois de celui qui en est l'objet. Messalla étoit parti d'auprès de Cicéron pour aller joindre Brutus, de qui il étoit de longue main aimé & estimé. Cicéron dit donc à Brutus : « Vous a le con» noissez, & par conséquent il est inu» tile que je vous fasse son portrait : » mais il ne m'est pas possible de passer » sous silence un mérite si accompli. Ne » pensez pas que qui que ce soit puisse » être comparé à Messalla pour la pro» bité, pour l'uniformité de principes » & de conduite, pour le vif & ferme » attachement à la République : ensorte » que l'éloquence, dans laquelle il ex» celle merveilleusement, peut à peine » trouver place parmi la multitude des » louanges qui lui sont dûes. Dans son » éloquence même, la sagesse brille & » domine : tant la solidité du jugement,

Av. R. 709. Av. J. C. 43.

a Cave existimes, Brute; (quanquam non est necesse ea me ad te quæ tibi nota sunt scribere : sed tamen tantam omnium laudum excellentiam non queo silentio præterire) cave putes, probitate, constantiâ, curâ, studio Reipublicæ quidquam illi simili esse : ut eloquentia, quâ mirabiliter excellit, vix in eo locum ad laudandum habere videatur. Quanquam in hac ipsa sapientia plus apparet : ita

An. R. 709.
Av. J. C. 43.
» & l'art le mieux entendu le guident » sûrement dans cette étude, & l'ont » conduit au goût le meilleur & le plus » épuré. Il a naturellement l'esprit élevé : » mais il y joint une activité & une ar- » deur pour le travail, qui semblent dis- » puter à son esprit la gloire de ses suc- » cès. » C'est ce jeune homme, si digne personnellement d'estime, & d'ailleurs recommandable par la plus haute naissance, que les Triumvirs proscrivirent, sous le faux prétexte qu'il étoit complice du meurtre de César. Messalla n'avoit rien à craindre de leur cruelle injustice; puisqu'il étoit dans l'armée de Brutus.
Appian.
Soit cette raison, soit honte, soit espérance de l'attirer à eux, les Triumvirs firent afficher un placard, qui portoit : » Comme les parens de Messalla nous » ont certifié, qu'il n'étoit pas même à » Rome dans le tems que César a été » tué, nous le rayons du catalogue des » proscrits. » Messalla ne tint pas plus de compte de leur pardon, qu'il n'avoit appréhendé leur colére, & il demeura jusqu'à la fin fidéle à Brutus, pour qui

gravi judicio multâque arte se exercuit in verissimo genere dicendi. Tanta autem industria est, tantumque evigilat in studio, ut non maxima ingenio, quod in eo summum est, gratia habenda videatur. *Cic. ad Brut.* I. 15.

il avoit un respect & une tendresse que rien n'effaça jamais de son cœur. An. R. 709. Av. J. C. 43.

Qu'il me soit permis de m'arrêter ici, & de renvoyer à Appien ceux de mes Lecteurs qui voudront connoître toutes les avantures particuliéres des proscrits. Seulement je remarquerai encore briévement quelques singularités dignes de mémoire; & je cirerai un Fidustius, autrefois proscrit par Sylla, & échappé pour lors à la mort, mais qui la subit malheureusement sous les Triumvirs, ayant été de nouveau proscrit par eux au bout de trente ans, uniquement parce qu'il avoit été une premiére fois proscrit; un Nonius, qui se fit proscrire pour une opale de la grosseur d'une aveline, dont il étoit possesseur, & qu'il conserva au péril de sa tête, & aux dépens de tout son bien; enfin un jeune enfant nommé Atilius, dont les richesses ayant excité la cupidité des Triumvirs, ils lui firent prendre la robe virile, afin qu'il pût être réputé homme, & proscrit comme tel.

Traits singuliers sur quelques proscrits.

Plin. VII. 43.

Plin. XXXVII. 6.

Appian. Dio.

Ainsi l'avarice & la cruauté se réunissoient pour tourmenter les infortunés Romains: ensorte que l'on doit compter pour heureux ceux à qui il fut permis de racheter leur vie par les sommes immenses qu'ils donnérent à Antoine & à

An. R. 709. Av. J. C. 43.

sa femme. Car Fulvie fit un personnage dans cette proscription : & l'on rapporte que la tête d'un malheureux ayant été apportée à Antoine, il dit, « Je ne connoissois pas cet homme là. Il s'agit apparemment d'une affaire qui regarde » ma femme. » Effectivement il avoit été mis sur la liste fatale par ordre de Fulvie, à qui il avoit refusé de vendre sa maison. Et afin que la cause de son malheur ne fût pas douteuse, sa tête, au lieu d'être portée, comme celles des autres proscrits, à la place publique, fut exposée dans la maison même qu'il n'avoit pas voulu abandonner.

Fulvie fait un personnage dans la proscription.

Val. Max. IX. 5. *Appian. Dio.*

C'est sur Antoine que tomba principalement l'odieux de tant de cruelles indignités, d'autant plus qu'il surpassoit Octavien en âge, & Lépidus en puissance : & d'ailleurs il sembloit prendre à tâche d'insulter à la misére publique par les débauches dans lesquelles il se plongeoit en ce tems-là même. Sa maison, souvent fermée aux Magistrats & aux Officiers de guerre, que l'on repoussoit avec ignominie, étoit remplie de farceurs, de comédiens, de misérables flateurs, livrés à la crapule la plus honteuse : & il prodiguoit aux derniers des hommes l'argent qui étoit le prix

La haine tombe particuliérement sur Antoine.

Plut. Anton.

du sang des plus illustres citoyens. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Triomphes odieux de Lépidus & de Plancus.

Lépidus & Plancus voulurent partager avec lui l'indignation universelle, par le triomphe qu'ils se firent décerner dans cette conjoncture pour d'assez minces exploits qu'ils prétendoient avoir faits dans les Gaules. Ils eurent la barbare insolence, au milieu de tant de sujets de deuil & de larmes, & pendant que les ruisseaux de sang couloient dans les rues de Rome, d'afficher un placard qui ordonnoit des réjouissances publiques pour leurs triomphes. Ils étoient Consuls désignés, & ils triomphérent les derniers jours de l'année, Plancus le vingt-neuf, & Lépidus le trente-&-un Décembre, chargés tous deux de l'exécration des citoyens. Les soldats entrérent dans les mêmes sentimens; & en suivant le char des Triomphateurs, ils chantoient ce vers, qui nous a été conservé par Velleius: *De Germanis, non de Gallis, duo triumphant Consules.* « Ce n'est pas des » Gaulois que triomphent les Consuls, » mais de leurs fréres qu'ils ont pros» crits. » Le sel de ce vers Latin ne peut pas aisément passer en François, parce que le même mot *Germani* est le nom des peuples de la Germanie, & signifie *fréres.*

Pigh. Annal.

Vell. II. 67.

An. R. 709.
Av. J. C. 43.

Asyles ouverts aux proscrits hors de l'Italie, surtout chez Sex. Pompée.

Les cruautés de la proscription Triumvirale furent renfermées dans les bornes de l'Italie. Tous ceux qui purent sortir de cette malheureuse région, trouvérent des protecteurs qui leur tendirent les bras. Brutus & Cassius, l'un en Macédoine, l'autre en Asie, Cornificius en Afrique, en sauvérent un très grand nombre. Mais aucun ne leur fut d'un plus grand secours que Sex. Pompée.

Appian. Dio.

Cet unique héritier d'un nom si grand & si malheureux, après avoir été condamné, comme je l'ai dit, parmi les auteurs de la mort de César, quoiqu'on ne pût pas même lui en imputer le soupçon, fut encore mis sur la liste des proscrits. Il appella de ces injustes & odieux procédés à son épée, & profitant du titre de Commandant général des mers, qui lui avoit été donné dans un intervalle où le Sénat pouvoit quelque chose dans la République, il rassembla tout autant de vaisseaux qu'il lui fut possible, & reçut sans distinction tous ceux qu'il trouva disposés à le servir. Pirates, esclaves, brigands, tous furent bien venus auprès de lui. Des hommes d'une espéce bien différente, citoyens des villes d'Italie qui devoient être sacrifiées pour la récompense des Légions des Triumvirs, accoururent en

foule

foule se ranger autour de celui qu'ils regardoient comme un vengeur, & augmentérent ses forces. Bientôt il se trouva assez puissant, non seulement pour tenir la mer de Toscane, piller, faire des courses, enlever des vaisseaux dans les ports de l'Italie, mais même pour s'emparer d'une partie de la Sicile, dont il força Pompeius Bithynicus, qui en étoit Préteur, à partager le commandement avec *lui*. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Tout cela se fit durant le cours de la proscription, & mit Sextus en état de devenir l'asyle le plus favorable aux proscrits. Il s'y employa avec zéle & générosité. Il fit afficher dans Rome & dans toutes les grandes villes d'Italie des placards, par lesquels il promettoit à ceux qui sauveroient un proscrit le double de la somme que donnoient les Triumvirs pour chaque tête qui leur étoit apportée. Il distribua des brigantins, des barques, des vaisseaux de guerre le long des côtes, pour avertir par des signaux les malheureux qui se cachoient, & pour recevoir tous ceux qui pouvoient aborder. Lorsque quelquun des proscrits étoit arrivé auprès de lui, il l'accueilloit gracieusement, lui fournissoit des habits, des équipages, & tout ce qui peut être né-

An. R. 709. Av. J. C. 43.

cessaire : & il donnoit à ceux qui en étoient capables des commandemens dans les Légions, ou sur sa flotte. Il leur garda fidélité jusqu'au bout, & dans la suite il ne fit aucun traité avec les Triumvirs, où il ne stipulât la sureté des proscrits qui vouloient retourner dans leur patrie.

Exactions des Triumvirs.

J'ai déja observé que l'avidité des Triumvirs pour l'argent égaloit leur cruauté, & souvent même en étoit le seul motif. Les sommes immenses que produisit la confiscation des biens des proscrits, ne leur suffisoient pas, soit parce qu'elles étoient aussi mal administrées que mal acquises, soit parce que l'avarice du soldat étoit un gouffre que rien ne pouvoit remplir. Comme les gens de guerre se sentoient nécessaires à leurs Généraux, qui avoient un besoin indispensable de la force des armes pour retenir une domination appuyée uniquement sur la violence, & détestée de tous les citoyens, aucun respect ne retenoit ni les Officiers ni les soldats : ils lâchoient la bride à leurs désirs, & ne mettoient aucune borne à leurs demandes insensées. Non seulement ils se faisoient adjuger la plus grande partie des dépouilles des proscrits, mais ils pil-

soient les maisons, ils se rendoient par voie de fait héritiers de ceux qui mouroient de mort naturelle. Enfin l'insolence fut portée si loin, qu'Atia mére d'Octavien étant morte dans ce même tems, il se trouva un soldat qui osa demander sa succession à son fils. Les Triumvirs furent donc bien éloignés de retirer de la vente des biens des proscrits ce qu'ils en avoient espéré : & après cette opération ils déclarérent au Peuple qu'il leur falloit encore, pour la dépense de la guerre à laquelle ils se préparoient, huit cens millions de sesterces. (cent millions de livres.)

An. R. 709. Av. J. C. 43.

Pour remplir ce vuide, il n'est point d'exactions ni de rapines qu'ils ne missent en usage. Taxes sur les aisés, multiplication d'impôts de toute espéce, enlévement des dépôts confiés aux Vestales, avanies & chicanes contre les possesseurs ou des terres ou des maisons, tout fut employé. Ils amassérent ainsi des sommes considérables, dont il fallut qu'ils fissent part à ceux de l'appui desquels ils ne pouvoient se passer : ensorte qu'il se fit alors un changement universel dans les fortunes ; & les biens passérent des mains des riches à ceux qui peu auparavant n'avoient

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

d'autre fonds ni d'autre revenu que leur épée.

Taxe imposée par eux sur les Dames.

Un des expédiens des plus singuliers dont s'avisérent les Triumvirs pour faire de l'argent, ce fut de taxer les femmes. Je place ici ce fait, pour rapprocher & réunir tout ce qui regarde les violences des Triumvirs dans la ville, quoiqu'assez vraisemblablement il appartienne à l'année suivante. Ils affichérent donc une liste de quatorze cens Dames des plus qualifiées & des plus riches, auxquelles il étoit ordonné de faire une déclaration de leurs biens, pour être ensuite imposées à telles sommes qu'il conviendroit; & cela sous peine d'amende contre celles qui refuseroient, ou qui feroient des déclarations frauduleuses: & pour découvrir la fraude, s'il s'en commettoit quelqu'une, on promettoit des récompenses aux dénonciateurs.

Les Dames ne se manquérent point à elles-mêmes dans cette occasion. Elles recoururent à la protection d'Octavie sœur du jeune César, & de Julie mére d'Antoine; & elles en reçurent des promesses obligeantes. Mais Fulvie, femme hautaine & arrogante, ayant rejetté leurs priéres avec dédain, elles furent piquées de cette injure, & elles allérent

dans la place publique attaquer les Triumvirs eux-mêmes. Le respect pour leur naissance & pour leur rang ayant engagé la foule, & même les Gardes, à s'écarter & à leur faire place, elles s'approchérent du Tribunal : & là Hortensia, fille de l'Orateur Hortensius, porta la parole pour toutes. On trouve dans Appien le discours de cette Dame ; & il me paroît trop bien fait, pour que je le soupçonne d'être l'ouvrage de cet Auteur. Ainsi je vais le transcrire comme une piéce qui peut passer pour originale, & copiée d'après les Mémoires du tems.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Discours d'Hortensia à ce sujet.

» Nous avons suivi d'abord, dit Hortensia, les loix de la modestie qui nous » convient, en commençant par nous » adresser à des personnes de notre séxe » pour obtenir justice par leur crédit. » Mais ayant été traitées par Fulvie avec » une hauteur qui blesse toutes les bienséances, nous nous voyons forcées » de vous présenter directement nos » plaintes.

» Vous nous avez enlevé nos péres, » nos enfans, nos maris, nos fréres. Si » vous nous enlevez encore nos biens, » vous nous réduirez à une situation, » qui ne sied ni à notre naissance, ni à

An. R. 709. » notre manière de vivre, ni à notre
Av. J. C. 43. » séxe. Si vous prétendez avoir souffert » aussi de nous quelque tort, proscrivez nos têtes comme vous avez proscrit celles des hommes. Mais si notre » foiblesse même est notre justification » envers vous, si nous n'avons ni déclaré » aucun de vous ennemi public, ni corrompu la fidélité de vos soldats, ni » envoyé contre vous des armées, ni » fait obstacle à vos vœux par rapport » aux dignités & aux charges que vous » avez ambitionnées, pourquoi partageons-nous la peine, pendant que » nous n'avons eu aucune part à l'offense? » & pourquoi faut-il que nous supportions des taxes, nous qui ne vous disputons ni la puissance, ni le commandement des Légions, ni aucune partie de l'autorité publique, pour l'invasion de laquelle vous vous portez à » de si grands excès? »

» Mais vous avez une guerre à soutenir. Et quand est-ce que le genre » humain a été sans guerre? Quelqu'un » néantmoins a-t-il jamais pensé à imposer des taxes sur les femmes? Le » consentement universel des Nations » leur a confirmé l'exemption que la » nature elle-même leur accorde. Nos

» ayeules, il eſt vrai, dans le péril extrême que couroit la République attaquée par Annibal, contribuérent aux charges de l'État : mais elles contribuérent volontairement : ce qu'elles donnérent étoit pris, non ſur leurs biens fonds, ſur leur dot, ſur leurs maiſons, reſſources ſans leſquelles ne peuvent pas vivre des femmes de condition libre : elles n'y conſacrérent que les ornemens de leurs perſonnes : encore ne furent-elles ſoumiſes ni à aucune eſtimation, ni aux délations des accuſateurs : rien ne reſſentit la gêne ni la contrainte : elles ſe déterminérent librement ſur la quantité de la contribution, comme ſur la choſe même. Quel eſt donc le danger que vous appréhendez maintenant pour la patrie & pour l'Empire? S'il s'agiſſoit d'une guerre des Gaulois ou des Parthes, vous nous trouveriez prêtes à renouveller l'exemple du zêle de nos ayeules. Mais pour des guerres civiles, aux Dieux ne plaiſe que nous vous aidions par des contributions, ni que nous vous facilitions les moyens de vous détruire les uns les autres! Nous n'avons été chargées d'aucunes taxes dans la guerre entre Céſar & Pompée. Ni

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

AN. R. 709. AV. J. C. 43.

» Cinna, ni Marius ne nous ont fait une » pareille violence, ni enfin Sylla lui- » même, ce Tyran de la République, » dont vous prétendez être les Réfor- » mateurs. »

Ce discours étoit trop libre & trop judicieux pour ne pas déplaire aux Triumvirs. Ils se tinrent offensés de la hardiesse du séxe le plus foible, pendant que les hommes opprimés n'osoient lever la tête, ni ouvrir la bouche. Ils voulurent donc faire repousser ces Dames par leurs Licteurs. Mais toute la multitude qui remplissoit la place ayant témoigné par un cri improuver cette violence, ils prirent un ton plus doux, & promirent de penser encore à cette affaire. Leur modération n'alla pourtant pas jusqu'à rétracter pleinement l'injustice. Ce fut encore beaucoup pour eux de se retrancher quant au nombre, & de ne taxer que quatre cens Dames au lieu de quatorze cens.

Ventidius est fait Consul. Sa fortune surprenante. *A. Gell.* XV. 4.

J'ai dit d'après Appien, qu'il avoit été réglé dans la conférence de l'isle du Réno, qu'Octavien céderoit le Consulat à Ventidius. C'étoit un homme qui méritoit personnellement les plus grands honneurs, si la chose s'étoit faite d'une façon plus régulière. Sa fortune est des

plus surprenantes. J'ai rapporté ailleurs qu'il avoit été mené en triomphe, presque encore enfant, dans la guerre Sociale par Pompeius Strabo. C'est sans doute cette humiliation extrême qui a donné lieu à quelques-uns de dire qu'il étoit de basse naissance, quoique probablement il fût fils d'un des chefs des Alliés révoltés contre Rome. Réduit à une très grande misére, il servit dabord comme simple soldat, & se distingua dans ce dernier dégré de la milice. Dans la vûe de se pousser, il entreprit des fournitures de mulets pour les équipages des gens de guerre, & il alla exercer ce ministére peu brillant à la suite de l'armée de César dans les Gaules. Ce grand homme, qui avoit la vûe perçante & le coup d'œil sûr pour distinguer le mérite, démêla Ventidius dans cette obscure fonction. Il lui donna de l'emploi dans ses armées, & ayant été content de ses services, lorsqu'il fut maître de la République, il le fit Sénateur, ensuite Tribun du Peuple, & enfin il le désigna Préteur pour l'année dont je raconte ici les événemens. Ventidius dans sa Préture, se montra, comme nous l'avons vû, attaché à Antoine, & le servit avec fidélité & avec courage. En récompense

AN. R. 709.
AV. J. C. 43.

Tome IX.
Liv. XXXI.
p. 593.

Plin. VII. 43.

An. R. 709. Av. J. C. 43. il fut dabord honoré de la dignité de Pontife; & bientôt après, par une distinction unique, & contraire à toutes les régles, il monta au rang de Consul, pendant qu'il étoit actuellement revêtu de la charge de Préteur. Son élévation au Consulát, comparée avec la bassesse de son ancienne condition, fit beaucoup murmurer : & nous trouvons dans Aulu-Gelle des vers qui furent répandus à ce sujet dans le Public. « Accourez [a], disoit » le Poëte, vous tous qui étes savans » dans l'art d'expier les prodiges. Il » vient d'en arriver un tout-à-fait inouï. » Celui qui étrilloit les mulets, est de» venu Consul. » Cet homme, l'objet du mépris des mauvais plaisans, est pourtant, ainsi que nous le rapporterons dans la suite, le seul Romain, jusqu'au tems où Plutarque écrivoit, qui ait triomphé des Parthes. Il ne géra le Consulát que pendant une partie du mois de Décembre, avec C. Carrinas, autrefois Lieutenant de César en Espagne, qui fut substitué à Q. Pédius.

Appian. Dio. Les Triumvirs suivoient la maxime de César, qui multiplioit les nomina-

[a] Concurrite omnes augures, haruspices :
Portentum inusitatum conflatum est recens.
Nam mulos qui fricabat, Consul factus est.

tions aux charges, afin de récompenser un plus grand nombre de sujets. Ainsi la Préture de Ventidius, devenu Consul, fut donnée à l'un des Ediles : & tous les Préteurs furent obligés d'abdiquer cinq jours avant la fin de l'année, afin que d'autres pûssent être mis en leur place pour ce court espace, & jouir ensuite du titre & du rang d'anciens Préteurs. AN. R. 709. AV. J. C. 43.

Le Gouvernement tyrannique des Triumvirs étoit l'objet de l'exécration publique. Mais ceux qui le détestoient en secret, le décoroient dans le Sénat par des décrets honorables, que la crainte seule extorquoit. On leur accorda tous les honneurs destinés autrefois aux bienfaiteurs & aux sauveurs de l'État; & en particulier on leur décerna des couronnes civiques, qui, après tout le sang dont ils avoient inondé Rome & l'Italie, devenoient des monumens & des reproches de leurs cruautés.

Couronnes civiques décernées aux Triumvirs.

M. ÆMILIUS LÉPIDUS II.
L. MUNATIUS PLANCUS.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Lépidus s'étoit attribué, du consentement de ses collégues, la place de Consul, que D. Brutus nommé par César avoit laissé vacante par sa mort. Plan-

An. R. 710. Av. J. C. 42.

cus jouit du bénéfice de la nomination du même César. Ils prirent donc tous deux possession du Consulat le premier Janvier. Mais entre ces deux Consuls il n'y avoit nulle égalité. La puissance Triumvirale donnoit à Lépidus une supériorité, qui réduisoit Plancus à la dépendance, & ne lui laissoit que l'ombre du Consulat. Tous les Consuls qui suivront, se trouveront à peu près dans le même cas que Plancus. Les derniers citoyens qui ayent joui, à proprement parler, de l'autorité Consulaire, ce sont les Consuls de l'année précédente, Hirtius & Pansa.

Les Triumvirs jurent & font jurer l'observation des Actes de César.

Les Triumvirs avoient grand intérêt à rendre vénérable la mémoire de César, dont ils se déclaroient les partisans & les vengeurs, & à la place duquel chacun des trois aspiroit. Par ce motif ils renouvellérent & confirmérent tous les honneurs qui lui avoient été décernés, & ils en ajoutérent encore de nouveaux, dont j'épargne au Lecteur le détail fastidieux. Je remarquerai seulement qu'ils introduisirent cette année un usage qui se perpétua dans toute la suite des tems. Le premier Janvier ils jurérent, & firent jurer à tous, l'observation des Actes de César. Suivant cet exemple

tous les ans à pareil jour, tant que la forme du Gouvernement établie par Auguste subsista, on renouvelloit le serment au nom de l'Empereur régnant, & au nom de tous ses prédécesseurs, à l'exception de ceux qui avoient été flétris par des décrets du Sénat. An. R. 711. Av. J. C. 41.

Toutes les précautions que César avoit prises pour établir sa domination, servoient de régles & de modéles aux Triumvirs. Ainsi, à son imitation, ils désignérent des Magistrats pour plusieurs années. Par là ils se faisoient des créatures, & ils assuroient leur puissance en remettant pour un long tems toutes les parties de l'autorité publique entre les mains de gens qui leur fussent attachés.

Ils désignent les Magistrats pour plusieurs années.

Mais la grande affaire qui les occupoit, c'étoit la guerre contre Brutus & Cassius, dont les forces leur donnoient avec un juste fondement de grandes inquiétudes. J'ai raconté les premiers & rapides accroissemens de ces deux irréconciliables ennemis de la tyrannie. Ils se fortifiérent encore beaucoup, & firent des choses très mémorables, pendant les derniers mois de l'année précédente & les commence-

An. R. 710. Av. J. C. 42. mens de celle que nous venons d'entamer. C'est dequoi il est nécessaire de rendre compte maintenant.

§. I.

Brutus entre dans la Thrace, & y fait la guerre avec succès. Monnoie battue par son ordre. Il passe en Asie, équippe une flote, & mande Cassius. Brutus & Cassius se rejoignent à Smyrne. Ils agissent dans une parfaite intelligence. Cassius soumet les Rhodiens. Il les traite durement. Brutus porte la guerre en Lycie. Sa douceur. Fureur des Xanthiens. Brutus & Cassius se rendent ensemble à Sardes. Eclaircissement très vif entre eux. Petite scène que leur donne Favonius. La conduite & les vûes de Cassius étoient moins pures que celles de Brutus. Prétendue apparition d'un phantôme à Brutus. Octavien & Antoine passent la mer, & se rendent avec leurs troupes en Macédoine. Brutus & Cassius arrivés à Seste, font la revûe de leurs troupes. Magnificence de cette armée. Distribution d'argent faite aux soldats. Brutus & Cassius s'avancent jusqu'au de-là de Philippes. Descrip-

tion des environs de la ville de Philippes. Campement de Brutus & de Cassius. Antoine, & ensuite Octavien, arrivent vis-à-vis d'eux, & se campent à peu de distance. Désavantage de leur position. Premiére bataille de Philippes. Brutus est vainqueur : Cassius est défait. Cassius, par un désespoir précipité, se tue lui-même. La mort de Cassius donne la supériorité aux Triumvirs. Octavien, qui étoit malade, n'avoit fait qu'un très petit personnage dans l'action. Brutus ranime le courage des troupes de Cassius. Embarras de sa situation. La flotte qu'il avoit dans la mer Ionienne détruit un puissant renfort que l'on envoyoit aux Triumvirs. Il n'est point informé de cet important événement. Réfléxion de Plutarque à ce sujet. Seconde bataille de Philippes. Mort du fils de Caton. Brutus court risque d'être pris, & n'évite ce malheur que par la générosité d'un ami. Derniers momens de Brutus. Son blasphême contre la vertu. Sa mort. Antoine fait rendre à son corps les derniers honneurs. Octavien envoye sa tête à Rome. Mort de Porcia femme de Brutus. Noms des plus illustres personnages

qui périrent à Philippes. Livius Drusus pére de Livie, se tue lui-même. Cruauté d'Octavien. Avec Brutus périt le parti Républicain. Les restes de l'armée vaincue se rendent aux Triumvirs. Beau mot de Messalla à Octavien. Réunion de toutes les forces navales du parti vaincu. Murcus en méne une partie à Sex. Pompée, & Domitius avec l'autre tient quelque tems la mer, sans reconnoître aucun chef. Allégorie d'Horace, relative à ces derniers mouvemens des Républicains. Ce Poëte s'étant sauvé de la bataille de Philippes, trouve sa ressource dans son génie pour les vers.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Brutus entre dans la Thrace, & y fait la guerre avec succès.

Appian. Dio.

BRutus n'ayant pû se mettre en état de passer assez promptement en Italie pour la défendre contre les Triumvirs, se préparoit à les bien recevoir. Il profita d'une occasion qui se présenta de mener son armée en Thrace, envisageant le double avantage d'exercer ses troupes par la guerre contre une nation belliqueuse, & d'avoir lieu d'acquérir lui-même par quelque victoire le titre d'*Imperator*, décoration qui ne lui étoit pas inutile dans la situation où il se trouvoit. Il entra donc en Thrace pour se

mettre en possession d'un canton où avoit régné Sadalès, & que ce Roi en mourant avoit légué au Peuple Romain. De plus, comme les Besses, nation très féroce, incommodoient leurs voisins par des courses & par des pillages, il se proposa de les réprimer : & secondé d'un des Rois de Thrace nommé Rhescuporis, quoique dabord il eût souffert quelque échec, il termina enfin à son honneur ces deux entreprises. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

La Thrace lui fournit encore de l'argent, dont il avoit grand besoin. Car son caractère de douceur, de clémence, & de générosité, lui interdisoit ou lui rendoit moins fructueux bien des moyens de garnir sa caisse militaire, qui pour être autorisés par le droit des armes, n'en sont pas moins durs ni moins tyranniques en eux mêmes. Ce fut donc bien à propos pour lui qu'une Princesse nommée Polémocratie, dont le mari, qui régnoit sur une partie de la Thrace, avoit été assassiné par une faction ennemie, vint se réfugier dans le camp Romain avec son fils encore jeune & tous ses trésors. Brutus envoya le jeune Prince à Cyzique, pour y être élevé d'une façon digne de sa naissance, & il convertit en monnoie les trésors de Polémo-

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Monnoie battue par son ordre.

cratie. Il voulut que cette monnoie fût un monument de l'action qu'il regardoit comme la plus belle de sa vie. Elle portoit d'un côté l'image de Brutus, & de l'autre un chapeau, symbole de la liberté, entre deux poignards : & l'exergue marquoit les Ides de Mars, jour auquel César avoit été tué. Quelques unes de ces piéces se sont conservées jusqu'aujourd'hui, & se voyent dans les cabinets des curieux.

Il passe en Asie, équippe une flotte, & mande Cassius.

Plut. Bruto.

Brutus ayant fait passer son armée en Asie, prit soin de former & d'équipper une puissante flote dans les ports de Bithynie & à Cyzique : & pendant qu'on y travailloit, il parcouroit le pays, donnant audience aux Princes & aux Députés des villes, gagnant tous les esprits, & établissant partout avec la tranquillité & la paix l'amour de son gouvernement. En même tems il écrivit à Cassius, qui après avoir fait reconnoître son autorité dans toute la Syrie & la Cilicie, après avoir exigé des villes qui lui avoient fait résistance, & en particulier de celle de Tharse, d'énormes contributions, se disposoit à aller en Egypte punir Cléopatre des secours qu'elle avoit envoyés à Dolabella. Brutus le détourna de ce dessein, en lui représentant qu'ils ne s'étoient

pas proposé d'acquérir une puissance qui leur fût propre ; mais que c'étoit pour délivrer la patrie des tyrans qui l'opprimoient, qu'ils assembloient des forces de toutes parts. Que si donc ils vouloient être fidéles à leur plan, & ne point perdre leur objet de vûe, ils ne devoient point s'éloigner de l'Italie, mais au contraire se hâter d'y porter le secours dont leurs concitoyens avoient besoin.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Brutus & Cassius se rejoignent à Smyrne.

Cassius se rendit à ces raisons, & il se mit en marche pour se rapprocher de Brutus. Ce fut à Smyrne qu'ils se revirent pour la premiére fois depuis qu'ils s'étoient séparés dans le port du Pirée, tournant, l'un du côté de la Syrie, l'autre vers la Maçédoine. La vûe des forces dont ils étoient l'un & l'autre accompagnés, leur causa réciproquement une grande joie & une merveilleuse confiance. En effet étant partis de l'Italie comme de malheureux exilés, sans avoir un seul vaisseau de guerre, pas un soldat, pas une ville en leur puissance, au bout d'un assez court intervalle, ils se rejoignoient bien munis de flotes, d'infanterie, de cavalerie, d'argent, & en état de soutenir une querelle où il s'agissoit du sort de l'Empire Romain.

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

Ils agissent dans une parfaite intelligence.

Il y eut entre eux un combat de politesse sur la maniére dont ils devoient traiter ensemble. Cassius se contentoit de l'égalité : Brutus lui déféra les honneurs, & il alloit le plus souvent travailler chez lui, parce que Cassius avoit la supériorité de l'âge, & une santé plus délicate.

Ils réglérent de concert le plan de leurs opérations : & comme les Lyciens & les Rhodiens avoient refusé opiniâtrément de leur fournir aucun secours, ils résolurent de commencer par réduire ces deux peuples, afin de ne rien laisser derriére eux pendant qu'ils auroient en tête les Triumvirs. Brutus se chargea des Lyciens, & Cassius de ceux de Rhodes.

Leur bonne intelligence se soutint même sur l'article de l'argent, qui cause tant de dissensions entre les hommes. Brutus prétendoit qu'ayant employé à l'équippement d'une flote pour la défense de la cause commune tous les deniers qu'il avoit pû amasser, il avoit droit de demander que Cassius lui fît part des siens. Les amis de celui-ci soutenoient au contraire qu'il n'étoit pas juste que des sommes levées par des moyens souvent tristes & fâcheux, &

enſuite ménagées avec économie, fuſſent partagées avec Brutus, qui s'en feroit honneur par des largeſſes déplacées & exceſſives. Caſſius fut plus équitable que ſes amis, & il céda à Brutus le tiers de ſon tréſor. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Ils s'entendirent encore parfaitement pour un acte de clémence envers un ſujet qui en étoit bien indigne. Gellius Poplicola, frére de Meſſalla, mais bien différent de lui, ayant formé le noir deſſein d'aſſaſſiner Brutus, avoit obtenu ſon pardon en conſidération de ſon frére. Quelque tems après il renouvella le même attentat contre Caſſius, & il en fut convaincu ſur la délation de Polla ſa mére, qui voulant ſauver Caſſius, & aſſurer la grace de ſon fils, crut que le meilleur moyen de réuſſir, étoit de dénoncer elle-même le coupable. Brutus & Caſſius eurent en effet la bonté de lui pardonner. Mais les mauvais cœurs ſont impénétrables à toutes les attaques de l'indulgence & de la générosité. Gellius à la premiére occaſion trahit des chefs à qui il devoit tant de reconnoiſſance, & paſſa dans le camp de leurs ennemis. *Dio. L. XLVII.*

Après quelque ſéjour fait à Smyrne, les deux Généraux ſe ſéparérent pour les expéditions qu'ils avoient projettées.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Cassius soumet les Rhodiens.

Appian. Dio. Plut. Bruto.

Cassius, à qui étoit échue la guerre contre les Rhodiens, sachant qu'il auroit affaire à un peuple courageux, & singuliérement habile dans la marine, fit marcher en même tems ses troupes de terre & de mer. Le rendez-vous fut la ville de Myndus dans la Carie.

Il y avoit dans Rhodes un parti qui vouloit que l'on se soumît à Cassius. C'étoit celui des plus sensés, qui trop ordinairement est le plus foible. Le gros de la multitude, animé par quelques esprits téméraires & factieux, prétendoit faire résistance, & ne doutoit point du succès. La gloire de leurs ancêtres leur en répondoit : & ils se rappelloient avec complaisance Démétrius & Mithridate, Princes tout autrement puissans que ne l'étoit Cassius, obligés de se retirer honteusement de devant Rhodes.

Cic. ad Fam. XII. 14.

Depuis la bataille de Pharsale, les Rhodiens avoient absolument tourné le dos au parti qui soutenoit la liberté de l'ancien Gouvernement dans Rome. Ils avoient fermé leur port & leur ville à Pompée dans sa fuite. Après la mort de César, ils s'étoient attachés à Dolabella, & avoient refusé leur secours à tous ceux qui lui faisoient la guerre. Ils persévérérent dans ce même plan, pour le mal-

heur de leur ville, lorſque Caſſius approcha : & au lieu de lui promettre pleine ſatisfaction, ils lui firent la propoſition inſultante d'attendre les ordres du Sénat ſiégeant actuellement à Rome, c'eſt-à-dire, les ordres des Triumvirs. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

On peut juger de quel air Caſſius, le plus fier de tous les hommes, reçut un pareil diſcours. Il n'y répondit que par des menaces, dont les Rhodiens ne furent pas auſſi touchés qu'ils devoient l'être. Seulement ils firent une tentative pour le fléchir, en lui députant Archélaüs, leur concitoyen, qui avoit été ſon maître dans les Lettres Grecques. Car Rhodes étoit une école de toutes les belles connoiſſances : & Caſſius y avoit été inſtruit pendant ſa jeuneſſe. Archélaüs s'acquitta de ſa commiſſion de la maniére la plus tendre & la plus pathétique. Mais Caſſius, content d'avoir fait beaucoup d'amitié à ſon ancien maître, demeura inéxorable ſur le fond de la choſe.

Il fallut donc en venir aux armes : & les Rhodiens furent aſſez téméraires pour riſquer par deux fois le combat naval. Dion rapporte qu'ils pouſſérent l'inſolence juſqu'à étaler aux yeux des Romains les chaînes qu'ils leur préparoient.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. Mais cet excès de folie & d'aveuglement paroît peu vraisemblable. Ce qui est certain, c'est que deux fois vaincus, les Rhodiens s'opiniâtrérent encore à souffrir l'approche des troupes Romaines, & se laissérent assiéger par terre & par mer. Alors néantmoins ceux qui vouloient la paix prirent le dessus, & commencérent à négocier avec Fannius & Lentulus, qui commandoient l'armée de terre des assiégeans. Mais pendant qu'ils parlementoient, Cassius, qui montoit lui-même sa flote, & qui gouvernoit l'attaque du côté du port, parut tout d'un coup au milieu de la ville avec un nombre de gens d'élite, sans avoir fait bréche à la muraille, sans être monté à l'escalade. Les poternes du côté de la mer lui avoient été ouvertes par quelques-uns des plus honnêtes gens de Rhodes, qui frappés de la crainte de voir leur ville prise d'assaut, n'avoient pas crû pouvoir trop se hâter de prévenir un tel malheur.

Il les traite durement. Un mot de Cassius sembloit d'abord promettre de la modération. Car comme plusieurs le saluoient des noms de maître & de Roi, il rejetta bien loin ces titres, en disant que sa plus grande gloire étoit d'avoir tué celui qui avoit osé

osé se faire maître & Roi dans Rome. AN. R. 710. AV. J. C. 42.
Le reste de sa conduite ne répondit pas à ce début. Il se fit ériger un Tribunal au milieu de la place, & planta à côté une pique, comme un signe qu'il prétendoit traiter Rhodes en ville prise de force. Il condamna à mort & fit exécuter en sa présence cinquante des principaux auteurs de la rébellion, & prononça contre vingt-cinq autres, qui s'étoient enfuis ou cachés, la peine du bannissement. Il est vrai qu'il assura au reste des habitans la vie & la liberté, ayant fait défenses à ses troupes sous peine de mort d'exercer aucune violence contre les personnes. Il leur interdit de plus le pillage, mais ce ne fut que pour piller lui-même cette ville, l'une des plus opulentes de l'Asie. Car il mit la main sur tous les trésors & sur toutes les choses de prix qui appartenoient au public, sans épargner ni les offrandes consacrées dans les temples, ni les statues mêmes des Dieux. Et comme les Rhodiens le prioient de leur laisser au moins quelquune de leurs Divinités, il répondit qu'il leur laissoit le Soleil. En effet il ne toucha point au simulacre ni au char de ce Dieu, qui étoit singuliérement honoré à Rhodes. Mais il jouoit

AN. R. 710. AV. J. C. 42. sans doute sur l'ambiguité de cette expression, qui pouvoit signifier qu'il ne leur laissoit que la jouissance de la lumiére. Et par un troisiéme sens, que l'antiquité superstitieuse a remarqué, on jugea, lorsqu'il eut été réduit à se priver de la vie peu de mois après à Philippes, qu'il avoit en parlant ainsi annoncé lui-même sa mort prochaine.

Val. Max. I. 5.

Cassius publia aussi une ordonnance pour obliger les particuliers à lui apporter tout l'or & l'argent qui étoit dans leurs maisons, avec menace du dernier supplice contre les désobéissans, & promesse de récompense aux dénonciateurs. Les Rhodiens ne s'effrayérent pas beaucoup d'abord, & ceux qui purent cacher leurs trésors ne crurent pas courir un grand risque. Mais lorsqu'ils virent par quelques exemples que l'ordonnance s'exécutoit à la rigueur, ils conçurent qu'il falloit obéir : & Cassius ayant tiré de Rhodes par ces différentes voies huit mille talens, en imposa encore cinq cens à la ville par forme d'amende. Tous les peuples de l'Asie, quoique tranquilles & soumis, éprouvérent pareillement la dureté de Cassius. Il exigea qu'ils lui payassent sur le champ les tributs de dix années. Antoine & Octavien ne lui lais-

férent pas le tems de pousser jusqu'au bout cette véxation.

An. R. 710. An. J. C. 42.

Brutus porte la guerre en Lycie. Sa douceur. Fureur des Xanthiens.

Brutus infiniment plus doux que Cassius, causa néantmoins de plus grands maux aux ennemis qu'il eut à combattre : mais ce fut par leur faute, & par un effet de leur aveugle fureur. Les Lyciens animés par un certain Naucratès refusérent de fournir ni troupes ni argent, & se postérent en armes sur quelques hauteurs qui défendoient l'entrée de leur pays. Brutus ayant observé le moment où songeant à repaître ils se tenoient moins sur leurs gardes, les attaqua, leur tua six cens hommes, & força les passages. Ensuite à mesure qu'il prenoit quelquesunes de leurs villes & de leurs bourgades, il renvoyoit en liberté tous ceux qui tomboient sous sa puissance, voulant par cette bonté gagner, s'il étoit possible, les cœurs de la nation. Mais les Lyciens étoient fiers & hautains : ils s'irritoient de leurs pertes, & méprisoient la clémence du vainqueur.

Les plus braves se renfermérent dans la ville de Xanthe leur capitale, & Brutus fut contraint de les y assiéger dans les formes. Bientôt il les réduisit à n'espérer de salut que dans la fuite : & plu-

An. R. 710. sieurs se sauvoient par la rivière qui
Av. J. C. 42. couloit le-long des murailles, nageant entre deux eaux. Mais les Romains leur ôtérent cette ressource en tendant des filets, au haut desquels étoient des sonnettes, qui avertissoient lorsque quelqu'un se trouvoit pris.

Une tentative que firent les Xanthiens pour brûler les machines des assiégeans, & qui leur réussit dabord, fut la cause de leur perte. Car la flamme poussée des machines vers la ville par un vent violent, s'attacha & aux fortifications & aux maisons voisines, ensorte qu'en un instant l'incendie devint très considérable. Les Xanthiens avoient été repoussés, & les Romains les poursuivoient. Mais Brutus au lieu de profiter de cette occasion pour emporter la place, ne fut occupé que du soin de la conserver, & il ordonna aux siens de travailler à éteindre le feu. C'est une chose inconcevable que la rage qui saisit alors les Xanthiens. Loin de se tenir obligés envers leur généreux ennemi des efforts qu'il faisoit pour les sauver, ils veulent périr malgré lui. Tous, libres & esclaves, femmes & enfans, ils montent sur les murailles, & lancent des traits contre les Romains qui cherchoient à les

ſecourir. Au contraire ils allument le feu, & l'attirent de plus en plus vers la ville, en y jettant du bois, des roſeaux ſecs, & tout ce qui peut lui ſervir d'aliment. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Lorſque Brutus vit que la flamme croiſſoit ſans ceſſe, & formoit une ceinture autour de la ville, il fut pénétré de douleur. Il couroit à cheval en dehors, pour donner ſes ordres partout, & eſſayer toutes les voies de ſecours: & tendant les mains aux Xanthiens, il les conjuroit d'avoir pitié d'eux-mêmes, & de ſouffrir qu'on les ſauvât avec leur patrie. Mais perſonne ne l'écoutoit. Furieux & déſeſpérés, il n'eſt point de maniére de ſe donner la mort qu'ils ne miſſent en uſage. Et ce n'étoient pas ſeulement les hommes faits & les femmes que tranſportoit cette aveugle manie: les enfans pouſſant des cris de forcenés ſautoient au milieu des flammes, ou ſe précipitoient du haut des murs ſur le pavé: d'autres préſentoient la gorge nue aux épées de leurs péres, les priant de frapper. On trouva, en parcourant les ruines de cette malheureuſe ville, une femme ſuſpendue à une corde avec laquelle elle s'étoit étranglée, ayant un petit enfant mort à ſon coû, & tenant

An. R. 710. Av. J. C. 44. encore dans la main une torche allumée pour mettre le feu à sa maison. Ce spectacle d'horreur fit frémir ceux qui en furent les témoins. Ils en parlérent à Brutus, qui ne voulut point aller voir un si triste objet; mais attendri jusqu'aux larmes il promit une récompense à tout soldat qui lui améneroit un Lycien vivant : & l'on dit que le nombre de ceux qu'il fut possible de sauver de leur propre rage ne se monta qu'à cent cinquante.

C'est la seconde fois que la ville de Xanthe périt ainsi par la fureur de ses habitans. Du tems de Cyrus, les Xanthiens, attaqués par Harpage Lieutenant de ce Prince, avoient mieux aimé brûler leurs femmes & leurs enfans enfermés dans la citadelle, & se faire tous tuer dans une sortie générale, que de se soumettre à un Conquérant dont tout l'Orient subissoit la loi. *Herodot, l.* 1.

Il paroît que les Lyciens étoient une nation féroce. Car le désastre de ceux de Xanthe, & la douceur de leur vainqueur, ne firent dabord aucune impression sur ceux de Patare leurs voisins. Ils se préparoient à se défendre, & Brutus ne se déterminoit qu'avec peine à les attaquer, dans la crainte de renouveller

une scêne tragique. Il s'approcha néanmoins de la ville, mais sans en faire battre les murailles. Résolu de tout tenter pour les gagner, il leur détacha quelques prisonniers Xanthiens, chez qui l'éblouissement & le vertige avoient enfin fait place à la raison. Il leur renvoya quelques Dames leurs concitoyennes, qui avoient été prises dans Xanthe, & dont les péres & les maris tenoient un rang distingué dans leur patrie. Ces Dames surtout, par leurs douces insinuations, par les éloges qu'elles faisoient de la sagesse & de la générosité de Brutus, vainquirent enfin l'opiniâtreté des Patariens, & ils se rendirent à discrétion.

An. R. 710
Av. J.C. 42

Brutus accorda à tous la vie & la liberté. Mais il s'empara de tout l'or & de tout l'argent du public, & publia, par rapport aux particuliers, une ordonnance semblable à celle de Cassius, menaçant de mort ceux qui cacheroient leurs richesses, & invitant les dénonciateurs par la promesse d'un salaire. Une telle rigueur étoit trop contraire au caractére de Brutus, pour qu'il eût dessein, ou même qu'il fût capable de la soutenir. C'est ce qui parut dans une occasion très remarquable. Un esclave

An. R. 710. Av. J. C. 42. accusoit son maître d'avoir caché de l'or ; & il disoit vrai. Ils furent tous deux menés à Brutus : & pendant qu'ils marchoient, la mére de l'accusé tremblante pour son fils, les suivoit en criant à haute voix qu'elle étoit seule coupable de la désobéissance aux ordres du Proconsul, & que son fils n'y avoit aucune part. L'esclave crut bien faire sa cour à Brutus, & assurer sa récompense, en insistant fortement pour détruire le mensonge de la mére, & pour convaincre pleinement son maître, qui pendant toute cette dispute gardoit un profond silence. Brutus aussi choqué de l'insolence du dénonciateur, qu'il admiroit la patience du fils, & le bon cœur de la mére, les traita tous selon leurs mérites. Il renvoya les maîtres avec leur or, & fit mettre en croix l'esclave.

La ville de Myre s'étant aussi volontairement soumise, Brutus devenu maître de toute la Lycie, se contenta de taxer la nation à cent cinquante talens : après quoi il retourna du côté de l'Ionie, signalant sa marche par divers traits d'une justice toujours égale dans la distribution des récompenses & des peines. Celui dont il s'applaudit le plus, & qui lui fit le plus d'honneur auprès de tout

ce qu'il y avoit d'honnêtes gens parmi les Romains, ce fut la vengeance qu'il tira de ce misérable Rhéteur Théodote, qui avoit proscrit la tête de Pompée. J'en ai parlé ailleurs.

AN. R. 71
AV. J. C

Brutus & Cassius se rejoignirent à Sardes en Lydie, & leurs armées réunies leur donnérent à l'un & à l'autre par une proclamation solemnelle le titre d'*Imperator*, ou Général vainqueur. Dès leur premiére entrevûe, en hommes supérieurs & francs, ils voulurent avoir un éclaircissement tête-à-tête sur des sujets de plaintes réciproques. Il y en avoit beaucoup entre eux : & la chose ne pouvoit pas être autrement, vû l'importance & la multiplicité des affaires qu'ils gouvernoient, & le grand nombre d'amis & de commandans qui agissoient sous leurs ordres. Ils s'enfermérent donc dans la premiére maison commode, & firent garder la porte par leurs esclaves, avec défenses expresses de laisser entrer qui que ce pût être.

Brutus & Cassius se rendent ensemble à Sardes. Eclaircissement très vif entre eux. Petite scêne que leur donne Favonius.

La contestation fut des plus vives. Après avoir exposé leurs griefs, ils entrérent en preuve, ils se firent des reproches : les larmes coulérent, le ton de voix devenoit plus haut & plus rude : ensorte que leurs amis, qui se tenoient

Av. R. 710. Av. J. C. 42. à la porte, entendoient le bruit, & commencérent à s'allarmer, ne sachant à quoi tout cela se termineroit. Cependant personne n'osoit aller se mettre en tiers avec eux, à cause de la défense qu'ils en avoient faite. Favonius seul, cet extravagant imitateur de Caton, de qui j'ai déja fait mention plus d'une fois, prétendit entrer. Les esclaves lui fermérent dabord le passage. Mais ce n'étoit pas une opération aisée, que d'arrêter la fougue de Favonius dans ce qu'il avoit résolu. Il se piquoit d'une hardiesse Cynique, qui ne connoissoit aucun ménagement; & ses saillies, tout importunes qu'elles étoient, n'étoient pas toujours mal reçues, parce qu'elles faisoient rire. Il força donc les barriéres, & d'un ton de voix théatral, il adressa à Brutus & à Cassius ces paroles, qu'Homére met dans la bouche de Nestor exhortant à la paix Agamemnon & Achille, » Déférez [a] à mes conseils : vous étes » tous deux plus jeunes que moi. » Cassius, dont le caractére étoit assez gai, se mit à rire. Brutus plus sérieux se fâcha, & chassa Favonius, en le traitant d'impudent Cynique. Cependant cette

a Ἀλλὰ πίθεσθ', ἄμφω δὲ νεωτέρω ἐστὸν ἐμεῖο. Il. l. I. v. 259.

avanture mit fin à l'entretien de Brutus & de Caffius, & ils se séparérent en bonne intelligence.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Caffius donna ce soir-là-même un grand souper, & Brutus y invita ses amis. Lorsque l'on étoit déja à table, arrive Favonius sortant du bain. La colére de Brutus n'étoit pas encore passée : il déclare, & prend toute la compagnie à témoin, que Favonius venoit sans être prié, & il vouloit qu'on le reculât à l'extrémité du dernier lit. Mais le Cynique Sénateur vint de force se placer sur le lit du milieu, qui étoit le plus honorable. Le repas fut accompagné de beaucoup de gaieté : la liberté & l'enjouement de la conversation firent l'assaisonnement des mets, sans préjudice des réfléxions philosophiques, pour lesquelles ces Seigneurs Romains avoient un goût décidé.

La conduite & les vûes de Caffius étoient moins pures que celles de Brutus.

Brutus donna le lendemain une mortification à Caffius, par la condamnation qu'il prononça contre un homme distingué, qui avoit été Préteur à Rome ; & ensuite chargé par Brutus lui-même de divers emplois de confiance. Plutarque le nomme L. Pella, & dit qu'ayant été accusé & convaincu de concussions par ceux de Sardes, il fut condamné

An. R. 710. Av. J. C. 42. ſans miſéricorde. Caſſius peu de jours auparavant n'avoit pas tenu une pareille conduite à l'égard de deux de ſes amis, qui étant pourſuivis devant lui pour de ſemblables malverſations, en avoient été quittes pour une réprimande qu'il leur fit en particulier, pendant qu'en public il les renvoyoit abſous & les gardoit auprès de ſa perſonne. C'étoit par principe qu'il agiſſoit ainſi, & il reprocha même à Brutus ſon trop grand attachement aux régles, dans un tems qui demandoit des ménagemens, des conſidérations, de l'indulgence. Mais [a] Brutus, toujours rempli des grandes maximes, le rappelloit aux Ides de Mars, à ce jour fameux où ils avoient tué Céſar, qui pourtant ne pilloit pas le genre humain par lui-même, mais qui étoit l'appui & le ſoutien des voleurs publics. « S'il eſt, » diſoit-il, quelque prétexte légitime de » négliger l'exacte juſtice, il nous va» loit mieux ſupporter les amis de Cé» ſar, que de fermer les yeux ſur les » véxations commiſes par les nôtres.

a Ὁ δὲ τῶν εἰδῶν τῶν Μαρτίων ἐκέλευεν αὐτὸν μνημονεύειν ἐκείνων, ἐν αἷς Καίσαρα ἔκτειναν, οὐκ αὐτὸν ἄγοντα καὶ φέροντα πάντας ἀνθρώπους, ἀλλ' ἑτέρων δύναμιν ὄντα ταῦτα πρασσόντων. ὡς εἴ τις ἐστὶ πρόφασις καλὴ μεθ' ἧς ἀμελοῦμεν τὸ

» Dans le premier cas on n'auroit pû AN. R. 710.
» nous accuser que de lâcheté : ici par AV. J. C. 42.
» mille travaux & mille périls nous
» achetons le reproche d'injustice. »

Ce trait joint à tout ce que nous venons de rapporter précédemment, fait voir que la vertu de Brutus étoit bien plus pure que celle de Cassius. Celui-ci méritoit sans doute l'estime par de grandes qualités : mais sa colére étoit redou-*table*, il avoit le commandement dur : au contraire envers ses amis il se montroit facile, indulgent, jusqu'à sacrifier en leur faveur les droits de la justice : il n'étoit pas même ennemi du plaisir, & dans le commerce particulier il égayoit un peu sa morale. La conduite de Brutus se soutenoit parfaitement. Une douceur inaltérable, une grande élévation de sentimens, une force d'ame sur laquelle ne pouvoient rien ni la colére, ni la volupté, ni l'envie d'avoir, une fermeté infléxible pour la défense du juste & de l'honnête, voilà ce qui composoit son caractére. En conséquence aimé des peuples & des troupes, chéri de ses amis jusqu'à la tendresse, admiré des

δίκαιον, ἀμύνοντες τοὺς Καίσαρος φίλους ὑπομένειν. ἐκείνους μὲν γὰρ ἀνανδρίας, νῦν δὲ ἀδικίας δόξαν μετὰ κινδύνων ἡμῶν καὶ πόνων προσιεμένους.

gens de bien, il n'étoit pas même haï de ceux qui lui faisoient la guerre.

La confiance parfaite que l'on avoit en la droiture de ses vûes, étoit surtout ce qui lui attiroit cette affection & cette vénération universelle. C'est une gloire qui lui est propre, & qui le distingue de tous les autres chefs de parti dans les guerres civiles entre les Romains. Car Pompée ne passe pas pour avoir été dans la disposition, s'il eût vaincu César, de rendre aux Loix la souveraine puissance. On croit qu'il se seroit maintenu à la tête du Gouvernement sous le nom de Consul, ou de Dictateur, ou sous quelque autre titre de Magistrature, qui auroit masqué son ambition, & amusé le vulgaire. Plusieurs attribuoient un dessein à peu près pareil à Cassius : &, quoiqu'on ne pût pas douter de son aversion pour la tyrannie, on avoit peine à se persuader que fier comme il étoit, plein d'un courage altier, & préférant souvent l'utile à l'honnête, il fût détaché de tout désir de la domination, & qu'il fît la guerre, menât une vie errante, s'exposât à mille dangers, uniquement pour rétablir ses concitoyens dans la jouissance de leur liberté. Si l'on remonte plus haut, les

Marius, les Cinna, les Carbons, ne dé- AN. R. 710.
fendoient pas assurément la patrie : ils AV. J. C. 42.
la regardoient plutôt comme un prix & comme une proie qu'ils prétendoient envahir; & peu s'en falloit qu'ils n'avouassent eux-mêmes que la tyrannie étoit l'objet de leurs vœux. Brutus est à couvert d'un tel soupçon. Ses ennemis même lui rendoient justice en ce point : & l'on entendit plus d'une fois dire à Antoine, qu'il pensoit que Brutus étoit le seul qui en conspirant contre César n'eût envisagé que la gloire d'une entreprise qui lui paroissoit belle & louable; mais que les autres avoient eu pour motifs la haine & l'envie.

La conduite de Brutus étant si nette & si haute, il n'est pas étonnant que son langage fût magnanime. Lorsqu'il se voyoit déja près du péril, qui devoit décider de son sort, il écrivoit à Atticus, que sa fortune étoit aussi heureuse qu'il le pût souhaiter. « Car, disoit-il, ou en » remportant la victoire je rendrai la » liberté aux Romains, ou en mourant » je serai délivré de la servitude. Ainsi » nul risque important pour nous : je » vois notre état assuré; & l'unique in» certitude qui nous reste est de savoir » si nous vivrons libres, ou si nous em-

An. R. 710. Av. J. C. 42.

» porterons notre liberté dans le tom-
» beau. C'eſt Marc-Antoine, ajoutoit-
» il, qui paye dès à préſent la peine de
» ſa folie. Il pouvoit être compté parmi
» les Brutus, les Caſſius, & les Catons :
» & il a mieux aimé ſe mettre en ſecond
» à la ſuite d'Octave, avec lequel, s'il
» n'eſt pas inceſſamment vaincu par
» nous, il aura bientôt lui-même à com-
» battre. » Ces derniéres paroles ſont
comme un reproche doux que Brutus
fait à Atticus de ſes liaiſons & de ſon
amitié avec Antoine; & elles contien-
nent une prédiction, que l'événement
ne tarda pas à vérifier. Sur la premiére
partie de ce fragment de lettre, Plutar-
que obſerve qu'il eſt aiſé d'y voir que
Brutus faiſoit conſiſter ſa principale reſ-
ſource dans ſa vertu, & non dans ſes
forces de terre & de mer, quelque gran-
des qu'elles fuſſent. Mais à ſa mort il
paroîtra, comme j'en ai déja averti, que
l'eſpérance du ſuccès entroit pour beau-
coup dans ſa fermeté.

Prétendue apparition d'un phantôme à Brutus.

Brutus & Caſſius ayant terminé heu-
reuſement & promptement tout ce qu'ils
avoient à faire en Aſie, ne ſongérent
plus qu'à paſſer en Europe, pour épar-
gner la moitié du chemin aux Triumvirs,
qui ſe préparoient à venir les attaquer.

C'est au tems où ils étoient près de faire le trajet, que Plutarque rapporte une prétendue apparition d'un phantôme, qui se montra, dit-on, à Brutus. Le conte en est débité si sérieusement par ce grave Historien, & est devenu si célébre, que je ne crois pas qu'il me soit permis de le passer sous silence.

J'ai déja parlé des veilles de Brutus. Naturellement il dormoit très peu, & il avoit augmenté par l'habitude cette disposition de la nature, aidé beaucoup en cela par son exacte sobriété. Il ne se laissoit jamais aller au sommeil pendant le jour, & il n'y donnoit que la partie de la nuit qui ne permet plus d'agir, ni de traiter avec personne, parce que tout le monde repose. Mais surtout dans le tems dont nous parlons, où une multitude de soins si importans l'occupoit tout entier, & où l'inquiétude inévitable dans une telle crise bandoit tous les ressorts de son cerveau, lorsqu'il s'étoit assoupi pendant quelques momens après son repas du soir, qui étoit le seul de la journée, il travailloit ensuite à régler les affaires courantes ; & s'il lui restoit du tems, il l'employoit à la lecture, jusqu'à la troisiéme veille de la nuit, qui étoit l'heure

An. R. 710. Av. J. C. 42. où les Officiers Généraux entroient dans sa tente pour recevoir ses ordres.

Plutarque raconte donc que dans le silence d'une nuit profonde, pendant que tout le camp étoit parfaitement tranquille, Brutus travailloit selon sa coutume, seul dans sa tente médiocrement éclairée. Tout d'un coup il croit entendre du bruit, comme si quelquun entroit. Il regarde du côté de la porte, & il apperçoit un grand corps d'une taille démesurée, dont l'aspect étoit effrayant, & qui se tenoit devant lui sans prononcer un seul mot: il eut le courage de l'interroger. « Qui des hommes » ou des Dieux es-tu? lui dit-il: & qui » t'améne ici? Brutus, répondit le phan» tôme, je suis ton mauvais génie. Tu » me reverras près de Philippes. Eh bien, » reprit Brutus sans se troubler, nous » nous reverrons. » Le phantôme disparut: & Brutus appella ses gens, qui lui dirent n'avoir rien vû, ni rien oüi. Il se remit à son travail: mais frappé pourtant d'une vision si étrange, il en parla le lendemain matin à Cassius. Celui-ci, qui étoit Epicurien, & qui par conséquent ne croyoit ni esprit distingué de la matiére, ni Providence, attribua tout

ce qui étoit arrivé au jeu d'une imagination échauffée par l'application continuelle, & par les inquiétudes. Car, » lui disoit-il, il n'est nullement probable qu'il y ait des génies; ni, en supposant leur existence, qu'ils ayent la » forme, ou la voix humaine, ou une » puissance qui agisse sur nous. Et certes » je souhaiterois qu'ils existassent, afin » que nous pussions compter non seulement sur nos armées & sur nos flotes, » mais encore sur le secours des Dieux, » qui ne pourroit manquer à une entreprise aussi juste, aussi belle, aussi » sainte, que celle dont nous sommes » les chefs. »

AN. R. 710
AV. J. C. 42.

C'est ainsi que Plutarque détaille ce fait: & afin qu'il n'y manque rien, le spectre est fidéle à se trouver au rendez-vous, & il se remontre à Brutus, mais sans rien dire, la nuit qui précéda le dernier jour de sa vie. Appien est conforme à Plutarque, & Florus les avoit précédés. Mais ces autorités, sans doute, suffisantes pour accréditer un événement qui seroit dans l'ordre de la nature, ne me paroissent pas suffire pour rendre croyable une merveille absurde. Aucun de ces écrivains ne cite un seul témoin contemporain; aucun ne parle d'après Bru-

Flor. IV. 7.

An. R. 710. Av. J. C. 42. tus, ou d'après quelquun à qui Brutus se soit ouvert. D'ailleurs je trouve la même avanture répétée à peu de choses près, & mise par Valére Maxime sur le compte de Cassius de Parme. Enfin ce qui m'ôte tout scrupule de récuser ici le témoignage des auteurs du fait dont il s'agit, c'est la crédulité qui leur est commune avec la plupart des anciens pour tout ce qui s'annonce sur le pied de prodige. Ils racontent, par exemple, avec une parfaite sécurité, que deux aigles vinrent se poster sur les principales enseignes de deux Légions de Brutus & de Cassius; qu'elles accompagnérent l'armée dans sa marche jusqu'à la veille de la bataille de Philippes, & qu'alors elles s'envolérent. Ce fait assurément n'est pas vraisemblable. Mais quand il seroit vrai, quelle induction pourroit-on en tirer? & par où mérite-t-il d'être consigné dans l'Histoire? Ils donnent encore pour présages miraculeux les choses du monde les plus simples, telles que le défaut d'adresse ou d'attention dans celui qui présenta une couronne renversée à Cassius, au lieu de la lui mettre droite sur la tête. Des écrivains aussi superstitieux peuvent bien être soupçonnés d'avoir reçu sans examen un bruit étrange, qui n'avoit nul

Val. Max. I. 7.

fondement que des traditions populaires. Av. R. 710. Av. J. C. 42.

Brutus & Cassius passérent d'Asie en Europe sans aucun empêchement. Octavien & Antoine étoient encore en Italie, & deux de leurs Lieutenans, Norbanus & Décidius Saxa, qu'ils avoient fait partir devant eux avec huit Légions, traversoient actuellement l'Epire & la Macédoine. Ces deux Officiers des Triumvirs s'avancérent avec leurs troupes jusqu'au delà de Philippes, & vinrent se camper à l'entrée d'une gorge formée par deux montagnes, qui ne laissent entre elles qu'un espace assez étroit, seul passage commode pour venir de la Chersonnése de Thrace en Macédoine. Ils avoient donc derriére eux Philippes, & à leur droite du côté de la mer, Néapolis, ville maritime située vis-à-vis de l'isle de Thasos. Ce fut là qu'ils attendirent leurs Généraux, qui n'étoient pas peu embarrassés à faire le trajet de Brindes en Epire.

Octavien & Antoine passent la mer, & se rendent avec leurs troupes en Macédoine.

Car comme les chefs du parti Républicain avoient de puissantes forces navales, Statius Murcus détaché par Cassius à la tête de soixante voiles, après s'être tenu quelque tems auprès du Pro-

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

* Cap Matapan au midi de la Morée.

montoire * de Ténare pour arrêter & combattre au passage la flote Egyptienne que Cléopatre envoyoit au secours des Triumvirs, lorsqu'il sçut que cette flote avoit été dissipée & détruite par la tempête, étoit venu se poster à l'entrée du port de Brindes pour empêcher que rien n'en sortît. De plus Sex. Pompée, maître en grande partie de la Sicile, comme je l'ai dit, étoit une épine qu'ils auroient été bien aises de s'arracher, avant que de s'embarquer dans leur grande entreprise. Il mattoit Rome & l'Italie par la disette, enlevant les provisions qui venoient par mer; & il se trouvoit en état d'empêcher pareillement qu'il ne leur arrivât à eux-mêmes des vivres & autres munitions, lorsqu'ils seroient en Macédoine. Par ces raisons, & comme d'ailleurs il ne leur paroissoit pas bien difficile de réduire un ennemi, qui à proprement parler n'étoit qu'un Corsaire, pendant qu'Antoine s'occupoit dans Brindes des moyens de faire passer les troupes en Epire, Octavien envoya Salviénus avec ce qu'il avoit de vaisseaux contre Sex. Pompée, & il se transporta lui-même à Rhége pour animer cette guerre par sa présence.

Elle ne fut pas aussi facile que les Triumvirs se l'étoient imaginé. Sextus avoit profité du tems où il avoit été laissé tranquille pour acquérir des forces maritimes très considérables. Seulement à l'approche de Salvidiénus, il cessa d'infester les côtes de l'Italie, & il se borna à défendre la Sicile. Octavien étoit si mal pourvû de vaisseaux, que son Lieutenant tenta de fabriquer, à l'imitation de ce qu'il avoit vû pratiquer en Gaule, de petites barques d'un bois léger, recouvert de cuirs cruds. De tels bâtimens n'étoient pas propres à soutenir l'agitation & la violence des vagues dans le détroit de Sicile, & ils ne firent qu'apprêter à rire aux ennemis. Octavien amena pourtant avec lui une flote : & il se donna près du rocher de Scylla * un combat naval, dans lequel Sextus eut l'avantage. La force n'ayant point réussi, Octavien essaya de la ruse, & il voulut dérober l'occasion de faire furtivement le trajet, ne doutant point que s'il pouvoit une fois mettre à terre ses Légions en Sicile, leur valeur & leur expérience ne lui assurassent la victoire. Mais tout fut inutile : les côtes étoient trop bien gardées : & comme Antoine, qui se trouvoit pendant ce tems là fort

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

* Sciglio.

AN. R. 710. AV. J. C. 42. incommodé par Murcus dans Brindes, demandoit avec des instances réitérées le secours & la jonction de son collégue, il fallut renoncer au dessein de pousser Sextus : & Octavien laissant seulement autant de troupes qu'il en étoit besoin pour défendre la côte d'Italie, alla trouver Antoine à Brindes avec tout le reste de ses forces de terre & de mer. En partant il promit à ceux de Rhége & de Vibo, qu'il tireroit leurs villes du nombre de celles qui devoient être données avec leurs territoires en récompense à ses soldats. Le motif de cette promesse fut la crainte qu'il avoit que ces deux villes si voisines de la Sicile ne se livrassent à Sextus, pour prévenir le malheur dont elles étoient menacées.

L'arrivée de la flote d'Octavien à Brindes changea la situation des choses. Murcus se crut obligé de prendre le large, & même de s'approcher des côtes d'Epire, continuant toujours néantmoins à épier les troupes des Triumvirs au passage. Mais soit défaut de capacité ou d'attention de sa part, soit circonstances singuliéres de vents ou de courans favorables aux Triumvirs, toutes leurs troupes & eux-mêmes firent le trajet heureusement en divers voyages. Octavien

vien étoit malade : & il fut obligé de rester à Dyrrachium, pendant qu'Antoine en grande diligence s'avançoit pour joindre Norbanus & Saxa. Murcus confus & désespéré du mauvais succès de ses soins, ne laissa pas de croiser toujours sur ces mêmes mers, pour empêcher les convois que l'on entreprendroit d'envoyer d'Italie en Macédoine : & il fut aidé dans cette importante opération par Domitius Ahénobarbus, que Cassius lui envoya avec une floté de cinquante vaisseaux.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Antoine ne trouva plus Norbanus & Saxa occupant la gorge dont j'ai parlé au-delà de Philippes. Ils avoient été obligés de l'abandonner, & de reculer jusqu'à Amphipolis. Car Brutus & Cassius n'avoient pas perdu de tems. Arrivés à Seste, lorsqu'ils eurent traversé la Chersonnése, ils firent la revûe de leur armée, qui se trouva forte de vingt-&-une Légions, non pas complétes, mais formant néantmoins le nombre de quatre-vingts mille combattans. Ils avoient encore plus de vingt mille hommes de cavalerie auxiliaire de toutes nations, Gaulois, Espagnols, Médes, Parthes, Arabes, Gallogrecs, & enfin Thraces. Ces derniers avoient pour chef Rhascu-

Brutus & Cassius, arrivés à Seste, font la revûe de leurs troupes.

AN. R. 710.
AV. J. C. 42.

poris, dont le frére Rhascus suivoit le parti contraire. C'étoit de concert, & par une politique souvent pratiquée depuis en pareil cas, que ces deux Princes s'étoient ainsi partagés entre deux puissances formidables qui venoient se choquer dans leur pays. Leur intention avoit été que celui qui auroit la fortune favorable devînt, comme il arriva, la ressource du malheureux.

Magnificence de cette armée.

La revûe présenta le plus beau spectacle qu'il soit possible d'imaginer. Car Brutus, zélateur de la simplicité dans tout le reste, & exigeant de ses subalternes la même modestie dont il donnoit lui-même l'exemple, aimoit la richesse dans les armures, & se plaisoit à y prodiguer l'or & l'argent. Il croyoit que cette magnificence étoit propre à rehausser le courage de ceux qui sont susceptibles de sentimens élevés, & que le prix de la matiére intéressant les autres à la conservation de leurs armes, seroit un motif pour eux de combattre plus vaillamment. Il avoit pour garand & pour auteur de cette * façon de pen-

* *D'autres grands hommes ont pensé autrement. Voyez sur ce sujet les exemples & les autorités pour & contre qu'a ramassé M. Rollin, Hist. Anc. T.* VIII. *l.* XVIII. §. 5. *Sans prétendre décider la question, je remarquerai seulement que les censeurs*

ser le grand César, qui suivoit la même pratique par les mêmes principes. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Brutus & Cassius accompagnérent d'un discours aux soldats la cérémonie de la revûe. Comme une grande partie de ces troupes avoient autrefois combattu pour César, ils crurent nécessaire de leur remettre sous les yeux dans une harangue les grands & justes motifs qui devoient les attacher à la cause dont ils prenoient la défense.

On dressa pour cet effet un Tribunal, au haut duquel se placérent les deux Généraux, ayant autour d'eux tous les Sénateurs de leur parti. Ce fut Cassius qui fit la harangue, Brutus s'étant imposé la loi, comme je l'ai dit, de lui céder en tout les distinctions d'honneur & de prééminence.

Distribution d'argent faite aux soldats.

Aux discours ils joignirent un autre genre d'exhortation plus efficace sur les esprits des soldats. Ce fut une distribution d'argent très abondante. Comme ils avoient amassé de grandes richesses dans les opulentes contrées de l'Asie, ils se trouvérent en état de donner à chaque soldat quinze cens deniers, (sept cens cinquante livres) cinq fois autant

de cette magnificence des armures ont été communément ceux qui ne pouvoient y atteindre.

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

aux Capitaines, & aux Tribuns à proportion. Ils ajoutérent même des gratifications particuliéres pour ceux qui se distinguoient par leur bravoure. On observa un grand ordre dans cette distribution. Dès que chacun avoit reçu son présent, il se mettoit en marche pour avancer du côté de l'Hébre, & faisoit place à ceux qui devoient suivre. Le rendez-vous général où l'armée devoit se rassembler, étoit la plaine de Dorisque, lieu célébre dans l'Histoire par la revûe que Xerxès y avoit faite autrefois de ses troupes innombrables. De Dorisque Brutus & Cassius continuérent d'aller en avant vers l'Occident, côtoyant le rivage, & accompagnés d'une flote commandée par Tillius Cimber, qui descendoit souvent à terre, & marquoit les lieux les plus propres pour les campemens.

Brutus & Cassius s'avancent jusqu'au delà de Philippes.

Norbanus & Saxa n'avoient pas des forces suffisantes pour résister à une armée si formidable. Saxa, qui étoit plus avancé du côté d'où venoient les ennemis, se replia sur Norbanus: & réunis ensemble, ils espérérent que l'avantage du lieu suppléeroit à leur foiblesse, & qu'ils pourroient se maintenir dans ces gorges étroites où ils s'étoient postés. Brutus & Cassius auroient été réelle-

ment très embarrassés à forcer les passages sans le secours de Rhascuporis. Ce Prince, qui étoit du pays, leur indiqua une route par les montagnes, mais une route sans eau, & tellement couverte de buissons, de halliers, & d'un bois épais, qu'il falloit, presque à chaque pas, se frayer le chemin avec la coignée en abattant les arbres qui faisoient obstacle. On lui donna un corps de gens d'élite, à la tête desquels fut mis Bibulus, beaufils * de Brutus. Ils prirent des vivres & de l'eau pour trois jours : & après des fatigues incroyables, lorsqu'ils commençoient déja à murmurer contre Rhascuporis, & à le soupçonner de trahison, enfin le quatriéme jour ils apperçurent la plaine & la riviére. Ils poussérent un cri de joie : & ce fut là ce qui sauva Norbanus & Saxa, qui alloient être enveloppés. Rhascus, qui étoit dans leur camp, comme je l'ai dit, devina ce que signifioit ce cri; & surpris à l'excès que des troupes eussent pû passer par un chemin qu'il croyoit à peine pratiquable pour des bêtes fauves, il avertit promptement les Lieutenans des

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

* *Il étoit fils de Porcia, qui avant que d'épouser Brutus, avoit été mariée au fils du célébre Bibulus, collégue & ennemi de César.*

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Triumvirs, qui se retirérent en hâte à Amphipolis. Les Chefs Républicains trouvérent ainsi les passages libres, & se portérent au delà de Philippes, où ils rencontrérent un terrain très avantageux pour s'y camper, & pour y attendre leurs adversaires. Appien nous fournit une description des lieux, qui jettera un grand jour sur tout ce que nous avons à raconter.

Description des environs de la ville de Philippes.

La ville de Philippes, autrefois Datus, & plus anciennement Crenides, tire le nom qu'elle portoit au tems dont je parle de Philippe premier auteur de la grandeur des Macédoniens, qui avoit fortifié cette place comme propre à tenir les Thraces en bride. Elle étoit située sur une montagne, dont elle occupoit toute la largeur, presque au sortir des gorges par où avoit débouché l'armée de Brutus & de Cassius. Du côté de l'Occident elle dominoit sur une plaine, qui s'étend en pente douce à près de quinze lieues jusqu'au fleuve Strymon. Dans cette plaine, à deux mille pas seulement de la ville, s'élévent deux collines distantes de l'espace d'un mille, & défendues d'un côté par les montagnes que le détachement Romain sous la conduite de Rhascuporis avoit eu tant de peine à

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

Campement de Brutus & de Caſſius.

franchir, & de l'autre par un marais qui communiquoit avec la mer. Ce fut ſur ces deux collines que Brutus & Caſſius établirent leurs camps; le premier ſur la plus Septentrionale, l'autre ſur celle qui eſt au midi : & dans cet intervalle de mille pas qui les ſéparoit, ils tirérent des lignes & un parapet d'une colline à l'autre. Ils aſſuroient ainſi la communication des deux camps, qui ſe ſoutenoient & ſe défendoient mutuellement, comme s'ils n'en euſſent fait qu'un ſeul. Ils étoient pourtant réellement diſtingués : & cette diſtinction procuroit à chacun des deux chefs plus de facilités pour contenir les ſiens, & pour faire obſerver parmi eux une bonne diſcipline.

Ce campement leur étoit infiniment commode par toutes ſortes d'endroits. Les hauteurs qu'ils occupoient les mettoient hors d'inſulte, & en état de ſe tenir ſur la défenſive, s'ils le jugeoient à propos. S'ils vouloient combattre, ils avoient devant eux une belle plaine pour étendre leurs nombreuſes armées. Une petite riviére, appellée Ganga ou Gangitès, couloit au pied de leurs camps. Derriére étoit la mer, qui leur fourniſſoit toutes les proviſions dont ils pou-

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

voient avoir beſoin. L'iſle de Thaſos, à douze milles, leur ſervoit de magazin général ; & à neuf mille pas la ville de Néapolis ouvroit ſon port à leur flote, & l'y tenoit en ſureté. Une poſition ſi avantageuſe les détermina à ne pas aller plus loin : & quand ils l'euſſent voulu, la choſe leur auroit été difficile. Car Antoine, ſur la nouvelle du mouvement que Norbanus & Saxa avoient été obligés de faire en arriére, craignant encore de perdre Amphipolis, força tellement ſa marche, qu'il arriva beaucoup plutôt qu'il n'étoit attendu.

Antoine, & enſuite Octavien, arrivent vis-à-vis d'eux, & ſe campent à peu de diſtance. Déſavantage de leur poſition.

Il eut la ſatisfaction de trouver, non ſeulement ſes Lieutenans maîtres d'Amphipolis, mais la ville fortifiée & miſe en état de défenſe. Il y dépoſa tous les bagages, laiſſant une Légion pour les garder : & avec tout le reſte de ſes troupes il s'avança vers les ennemis, & vint ſe camper à un mille ſeulement de diſtance.

Cette hardieſſe ne laiſſa pas d'étonner Brutus & Caſſius ; d'autant plus que dans la diſpoſition des camps tout le déſavantage étoit pour Antoine. Il campoit dans la plaine, & ſes adverſaires ſur des hauteurs. Ils tiroient leurs bois de vaſtes forêts qu'ils avoient à leur portée, &

lui de marécages qui lui fournissoient plus de roseaux que de bois propre à former des palissades. Une riviére donnoit aux uns de l'eau abondamment & commodément, & l'autre étoit obligé de creuser des puits. Enfin les vivres venoient aux uns de Thasos, isle peu éloignée, & l'autre les faisoit amener d'Amphipolis, à près de quinze lieues de distance : &, ce qui est bien plus considérable, les chefs Républicains avoient leurs subsistances assurées par l'Asie & tout l'Orient, qui étoient dans leur dépendance, au lieu que les Triumvirs n'avoient pour ressources que la Macédoine & la Thessalie, parce que les flotes de Murcus & de Domitius d'une part, & de l'autre Sex. Pompée, empêchoient qu'on ne leur apportât aucunes provisions, ni d'Italie, ni d'Espagne, ni d'Afrique. L'argent leur manquoit aussi : & dans la revûe de leurs armées, au lieu de pouvoir imiter la magnificence de leurs ennemis, ils furent réduits à distribuer à chaque soldat pour toute largesse vingt-cinq deniers.

AN. R. 710.
AV. J. C. 42.

Foibles à tant d'égards, ils ne l'emportoient que par un seul endroit, c'est-à-dire, par la valeur expérimentée & par le nombre des troupes. Lorsqu'Octa-

An. R. 710. Av. J. C. 42. vien fut venu joindre Antoine, leurs armées combinées se trouvérent fortes de dix-neuf * Légions, composées en grande partie des vieux soldats de César, & non seulement complétes pour le nombre, mais même augmentées & grossies de beaucoup de surnuméraires. Ainsi leur infanterie se montoit au moins à cent mille hommes. Leur cavalerie étoit moins nombreuse que celle des ennemis. Ils n'avoient que treize mille chevaux contre vingt mille. Si l'on se rappelle ce que nous avons dit des forces du parti Républicain, on verra que jamais deux si puissantes armées Romaines n'avoient combattu l'une contre l'autre.

Octavien ne s'étoit pas fait attendre longtems : au contraire il avoit eu grand soin de se hâter, ne voulant pas que la querelle se décidât en son absence, & ne craignant guéres moins une victoire remportée sans lui par son collégue,

* *J'ai dit d'après Appien que dans la conférence de l'isle du Réno il avoit été réglé qu'Octavien & Antoine passeroient la mer chacun à la tête de vingt Légions. Ici le même Appien ne leur en donne à eux deux que dix-neuf, auxquelles il faut seulement en ajouter une, qu'Antoine avoit laissée à Amphipolis pour garder les bagages. On peut supposer que les quarante Légions dont il a été fait mention d'abord n'étant rien moins que complétes, les Triumvirs les réduisirent à un beaucoup moindre nombre.*

que celle de ses ennemis. Par ce motif il ne resta à Dyrrachium, qu'autant que la violence de la maladie l'y força par une absolue nécessité. Au bout de dix jours, quoiqu'il fût très éloigné d'un parfait rétablissement, il se mit en marche avec son armée. Les deux Triumvirs réunis s'arrangérent de façon qu'Octavien se trouva opposé à Brutus, & Antoine à Cassius.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Leur plan & leur intérêt étoit d'engager promptement une action générale. Ils présentérent donc la bataille aux ennemis, qui par la raison contraire ne voulurent point l'accepter, & se contentérent de ranger leurs troupes en ordre à la tête de leurs camps, mais sans abandonner les hauteurs ni descendre dans la plaine. Cassius surtout, qui entendoit très bien la guerre, étoit fortement attaché au systême de laisser l'armée des Triumvirs se miner elle-même par la disette, qui ne pouvoit manquer de s'y mettre incessamment. Dans cette vûe à l'arrivée d'Antoine, connoissant le caractére hardi & entreprenant du Général qu'il avoit en tête, il s'étoit appliqué à fortifier de plus en plus ses retranchemens : & comme entre le flanc gauche de son camp, & le

Premiére bataille de Philippes.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

marais dont j'ai parlé, restoit un petit espace de terrain, il avoit tiré de son camp au marais une bonne ligne bien palissadée, pour éviter toute surprise, & assurer ses derriéres.

Appien fait honneur à Antoine d'avoir par son audace & par son habileté contraint Cassius à combattre. Il dit que pendant qu'il amusoit l'ennemi en se présentant tous les jours en ordre de bataille, il détacha quelques cohortes pour travailler sans relâche à rendre le marais pratiquable, & établir ensuite des logemens entre le camp de Cassius & l'isle de Thasos. On abattoit les roseaux qui se trouvoient sur la ligne de l'ouvrage commencé : on formoit une chaussée que l'on soutenoit des deux côtés par un mur de pierres séches : si l'on trouvoit quelque endroit où le marais eût trop de profondeur, on y jettoit un pont. Enfin au bout de dix jours & de dix nuits l'ouvrage se trouva achevé, sans que les travailleurs eussent été apperçus des ennemis, parce qu'ils étoient couverts d'une forêt de roseaux, qui étoit entre eux & le camp de Cassius. Ce Général ne fut averti d'un travail si long & si important, que par les forts que dressérent derriére lui plu-

sieurs cohortes d'Antoine, & où elles se logérent. Etrangement étonné de la hardiesse & du succès de l'entreprise, il résolut de faire lui-même un ouvrage tout pareil dans le marais, & d'y construire une chaussée qui allât de son camp à celle d'Antoine, qui la coupât, & qui rompît ainsi la communication entre le camp d'Antoine & les forts élevés derrière le sien. Pour empêcher cet ouvrage, Antoine, pendant que toutes ses armées étoient en présence, alla sur le midi attaquer avec furie les lignes que Cassius avoit tirées depuis son camp jusqu'au marais. La suite de la narration d'Appien me paroît peu facile à comprendre. Selon cet Auteur les troupes de Brutus, se croyant insultées par l'audace d'Antoine, se jettérent dabord sur lui, sans attendre l'ordre de leur Général, & ensuite se tournérent contre l'armée d'Octavien, qui leur étoit opposée. Ces mouvemens, me semblent assez irréguliers. Quoi qu'il en soit, c'est ainsi que l'assaut donné par Antoine aux lignes de Cassius devint, au rapport d'Appien, une bataille générale.

AN. R. 710.
AV. J.C. 42.

Plutarque raconte la chose tout autrement, & veut que la bataille ait été l'effet, non d'un cas fortuit, mais d'une

An. R. 710. Av. J. C. 42.

délibération qu'il prétend avoir été prise dans le Conseil entre Brutus & Cassius, & dont il rapporte tout le détail. Cassius étoit opposé à ce plan, comme je l'ai dit : Brutus vainquit sa répugnance. Il souhaitoit parvenir à une décision par la voie la plus promte, pour finir incessamment ou l'esclavage de sa patrie, ou les misères & les véxations que le genre humain souffroit de la guerre. Il fut fortifié dans cette résolution par les avantages que remporta sa cavalerie en différentes escarmouches sur celle des ennemis. Enfin quelques désertions, & des soupçons sur la fidélité de plusieurs Officiers, déterminérent un nombre des amis mêmes de Cassius à se ranger à l'avis de Brutus. Un seul des amis de celui-ci, nommé Atilius, opinoit pour différer, & pour gagner l'hiver en temporisant. Brutus lui ayant demandé en plein Conseil quel motif le portoit à penser ainsi : « Au moins, ré» pondit Atilius, il m'en reviendra de » vivre plus longtems. » Ce mot qui annonçoit le désespoir déplut beaucoup à tout le monde, & Cassius se voyant si mal appuyé, & presque seul de son avis, consentit à la bataille, uniquement par déférence, & contre ses lu-

miéres. Ce qu'il dit à Meſſala, en eſt la preuve. Après le ſouper, qui ſe paſſa triſtement, & pendant lequel Caſſius, qui étoit naturellement gai, parut extrémement penſif, lorſque Meſſala ſe retiroit, ce Général le prit par la main, & lui dit en Grec : « Je vous prens à » témoin, Meſſala, que je me trouve » dans le cas de Pompée, forcé mal» gré moi de riſquer le ſort de la pa» trie au hazard d'une ſeule action. » Ayons néantmoins bon courage, & » mettons nos eſpérances en la Fortune, » qui peut rectifier par un de ces ca» prices qui ne lui ſont pas extraordi» naires, le mauvais parti que nous pre» nons. » Telles furent les derniéres paroles de Caſſius à Meſſala. Il l'embraſſa enſuite, en l'invitant à ſouper pour le lendemain, qui étoit le jour de ſa naiſſance. Brutus au contraire étoit plein de confiance, & les grandes maximes de la Philoſophie, par leſquelles il s'encourageoit encore lui-même & ſes convives, firent tout l'entretien de ſon repas. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Le lendemain de grand matin, le ſignal de la bataille, c'eſt-à-dire la cotte d'armes de pourpre, parut ſur la tente de chacun des deux Généraux. Avant

An. R. 710. Av. J. C. 42.

que leurs troupes fortifiSSent, ils s'abouchérent un moment dans l'intervalle qui séparoit les deux camps, & Cassius dit à Brutus : « Puissions-nous réussir, » & jouir longtems ensemble du fruit » de notre victoire ! Mais vous le sa» vez, les plus grands événemens sont » ceux dont le sort est le plus incertain. » Comme donc, en supposant un fâ» cheux succès, il ne nous seroit peut» être pas aisé de nous revoir, dites» moi ce que vous pensez touchant le » choix entre la fuite ou la mort. » Brutus lui répondit : « Etant encore jeune, » j'ai hazardé je ne sais comment une » maxime hardie en morale, & j'ai osé » blâmer Caton de s'être donné la mort » à lui-même, soutenant qu'il n'est ni » conforme au respect dû à la divinité, » ni digne d'un homme de courage, de » céder à la Fortune, & de fuir la dis» grace, au lieu de la soutenir avec ferme» té. Maintenant que je me trouve dans » une conjoncture critique, je pense » tout différemment. Si Dieu ne favorise » point nos armes, ce n'est point du » tout ma pensée de courir après de » nouvelles espérances, & de tenter de » nouveaux efforts. Je quitterai la vie » en rendant graces au Destin. J'en ai

» fait le sacrifice à ma patrie le jour des » Ides de Mars. Depuis ce tems je n'ai » vécu que pour elle, mais toujours » sauf les droits de ma liberté & de ma » gloire. » Cassius sourit, & embrassant Brutus, « Allons, dit-il, au combat avec » ces dispositions. Nous sommes sûrs ou » de vaincre, ou de ne pas craindre les » vainqueurs. »

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Il peut paroître étonnant que Brutus traite de sentiment hardi celui qui condamne la mort volontaire. C'est qu'il étoit imbu des maximes des Stoïciens, qui regardoient le suïcide comme le plus haut dégré de l'héroïsme. Mais on sait que d'autres Philosophes plus modérés & plus judicieux ont établi la maxime que Brutus rétracte ici, & [a] ont pensé, comme il est vrai, qu'il n'est permis à aucun homme d'abandonner de son propre mouvement le poste où son Général, c'est-à-dire, où Dieu même l'a placé.

Les Triumvirs ne s'attendoient point à une bataille. Antoine à la tête de ses troupes se proposoit de forcer les lignes de Cassius du côté du marais: (c'est de quoi Plutarque convient avec Appien)

a Vetat Pythagoras injussu imperatoris, id est Dei, de statione decedere. *Cic. de Sen. n.* 73.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

& l'armée d'Octavien étoit rangée en ordre pour soutenir Antoine, s'il arrivoit qu'il eût besoin de secours. Il est encore constant que ce fut par l'assaut brusque & imprévû, livré aux lignes de Cassius, que commença l'action. Pour ce qui est du plan, de la suite, & du détail de cette grande journée, je trouve tant d'incertitude & d'embarras dans ce qu'en ont écrit les Auteurs que nous avons, que je me contenterai d'en rapporter sans liaison les circonstances les plus remarquables, & celles sur lesquelles il ne reste aucun doute.

Brutus est vainqueur : Cassius est défait.

L'armée de Brutus fit des merveilles, & trop bien. Sans apporter beaucoup d'attention aux cris tumultueux qui venoient du côté des marais, sans attendre même l'ordre de son Général, elle se jetta avec furie sur les troupes d'Octavien qu'elle avoit en tête, & les rompit dès la premiére charge. Les Légions qui formoient la droite de Brutus débordérent la gauche de l'ennemi, & l'ayant tournée, pénétrérent jusqu'au camp, dont elles s'emparérent, après avoir taillé en piéces ceux qui étoient restés pour le garder, & elles ne s'occupérent plus que du pillage. Brutus lui-même fut emporté par l'ardeur des

siens, & ayant écrasé le centre de l'armée d'Octavien, il perça pareillement jusqu'au camp. Là, par une faute impardonnable, il ne songea qu'à pousser son avantage, se persuadant que le sort des armes étoit semblable du côté de Cassius. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Il s'en falloit beaucoup. Les lignes de cet infortuné Général furent forcées, & tout d'un coup sa cavalerie prit honteusement la fuite. Il n'est point d'efforts qu'il ne fît pour retenir son infanterie, jusqu'à arrêter par le bras les fuyards, jusqu'à saisir lui-même les drapeaux, & les faire planter en terre pour être un signal de ralliement. Sa valeur ne put ranimer celle de ses soldats éperdus. Son armée fut entiérement mise en déroute, & son camp pris par Antoine : ensorte que très mal accompagné, il se vit contraint de se retirer sur une colline à quelque distance.

Brutus avoit remporté une victoire compléte. Il voyoit avec satisfaction le champ de bataille abandonné par les ennemis & couvert de leurs morts, leur camp pris & pillé, trois de leurs Aigles enlevées avec plusieurs drapeaux, & portées par les siens en triomphe. Mais en se retirant vers son camp il fut

An. R. 710. Av. J. C. 42.

ſurpris & conſterné de ne plus appercevoir la tente de Caſſius debout, & viſible, comme de coutume, au-deſſus de tout le reſte. Il remarqua avec le même étonnement que les remparts étoient détruits & renverſés en pluſieurs endroits. Alors il commença à craindre un malheur, & il envoya ordre à ceux qui couroient encore la campagne d'abandonner la pourſuite des vaincus, & de ſe raſſembler autour de lui. Il ſe diſpoſoit ainſi à réparer le déſaſtre de ſon collégue. Mais il n'étoit plus tems : & les mouvemens tardifs qu'il ſe donna ne ſervirent qu'à hâter la mort de Caſſius.

Caſſius, par un déſeſpoir précipité, ſe tue lui-même.

Brutus détacha un corps de cavalerie pour aller à la découverte, & lui rapporter des nouvelles précises. Ce détachement ayant été apperçu de loin par ceux qui étoient avec Caſſius, car pour lui il avoit la vûe baſſe, il crut que c'étoient des ennemis qui le cherchoient. Cependant, afin de s'en aſſurer plus poſitivement, il ordonna à un Officier nommé Titinius de s'avancer pour les reconnoître. Titinius fut joint par les cavaliers, qui voyant un ami, un homme attaché à Caſſius, & ayant ſçu de lui que ſon Général vivoit, jettérent un

cri d'allégresse. Ceux qui le connoissoient plus particuliérement sautent à bas de cheval, lui donnent la main, & l'embrassent : les autres font un cercle autour de lui, avec tout le mouvement & le fracas d'une joie immodérée, qui fut la cause du plus grand des malheurs. Car c'est ce qui trompa Cassius, & lui persuada que Titinius étoit pris par les ennemis. « Il falloit donc, dit-il avec » une amére douleur, que par amour » pour la vie j'attendisse jusqu'au mo- » ment de voir un ami fait prisonnier » sous mes yeux. » Il n'en dit pas davantage, & il se retira dans une tente abandonnée suivi d'un de ses affranchis nommé Pindare, qu'il gardoit auprès de sa personne depuis le tems des malheurs de Crassus dans la guerre contre les Parthes, afin que dans le besoin il devînt, en lui ôtant la vie, sa derniére ressource. Cet affranchi lui coupa la tête ; car on la trouva séparée du corps. Pindare lui-même ne parut plus depuis ce moment : ce qui fit soupçonner à quelquesuns, mais contre toute vraisemblance, qu'il avoit agi sans ordre.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Titinius arriva peu de tems après, portant une couronne que lui avoient

An. R. 710. Av. J. C. 42.

mise sur la tête les cavaliers de Brutus. Frappé des gémissemens & des plaintes douloureuses que poussérent les amis de Cassius, il apprit par-là le désastre dont sa lenteur étoit cause ; & il s'en punit sur le champ en se passant son épée au travers du corps.

Brutus savoit déja la défaite de Cassius : il fut instruit de sa mort lorsqu'il approchoit du camp. Il accourut, il versa des larmes sur son ami, il l'appella *le dernier des Romains*, n'espérant plus que Rome produisît jamais une ame aussi haute que celle de ce fier ennemi de la tyrannie. Ensuite ayant fait envelopper décemment le corps, il ordonna qu'on le portât dans l'isle de Thasos, pour y recevoir les derniers honneurs, de peur que cette lugubre cérémonie, si elle se célébroit dans le camp, n'attendrît & n'affoiblît le courage des soldats.

La mort de Cassius donne la supériorité aux Triumvirs.

Ce fut uniquement le désespoir précipité, & le faux héroïsme de Cassius, qui donnérent l'avantage de cette fatale journée au parti des Triumvirs. Du reste tout étoit égal, ou même les Républicains pouvoient s'attribuer avec fondement la supériorité. Des deux parts

les aîles gauches avoient été battues : des deux parts il y avoit eu un camp pris & forcé. Mais le nombre des morts du côté des défenseurs de la liberté étoit de la moitié moindre, que du côté de leurs ennemis, huit mille au lieu de seize : & le camp que Brutus avoit pris étoit commun aux deux armées d'Octavien & d'Antoine, au lieu que celui où Antoine avoit pénétré, n'étoit le camp que du seul Cassius ; & quoique détruit, il laissoit subsister en entier celui de Brutus, qui offroit une retraite assurée aux troupes vaincues. La mort de Cassius fit pancher la balance en faveur de ceux dont le sort étoit d'ailleurs le plus désavantageux. Elle privoit les Républicains de celui de leurs deux Généraux qui savoit le mieux la guerre. Elle privoit Brutus d'un compagnon qui lui étoit infiniment utile pour diriger les opérations militaires, & pour contenir les troupes. Aussi rendit-elle le cœur aux adversaires, qui avant que d'en apprendre la nouvelle, étoient fort abattus. Mais lorsqu'un esclave de Cassius fut venu les en informer, leur apportant pour preuves la cotte d'armes & l'épée de son maître, ils reprirent cou-

AN. R. 710.
AV. J. C. 42.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

rage, & se crurent plus en état que jamais d'espérer la victoire.

Octavien, qui étoit malade, n'avoit fait qu'un très petit personnage dans l'action.

Vell. II. 70. Flor. IV. 7. Suet. Aug. 91. Appian. Dio. Plut. Brut. & Anton.

Dans le récit de l'action je n'ai point parlé d'Octavien, parce qu'il n'y joua pas un grand rôle. Il étoit encore malade : & néantmoins il se fit porter en litiére au milieu de ses troupes rangées en bataille, non par bravoure, mais en conséquence d'un songe d'Artorius son Médecin, qui disoit avoir reçu ordre de Minerve d'emmener Octavien hors du camp. La précaution ne fut pas inutile. Car si Octavien fût resté dans le camp, il ne pouvoit éviter d'être tué ou pris. Sa litiére, où l'on crut qu'il étoit couché, fut percée de coups : il eut même beaucoup de peine à se sauver du champ de bataille. Il se jetta précipitamment vers les marais, d'où il gagna l'aîle qu'Antoine commandoit.

Suet. Aug. 23.

Plin. VII. 45.

Pline dit plus : il avance qu'Octavien demeura pendant trois jours caché dans les marais. Ce fait a si peu de vraisemblance, & il est si naturel de penser que le Général vaincu chercha, & trouva promptement un asyle dans l'armée victorieuse de son collégue, que je ne puis m'empêcher de regarder ce que Pline rapporte,

rapporte, comme un faux bruit accrédité par * Antoine. Dans les dissensions qui bientôt survinrent entre eux, ils ne se ménageoient pas : & Antoine, dont la bravoure étoit audessus de tout soupçon, se faisoit un plaisir de jetter sur Octavien un reproche de lâcheté. Je ne suis pas plus frappé des discours répandus au désavantage d'Antoine lui-même, à qui l'on a imputé de ne s'être point trouvé à l'action. Octavien lui rendoit le change, & décrié injustement par lui, il tâchoit de lui ravir une gloire justement méritée. Les passions des hommes altérent si étrangement les objets, que ce n'est pas une petite affaire, que de démêler le vrai, ou du moins le vraisemblable, à travers les nuages dont elles couvrent quelquefois les faits les plus célébres.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Flor. IV. 7. Plut. Anton.

Le premier soin de Brutus, devenu seul Général, fut de rassembler les soldats de Cassius, & de ranimer leurs courages. Comme ils avoient tout per-

Brutus ranime le courage des troupes de Cassius.

** Pline semble s'autoriser de l'aveu d'Agrippa & de Mécène, dont le témoignage seroit sans replique dans le cas présent. Mais il y a quelque obscurité dans son texte ; & d'ailleurs, comme il ne cite pas les propres termes de ses deux témoins, il nous est permis de soupçonner qu'il n'a pas bien pris leur pensée. Toute supposition me paroît plus vraisemblable, que le fait que je réfute ici.*

An. R. 710. Av. J. C. 42.

du dans le pillage de leur camp, il leur promit deux mille deniers par tête pour les dédommager de ce qui leur avoit été enlevé par les ennemis. Rien n'étoit plus capable de leur rendre la joie & la confiance : ils admirérent la magnificence d'une telle largesse, & au milieu de mille cris d'applaudissemens, ils proclamérent Brutus seul invincible, seul victorieux, entre tous les Généraux qui avoient pris part à la bataille. Antoine pouvoit néantmoins partager cette gloire avec lui. Brutus fut charmé de l'allégresse qu'il voyoit renaître dans le cœur de ces troupes battues : mais il ne crut pas devoir encore compter assez sur elles pour accepter le défi que lui portérent dès le lendemain les Triumvirs. Quoiqu'il les vît se ranger en ordre pour lui offrir la bataille, il se tint à la tête de son camp sur les hauteurs, & lorsque las d'attendre ils se retirérent, il en fit autant.

Embarras de sa situation.

Sa situation étoit très embarrassante, & il trouvoit dans chacune de ses deux armées des difficultés particuliéres qui le gênoient beaucoup. L'armée victorieuse étoit surchargée d'une multitude de prisonniers, dont la garde devenoit très incommode. Surtout on comptoit

parmi eux un très grand nombre d'esclaves, qu'il ne paroissoit nullement sûr de laisser au milieu des armes, à portée peut-être de s'en saisir, & de causer ensuite bien du désordre. Brutus prit le parti de les faire tuer tous : résolution bien opposée à la douceur de son caractére, mais qui lui sembla justifiée, tant par la nécessité, que par l'exemple de ses ennemis, qui avoient égorgé leurs prisonniers. Pour ce qui est des hommes de condition libre pris dans le combat, il en renvoya plusieurs, disant que ce n'étoit pas par lui que l'on devoit supposer qu'ils eussent été pris, mais bien plus véritablement par les adversaires ; & que dans le camp des Triumvirs ils étoient prisonniers & esclaves, mais libres & citoyens dans celui de Brutus. Il ne lui fut pas possible de suivre en plein une façon si généreuse de penser. Le zêle amer de ses amis & des principaux Officiers de son armée s'en trouvant aigri, il fallut, pour sauver ces malheureux prisonniers, qu'il leur procurât les moyens de se cacher & de se dérober par la fuite. *Dio.*

Ses amis furent surtout intraitables à l'égard de deux bouffons, dont Plutarque nomme l'un Volumnius, & l'autre

AN. R. 710. AV. J. C. 42. Saculion. Ils lui amenérent ces deux hommes, les accusant de continuer encore leurs mauvaises plaisanteries aux dépens mêmes de leurs vainqueurs. Brutus occupé d'affaires plus importantes, garda le silence : & Messala, qui étoit présent, dit que si on l'en croyoit, on commenceroit par les bien fouetter, & qu'ensuite on les renvoyeroit aux Triumvirs, pour leur faire honte des compagnies dans lesquelles ils se plaisoient même en tems de guerre. Cette idée de Messala en fit rire plusieurs. Mais Casca, celui qui avoit porté le premier coup à César, prit la chose au criminel. « Ce » n'est pas, dit-il, par des ris indécens » & par des plaisanteries, que nous de» vons exprimer nos regrets de la mort » de Cassius. » Et adressant la parole à Brutus, il ajouta : « Vous témoignerez » quels sentimens vous conservez à l'é» gard de votre collégue, selon que » vous punirez ou épargnerez ceux qui » insultent à sa mémoire. » Brutus fut piqué d'un discours si offensant. « Pour» quoi donc, répondit-il, me fatiguer » par vos questions ? Que ne faites-vous » ce que vous voulez ? » Cette réponse fut prise pour un consentement. On emmena ces deux misérables bouffons, &

on leur fit payer de leur vie l'intempérance de leurs langues. An. R. 710. Av. J. C. 42.

L'armée de Caſſius donnoit encore plus d'affaires à Brutus. Ces troupes vaincues dans le combat, deſtituées du chef qui avoit coutume de les commander, étoient tremblantes devant l'ennemi, & audacieuſes à l'égard de leur nouveau Général. Brutus, homme doux, & plus porté à employer la raiſon & les bons procédés que la rigueur du commandement, avoit peine à contenir des ſoldats toujours prêts à ſe mutiner. Il craignit même qu'ils ne prêtaſſent l'oreille aux ſollicitations des Triumvirs, qui répandoient parmi eux des billets pour les inviter à la déſertion ſous de grandes promeſſes. Ces difficultés ébranlérent ſa conſtance, & le diſpoſérent à s'écarter en quelque choſe des principes d'humanité & de clémence, qui juſques-là avoient été l'ame de ſa conduite. Pour fixer ces eſprits inquiets, qui pouvoient à tout inſtant lui échapper, il promit à ſon armée après la victoire le pillage de deux des plus floriſſantes villes de la Gréce, Theſſalonique & Lacédémone, qui étoient dans le parti des ennemis.

AN. R. 710.
AV. J. C. 42.

Plutarque [a] pense que dans la vie de Brutus c'eſt là le ſeul reproche qui ne ſouffre point d'apologie. Il eſt vrai, ajoute ce grave Ecrivain, qu'Octavien & Antoine accordérent à leurs ſoldats des récompenſes bien plus odieuſes, puiſqu'ils chaſſérent preſque de toute l'Italie les anciens habitans, pour en diſtribuer aux gens de guerre les terres & les maiſons. Mais entre les Triumvirs & Brutus la différence étoit grande. Les premiers n'avoient pour but que de ſatisfaire leur ambition, & ils ne tendoient par la guerre qu'à ſe rendre maîtres de l'Empire. Brutus au contraire faiſant profeſſion de la plus haute vertu, il ne lui étoit permis ni de vaincre, ni même de ſe ſauver du péril, qu'en conſervant inviolables les droits de l'honneur & de la juſtice : ſurtout depuis la

a Τοῦτο τῷ Βρούτου βίῳ μόνον ἔνεστι τῶν ἐγκλημάτων ἀναπολόγητον· εἰ καὶ πολὺ τούτων δεινότερα νικητήρια τοῖς στρατευομένοις Ἀντώνιος καὶ Καῖσαρ ἐξέτισαν, ὀλίγου δεῖν πάσης Ἰταλίας τοὺς παλαιοὺς οἰκήτορας ἐξελάσαντες, ἵνα χώραν ἐκεῖνοι καὶ πόλεις τὰς μὴ προσηκούσας λάβωσιν. ἀλλὰ τούτοις μὲν ἀρχὴν καὶ κρατεῖν ὑπέκειτο τὸ τοῦ πολέμου τέλος. Βρούτῳ δὲ διὰ δόξαν ἀρετῆς οὔτε νικᾶν οὔτε σώζεσθαι συνεχωρεῖτο παρὰ τῶν πολλῶν, ἢ μετὰ τοῦ καλοῦ καὶ δικαίου· καὶ μάλιστα, Και-

mort de Caſſius, à qui l'on attribuoit d'avoir quelquefois inſpiré à ſon collégue des partis violens. Mais telle eſt la fatalité des conjonctures. Dans une navigation, ſi le gouvernail du vaiſſeau vient à ſe briſer, on ſe hâte d'y ajuſter le moins mal qu'il eſt poſſible d'autres piéces de bois, qui ne font pas ſans doute tout l'effet déſiré, mais dont le ſervice eſt néceſſaire pour le moment. De même Brutus ſe trouvant dans une poſition très fâcheuſe, ne ſongeoit qu'à pourvoir au beſoin le plus preſſant. Il ne pouvoit plus garder l'équilibre, parce que celui qui lui avoit ſervi de contrepoids lui manquoit : & il ſe laiſſoit entraîner preſque malgré lui aux conſeils de ceux qui l'approchoient, & à qui tout étoit bon pour parvenir à calmer les ſoldats de Caſſius.

Les Triumvirs avoient l'avantage de pouvoir compter ſur la fidélité de leurs

σίου τεθνηκότος, ὡς αἰτίαν ἔχειν καὶ Βροῦτον ἐνάγειν ὡς ἔνια τῶν βιαιοτέρων. Ἀλλ' ὥσπερ ἐν πλῷ πηδαλίου συντριβέντος ἕτερα ξύλα προσηλοῦν καὶ προσαρμόττειν ἐπιχειροῦσιν, οὐκ ἶσα μὲν, ἀναγκαῖα δὲ μηχανώμενοι πρὸς τὴν χρείαν· οὕτω Βροῦτος ἐν δυνάμει τισχίτῃ καὶ μετεώροις πράγμασιν οὐκ ἔχων ἰσορροποῦντα στρατηγὸν ἠναγκάζετο χερίσθαι τοῖς παροῦσι, καὶ πολλὰ πράσσειν καὶ λέγειν τῶν ἐκείνοις δοκούντων.

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

troupes. A tout autre égard ils étoient beaucoup plus mal que leur ennemi. Ils commençoient à souffrir de la disette: leur camp étoit dans des lieux bas, voisins des marais, & par conséquent mal sain & incommode: & les pluies d'automne étant survenues depuis la bataille, leurs tentes se remplissoient de boue, & d'une quantité d'eau qui se glaçoit sur le champ. Pour comble d'infortune, ils apprirent qu'un puissant renfort, qui leur arrivoit d'Italie par mer, avoit été battu, dissipé, détruit par les flotes combinées de Murcus & d'Ahénobarbus. Ce renfort comprenoit deux Légions, dont l'une étoit la Légion Martiale, si renommée pour sa bravoure; de plus la cohorte Prétorienne de l'un des Triumvirs, se montant à deux mille hommes; enfin mille à douze cens chevaux, & quelques nouvelles levées, dont le nombre n'est pas marqué. Toutes ces troupes ayant été embarquées sur des bâtimens de transport sous l'escorte de quelques vaisseaux de guerre, les Amiraux Républicains, qui gardoient les côtes de l'Epire & de l'Illyrie, vinrent à leur rencontre avec une flote de cent trente galéres à trois rangs de rames. Le combat fut rude, & si la valeur eût

La flote qu'il avoit dans la mer Ionienne détruit un puissant renfort que l'on envoyoit aux Triumvirs.

pû décider du succès, l'avantage seroit reſté aux troupes Triumvirales. Mais l'inégalité étoit trop grande entre des bâtimens de charge, & des galéres armées en guerre; & le petit nombre de celles qui ſervoient d'eſcorte au convoi, fut accablé par la multitude des vaiſſeaux ennemis. Tout périt par le fer & par le feu, ou ſe vit forcé de ſe rendre aux vainqueurs, & de prendre parti avec eux. Il y eut quelques pelotons qui ſe jettérent ſur des rochers ou dans des iſles déſertes; & là, manquant de tout, la faim les contraignit de ronger les voiles & les cordages, & ils tâchoient de tromper leur ſoif en léchant la poix & le goudron.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Octavien & Antoine furent avertis à point nommé de ce déſaſtre, & ce fut pour eux un nouveau motif de tâcher par toutes ſortes de voies & à quelque prix que ce pût être d'amener Brutus à une action. Mais celui-ci, par un de ces événemens inexplicables, n'en entendit point parler, quoique le combat ſur mer ſe ſoit donné le même jour que les armées de terre en vinrent aux mains, & que depuis ce jour il s'en ſoit écoulé vingt juſqu'à la ſeconde bataille de Philippes. Si Brutus eût été informé de

Il n'eſt point informé de cet important événement. Réfléxion de Plutarque à ce ſujet.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

la victoire de sa flote, il est très certain qu'il n'auroit point hazardé cette seconde bataille. Muni abondamment de toutes sortes de provisions, avantageusement posté, & pardessus cela maître de la mer, il réduisoit ses adversaires à périr de faim & de misére dans leur camp, que l'hiver même qui approchoit les eût bientôt obligés d'abandonner: & s'ils eussent voulu retourner en Italie, la flote Républicaine leur rendoit le passage ou impossible, ou du moins très difficile & très périlleux.

Plutarque reconnoît ici une attention spéciale, un ordre exprès de la Providence. L'Empire [a], dit-il, ne pouvoit plus être gouverné par une autorité partagée entre plusieurs, & il avoit besoin d'un chef unique. Ainsi Dieu voulant écarter le seul homme qui pût faire obstacle à celui qu'il destinoit pour maître à l'Univers, empêcha que Brutus ne pût profiter d'un événement qui lui assuroit la victoire. Il s'en fallut même très peu qu'il ne reçût cet avis, qui,

a. Τῶν πραγμάτων, ὡς ἔοικεν, οὐκέτι πολλοῖς ὄντων καθεστάναι, ἀλλὰ μοναρχίας δεομένων, ὁ θεὸς ἐξάγειν καὶ μεταστῆσαι τὸν μόνον ἐμποδὼν ὄντα τῷ κρατεῖν δυναμένῳ βουλόμενος ἀπέκοψε τὴν τύχην ἐκείνην.

s'il fût parvenu jusqu'à lui, auroit totalement changé la face des choses. Car la veille du jour où il devoit donner la bataille, sur le soir arriva dans son camp un transfuge, nommé Clodius, qui débita cette nouvelle, comme publique dans l'armée Triumvirale. Mais on méprisa son rapport, ou même on le prit pour une flatterie, par laquelle ce transfuge vouloit faire sa cour à ses nouveaux amis : en un mot on ne daigna pas en rendre compte à Brutus.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Le lendemain les armées s'étant rangées en ordre de bataille demeurérent longtems en présence sans s'ébranler. Brutus ne voyoit pas parmi ses troupes un air de joie & d'ardeur qui lui inspirât la confiance de vaincre. Sa cavalerie n'avoit point d'empressement pour commencer le combat, & elle attendoit que l'infanterie lui montrât l'exemple. D'ailleurs pendant qu'il parcouroit les rangs, il reçut divers avis qui lui donnérent des soupçons de la fidélité de plusieurs Officiers, & de plusieurs corps : & ces soupçons entroient d'autant plus aisément dans son esprit, que d'anciens soldats de César, comme étoient presque tous ceux qui composoient son armée, pouvoient bien conserver de l'attachement

Seconde bataille de Philippes.

AN. R. 710. AV. J. C. 42.

pour le parti qu'ils avoient autrefois suivi. Enfin un brave Officier, nommé Camulatus, qui avoit été honoré de récompenses distinguées pour sa valeur, tout d'un coup passant sous les yeux de Brutus se jetta du côté des ennemis. Ce fut pour Brutus un vrai sujet de douleur : & moitié par indignation, moitié par crainte d'une désertion plus grande, sur le champ il donna le signal & livra l'attaque, vers la neuviéme heure du jour, c'est-à-dire, lorsqu'il ne restoit plus que trois heures de Soleil.

Il eut encore l'avantage du côté où il commandoit en personne. A la tête de son infanterie il enfonça les ennemis ; & soutenu de sa cavalerie, il en fit un grand carnage, & les poursuivit assez loin. Mais son aîle gauche craignant d'être prise en flanc, s'étendit beaucoup pour offrir un plus grand front ; moyennant quoi le milieu devint trop foible pour résister à l'effort violent que firent les troupes Triumvirales. Ce fut donc par cet endroit que commença la déroute de l'armée de Brutus. Le centre ayant été mis en désordre & rompu, les Triumvirs, attentifs à profiter de ce premier succès, au lieu de s'amuser à poursuivre, à tuer, & à faire des pri-

ſonniers, ne ſongérent qu'à empêcher que ceux qui avoient commencé à ſe débander ne ſe ralliaſſent. Dans ce deſſein ils ſe partagérent : & pendant qu'Octavien pénétroit juſqu'au camp des ennemis, & s'emparoit des portes pour couper la retraite aux fuyards, Antoine prit Brutus par ſes derriéres & l'enveloppa.

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

Dans une ſi preſſante extrémité Brutus fit des prodiges. Agiſſant & de la tête & de la main, il ſe montra également ſoldat & Capitaine. Mais il ne fut pas ſecondé. Les troupes de Caſſius, parmi leſquelles dans la premiére action il y avoit eu plus de déroute que de carnage, avoient conſervé une impreſſion de terreur qui s'étoit communiquée à tout le reſte de l'armée : au lieu que du côté des Triumvirs les vaincus avoient été dans le moment taillés en piéces, & avoient ainſi emporté avec eux l'effroi dont ſont frappées naturellement des troupes vis-à-vis de leurs vainqueurs. Ainſi il paroiſſoit que ç'avoit été un grand avantage pour Brutus d'avoir perdu beaucoup moins de monde que les ennemis dans le premier combat : & c'eſt pourtant ce qui fut la cauſe de ſa défaite dans celui-ci.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Mort du fils de Caton. *Plut. Cat. Min. & Brut.*

Brutus combattit longtems, environné de tout ce qu'il avoit de plus vaillans Officiers. Ce fut là que le fils de Caton effaça par une mort glorieuse la honte d'une jeunesse peu sage. Car il n'avoit pas imité la retenue & la modestie de son pére, & ses liaisons avec une femme Cappadocienne lui avoient attiré bien des railleries & bien des brocards. Mais dans l'occasion dont je parle, il parut digne du sang d'où il sortoit, faisant voir qu'il est plus *aisé* d'avoir du courage contre les dangers & contre la mort même, que contre les plaisirs. Il fut toujours dans le plus chaud de la mêlée, & accablé par le nombre, il ne prit point la fuite, ni ne recula : au contraire appellant les ennemis, & se nommant par son nom & par le nom de son pére, il tomba enfin sur un tas de corps morts dont la terre étoit jonchée autour de lui.

Brutus court risque d'être pris, & n'évite ce malheur que par la générosité d'un ami.

Plusieurs braves, & entre autres le neveu de Cassius, périrent ainsi en combattant aux côtés de Brutus. Mais après de grands & généreux efforts, il fallut céder à la nécessité, & ce Général, voyant que tout étoit perdu, prit le parti de la fuite, qui n'étoit pas sans difficulté pour lui. Car Antoine avoit

recommandé expressément qu'on ne laissât point échapper les chefs, de peur qu'ils ne renouvellassent la guerre. Brutus courut très grand risque d'être pris : & ce fut la générosité admirable d'un ami qui lui épargna ce malheur. AN. R. 710. AV. J.C. 42.

Une troupe de Thraces s'étoit acharnée sur lui, & le poursuivoit de fort près. Lucilius, qui l'accompagnoit dans sa fuite, voulant lui donner le tems de s'éloigner, s'arrêta, & se laissa prendre par ces Barbares, à qui il dit qu'il étoit Brutus : & pour les confirmer dans leur erreur, il les pria de le mener à Antoine, comme à un ancien ami, au lieu qu'Octavien étoit pour Brutus un ennemi implacable. Les Thraces joyeux & triomphans d'une si bonne capture, revinrent vers Antoine, à qui ils dépêchérent quelquesuns de leurs camarades pour lui annoncer qu'ils lui amenoient Brutus. Antoine marcha à leur rencontre, suivi d'un grand nombre d'Officiers & de soldats, que cette nouvelle avoit rassemblés, & dont les uns plaignoient le malheureux sort d'un homme si vertueux, les autres l'accusoient de dégénérer de sa propre gloire, en se réduisant, par un amour immodéré de la vie, à devenir la proie d'une

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

troupe de Barbares. Lorsqu'Antoine vit approcher les Thraces, il demeura un peu embarrassé, ne sçachant trop comment il recevroit Brutus. Mais Lucilius s'avançant d'un air de confiance, „ Non, Brutus n'est pas pris, lui dit-il. „ La Fortune n'a pas eu le pouvoir d'ou- „ trager jusqu'à ce point la vertu. On „ le trouvera, mort ou vivant, toujours „ digne de lui-même. Pour moi j'ai „ trompé vos gens, & je me présente „ devant vous prêt à subir telle peine „ qu'il vous plaira d'imposer à mon au- „ dace. „ A ce discours la joie des Thraces qui avoient fait prisonnier Lucilius se changea en honte & en dépit, & la confusion éclata sur leurs visages. „ Ne „ soyez pas fâchés de l'erreur, leur dit „ Antoine. Vous avez fait une bien „ meilleure prise que celle que vous „ cherchiez. Vous vouliez prendre un „ ennemi, & c'est un ami que vous „ m'amenez. J'atteste tous les Dieux „ que j'aurois été bien en peine du trai- „ tement qu'il eût fallu faire à Brutus. „ Mais des hommes tels que celui-ci, „ j'aime bien mieux les avoir pour amis „ que pour ennemis. „ En finissant ces mots, Antoine tendit la main à Lucilius, il l'embrassa cordialement, & le

confia à la garde d'un de ses amis qu'il chargea d'en avoir soin. Lucilius demeura depuis ce moment attaché à Antoine : il eut pour lui la même fidélité qu'il avoit gardée à Brutus, & avec le même malheur.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Derniers momens de Brutus. Son blasphême contre sa vertu. Sa mort.

Cependant Brutus avoit mis entre lui & les ennemis un petit ruisseau, dont les bords étoient couverts de bois & escarpés. Comme il étoit déja nuit, il n'alla pas loin, & s'assit dans un lieu creux adossé contre un grand rocher. Il avoit avec lui un petit nombre de ses amis, & des premiers Officiers de son armée, entr'autres P. Volumnius, que Plutarque cite comme auteur des Mémoires touchant les événemens dont il est ici question. Je ne craindrai point de rapporter toutes les plus petites circonstances que Plutarque a tirées de cette source.

Brutus levant les yeux au Ciel, qui étoit tout semé d'étoiles, prononça un vers de la Médée d'Euripide, dont le sens est : « [a] Jupiter ! que celui qui est » l'auteur de tant de maux, n'échappe » pas à ta vengeance. » Il en vouloit vraisemblablement à Antoine, de qui il

a Ζεῦ, μὴ λάθοι σε τῶνδ' ὃς αἴτιος κακῶν. Eurip. Med. v. 332.

AN. R. 710.
AV. J. C. 42.

avoit eſpéré le concours & l'appui pour le rétabliſſement de la liberté après la mort de Céſar, & qui en prenant le parti contraire fut réellement la cauſe de tous les maux qui ſuivirent. Brutus ajouta une autre citation d'un Poëte Grec ; deux vers, que Volumnius avoit oubliés, mais qui ſont indiqués par Florus, & rapportés par Dion. C'eſt un blaſphême contre la vertu. « Malheu- » reuſe [a] vertu ! diſoit Hercule dans ce » Poëte : tu n'es qu'un nom : & moi » je t'ai cultivée comme ſi tu étois une » réalité : mais tu n'es que l'eſclave de » la fortune. » Langage de déſeſpoir, qui démaſque la conſtance que Brutus avoit juſques-là témoignée, & qui fait voir évidemment que l'eſpérance du ſuccès lui étoit un appui néceſſaire. C'eſt ainſi que ne manque jamais de ſe démentir une vertu purement humaine, qui ne porte point ſur le fondement ſolide de la révélation d'une autre vie, où le bonheur ſe réconciliera pour jamais avec la vertu.

Brutus ſe rappella enſuite avec douleur ceux qu'il avoit vû périr dans le combat, & il témoigna ſurtout regréter

[a] Ὦ τλῆμον ἀρετή, λόγος ἄρ' ἦσθ'· ἐγὼ δέ σε
Ὡς ἔργον ἤσκουν· σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ.

Flavius, Ingénieur en chef de son armée, & Labeon, l'un de ses Lieutenans, pére du célébre Jurisconsulte de même nom. Cependant quelquun de la compagnie eut soif, & voyant que Brutus sentoit le même besoin, il prit un casque, & alla puiser de l'eau à la petite riviére qui étoit proche. Pendant cet intervalle on entendit du bruit d'un autre côté, & Volumnius accompagné de Dardanus écuyer de Brutus alla voir ce que c'étoit. Lorsqu'ils revinrent, ils demandérent des nouvelles de l'eau. Mais elle avoit été bûe en leur absence. Brutus conservoit encore assez de tranquillité pour sourire de cette petite avanture. « L'eau est bûe, dit-il : il faudra » qu'on aille vous en chercher d'autre. » Le même y retourna : mais peu s'en fallut qu'il ne fût pris, & il revint avec assez de peine ayant été blessé.

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

Il semble qu'il restât encore quelque rayon d'espérance à Brutus. Il conjecturoit que le nombre des morts n'avoit pas été bien considérable de son côté. Statilius, de qui nous avons déja parlé à l'occasion de la mort de Caton, s'offrit pour aller à la découverte : & s'il trouvoit que le camp subsistât, il promit d'élever un fanal. Le fanal parut :

An. R. 710. Av. J. C. 42. mais on attendit longtems en vain le retour de Statilius. « Il reviendra, dit Brutus, s'il eſt en vie. » Il ne revint point, ayant été rencontré par un gros d'ennemis, qui le tuérent.

Selon Appien, Brutus paſſa non ſeulement la nuit entiére, mais une partie du lendemain, occupé du ſoin de recueillir les débris de ſa défaite : & déja il voyoit environ quatre Légions raſſemblées autour de lui. Il fut bien aiſe de ſonder ces troupes, & de ſavoir quelles étoient leurs diſpoſitions. Craignant cependant de ſe commettre, il chargea leurs Officiers de leur propoſer de faire un effort pour rentrer dans leur camp, & pour en chaſſer les ennemis. Ces ſoldats découragés répondirent nettement qu'ils ſe croyoient quittes envers Brutus, & qu'ils n'avoient plus d'autre penſée que de faire leur paix aux meilleures conditions qu'il ſeroit poſſible.

Plutarque ne parle en aucune façon de cette tentative, & il rapporte la mort de Brutus à la nuit même qui ſuivit la bataille. C'eſt à quoi je m'en tiens.

Statilius ne revenant point, Brutus jugea bien qu'il avoit péri : & ne ſongeant plus qu'à mourir lui-même, il ſe pancha, demeurant toujours aſſis, vers

un de ses esclaves nommé Clitus, & lui parla bas à l'oreille. Cet esclave garda le silence, & ne lui répondit que par ses larmes. Brutus fit approcher ensuite Dardanus son écuyer, & n'en ayant pas eu plus de satisfaction, il s'adressa enfin à Volumnius, & se servant de la langue Grecque, il lui rappella les maximes Stoïques sur la mort volontaire, & la fermeté de courage dont il devoit avoir fait provision pour un cas pareil. Il le pria donc de tenir avec lui l'épée, afin d'enfoncer le coup plus fortement. Volumnius, & tous ceux qui étoient présens, refusérent de lui rendre un si triste service. Quelquun même de la compagnie dit qu'il ne falloit point demeurer dans le lieu où ils étoient, & qu'il étoit à propos de fuir. « Oui, reprit Brutus » avec vivacité, il faut fuir : mais c'est » par le secours des mains, & non pas » par celui des pieds. »

Il s'étoit levé en prononçant ces paroles : & tendant la main à chacun avec un visage serein, il leur dit, « que c'é» toit pour lui une grande joie qu'aucun » de ses amis ne lui eût manqué de fi» délité, & que s'il se plaignoit de la » fortune, ce n'étoit que par rapport à » sa patrie. Que pour lui personnelle-

„ ment, il se regardoit comme plus „ heureux que les vainqueurs, non seu- „ lement eu égard à sa situation précé- „ dente, mais dans le moment même, „ puisqu'il laissoit une gloire de vertu, „ que ni leur puissance, ni leurs armes, „ ne pourroient leur procurer. Qu'au „ contraire toute la postérité jugeroit „ qu'ils étoient des injustes qui avoient „ écrasé ceux qui avoient le meilleur „ droit, & des méchans qui avoient „ opprimé des gens de bien, pour en- „ vahir une domination illégitime & „ tyrannique. „ Il finit en les exhortant & en les priant de songer à mettre leur vie en sureté.

Il se retira ensuite à l'écart, accompagné seulement de deux ou trois personnes, parmi lesquelles étoit Straton Egéate, qui lui servoit de conseil & comme de guide dans les exercices de l'éloquence. Ce Grec étoit celui sur qui Brutus comptoit pour être aidé à se donner la mort. Il témoigna pourtant de la répugnance à se charger d'un si funeste ministére. Mais lorsqu'il vit que Brutus recouroit à un de ses esclaves, „ Si c'est une chose résolue, dit-il, je „ ne souffrirai pas que vous trouviez „ dans un esclave plus de secours, que

» dans un ami. » Il prit donc à deux mains la poignée de l'épée nue, & en détournant le visage, il la tint ferme. Brutus levant le bras gauche sur sa tête, saisit de la main droite la pointe de l'épée, & se l'étant ajustée à la mammelle gauche, vis-à-vis de l'endroit où l'on sent le battement du cœur, il se poussa dessus avec effort, & se perça ainsi de maniére qu'il expira dans le moment.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Vell. II. 70.

D'autres disent que Straton ne fut que simple témoin de cette scéne sanglante, & que Brutus lui-même tenant son épée, se l'enfonça par le poids de son propre corps. Mais pour mourir ainsi, il n'avoit besoin du secours de personne. Et d'ailleurs Plutarque nous administre une preuve qui ne permet pas de douter que Straton n'ait fait en cette occasion un autre personnage que celui de spectateur. Car il raconte que quelques années après, Messala, réconcilié avec Octavien, & tenant un rang distingué entre ses amis, lui présenta ce Rhéteur, en disant, les larmes aux yeux, « César, voici celui qui a rendu à mon » cher Brutus un dernier & déplorable » service. »

Antoine fait rendre à son corps les derniers honneurs. Octavien envoye sa tête à Rome.

Lorsque le corps de Brutus eut été apporté à Antoine, il se souvint que son

An. R. 710. Av. J. C. 42. frére Caius avoit été tué par les ordres de ce Général, & il en fit quelque reproche à sa mémoire. Il aima mieux pourtant s'en prendre à Hortensius, qui s'étoit chargé de l'exécution, & il le fit tuer, comme une victime dûe à sa vengeance. Pour ce qui est de Brutus, il voulut qu'on lui rendît les derniers honneurs, & il donna pour couvrir son corps une cotte d'armes très magnifique & très précieuse. Il punit même rigoureusement l'insolence & l'infidélité de l'affranchi, à qui il avoit commis le soin de la sépulture, & qui tenté par la richesse de cette cotte d'armes la vola au lieu de la brûler avec le corps. Antoine en ayant été informé, fit mettre à mort le coupable. Les cendres de Brutus furent recueillies dans une urne, & portées à Rome à Servilie sa mére. La tête avoit été séparée du tronc avant l'inhumation. Octavien, bien moins généreux qu'Antoine, s'étoit fait une joie & une espéce de devoir de satisfaire les manes de César, en mettant aux pieds de sa statue dans Rome la tête de son meurtrier. Elle périt, dit-on, dans le trajet de Dyrrachium en Italie. Brutus n'étoit encore que dans sa trente-septiéme année, lorsqu'il mourut.

Suet. Aug. 13. & Dio.

Vell. II. 72.

Pour

Pour achever tout ce qui appartient à ſon hiſtoire, il me reſte à rendre compte de la mort de Porcia ſa femme. On la raconte d'une maniére tout-à-fait tragique. On dit que cette Héroïne ayant appris le triſte ſort de ſon mari, réſolut de ne lui pas ſurvivre : & que comme ſes amis & les gens de ſa maiſon la gardoient à vûe, & prenoient ſoin de lui ſouſtraire toute arme, & tout inſtrument capable de bleſſer, elle mit des charbons ardens dans ſa bouche ; & la fermant, elle s'étouffa.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Mort de Porcia femme de Brutus.

Ce récit quoiqu'appuyé de l'autorité de Nicolas de Damas, de Valére Maxime, & de Dion, pourroit bien n'être qu'une fable accréditée par le goût des hommes pour le merveilleux. Car Plutarque cite une lettre de Brutus, dans laquelle il ſe plaignoit de la négligence de ſes amis à l'égard de Porcia, qui étant tombée dans une maladie de langueur avoit pris, ſans qu'ils s'y oppoſaſſent, le parti de ſe laiſſer mourir. Il eſt vrai que cet Hiſtorien laiſſe un doute & un ſoupçon ſur la légitimité de la piéce qu'il allégue. Mais parmi les lettres que nous avons de Cicéron à Brutus, on en lit une dont les interprétes ſont aſſez embarraſſés à aſſigner le ſujet,

Plut. Brut. Val. Max. IV. 6.

Cic. ad Brut. I. 9.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

& qui paroît manifeſtement une * lettre de conſolation ſur la mort de Porcia. Ainſi il eſt très vraiſemblable que Porcia étoit morte avant Brutus.

Noms des plus illuſtres perſonnages qui périrent à Philippes. Livius Druſus, pére de Livie, ſe tue lui-même.

Vell. II. 71. & Val. Max. IV. 7.

L'Hiſtoire nous a conſervé les noms de quelques illuſtres perſonnages, qui périrent ou dans la bataille même de Philippes, ou par une ſuite de ce grand événement. Outre le fils de Caton, le neveu de Caſſius, Labeon, & Hortenſius, dont j'ai déja parlé, je trouve encore un Varron, un Lucullus, tué, dit Valére Maxime, par ordre d'Antoine, & auprès duquel demanda à être égorgé Volumnius ſon ami, qui ſe repentoit de l'avoir engagé dans cette funeſte milice. Quintilius Varus ſe fit tuer par un de ſes affranchis, après s'être revêtu des ornemens de ſa dignité. Mais il n'en eſt aucun qui ſe trouve dans un cas plus ſingulier, & plus propre à marquer l'incertitude & la bizarrerie des choſes humaines, que Livius Druſus, pére de Livie, qui devint peu après épouſe d'Octavien, & dont le fils Tibére fut élevé enſuite à l'Empire. Le grand pére de cet Empereur ſe tua lui-même dans ſa tente, pour éviter de tomber entre

* *C'eſt le ſentiment de M. Middléton dans ſa vie de Cicéron.*

les mains de celui qui alloit devenir son gendre. An. R. 718. Av. J. C. 42.

Il n'en auroit pas obtenu de quartier. Car Octavien, qui avoit eu assez peu de part à la victoire, en abusa insolemment à l'égard des vaincus. Il fit égorger sans miséricorde tout ce qu'il y avoit de plus distingué entre les prisonniers, & il ne leur épargna pas même les insultes & les reproches remplis d'amertume. L'un d'eux lui demandant humblement la grace de la sépulture, il lui dit que les vautours & les bêtes carnassiéres seroient son tombeau. Un pére & un fils le prioient de leur accorder la vie : il leur ordonna de tirer au sort ; & il eut l'inhumanité de repaître ses yeux du cruel spectacle qu'ils lui présentérent, lorsque refusant de profiter d'une grace si barbare, le pére se livra aux assassins, & le fils se donna la mort à lui-même. Aussi une si horrible cruauté révolta contre lui tous les esprits : & lorsque les prisonniers chargés de chaînes furent amenés aux vainqueurs, tous, & particuliérement Favonius, l'accablérent d'injures, pendant qu'ils saluoient Antoine avec respect en lui donnant le nom de Général.

Cruauté d'Octavien.

Suet. Aug. 13.

Si l'on cherche la raison de cette

Ан. R. 710. Av. J. C. 42.

différence de conduite entre Octavien & Antoine, elle n'est pas je crois difficile à démêler. Octavien étoit cruel par principes : & voulant parvenir à la souveraine puissance, il s'y frayoit le chemin en abattant les têtes de tous ceux qui auroient pû conserver la fierté Républicaine. Aussi, lorsqu'une fois ses vœux furent remplis, & qu'il ne crut plus avoir besoin de la cruauté, il devint le plus humain de tous les Princes. Antoine, qui donnoit plus aux sentimens & moins à la politique, suivoit la pente d'un cœur naturellement assez enclin à la générosité, & que l'emportement seul en écartoit quelquefois.

Avec Brutus périt le parti Républicain.

Avec Brutus périt à proprement parler le parti Républicain. Car les foibles efforts que firent encore les débris des armées de terre & de mer qui l'avoient reconnu pour chef, ne peuvent être comparés qu'aux derniéres convulsions d'un homme expirant. Pour ce qui est de Sex. Pompée, qui donna de vrais signes de vie, il ne doit pas être considéré comme Républicain, mais comme tendant, aussi bien que les Triumvirs, à sa puissance particuliére.

Les restes de l'armée vaincue se rendent aux Triumvirs. Vell. Appian.

Des restes de l'armée vaincue à Philippes il s'étoit rassemblé un corps d'en-

environ quatorze mille hommes, qui offrirent le commandement à Messala. Quoiqu'il fût très jeune, sa réputation étoit grande, & nul n'avoit brillé davantage, après Brutus & Cassius, dans ce parti. Il fit preuve de sagesse, en ne s'opiniâtrant point mal à propos à lutter contre la Fortune. De concert avec celui que sa naissance & son rang lui donnoient en quelque façon pour collégue, c'est-*à-dire* avec Bibulus, beaufils de Brutus, il usa de l'autorité que ces troupes infortunées lui attribuoient sur elles, pour les déterminer à se soumettre aux vainqueurs, qui les reçurent volontiers, & les distribuérent dans leurs Légions. AN. R. 710. AV. J. C. 42.

Un mot de Messala doit trouver ici sa place, quoique postérieur de plusieurs années. Judicieux & fidéle, Messala s'attacha à Octavien, & le servit parfaitement dans la guerre contre Antoine. Octavien lui témoignant donc sa reconnoissance avec quelque étonnement, sur ce qu'après avoir été son ardent ennemi à Philippes il lui avoit donné à Actium de si éclatantes marques d'attachement, « N'en soyez pas sur» pris, lui répondit Messala : vous » m'avez toujours vû dans le meilleur » parti. » Mot également hardi & obli- Beau mot de Messala à Octavien. *Plut. Brut.*

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

geant; & de plus exactement vrai dans tout ce qu'il renferme. La cause de Brutus étoit certainement plus juste, que celle des Triumvirs. Entre Octavien & Antoine, il ne s'agissoit plus de justice. Mais il est constant que l'avantage de l'Empire demandoit qu'Octavien fût vainqueur.

Appian.

Je reviens aux suites de la bataille de Philippes. Les forts des environs avec les troupes qui les occupoient, tous les magazins de l'isle de Thasos, tombérent au pouvoir des vainqueurs: & toutes les richesses qui se trouvérent en ces différens endroits, aussi bien que dans les camps de Brutus & de Cassius, furent la proie du soldat.

Réunion de toutes les forces navales du parti vaincu.

Une escadre commandée par Cassius de Parme, qui venoit d'Asie & qui n'arriva qu'après la décision, avec des provisions & des troupes pour l'armée Républicaine, se vit bientôt grossie par la jonction de quelques autres flotilles, qui depuis le malheur de Brutus erroient sans dessein & sans but. Elle se fortifia aussi d'un grand nombre d'Officiers & de soldats, échappés de la bataille. Le fils de Cicéron, & quelques autres personnages d'un nom illustre s'étant sauvés de Thasos, se rendirent pareillement

sur cette même escadre, qui devint par tous ces accroissemens différens une flote considérable. En cet état elle gagna la mer Ionienne, & se rangea sous les ordres des Amiraux Murcus & Domitius Ahénobarbus.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Là il se tint un grand conseil. Il s'agissoit de prendre un parti par rapport à ces tristes débris d'une puissance peu auparavant formidable. Malgré le désastre de Philippes, les deux chefs étoient également éloignés de rechercher l'amitié des Triumvirs, qui leur paroissoient avec raison dignes de toute leur haine. Mais d'accord sur ce qu'ils devoient fuir, ils se partageoient sur ce qu'il convenoit de faire. Murcus, esprit plus solide & moins élevé, voyoit qu'il ne leur étoit pas possible de résister par eux-mêmes aux Triumvirs, & il vouloit que l'on s'attachât à Sex. Pompée, afin de former un seul corps de tous les ennemis de la tyrannie. Domitius, qui étoit fier & d'un courage altier, jaloux des droits de la liberté, & peut-être de la qualité de chef de parti, ne s'accommodoit pas mieux d'obéir à Sextus, que de se soumettre à Antoine & à Octavien. L'ambition, que lui inspiroient son rang & sa naissance, le portoit à ne

Murcus en méne une partie à Sex. Pompée, & Domitius avec l'autre tient quelque tems la mer, sans reconnoître aucun chef.

An. R. 710. Av. J. C. 42. céder à aucun de ceux qu'il pouvoit regarder comme ses égaux. Il proposoit donc de défendre la République avec les forces qui leur restoient, & de se maintenir jusqu'au dernier moment dans l'indépendance, qui seule étoit digne de Romains.

Non seulement Murcus & Domitius soutinrent chacun très vivement leur avis, mais ils l'exécutérent. Murcus avec ceux qui voulurent le suivre, passa en Sicile, & porta à Sex. Pompée une grande augmentation de puissance. Domitius s'opiniâtra à tenir la mer sous sa propre banniére, jusqu'à ce qu'enfin il fut obligé, comme nous le verrons, de se donner à Antoine.

Allégorie d'Horace, relative à ces derniers mouvemens des Républicains. Hor. Od. I. Qu'il me soit permis de proposer ici aux amateurs des Lettres la pensée où je suis, que c'est à la circonstance dont je viens de rendre compte que se rapporte la célébre Allégorie employée par Horace, & diversement expliquée par les Commentateurs. Ce Poëte y représente le parti Républicain après la bataille de Philippes sous l'image d'un vaisseau délabré, auquel il ne reste plus de ressource, & qui achévera de se perdre, s'il continue de chercher les mêmes écueils contre lesquels il a déja fait nau-

frage. Toutes les parties de l'Allégorie s'expliquent parfaitement dans cette idée.

Ce Poëte s'étant sauvé de la bataille de Philippes, trouve sa ressource dans son génie pour les vers.

Horace prit dans cette occasion le parti qu'il conseilloit aux autres. J'ai dit qu'achevant ses études à Athénes il avoit été emmené par Brutus, & fait Tribun Légionaire. Il se trouva en cette [a] qualité à la bataille de Philippes, où il ne brilla pas par son courage. Il s'enfuit, & jetta son bouclier qui l'embarrassoit. Mais s'il n'y perdit pas la vie, il y perdit les biens, & toute sa petite fortune, qui fut confisquée au profit des vainqueurs. Nous devons à la triste situation où il se vit alors ces belles Poësies, qui ont fait ou l'admiration, ou l'utile amusement des connoisseurs de tous les siécles. Il n'auroit peut-être jamais cultivé l'heureux talent qu'il avoit reçu de la nature, s'il n'y eût été forcé par la nécessité. C'est ce qu'il a pris soin lui-même de nous apprendre. « Je [b] me sauvai, » dit-il, de Philippes, bien petit & ré-

a Tecum Philippos & celerem fugam
Sensi, relictâ non bene parmulâ.

Hor. Od. II. 7.

b Unde simul primùm me dimisere Philippi,
Decisis humilem pennis, inopemque paterni
Et laris & fundi, Paupertas impulit audax
Ut versus facerem.

Epl. II. 2.

An. R. 710. Av. J. C. 42. » duit bien bas, ſemblable à un oiſeau
» à qui on a coupé les aîles, dépouillé en
» un mot & de la maiſon & du champ
» paternel. Dans cette détreſſe, Pauvre-
» té l'audacieuſe me porta à faire des
» vers. » Il n'eut pas lieu de ſe plaindre
des Muſes : & la faveur de Mécéne, à
qui il ſe fit connoître par ſes Poëſies,
lui rendit avec uſure ce qu'il avoit perdu.





LIVRE L.

GUERRE de Péroufe. Naiffance de l'amour d'Antoine pour Cléopatre. Traité entre les Triumvirs & Sextus Pompée. Victoires remportées par Ventidius fur les Parthes. Renouvellement de la guerre entre Octavien & Sextus. Ans de Rome 710-715.

§. I.

Le Triumvirat triomphant. Le parti Républicain anéanti. Antoine & Octavien font entre eux un nouveau partage des Provinces, au préjudice de Lépidus. Octavien retourne en Italie, & fe charge de diftribuer les terres promifes aux vétérans. Avantages qu'il trouvoit dans cette fonction. Nombre immenfe de ceux qu'il falloit récompenfer. Maladie d'Octavien à Brindes. Origine de la guerre de Péroufe. Caractére vain de L. Anto-

nius. Intérêts opposés des possesseurs de fonds de terre, & des soldats. Avidité & insolence de ceux-ci. Troisiéme intérêt, celui d'Antoine. Motif secret qui animoit Fulvie contre Octavien. Tentatives infructueuses d'Octavien pour éviter la guerre. Son adresse & sa fermeté. Différence entre les forces du parti d'Octavien & de celui de Lucius. Commencement de la guerre. Lucius assiégé dans Pérouse par Octavien. Famine dans Pérouse. Lucius va lui-même trouver Octavien, pour se rendre à discrétion. Belles paroles d'Octavien, qui n'empêchent pas qu'il ne fasse des exécutions sanglantes. La ville de Pérouse est réduite en cendres par un accident imprévu. Le parti de Lucius absolument détruit en Italie. Fuite de Ti. Néron, mari de Livie & pére de l'Empereur Tibére. Fuite & mort de Fulvie. Julie, mére d'Antoine, se sauve en Sicile, d'où Sex. Pompée la fait passer en Gréce. Lucius est envoyé en Espagne par Octavien avec le titre de Proconsul. Conduite douce & populaire que tient Antoine dans la Gréce. Les délices de l'Asie le replongent dans la débauche. Réjouissances d'une part, & gé-

missemens de l'autre en Asie. Simplicité & facilité du caractére d'Antoine, source de bien & de mal. Naissance de sa passion pour Cléopatre. Entrée superbe & galante de cette Princesse dans Tarse, où étoit Antoine. Repas réciproques entre Cléopatre & Antoine. Les charmes de l'esprit de Cléopatre plus séduisans que ceux de sa beauté. Elle subjugue Antoine. Elle se sert du pouvoir d'Antoine pour s'assurer la possession de l'Egypte. Elle retourne à Aléxandrie. & bientôt Antoine la suit. Amusemens puérils, & dépenses énormes d'Antoine.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Le Triumvirat triomphant. Le parti Républicain anéanti.

PAr la victoire [a] de Philippes le Triumvirat étoit triomphant. Il ne restoit presque plus de forces Républicaines : & Sex. Pompée, ennemi par état & par son nom de la faction de César, mais ne possédant que la Sicile, n'étoit pas un adversaire redoutable pour ceux qui voyoient soumis à leurs loix tout le reste de l'Empire Romain.

Antoine & Octavien font entre eux un

Aux termes du Traité qui faisoit la base de la ligue Triumvirale, les trois

a Bruto & Cassio cæsis nulla jam publica arma. *Tac. Ann.* l. 2.

An. R. 710.
Av. J. C. 42.

Nouveau partage des Provinces, au préjudice de Lépidus.

Dio. lib. XLVIII.
Appian. Civil. lib. V.

associés auroient dû partager également les fruits de la victoire. Mais entre des ambitieux la foi des Traités est comptée pour peu de chose. Octavien & Antoine, qui avoient toutes les troupes sous leurs mains, s'accordérent à dépouiller le foible Lépidus. Ils lui imputérent d'avoir entretenu en leur absence des intelligences avec Sex. Pompée; & sous ce prétexte, mais réellement parce qu'il étoit sans appui comme sans génie, ils convinrent de s'approprier les Provinces de son département; sauf à lui donner, comme par une espéce de commisération, l'Afrique proprement dite supposé qu'il ne fût point trouvé coupable.

Octavien peu favorablement traité dans le premier partage, eut soin de se dédommager dans celui-ci. Il s'attribua les Espagnes & la Numidie. Il détacha même du lot d'Antoine la Gaule Cisalpine, non pour l'ajouter au sien, mais afin qu'elle fût incorporée à l'Italie, suivant l'ancien plan de César, & qu'elle cessât d'être regardée comme Province. Le systême d'Octavien étoit de ne point désemparer l'Italie, & d'y établir solidement son autorité. Ainsi il ne convenoit point à ses vûes qu'aucun autre Général eût droit de tenir des Légions

en deça des Alpes. On avoit éprouvé dans la guerre de César contre Pompée, & ensuite dans celle entre Décimus & Antoine, de quelle importance étoit le Gouvernement de la Gaule Cisalpine pour faire trembler Rome. Le département d'Antoine comprit donc seulement toute la Gaule au delà des Alpes, avec l'Afrique propre, qu'occupoit toujours Cornificius. Mais ce qui sembloit donner la supériorité à Antoine, c'est la commission qu'il prenoit d'aller faire reconnoître dans l'Orient la puissance Triumvirale, c'est-à-dire, de s'emparer de ces vastes & opulentes contrées, où il n'avoit plus à craindre de résistance depuis la défaite & la mort de Brutus & de Cassius.

An. R. 710. Av. J. C. 42.

Octavien sentoit parfaitement combien il étoit lésé par cet endroit. Mais la nécessité le contraignoit d'accorder beaucoup à un collégue, par lequel il étoit alors écrasé. La victoire de Philippes étoit l'ouvrage d'Antoine : tous les gens de guerre lui en attribuoient l'honneur à lui seul : & par l'éclat de cette gloire il obscurcissoit entiérement Octavien, qui n'avoit eu que très peu de part à ce grand exploit.

Plin. VII. 45. *Plut. Anton.*

Octavien retourne en Ita-

On peut dire pourtant que celui-ci,

An. R. 710. Av. J. C. 42. lie, & se charge de distribuer les terres promises aux vétérans. Avantages qu'il trouvoit dans cette fonction.

adroit & rusé politique, ne cédoit guéres à Antoine que le brillant, & gardoit pour lui le solide. Il retournoit en Italie, & se chargeoit d'établir en colonies les vétérans, à qui il s'agissoit de payer le prix de leurs services. De là il tiroit un double avantage. Premiérement, en cas de rupture, il avoit Rome & l'Italie de son côté, & il pouvoit décorer sa cause des noms du Sénat & du Peuple Romain, grand avantage dans une guerre civile. De plus, les soldats alloient recevoir immédiatement de ses mains leurs récompenses. Il devenoit donc l'objet direct de leur reconnoissance & de leur attachement : & ce n'étoit que par réfléxion qu'il en rejaillissoit quelque partie vers Antoine.

Nombre immense de ceux qu'il falloit récompenser. *Appian. Dio.*

Le nombre de ceux qu'il falloit récompenser étoit énorme. Antoine, dans un discours qu'il fit, selon le témoignage d'Appien, aux Députés des peuples d'Asie, le fait monter à plus de cent soixante & dix mille hommes. C'étoit à une si effroyable multitude de vétérans qu'Octavien devoit assigner des terres & des maisons en Italie, sans préjudice d'une largesse de vingt mille sesterces par tête. L'argent nécessaire pour suffire à cette distribution n'étoit pas prêt. An-

Plut. Anton.

toine se chargeoit de le fournir sur les taxes qu'il imposeroit aux Provinces de l'Orient. Il passa pour cet effet en Asie avec six Légions & dix mille chevaux, après néantmoins qu'il eut fait quelque séjour en Gréce. Octavien remena en Italie le reste des troupes.

An. R. 71[illegible]
Av. J. C. 4[illegible]

La séparation de ces deux Généraux m'oblige à séparer pareillement le récit de ce qui les regarde. Nous perdrons Antoine de vûe pendant un tems, pour ne nous occuper que d'Octavien, à qui la commission qu'il avoit prise donna bien de l'exercice.

Maladie d'Octavien à Brindes.

Il commença par essuyer une maladie, qui le mit aux portes de la mort. Il n'avoit pas été bien guéri de celle dont il étoit attaqué lorsqu'il partit pour la Macédoine. Toujours languissant depuis ce tems, & trop pressé par les affaires pour se procurer le loisir de vaquer à sa santé, enfin à Brindes il fut près de succomber. Le bruit de sa mort se répandit, & excitoit déja du trouble dans Rome. Déja plusieurs concevoient des espérances & formoient des projets de changement. D'autres au contraire s'imaginoient que sa maladie n'étoit qu'une feinte, & qu'il en faisoit à dessein semer la nouvelle, pour sonder les

Ân. R. 710. Av. J. C. 42.

ſentimens des citoyens, & pour avoir lieu de réitérer les violences & les horreurs de la proſcription. Dans une ſi grande fermentation des eſprits, la préſence d'Octavien étoit néceſſaire à Rome. Il partit donc dès qu'il put ſupporter la fatigue du voyage : & il fit même marcher devant lui des lettres qu'il écrivit au Sénat pour calmer les craintes par des promeſſes d'une conduite douce & modérée.

Origine de la guerre de Péruſe. Caractére vain de L. Antonius.

Il ne lui étoit guéres poſſible d'exécuter une ſemblable promeſſe, vû l'odieuſe opération qu'il avoit à faire, & le trouble qu'il venoit apporter dans toute l'Italie, en chaſſant de leurs maiſons & de leurs fonds de terres les poſſeſſeurs légitimes, pour y établir les ſoldats en leur place. Il éprouva encore un ſurcroît d'obſtacles à la tranquillité & à la paix de la part de L. Antonius, frére du Triumvir, & Conſul de l'année dont je vais décrire les événemens : homme moins vicieux peut-être que turbulent, & dont le caractére propre paroît avoir été la légéreté, l'inconſidération, & la vanité.

Ce dernier défaut a déja été marqué dans notre Hiſtoire par les ſtatues qu'il s'étoit fait dreſſer, avec des inſcriptions

fastueuses, où l'ordre des Chevaliers Romains, où les trente-cinq Tribus le reconnoissoient pour patron: titre [a] extravagant & inouï: comme si les trente-cinq Tribus, c'est-à-dire, le Peuple Romain, vainqueur & maître de l'Univers, eût eu besoin de patron, ou eût dû déférer ce titre à l'un de ses citoyens. An. R. 710. Av. J. C. 42.

Par une suite de la même vanité, il fut charmé d'accumuler sur sa tête en une même année, qui est celle où actuellement nous en sommes, la Censure & le Triomphe, mais une Censure presque sans fonction, & un Triomphe sans mérite. Il fut Censeur avec P. Sulpicius, & ne fit point le dénombrement, qui étoit l'objet propre de cette Magistrature. Pour ce qui est du Triomphe, il le demanda en vertu de prétendus exploits contre les montagnards des Alpes. Ce qu'il avoit fait étoit très peu de chose, & il n'avoit pas même eu le commandement en chef, condition essentielle pour triompher. Aussi n'y seroit-il jamais parvenu, sans le crédit *Pigh. Annal.* *Dio.*

[a] Populi Romani igitur est patronus L. Antonius!.. Non modò hic latro, quem clientem habere nemo vellit; sed quis unquam tantis opibus, tantis rebus gestis fuit, qui se Populi Romani victoris dominique omnium gentium tutorem dicere auderet? *Cic. Phil.* VI. 12.

An. R. 710. Av. J. C. 42. de Fulvie sa belle-sœur. Cette femme audacieuse, en l'absence d'Antoine son mari, & d'Octavien son gendre, exerçoit dans Rome la puissance Triumvirale, dont Lépidus ne savoit pas se prévaloir. Elle accorda sa protection à L. Antonius pour lui faire obtenir le triomphe, moyennant la déférence, ou plutôt l'obéissance à laquelle il s'engagea envers elle dans l'administration de son Consulat. Il triompha le même jour qu'il entroit en charge avec P. Servilius Isauricus, c'est-à-dire, le premier Janvier.

An. R. 711. Av. J. C. 41.

L. ANTONIUS.
P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS II.

Après la cérémonie du triomphe, L. Antonius vint tenir le Sénat; & pour cela il quitta les ornemens de Triomphateur: d'où il prit occasion de se comparer avec complaisance à Marius, qui s'étoit aussi trouvé dans le cas de dépouiller la robe triomphale, pour prendre possession, en présidant au Sénat, des fonctions de Consul. Encore Lucius remarquoit-il une différence à son avantage, en ce que Marius avoit eu besoin d'être averti de ne pas mêler le faste militaire du triomphe avec le ministére pacifique de Président du Sénat: au lieu

que pour lui, sa modestie étoit purement volontaire, & partoit de son propre mouvement. Un autre endroit par lequel il se donnoit la préférence sur le vainqueur de Jugurtha & des Cimbres, c'est le grand nombre de statues qu'il voyoit érigées à sa gloire, au lieu qu'à peine en avoit-on dressé une à Marius. On conçoit par là quelle étoit la solidité d'esprit de L. Antonius. Il n'en coutoit pas beaucoup d'efforts à une femme hautaine & absolue, telle que Fulvie, pour gouverner un homme de ce caractére. Aussi disoit-on communément que c'étoit elle qui avoit triomphé, & qui jouissoit de la puissance du Consulat.

An. R. 712.
Av. J. C. 41.

Octavien n'étoit pas d'humeur à laisser prendre à cette femme un pareil empire sur lui. En conséquence bientôt la division se mit entre eux, & devint ensuite une guerre ouverte. Ce fut à l'occasion de la distribution des terres promises aux soldats, que la discorde éclata.

Intérêts opposés des possesseurs de fonds de terres, & des soldats. Avidité & insolence de ceux-ci.

Appian. Dio.

L'opération étoit par elle-même aussi difficile, qu'injuste. Les propriétaires que l'on chassoit de leurs héritages se plaignoient amérement. Ils venoient par bandes à Rome avec leurs femmes &

An. R. 711. Av. J. C. 41.

leurs enfans, jettant de grands cris, & demandant quel crime ils avoient donc commis, & pourquoi, nés dans l'Italie, membres de l'Empire & de la République, ils étoient traités en ennemis vaincus. Des plaintes si légitimes soulevoient tout le Peuple : & ceux qui étoient capables de raisonnemens & de vûes politiques, sentoient de plus que ces terres distribuées aux soldats assuroient la domination à leurs Généraux, & devenoient des entraves qui mettoient pour toujours l'État en captivité, & anéantissoient toute espérance de voir jamais la liberté rétablie. D'ailleurs on avoit fait un choix entre les villes d'Italie. Cette calamité ne leur étoit pas commune à toutes, mais tomboit précisément sur les plus belles & sur celles dont le territoire étoit le meilleur. Par là les gens de guerre étoient mieux récompensés, & c'est ce qu'avoient envisagé les Triumvirs. Mais une aussi odieuse distinction donnoit une nouvelle force aux murmures & aux éclats d'indignation de ceux qui en étoient les victimes. Enfin des citoyens puissans, des Sénateurs, se trouvoient enveloppés dans la disgrace, à cause de la situation des terres qu'ils possédoient. Le crédit de ceux-ci aug-

mentoit le poids de leurs plaintes. Il n'étoit pas possible à Octavien de leur tenir rigueur, & il étoit contraint de se relâcher au moins en quelque chose d'une si évidente & si tyrannique injustice. Une premiére exception accordée en amenoit nécessairement d'autres. Quelquefois il falloit céder à la force des recommandations : la pauvreté elle-même parloit pour ceux qui perdoient *toute* leur subsistance en perdant leur petit héritage. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Mais alors le soldat avide regardoit comme lui étant enlevé tout ce qu'on laissoit aux possesseurs. Peu content du partage qui lui étoit attribué, il envahissoit avec violence les terres de ses voisins. Virgile en est un fameux exemple. Son petit champ ayant été exempté de la loi commune par la faveur qu'il trouva auprès d'Octavien, le Centurion Arius, qui venoit d'être établi dans le voisinage, prétendit étendre ses limites, & prit à ce sujet querelle avec lui : & Virgile courut risque d'être tué par ce brutal Officier, si une prompte fuite n'eût mis sa vie en sureté, & conservé aux Muses Latines celui qui en devoit faire la principale gloire. *Virgil. Ecl. IX. & ibi Serv.*

Octavien lui-même avoit beaucoup à

An. R. 711. craindre du mécontentement des gens
Av. J. C. 41. de guerre. Leur insolence étoit extrême, & proportionnée au besoin qu'ils sentoient que l'on avoit d'eux. Il se vit exposé plus d'une fois au danger de périr par leur fureur : & s'il s'en tira heureusement, ce ne fut, surtout dans l'émeute dont je vais raconter le détail, que parce qu'il sçut allier la fermeté du courage avec l'indulgence qu'exigeoient les circonstances des tems.

Il leur avoit indiqué une assemblée au champ de Mars, dans laquelle ils recevroient ses ordres par rapport à la distribution des terres qui leur avoient été promises. Ils s'y rendirent de grand matin, & même avant le jour : & comme Octavien se faisoit attendre, ils commencérent à se mutiner. Un Centurion nommé Nonius osa leur faire des représentations sur ce qu'ils manquoient de respect à leur Général ; & il excusa son retardement, comme un effet de sa mauvaise santé, & non d'aucun mépris. Ceux qui l'entendirent le traitérent de flatteur, mêlant les railleries aux invectives. La querelle s'échauffe : bientôt on en vient aux menaces : & Nonius se voyant assailli par une troupe de furieux, ne vit plus d'autre ressource pour lui

que

que de courir au Tibre, & de s'y jetter pour le passer à la nage. Mais les séditieux l'y suivirent, le tirérent hors de l'eau, le tuérent, & mirent son corps sur le chemin par lequel Octavien devoit venir. AN. R. 71[illegible] AV. J.C. 4[illegible]

A cette nouvelle, les amis du Triumvir lui conseillérent de ne se point présenter à des forcenés, capables de se porter aux plus grands excès. Mais il sentit que ç'en étoit fait de son autorité pour toujours, s'il reculoit dans cette occasion décisive. Il résolut donc d'affronter le péril, quelque grand qu'il fût, en évitant néantmoins d'aigrir le mal par une conduite trop haute, qui dans la conjoncture eût été imprudente. En arrivant au champ de Mars, il vit le corps de Nonius, & se détourna. Etant ensuite monté sur son Tribunal, il se plaignit en termes fort mesurés, du meurtre de cet Officier. Il ne l'attribua qu'à un petit nombre de ceux qui l'écoutoient, & il les exhorta tous à garder plus de modération les uns à l'égard des autres, & à ménager réciproquement leurs vies. Après ce peu de paroles, il exécuta ce qu'il avoit promis, comme s'il ne fût rien arrivé dont il eût lieu d'être mécontent. Il distribua les terres,

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

aſſignant à chaque corps ſon lot & ſon canton. Il accorda même des dons militaires à ceux qui en méritoient, & à ceux qui n'en méritoient pas : le tout avec une douceur & une dignité, qui non ſeulement calmérent les mutins, mais les remplirent d'admiration. Honteux & confus de leur inſolence, qui leur paroiſſoit à eux-mêmes mériter un autre traitement, ils veulent prouver leur repentir, en offrant à Octavien de chercher ceux qui avoient tué Nonius, & de les lui amener, afin qu'il en fît juſtice. Il pouſſa l'indulgence juſqu'au bout : il dit qu'il connoiſſoit bien les coupables, mais qu'ils lui ſembleroient aſſez punis par les reproches de leurs conſciences, & par la condamnation que prononçoient contre eux leurs camarades. Ce dernier trait acheva de lui gagner les cœurs, & tous le comblérent d'éloges à l'envi, & lui témoignérent leur ſatisfaction par des acclamations redoublées.

Troiſiéme intérêt, celui d'Antoine.

On conçoit maintenant dans quelle étrange perpléxité, dans quel labyrinthe de difficultés & de périls jettoient Octavien les intérêts oppoſés des poſſeſſeurs des terres, & d'une multitude infinie de gens de guerre accoutumés à

donner la loi à leurs chefs, au lieu de leur obéir. Un troisiéme intérêt vint se mêler à la traverse, pour augmenter encore le trouble & l'embarras : c'est celui d'Antoine. Lucius son frére & Fulvie sa femme sentoient parfaitement qu'Octavien en se chargeant seul de la distribution des récompenses, en emportoit seul tout le mérite. Pour parer à cet inconvénient, ils demandoient à partager l'emploi d'établir les vétérans en colonies, de façon qu'Octavien réglât ce qui regardoit ses propres soldats, & eux ce qui touchoit ceux d'Antoine. Octavien leur alléguoit la convention faite avec son collégue, moyennant laquelle la direction de toute cette affaire lui étoit abandonnée. Cette raison pouvoit prouver la légitimité des prétentions d'Octavien, mais elle n'en étoit pas plus capable d'appaiser les craintes de Lucius & de Fulvie : & d'ailleurs celle-ci avoit un motif secret, qui la rendoit implacable envers Octavien.

An. R. 712. Av. J. C. 41.

Elle apprenoit qu'Antoine, dont on connoît le penchant pour la débauche, entretenoit publiquement en Orient Glaphyra, femme d'Archélaüs grand Pontife de Comanes. Elle voulut se venger avec Octavien de l'infidélité de son

Motif secret qui animoit Fulvie contre Octavien.

Appian.

An. R. 711. Av. J. C. 41.

mari, sans être arrêtée par l'horreur d'un inceste : car celui qu'elle sollicitoit si impudemment étoit son gendre. Le jeune Triumvir rebuta les avances de cette femme aussi effrontée qu'impérieuse : & il lui renvoya même sa fille, en assurant qu'elle étoit vierge. Ce double affront mit Fulvie hors de toute mesure : & elle ne se donna point de repos qu'elle n'eût excité une guerre, par laquelle elle se proposoit en même tems & de satisfaire son ressentiment contre Octavien, & d'arracher Antoine à ses nouvelles amours, en le mettant dans la nécessité de revenir en Italie.

Tentatives infructueuses d'Octavien, pour éviter la guerre. Son adresse & sa fermeté.

Octavien avoit de grandes raisons de craindre la guerre dans la circonstance où il se trouvoit. Outre les difficultés que j'ai marquées, c'étoit un grand obstacle à vaincre, que le nom seul d'Antoine, qui alors imposoit extrémement par la gloire de ses exploits, & par la réputation qu'il avoit de joindre la clémence & la générosité à la bravoure. Aussi Octavien ne se lassoit-il point de dire qu'il étoit d'accord avec son collégue, & que Lucius & Fulvie agissoient sans l'ordre & même contre les intentions de ce Triumvir. Mais il étoit bien naturel de penser qu'un parti à la tête

duquel on voyoit le frére & la femme d'Antoine, étoit le parti d'Antoine: & cette impression subsistoit dans les esprits. Une faction si accréditée avoit encore par elle-même de grandes forces. Je trouve en Italie dans le tems dont je parle jusqu'à six ou sept chefs, & autant d'armées, qui reconnoissoient l'autorité d'Antoine. Les principaux de ces chefs, gens de mérite pour la plupart, & sachant la guerre, étoient Ventidius, Pollion, Calénus, & Plancus. Enfin ce qui mettoit le comble aux embarras & aux périls d'Octavien, c'étoit la disette que souffroit actuellement l'Italie, d'une part inculte & réduite en friche par l'expulsion des anciens possesseurs des terres, & de l'autre privée des vivres qui lui venoient du dehors, & véxée par les courses, soit de Sex. Pompée, soit de Domitius Ahénobarbus. La famine se faisoit déja sentir dans Rome, & y donna lieu à des séditions de la populace.

AN. R. 713. AV. J. C. 41.

Par tant de motifs réunis, Octavien crut devoir tout tenter pour éviter d'en venir aux armes. Il accorda à Lucius & à Fulvie ce qu'ils lui demandoient, & consentit qu'ils présidassent à la distribution des récompenses qui apparte-

AN. R. 711. AV. J.C. 41.

noient aux ſoldats d'Antoine. C'étoit tout ce qu'ils pouvoient prétendre avec quelque couleur de raiſon. Mais Fulvie vouloit ſe venger : en quoi elle étoit parfaitement ſecondée par Manius, chargé des affaires d'Antoine en Italie pendant ſon abſence, homme audacieux & intriguant. Ces deux têtes gouvernoient Lucius.

Il fut réſolu dans ce conſeil de travailler à réunir contre Octavien les poſſeſſeurs des fonds, & les gens de guerre. Ainſi Lucius & Fulvie, au lieu de continuer, comme ils avoient commencé, à donner des établiſſemens aux ſoldats d'Antoine, reçurent d'une part les plaintes de ceux que l'on chaſſoit de leurs héritages, faiſant le perſonnage de protecteurs des opprimés ; & de l'autre ils publioient que les confiſcations des biens des proſcrits & de ceux qui avoient été déclarés ennemis publics, ſuffiſoient pour acquitter les récompenſes promiſes aux ſoldats : à quoi ils ajoutoient, comme un ſupplément ſurabondant en cas de beſoin, les deniers qu'actuellement Antoine levoit en Aſie.

Rien n'étoit plus illuſoire que ces allégations. Bien loin qu'Octavien eût des ſommes immenſes à ſa diſpoſition,

ses finances étoient si courtes, qu'il lui fallut mettre la main sur les trésors des temples les plus révérés d'Italie, & jusques sur ceux du Capitole, s'engageant néantmoins à restituer dans la suite : & pour ce qui est d'Antoine, le plus dissipateur de tous les hommes, c'eût été vouloir être dupes, que d'attendre de lui de l'argent. Cependant les discours de Lucius & de Fulvie, autorisés du nom d'Antoine, étoient reçus avidement par les possesseurs des terres, qui s'en trouvoient agréablement flattés : & les soldats eux-mêmes, pourvû qu'ils n'y perdissent rien, préféroient un genre de récompenses moins odieux & moins tyrannique. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Je ne sçais s'il fut jamais une situation plus délicate & plus critique, que celle où se voyoit alors Octavien. Il seroit à souhaiter que nous eussions les ressorts de sa politique en cette occasion, développés par quelque main habile : mais des écrivains tels qu'Appien & Dion ne présentent que des récits souvent mal arrangés, chargés de détails inutiles, & manquant du nécessaire, toujours destitués d'ame & de vie. Sur les faits qu'ils administrent, voici l'idée que je me forme de la conduite d'Octavien.

An. R. 711.
Av. J. C. 41.

Ferme dans ses principes, & solide dans ses vûes, il comprenoit parfaitement que sa puissance fondée sur les armes ne pouvoit se soutenir que par les armes. Ainsi il mit toutes ses espérances dans les gens de guerre : & quoiqu'il sentît la justice des plaintes de ceux que l'on dépouilloit de leurs héritages, il ne les écouta point ; & se contentant d'accorder quelques légers adoucissemens, du reste il suivit invariablement son plan de mettre les soldats en possession des terres qui leur avoient été promises. Ce systême étoit le seul vraiment avantageux aux troupes, & par conséquent le seul capable de lui attacher inviolablement les siennes, & de ramener même à lui tôt ou tard *celles* d'Antoine, que l'on faisoit agir contre leurs propres intérêts.

Il s'agissoit de les éclairer sur *l'illusion* dont on les abusoit. Pour cela rien n'étoit plus convenable, que d'offrir d'entrer en éclaircissement avec ses adversaires, d'entamer avec eux des négociations, de prendre les soldats eux-mêmes pour arbitres. C'est ce que fit Octavien : & il avoit d'autant plus beau jeu, que Lucius s'étoit laissé emporter par sa vanité jusqu'à attaquer le Triumvirat, &

à entreprendre de rétablir le Gouvernement Consulaire. Il n'avoit ni assez de désintéressement, ni assez de talens & de tête, pour exécuter un pareil projet. Mais il s'en faisoit honneur : il avançoit que son frére y donnoit les mains ; & que puisqu'Octavien & Lépidus s'opiniâtroient à mettre obstacle au bonheur de la République, ils porteroient la peine des crimes qu'ils avoient commis dans l'exercice de leur Magistrature. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Si les idées de Lucius eussent pû avoir lieu, nul n'y auroit été plus lésé que les vétérans, dont toute la fortune & tous les établissemens n'avoient pour base & pour appui que la puissance Triumvirale. Octavien acheva de les mettre dans ses intérêts, en soumettant à leur arbitrage ses différends avec Lucius. Un nombre de vétérans avec les députés de quelques Légions tinrent une assemblée dans le Capitole ; & de là ils firent signifier à Lucius, qu'il eût à leur exposer ses griefs, & à en passer par leur décision, s'il ne vouloit les avoir pour ennemis. La même citation fut faite à Octavien : & il s'y soumit sans difficulté. Cette intrigue étoit son ouvrage.

Lucius occupoit alors Préneste, ayant

AN. R. 711. AV. J. C. 41. quitté Rome, où il voyoit que son adversaire étoit le maître. Il assembloit des troupes, toujours accompagné de Fulvie, & gouverné par les impressions de cette femme audacieuse. Quoique l'ordre qui leur fut intimé de la part des gens de guerre leur déplût beaucoup, ils n'osérent refuser d'obéir, & Lucius promit d'aller à Gabies, lieu situé à peu près à égale distance de Rome & de Préneste, & choisi par cette raison pour un jugement si extraordinaire dans toutes ses circonstances.

Octavien se trouva le prémier au rendez-vous, & sur le champ il détacha des coureurs pour battre la campagne aux environs, & voir s'ils n'y découvriroient point quelque embuscade cachée. Il y a grande apparence que son objet étoit ce qui arriva réellement. Ses coureurs rencontrérent ceux qui précédoient Lucius, prirent querelle avec eux, engagérent un combat, & en tuérent quelques-uns. Lucius effrayé de cet événement, tourna bride aussitôt : & il n'y eut plus moyen de lui persuader de se présenter au nouveau Tribunal de la soldatesque, quoique les principaux Officiers lui offrissent de lui servir de gardes & d'escorte. Ce refus opiniâtre in-

disposa contre lui les esprits des vétérans : & comme il leur revint d'ailleurs que Lucius & Fulvie parloient d'eux avec mépris, & les traitoient de *Sénat guêtré* *, ils se déclarérent hautement pour Octavien, & prirent les armes en sa faveur.

AN. R. 713.
AV. J. C. 41.

Différence entre les forces du parti d'Octavien & de celui de Lucius.

Octavien se vit donc alors bien appuyé, ayant pour lui, outre ses propres troupes, toute cette multitude de vétérans, encore plus redoutables par leur valeur & par leur expérience, que par leur nombre. Lucius de son côté paroissoit lui opposer des forces considérables, mais sur la plus grande partie desquelles il n'avoit qu'une autorité précaire. Car, excepté six Légions, qui lui étoient attachées personnellement, parce que la plupart des soldats qui les composoient avoient été levés parmi les peuples d'Italie dont il défendoit la cause, du reste il n'étoit servi que mollement par les Lieutenans & les armées de son frére en Italie, qui ne se persuadoient pas aisément que le Triumvir approuvât la guerre entreprise contre son collégue. D'ailleurs l'égalité entre les différens chefs de ces armées les rendoit ri-

* Senatum caligatum. Le mot caliga signifie la chaussure des simples soldats.

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

vaux l'un de l'autre, & les divisoit. Au lieu que toutes les forces d'Octavien, soit celles qu'il commandoit en personne, soit celles qui étoient sous les ordres d'Agrippa & de Salvidiénus, réunies par la dépendance commune d'un seul chef suprême, concouroient aux opérations de la guerre avec un concert infiniment avantageux pour le succès.

Commencemens de la guerre.

Aussi fit-il cette guerre avec une supériorité qui ne fut même balancée par aucune incertitude. Seulement Lucius profita dabord de son absence pour rentrer dans Rome. Octavien étoit allé en Ombrie, à dessein d'enlever un corps de troupes commandé par Furnius l'un des Lieutenans d'Antoine, & il avoit chargé Lépidus de la garde de la ville avec deux Légions. Lucius, à qui ses projets contre le Triumvirat concilioient l'affection des plus illustres Sénateurs, & qui d'ailleurs n'avoit affaire qu'à un aussi méprisable adversaire que Lépidus, se présenta devant la ville; battit ce Triumvir, qui étoit sorti à sa rencontre; entra dans Rome; convoqua sur le champ une assemblée du peuple, qu'il harangua en habit militaire, contre l'usage constamment pratiqué jusqu'à lui; & peu de jours après il repartit,

emportant de son expédition des acclamations populaires & un décret du Sénat : foibles armes contre un ennemi puissant & alerte. Octavien, sur la nouvelle qu'il eut que Lucius étoit maître de Rome, y accourut promptement : mais en arrivant, il ne l'y trouva plus. Il prit des mesures pour mettre dans la suite cette Capitale à l'abri d'une surprise : & delà il se rendit devant Pérouse, où Lucius étoit déja assiégé par Agrippa & par Salvidiénus. Voici de quelle maniére les choses avoient été amenées à ce point.

An. R. 712. Av. J. C. 40.

Lucius assiégé dans Pérouse, par Octavien.

Salvidiénus à la tête d'une bonne armée venoit de la Gaule Cisalpine se joindre à Octavien son Général, & il avoit à ses trousses Ventidius & Pollion Lieutenans d'Antoine. Lucius entreprit d'aller au devant de Salvidiénus, pour le mettre entre deux périls. Mais Agrippa, qui reconnut son dessein, marcha sur ses pas, se disposant à l'enfermer entre lui & Salvidiénus. Lucius sentit le danger, & changeant de vûe, il voulut d'abord se réunir avec les Lieutenans de son frére : puis y trouvant de la difficulté & du risque, il prit un parti, dicté vraisemblablement par la timidité & par l'inexpérience, & il se retira sous

An. R. 711. Av. J. C. 41.

les murs de Péroufe, ville très forte, pour y attendre en fureté Ventidius & Pollion. Ceux-ci, qui ne fe prêtoient, comme je l'ai dit, qu'avec répugnance aux projets de Lucius, ne firent pas une grande diligence. Au contraire les Lieutenans d'Octavien, actifs & ardens pour fervir leur chef, fuivirent de près Lucius, & commencérent à l'environner de lignes & de tranchées. Octavien lui-même accourut en hâte. Il ne vouloit pas laiffer échapper la proie, qui s'étoit imprudemment enfermée en lieu d'où elle ne pouvoit plus fortir, & il réfolut de finir d'un feul coup la guerre en prenant Péroufe & Lucius. Il raffembla tout ce qu'il avoit de forces pour cette entreprife décifive, & il manda toutes les troupes qui reconnoiffoient fes ordres dans les différentes parties de l'Italie.

Le fiége fut long & difficile. Les affiégés fe défendirent avec vigueur, & les fecours qu'ils appellérent du dehors, donnérent bien de l'inquiétude aux affiégeans. Lucius fit preffer tous les Lieutenans de fon frére de venir le délivrer : & Fulvie joignit aux follicitations de Lucius toute l'activité de fa haine contre Octavien. Elle étoit à Prénefte avec

un nombre de Sénateurs & de Chevaliers Romains, & quelques corps de troupes rassemblés autour de sa personne. Là elle gouvernoit tout avec une autorité absolue, présidant au Conseil d'une part, & de l'autre donnant le mot aux soldats, & les haranguant souvent l'épée au côté.

An. R. 712. Av. J. C. 416.

Dion.

Elle n'épargna rien pour sauver Lucius : elle mit en mouvement Ventidius, *Pollion*, Plancus. Si elle eût pû leur transmettre sa vivacité & son feu, ils auroient peut-être bien embarrassé Octavien. Il fut obligé de quitter le siége, & de partir avec Agrippa pour empêcher la jonction de ces trois chefs & de leurs armées. Il y réussit. A son approche Plancus se retira à Spoléte, Ventidius à Ravenne, Pollion à Rimini. Octavien opposa à chacun d'eux des troupes pour les tenir en respect, & il revint presser vivement le siége de Pérouse.

Appian.

Lucius fit plusieurs sorties, toujours sans succès. Les trois Lieutenans d'Antoine, dont je viens de parler, trouvérent moyen de se rejoindre : mais arrêtés par Agrippa & par Salvidiénus, qui marchérent à leur rencontre, ils n'osérent tenter le secours. Cependant le

An. R. 711.
Av. J. C. 41.

courage des assiégés les soutenoit contre les disgraces, & ils auroient fait au moins une très longue résistance, si la famine n'eût rendu leur valeur inutile.

Famine dans Pérouse.

Comme on ne s'étoit point du tout attendu dans Pérouse à un siége, qu'aucun événement précédent n'annonçoit, on n'y avoit fait aucune provision. Ainsi la disette bientôt devint extrême. On prit toutes les précautions aussi contraires à l'humanité, qu'usitées en pareille circonstance. Non seulement on mesura à chacun la quantité de sa nourriture, mais on la refusa totalement aux esclaves, que l'on empêchoit néantmoins de sortir de la ville. Ainsi ces malheureux mouroient dans les rues, & on jettoit leurs cadavres dans des puits & dans des fosses profondes, de peur qu'ils n'infectassent l'air par leur corruption, ou que si on les brûloit, le grand nombre des feux n'avertît les assiégeans de la multitude de ceux qui périssoient, & de la misére que l'on souffroit dans la place.

Lucius va lui-même trouver Octavien, pour se rendre à discrétion.

Enfin il fallut céder à une nécessité qui ne connoît aucune loi, & Lucius ayant envoyé pour capituler avec le vainqueur quelquesuns des principaux officiers, qui ne rapportérent pas une réponse satisfaisante, il se résolut à

aller trouver lui-même Octavien, & à tâcher de le piquer d'honneur par un procédé franc & généreux, qui pût l'engager à user de clémence. AN. R. 712. AV. J. C. 42.

Si nous nous en rapportons au récit d'Appien, Lucius parla & agit en héros. Mais je ne trouve nul autre écrivain qui peigne ce personnage sous de si belles couleurs; & quelquesuns en disent beaucoup de mal. Cicéron le traite dans ses *Philippiques* avec le dernier mépris. Velleius assure qu'il [a] avoit tous les vices de son frére, & ne lui ressembloit par aucun endroit louable. Je m'en tiens donc sur son compte à l'idée que j'ai exprimée jusqu'ici: & s'il est difficile de nier des faits aussi circonstanciés que ceux qui se lisent dans Appien, il est au moins permis de croire que la vanité de Lucius, & l'assurance qu'il avoit que le frére d'Antoine seroit épargné par Octavien, firent tout son héroïsme.

Il sortit de la place, & s'avança vers le camp des assiégeans, sans prendre aucune autre précaution que d'envoyer avertir Octavien de sa venue. Celui-ci accourut au plus vîte à sa rencontre. Il y eut combat de politesse entre eux. Lu-

a Vitiorum fratris sui consors, sed virtutum, quæ interdum in illo erant, expers. *Vell.* II. 74.

An. R. 711. Av. J. C. 41. cius vouloit entrer dans les retranchemens, afin de se mettre au pouvoir de son vainqueur. Octavien ne le souffrit point, & il se hâta de sortir de ses lignes, afin que celui qui lui demandoit la paix, parût le faire librement, & rester maître de son fort.

Le discours qu'Appien met dans la bouche de Lucius en cette occasion, respire la grandeur d'ame. Ce chef si malheureux n'y paroît nullement occupé du soin de se justifier, & il ne témoigne d'inquiétude qu'au sujet de ceux qui se sont attachés à lui. Il se fait honneur d'avoir eu le dessein d'abolir le Triumvirat, & de rétablir le Gouvernement Républicain au préjudice même de son frére, s'il ne l'eût pas trouvé assez équitable pour se prêter au bien de la patrie : & il décharge pleinement ceux qui l'ont suivi, en disant qu'il les a *trompés*, & qu'il leur a présenté un point de vûe tout autre que celui qu'il envisageoit véritablement. Il conclut en se livrant à la vengeance d'Octavien, pourvû que les innocens soient épargnés.

Belles paroles d'Octavien, qui n'empêchent pas qu'il ne fasse des exécutions sanglantes.

Octavien à son tour affecta de la générosité. « Vous me désarmez, dit-il à » Lucius, par la noblesse & la franchise » de votre façon d'agir. Si vous aviez

« prétendu capituler avec moi, vous me donniez alors toute liberté d'user du droit de la victoire. Mais en remettant à ma discrétion votre sort, & celui de vos amis & de vos soldats, vous me forcez de considérer ce qui est digne de moi, & non plus ce que vous méritez : & votre cause ne pouvoit devenir meilleure, qu'en se joignant à l'intérêt de ma gloire. »

An. R. 713. Av. J. C. 41.

C'étoient là de belles paroles. Mais je ne vois pas que dans la réalité la clémence d'Octavien ait été au-delà de ce que lui dictoit sa politique. Il traita honorablement Lucius, parce qu'il craignoit trop Antoine, pour ne pas ménager son frére. Il ne fit souffrir aucune peine aux soldats, soit vétérans, soit nouveaux, parce que ses propres troupes en auroient été offensées. Mais pour ce qui est des gens qualifiés, Sénateurs ou Chevaliers Romains, dont il redoutoit l'attachement persévérant à la liberté de l'ancien Gouvernement, il ne leur fit aucun quartier. Si quelquesuns voulurent lui demander grace, ou s'excuser, il ne leur répondit que ce mot barbare, *il faut mourir*. La reconnoissance qu'il devoit aux services que

Suet. Aug. 15.

AN. R. 711.
AV. J. C. 41.

Canutius * lui avoit autrefois rendus contre Antoine, étant Tribun du Peuple, ne put sauver de la mort cet ancien serviteur & ami, mais sans doute trop zélé Républicain. Enfin on rapporte même que sur le nombre de ceux qui tombérent sous sa puissance en cette occasion, il en choisit trois cens des plus distingués, pour être immolés comme des victimes, le jour des Ides de Mars, au pied d'un autel érigé en l'honneur de César. Il est vrai qu'il feignit d'avoir été forcé à ces actes de vengeance par les clameurs de ses soldats. Mais c'étoit lui qui les excitoit sous main, & personne n'étoit trompé par ce grossier artifice: lui seul est demeuré chargé de tout l'odieux d'une si horrible boucherie. Telle est l'inhumanité à laquelle est capable de se porter un caractére comme celui d'Octavien, fin & rusé, rapportant tout à lui-même, insensible à l'amitié, aux bienfaits, à la pitié. Il se montre ici sanguinaire sans emportement, comme il devint dans la suite bienfaisant sans bonté.

Sen. de Clem. I. 11.
Suet. Dio.

La ville de Pérouse rédui-

Par rapport à la ville de Pérouse,

* *Je suis Appien & Dion. Selon Velléius, II. 64. Canutius avoit été une des premiéres victimes de la proscription Triumvirale.*

Octavien suivit toujours la même maxime, d'abattre les têtes, & d'épargner la multitude. Les Sénateurs de cette ville infortunée furent tous mis à mort, hors un seul, qui avoit été à Rome l'un des Juges de Brutus & de Cassius, & qui s'étoit distingué par son ardeur à les condamner. Le plan d'Octavien étoit, en accordant la vie au reste des citoyens, de livrer la ville au pillage pour récompenser ses soldats. Un accident qu'il n'avoit pû prévoir en décida autrement. Cestius, l'un des principaux habitans de Pérouse, homme d'un cerveau mal rangé, s'avisa, par un désespoir fou, de mettre le feu à sa maison, & de se jetter ensuite au milieu des flammes, après s'être percé de son épée. Comme il faisoit grand vent, le feu gagna les maisons voisines, & s'étendant de proche en proche, il consuma toute la ville.

An. R. 712. Av. J. C. 42.

te en cendres par un accident imprévû.

Vell. II. 74. *Appian.*

Octavien avoit bien prévû que la prise de Lucius termineroit la guerre. Après ce coup décisif, tous les Lieutenans d'Antoine ne songérent qu'à s'enfuir de l'Italie. Quelquesuns passérent en Gréce & en Orient pour aller se rendre auprès de leur Général. D'autres cherchérent un asyle plus voisin dans la Sicile sous la protection de Sex. Pompée.

Le parti de Lucius absolument détruit en Italie. Fuite de Ti. Néron, mari de Livie, & pére de l'Empereur Tibére.

Vell. II. 75. *Suet. Tib.* 4.

An. R. 711. Av. J. C. 41. Parmi ces derniers, la singularité de l'avanture rend surtout remarquable Tibérius Néron, mari de Livie, & pére de l'Empereur Tibére. Constamment attaché au parti Républicain depuis la mort de César, il avoit servi avec zêle Lucius, comme la seule & derniére ressource de la liberté. Pendant le siége de Pérouse, il étoit en Campanie, chargé de tenir le pays sous l'obéissance de Lucius. Après la victoire d'Octavien, il essaya encore de résister par lui-même, & pour augmenter ses forces il alla jusqu'à promettre la liberté aux esclaves qui le suivroient. Mais surpris par la diligence du vainqueur, qui venoit à lui, il prit le parti de se sauver en Sicile. Ce ne fut pas sans risque. Il emmenoit avec lui sa femme, & son fils Tibére, alors âgé de moins de deux ans, & encore à la mammelle. Obligé de cacher sa marche pour échapper à ceux qui le cherchoient, il pensa deux fois être trahi par les cris de cet enfant, qui devoit être un jour le successeur de celui dont la vengeance étoit alors si redoutable pour toute sa maison.

Appian. Toute l'Italie reconnut ainsi la loi d'Octavien. Il restoit encore du côté des Alpes une armée forte de plusieurs

Légions sous les ordres de Calénus. Ce Lieutenant d'Antoine étant mort tout à propos, Octavien n'eut aucune peine à attirer à soi des Légions qui se trouvoient privées de leur Commandant. Fufius, fils de celui qui venoit de mourir, les remit lui-même à Octavien. An. R. 71[illegible] Av. J. C. 4[illegible]

On peut juger quelle fut la confusion & la rage de Fulvie, lorsqu'elle vit tous ses projets avortés, tous ses efforts rendus inutiles, & celui qu'elle haïssoit, sorti victorieux & triomphant de tous les périls qu'elle lui avoit suscités. Elle alla cacher sa honte & son dépit dans la Gréce, d'où elle écrivit des lettres lamentables à Antoine, qui étoit alors à Aléxandrie, déja enchanté, comme nous le dirons bientôt, par les charmes séducteurs de Cléopatre. Il vint, & ayant appris que la principale cause de la guerre de Pérouse étoit la jalousie & l'esprit intriguant de Fulvie, il la traita fort mal : & en partant pour l'Italie, il la laissa malade à Sicyone, où bientôt après elle mourut de chagrin. Fuite & mort de Fulvie. *Plut. Anton.*

Cette mort, causée par un dépit furieux, se rapporte parfaitement à toute la conduite de sa vie : & ce que nous en avons raconté fait bien sentir avec quelle justesse de pinceau Plutar-

An. R. 711. Av. J. C. 41.

que l'a dépeinte, lorsqu'il a dit que ce [a] n'étoit pas une femme à se renfermer dans les soins de filer sa quenouille, & de régler son ménage. Il ne lui suffisoit pas même de gouverner un mari qui fût simple particulier. Il falloit que commandant aux autres il lui obéît, & que Général d'armée il la reconnût elle-même pour Généralissime. Ainsi Cléopatre avoit de grandes obligations à Fulvie, de qui Antoine avoit appris à se laisser maîtriser par une femme. Elle le reçut des mains de cette épouse altiére tout façonné au joug, & accoutumé de longue main à le porter. Fulvie avoit eu pour premier mari Clodius, qui fut tué par Milon; ensuite Curion, qui périt en Afrique; & en troisiéme lieu Antoine.

Julie, mére d'Antoine, se sauve en Sicile, d'où Sex. Pompée la fait passer en Gréce.

Julie, mére de ce Triumvir, Dame d'un caractére bien différent de celui de Fulvie, & plus respectable encore par sa vertu que par son rang & par sa naissance, ne crut pas devoir demeurer en Italie lorsque le parti de son fils y étoit détruit:

a Οὐ ταλασίαν, οὐδ' οἰκουρίαν φρονοῦν γύναιον, οὐδ' ἀνδρὸς ἰδιώτου κρατεῖν ἀξιοῦν, ἀλλ' ἄρχοντος ἄρχειν, καὶ στρατηγοῦντος στρατηγεῖν βουλόμενον· ὥστε Κλεοπάτραν διδασκάλια Φουλβίᾳ τῆς Ἀντωνίου γυναικοκρατίας ὀφείλειν, πάνυ χειροήθη καὶ πεπαιδαγωγημένον ἀπ' ἀρχῆς ἀκροᾶσθαι γυναικῶν παραλαβοῦσαν αὐτόν. Plut. Ant.

détruit : & quoiqu'elle n'eût assurément rien à craindre de la part d'Octavien, elle aima mieux se fier à Sex. Pompée, & passa en Sicile. Sextus la reçut très honorablement, & lui donna une escorte de plusieurs vaisseaux pour la conduire en Gréce.

An. R. 711. Av. J. C. 41.

Octavien tint quelque tems Lucius auprès de lui, sous une bonne garde, qui passoit néantmoins pour cortége, & qui l'accompagnoit comme par honneur. Bientôt un tel prisonnier l'embarrassa en Italie, & il l'envoya en Espagne avec le titre de Proconsul, mais sans aucune autorité réelle. Toute la puissance étoit entre les mains de ses Lieutenans, Sex. Péducéus & Carrinas, qui devoient répondre à Octavien de sa personne & de sa conduite. Depuis ce tems l'Histoire ne fait plus mention de L. Antonius.

Lucius est envoyé en Espagne par Octavien avec le titre de Proconsul.
Appian.

La prise de Pérouse, & les faits que j'ai racontés à la suite, tombent sous l'année où Domitius Calvinus fut Consul pour la seconde fois avec Pollion. Mais avant que d'achever le récit des événemens de cette année, il nous faut revenir à la précédente, & suivre Antoine dans ses courses en Gréce & en Orient après la bataille de Philippes.

An. R. 711. Av. J. C. 41.

Conduite douce & populaire que tient Antoine dans la Gréce. *Plut. Ant.*

La conduite qu'il tint dans la Gréce, lui concilia tout-à-fait l'affection des peuples. Il se plaisoit à s'entendre appeller amateur des Grecs, & surtout des Athéniens. Il jugeoit les contestations & régloit les affaires avec équité & avec douceur. Ses amusemens avoient aussi quelque chose de populaire : & les Grecs étoient charmés de le voir assister à leurs spectacles, écouter les leçons de leurs gens de lettres & de leurs philosophes, & se faire initier à leurs mystéres.

Les délices de l'Asie le replongent dans la débauche.

L'Asie, où il passa au premier beau tems, le rendit tout autre, ou plutôt réveilla en lui tous les vices auxquels il étoit enclin. Les richesses & les plaisirs de cette délicieuse contrée, une cour nombreuse de Rois qui l'adoroient servilement, & de Reines qui s'empressoient de lui plaire, en un mot tous les attraits des voluptés & des grandeurs réunis ensemble, enyvrérent sa raison, & le replongérent dans les débauches, que les affaires & les périls avoient suspendues. Il se livra plus que jamais aux plaisirs de la table, & à des compagnies bien peu séantes pour un homme qui tenoit un si haut rang. Toujours on le voyoit environné de musiciens, de danseurs, de gens de théatre, & de toute

cette eſpéce d'hommes qui ſe font une étude d'énerver & de corrompre les mœurs. L'Aſie lui en fourniſſoit de plus habiles encore dans cet art pernicieux, que ceux qui l'avoient ſuivi d'Italie. Ils s'emparérent de ſon eſprit : ils gouvernoient ſa cour. Avides autant que diſſipateurs, ils profitoient de ſa prodigalité pour engloutir des ſommes immenſes, que l'on tiroit des peuples par les plus rigoureuſes véxations. Un joueur de flute, nommé Anaxénor, fut chargé de la perception des tributs de quatre villes, ayant ſous lui des ſoldats pour exécuter ſes ordres. Un cuiſinier ayant réuſſi au goût d'Antoine dans un repas, reçut pour récompenſe la maiſon & les biens d'un riche citoyen de Magnéſie.

AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Strabo, lib. XIV.

Plut.

De là il arrivoit qu'en même tems l'Aſie retentiſſoit du bruit & de l'appareil des fêtes les plus pompeuſes & les plus galantes d'une part, & de l'autre de gémiſſemens & de ſanglots. Lorſqu'il fit ſon entrée dans Ephéſe, les femmes s'habillérent en Bacchantes, les hommes & les enfans en Satyres & en Faunes, & tous allérent en cet équipage au devant de lui. La ville étoit remplie de feſtons de lierre, de thyrſes, & de concerts de voix & d'inſtrumens, qui chantoient ſes

Réjouiſſances d'une part, & gémiſſemens de l'autre en Aſie.

An. R. 711. Av. J.C. 41.

louanges, & qui l'appelloient un nouveau Bacchus, bienfaisant & gracieux. Il se montroit effectivement tel à l'égard de quelquesuns : mais la plupart l'éprouvoient dur, cruel, & farouche. Il ôtoit les biens à des personnages distingués, pour les donner à de misérables valets & à des flatteurs. On demandoit, & on obtenoit de lui la dépouille d'hommes pleins de vie, qu'on lui faisoit passer pour morts. Enfin il exigea des peuples d'Asie le double du tribut que leur avoient imposé Brutus & Cassius.

Sur ce dernier article, Hybréas l'un des plus fameux Orateurs de ces tems là, lui fit au nom de l'Asie des représentations, dont Plutarque nous a conservé un trait ingénieux, & dans le goût de cette éloquence brillante & populaire, qui plaisoit fort à Antoine. « Si » vous pouvez tirer de nous, lui dit-il, » deux tributs en une année, vous pou- » vez donc nous donner aussi deux fois » l'été, & deux fois l'automne. » Dans une autre occasion le même Orateur lui parla d'une façon très hardie, & qui coupoit dans le vif. Après deux * cens mille talens fournis par l'Asie, Antoine demandoit encore de nouvelles contributions. Hybréas osa lui dire à ce sujet :

* Six cens millions.

» Si vous n'avez point reçu ce que nous » avons donné, faites-vous en rendre » compte par ceux qui gouvernent vos » finances. Si vous l'avez reçu, & que » vous ne l'ayez plus, nous sommes » perdus. »

An. R. 711. Av. J. C. 41.

Ce mot d'Hybréas fit une forte impression sur Antoine. Car il ignoroit la plus grande partie des choses qui se passoient, moins par négligence, selon que Plutarque en juge, que par un caractére de simplicité qui le portoit à se fier à ceux qui l'approchoient. Car il étoit simple & franc : & s'il ne s'appercevoit que tard des désordres & des injustices qui s'exerçoient sous son nom, au moins, lorsqu'il en étoit instruit, il en concevoit un regret sincére, & en faisoit l'aveu sans peine à ceux mêmes qui avoient souffert l'injustice. Récompensant largement, punissant avec rigueur, il passoit encore plutôt les bornes dans la distribution des graces & des faveurs, que dans celle des peines. On ne sera donc point étonné que plusieurs de ceux qui avoient porté les armes contre lui, s'étant enhardis à implorer sa clémence pendant le séjour qu'il fit en Asie, en aient ressenti les effets ; entre autres le frére de Cassius.

Simplicité & facilité du caractére d'Antoine, source de bien & de mal.

Appian. Civil. l. V.

An. R. 711.
Av. J. C. 41.

S'il y en eut d'exceptés du pardon, ce ne fut que pour des cas particuliers & extrémement défavorables : furtout il ne fe crut pas permis d'épargner quiconque avoit eu part à la confpiration contre Céfar. Au contraire les villes & les peuples à qui leur attachement pour la mémoire de ce grand homme & pour le parti de fes vengeurs avoit attiré des difgraces & des traitemens rigoureux de la part de Brutus & de Caffius, éprouvérent la reconnoiffance d'Antoine, & furent comblés de fes bienfaits. De ce nombre étoient les Rhodiens, les Lyciens, les villes de Xanthe, de Tarfe, de Laodicée en Syrie, & enfin l'Etat des Juifs, que gouvernoient alors fous le nom d'Hyrcan Hérode & Phafaël, tous deux fils de l'Iduméen Antipatre. Hérode trouva dans Antoine un protecteur déclaré, par lequel il fut foutenu contre tous fes ennemis : en conféquence il fe donna à lui cordialement, & il lui demeura fidéle, comme nous le verrons, jufqu'à la derniere extrémité.

Jof. Ant. XIV. 22. & 23.

Plut.

La bonté & la facilité d'Antoine étoient pouffées dans le commerce particulier jufqu'à une familiarité indécente. Il aimoit à faire affaut de railleries avec ceux qu'il admettoit à fes plaifirs ; & il

leur laissoit une liberté pareille à celle qu'il prenoit lui-même, n'étant pas moins content de se voir l'objet de la risée, que de rire aux dépens des autres. Sur quoi Plutarque fait une observation, qui me paroît très judicieuse & très fine en même tems. Il prétend que [a] cette licence de badinage que permettoit Antoine à ceux qui l'environnoient, nuisit beaucoup à ses affaires; parce que ne s'imaginant pas que ceux qui l'attaquoient si librement dans leurs plaisanteries, voulussent le flatter lorsqu'ils parloient sérieusement, il étoit aisément la dupe de leurs louanges. Il ignoroit que d'habiles courtisans savent mêler la liberté avec la flatterie, comme un assaisonnement piquant, qui prévient le rassasiement & le dégoût; & que par la hardiesse de leur babil quand ils ont le verre en main, ils se proposent de faire en sorte que leur approbation & leur souplesse dans les affaires

AN. R. 711.
AV. J. C. 41.

a Τοῦτο διελυμήνατο πολλὰ τῶν πραγμάτων. τοὺς γὰρ ἐν τῷ παίζειν παρρησιαζομένους οὐκ ἂν οἰηθεὶς σπουδάζοντας κολακεύειν αὐτὸν, ἡλίσκετο ῥᾳδίως ὑπὸ τῶν ἐπαίνων· ἀγνοῶν ὅτι τὴν παρρησίαν τινὲς ὡς ὑπόστυφον ἥδυσμα τῇ κολακείᾳ παραμιγνύντες, ἀφῄρουν τὸ πλήσμιον, τῇ παρὰ τὴν κύλικα θρασύτητι καὶ λαλιᾷ διαμηχανώμενοι τὴν ἐπὶ τῶν πραγμάτων ὕφεσιν καὶ

An. R. 711.
Av. J. C. 41.

ne semble pas l'effet de la complaisance, mais de la persuasion, & d'une soumission qu'ils ne peuvent refuser à la supériorité des lumiéres.

Naissance de sa passion pour Cléopatre.

Tel étoit Antoine, & c'est ainsi qu'il préparoit de loin sa ruine. Un dernier mal vint la rendre inévitable, je veux dire sa passion pour Cléopatre, qui fit sortir & réveilla bien des vices cachés encore, &, si j'ose me servir de ce terme, endormis au fond de son ame; & qui bannit & étouffa tout ce qui restoit en lui de bon & de salutaire. Voici de quelle maniére il fut pris, & tomba dans les filets de l'Egyptienne.

Plut. & Appian.

J'ai dit que Sérapion avoit fourni de l'isle de Chypre quelques secours à Cassius. Il sembloit qu'il y eût lieu de rendre la Reine d'Egypte responsable de la conduite qu'avoit tenue le Gouverneur d'une isle qui étoit une dépendance de cette Couronne. C'est sans doute sur ce fondement qu'Antoine se disposant à marcher contre les Parthes, qui avoient fait une irruption en Syrie, envoya ordre à Cléopatre de se rendre auprès de lui, & de se laver du reproche d'avoir favorisé ses ennemis. La cause de cette

συγκατάθεσιν, μὴ πρὸς χάριν ὁμιλοῦντων, ἀλλὰ τῷ φρονεῖν ἡττωμένων, φαίνεσθαι.

Princesse étoit bonne en soi. Il est très probable que Sérapion n'avoit point agi par ses ordres, & même ne reconnoissoit pas son autorité. Et pour ce qui la regardoit personnellement, elle avoit fait ses preuves d'attachement au parti de César, par les secours destinés à Dolabella, comme je l'ai rapporté; & par une flote mise en mer pour appuyer les Triumvirs, dans la guerre contre Brutus & Cassius. Mais elle n'eut pas besoin d'apologie.

AN. R. 711.
AV. J. C. 41.

Dellius, chargé de l'amener en Cilicie, ne l'eut pas plutôt vûe, qu'il comprit qu'une femme aussi séduisante n'avoit rien à craindre d'Antoine, & qu'au contraire par sa beauté, par ses graces, & surtout par son adresse & sa dextérité infinie, elle alloit devenir toute-puissante auprès de lui. Ainsi au lieu de prendre avec elle le ton de commandement & de menaces, il s'étudia à lui faire sa cour, & il l'exhorta à venir sans aucune appréhension se présenter devant Antoine, le plus doux & le plus humain des mortels.

Plut.

Cléopatre rassurée par les discours de Dellius, & encore plus par l'expérience qu'elle avoit faite du pouvoir de ses

An. R. 711. Av. J. C. 41. charmes * ſur le fils aîné de Pompée, & ſur Céſar, ſe promit de ſubjuguer Antoine avec encore plus de facilité. Car du tems de ſes premiéres intrigues elle étoit très jeune, & entiérement neuve dans les affaires : au lieu qu'actuellement elle couroit ſa vingt-ſeptiéme année, & ſe trouvoit par conſéquent dans un âge où les graces du corps & les talens de l'eſprit ſont dans la fleur la plus brillante. Elle prépara donc de riches préſens pour Antoine & pour ſes amis : elle prit avec elle de grandes ſommes d'argent, des joyaux magnifiques : en un mot elle ſe munit de tout ce que pouvoit lui fournir l'opulence d'un grand & puiſſant Royaume. Mais mettant ſes principales eſpérances en elle-même, & dans les preſtiges enchanteurs dont elle étoit trop abondamment pourvûe, elle partit avec une entiére ſécurité : & quoiqu'elle reçût ſur ſa route pluſieurs courriers, & des ordres réitérés de ſe hâter, elle ne s'en émut pas davantage ; & elle

* *Appien dit qu'Antoine avoit déja commencé à aimer Cléopatre, lorſqu'il étoit venu en Egypte avec Gabinius pour le rétabliſſement de Ptolémée Auléte. C'eſt ce qui n'eſt guéres vraiſemblable, vû que Cléopatre alors ne pouvoit avoir que treize ans, âge peu propre à faire naitre une paſſion.*

se moqua tellement du Général Romain, que toute accusée qu'elle étoit, elle fit dans Tarse, où il se trouvoit actuellement, l'entrée la plus superbe & la plus galante qu'il soit possible d'imaginer.

An. R. 711.
Av. J. C. 41.

La ville de Tarse étoit traversée par le fleuve Cydnus, qui deux ou trois lieues au dessous se décharge dans la mer. Ce fut par le fleuve que Cléopatre choisit d'entrer. Elle le remonta dans une gondole, dont la pouppe étoit revêtue d'or, les voiles de pourpre flotoient étendues au gré des vents, les rames d'argent marchoient en cadence au son des flûtes & des guitarres. Elle-même étoit couchée sous un ciel semé d'étoiles en or, avec les ornemens que les Poëtes & les Peintres donnent à Venus. A ses côtés se tenoient de jeunes enfans, tels qu'on peint les Amours, qui avec des éventails lui faisoient un petit vent rafraîchissant. Les plus belles de ses femmes, habillées en Néréides & en Graces, étoient distribuées les unes au gouvernail, les autres autour des cordages. Sur les deux rives du fleuve on brûloit sans cesse les parfums les plus exquis. Un tel spectacle attira une foule infinie. Les uns depuis l'embouchure du fleuve accompagnoient des deux côtés

Entrée superbe & galante de cette Princesse dans Tarse, où étoit Antoine.

An. R. 711. Av. J. C. 41.

la gondole à mesure qu'elle avançoit. D'autres sortant par troupes de la ville accouroient au devant. La grande place devint déserte, & Antoine qui alors y donnoit audience, assis sur son Tribunal, y fut laissé tout seul. On n'étoit occupé que du désir d'aller voir Vénus, disoit-on, qui rendoit visite au nouveau Bacchus, pour le bonheur de toute l'Asie.

Repas réciproques entre Cléopatre & Antoine.

Quand Cléopatre fut arrivée, Antoine envoya l'inviter à souper. Elle répondit qu'elle souhaitoit plutôt avoir l'honneur de le recevoir chez elle ; & le Général ne voulant pas débuter par un refus, & se piquant de paroître poli & humain, lui promit & y alla. Le repas fut superbe, la salle magnifiquement parée : mais ce qui frappa le plus Antoine, ce fut le nombre & la disposition des lumiéres. Elles y étoient prodiguées, mais avec ordre, formant des desseins & des compartimens, ici en lozange, là en cercle : ensorte que l'effet en étoit charmant & présentoit un très beau coup d'œil.

Athen. IV. 11.

Selon un ancien Ecrivain, cité par Athénée, Cléopatre joignit les largesses à l'élégance & au faste. Elle réitéra la fête à diverses reprises, & toujours dans

un nouveau goût, & avec de nouveaux ornemens : & chaque fois elle donna à Antoine tout l'appareil du festin, c'est-à-dire, la vaisselle d'or enrichie de pierreries, dont les buffets étoient garnis, & les tapisseries & tapis de pourpre brodés en or, qui avoient servi à meubler & à décorer la salle. Aux amis qu'il avoit amenés en grand nombre, puisqu'il y avoit douze tables, environnées de trois lits chacune, ce qui indique au moins cent huit personnes, à tout ce grand nombre de convives elle fit de riches présens. Elle voulut qu'ils prissent pour eux les lits sur lesquels ils avoient été couchés, & les vases d'or dans lesquels on les avoit servis. Lorsqu'ils se retirérent, elle distribua aux plus distingués des litiéres avec leurs porteurs, aux autres des chevaux magnifiquement enharnachés, & à tous de jeunes esclaves Ethiopiens pour porter devant eux des flambeaux, & éclairer leur marche. L'auteur que je viens de citer rapporte encore, que dans le troisiéme repas que Cléopatre donna à Antoine, elle fit joncher de roses tout le parquet de la salle jusqu'à la hauteur d'une coudée.

AN. R. 711.
AV. J. C. 41.

Antoine la traita à son tour, & il s'efforça de la surpasser pour la magnifi- *Plut.*

An. R. 711. Av. J. C. 41.

cence & pour le goût. Mais n'ayant pû y réussir, & demeurant fort au dessous en toutes maniéres, il fut le premier à tourner en raillerie la simplicité rustique de son appareil, comparé à celui de Cléopatre.

Les charmes de l'esprit de Cléopatre plus séduisans que ceux de sa beauté.

L'adroite Egyptienne prit tout d'un coup les maniéres de celui qu'elle vouloit gagner : & ayant remarqué que les plaisanteries d'Antoine étoient grossiéres & sentoient le soldat, elle le servit dans son goût, & d'un air libre, aisé, plein d'assurance, elle badinoit de façon à ne se pas montrer plus délicate que lui.

C'étoit par cette dextérité & par les charmes de son esprit qu'elle étoit sûre de plaire. Car sa beauté n'étoit point du tout extraordinaire, ni capable de ravir. Mais rien n'étoit plus piquant ni plus enchanteur que les graces de sa conversation, & elles portoient avec elles une séduction presque inévitable. Le son même de sa voix avoit une douceur charmante : & Plutarque compare sa langue à un instrument à plusieurs cordes, dont la mélodie se diversifie en mille façons différentes. Car au lieu que ses prédécesseurs, abrutis par la paresse & par les voluptés, n'avoient pas même sçû parler Egyptien, & que quelques-

ens avoient oublié jusqu'au dialecte de la Macédoine leur patrie, Cléopatre donnoit audience sans interpréte à tous les peuples circonvoisins. Hébreux, Arabes, Syriens, Médes, Parthes, Ethiopiens, Troglodytes, tous avoient la satisfaction de l'entendre parler leur langue aussi bien & aussi aisément que les naturels du pays. AN. R. 711. AV. J. C. 41.

Antoine n'étoit pas fait pour résister à tant d'attraits : il ne songeoit pas même à s'en défendre, & au contraire il se livroit à ce doux poison de toute la pente de son cœur. De juge de Cléopatre, il devint sa conquête & son esclave : & cette artificieuse Princesse, qui savoit donner de l'amour, & non pas en prendre, commença par se servir de l'empire qu'elle s'étoit acquis sur l'esprit d'Antoine, pour s'assurer la libre & paisible possession du Royaume d'Egypte. Elle subjugue Antoine.

Aussitôt après la mort de César, elle avoit pris soin de se défaire, comme je l'ai dit, de son frére, qui partageoit le trône avec elle. Mais Arsinoé sa sœur vivoit encore, & quoique réduite à se tenir renfermée dans le temple * de Diane à Ephése, & à ne devoir sa sureté Elle se sert du pouvoir d'Antoine pour s'assurer la possession de l'Egypte. *Joseph. Ant. XV. 4. & Appian.*

* *Appien nomme le temple de Diane Leucophryne à Milet. La différence est peu importante.*

An. R. 711.
Av. J.-C. 41.

qu'à la sainteté de cet asyle, elle lui donnoit de l'ombrage. Cléopatre obtint un ordre d'Antoine pour arracher Arsinoé de ce temple, & la mettre à mort. Le Prêtre même de Diane, qui avoit rendu des honneurs & des respects à cette malheureuse Princesse, courut risque de la vie, si les Ephésiens par les plus humbles priéres n'eussent désarmé la colére de la Reine d'Egypte. Les droits sacrés d'un asyle inviolable ne furent pas plus respectés par rapport à Sérapion, qu'ils ne l'avoient été à l'égard d'Arsinoé, dont je soupçonne qu'il avoit épousé les intérêts. Il fut tiré du temple d'Hercule à Tyr, & livré à Cléopatre, qui trouvoit dans sa mort la satisfaction de sa vengeance, & en même tems sa justification envers Antoine pour les secours donnés à Cassius. Enfin elle obligea pareillement les habitans d'une petite isle de Syrie, nommée Aradus, à lui remettre entre les mains un jeune homme qui se donnoit pour l'aîné des fréres de Cléopatre, vaincu autrefois par César, & heureusement échappé de la bataille, selon le récit qu'il débitoit, quoique l'opinion commune l'eût fait passer pour mort.

Elle retourne à Aléxandrie.

Cléopatre ayant ainsi obtenu d'An-

toine tout ce qu'elle avoit souhaité, partit pour s'en retourner en Egypte, laissant dans le cœur du Général Romain un aiguillon, qui ne pouvoit manquer de le ramener bientôt auprès d'elle. En effet, au lieu de marcher, selon son premier dessein, contre les Parthes, qui assembloient leurs forces en Mésopotamie, il se contenta de parcourir rapidement la Syrie, & de terminer à la hâte les affaires qui se présentoient: & après avoir tenté inutilement d'insulter & de piller la ville de Palmyre, il distribua ses troupes en quartiers d'hiver, établit Décidius Saxa pour les commander en son absence, & aussitôt il vola où son cœur l'appelloit, c'est-à-dire, à Alexandrie.

AN. R. 711.
AV. J. C. 41.
& bientôt Antoine la suit.
Plut. & Appian.

Là s'amusant & folâtrant comme un jeune écervelé, qui ne connoît d'autre affaire que son plaisir, il perdoit & prodiguoit en jeux frivoles le plus précieux de tous les biens, qui est le tems. Il avoit formé une société de prétendus *confrères de la vie inimitable* : c'est le titre qu'ils avoient pris : & leur régle étoit de se donner les uns aux autres des repas chaque jour, avec des profusions qui passent toute croyance. Voici

Amusemens puérils, & dépenses énormes d'Antoine.
Plut.

AN. R. 711. AV. J. C. 41. un trait qui nous aidera à nous en faire une idée.

Lamprias grand-pére de Plutarque avoit entendu raconter au médecin Philotas, qui jeune encore étoit alors à Aléxandrie pour y apprendre sa profession, qu'ayant fait connoissance avec un des chefs de cuisine d'Antoine, il fut invité par lui à venir voir les apprêts d'un de ces soupers. Il entra donc dans les cuisines, & fut bien étonné de trouver, outre une très grande quantité d'autres viandes, huit sangliers à la broche. Il en conclut que le repas devoit être très nombreux. « Point du tout, » lui dit son introducteur en riant de sa » surprise : ils ne seront pas plus de » douze à table. Mais chaque chose doit » être servie dans une certaine fleur de » cuisson, qu'un instant est capable de » flétrir. Or il peut arriver qu'Antoine » demande son souper tout à l'heure, » ou dans un intervalle assez court, ou » au contraire qu'il différe un fort long » tems, parce que le vin ou quelque sujet de conversation agréable l'aura » amusé. C'est pourquoi il faut préparer » non un repas, mais plusieurs, vû que » nous ne pouvons pas en deviner le moment. »

Philotas racontoit encore un fait d'un autre genre, mais qui prouve également l'énorme prodigalité d'Antoine. Il disoit que s'étant attaché à faire sa cour à l'aîné des fils qu'Antoine avoit eus de Fulvie, il étoit quelquefois admis à sa table avec d'autres Grecs, lorsque ce jeune Seigneur, qui sortoit à peine de l'enfance, ne mangeoit point avec son pére. Dans un de ces repas se trouva parmi les convives un médecin, qui fatiguoit toute la compagnie de son babil importun. Philotas le réduisit au silence par un sophisme, dont il lui demanda la solution. » Il est, lui dit-il, certaine fiévre dans » laquelle on doit donner de l'eau froide » au malade. Toute fiévre est une cer» taine fiévre. Donc dans toute fiévre » on doit donner de l'eau froide au ma» lade. » Il falloit que le médecin babillard eût bien oublié ses régles des syllogismes, pour ne pas découvrir du premier coup d'œil le vice de * celui-ci. Quoi qu'il en soit, il ne put rien répondre, & demeura déconcerté. Cette petite avanture réjouit beaucoup le jeune Antoine, qui en rit de tout son cœur, & voulant récompenser celui dont il

An. R. 711.
Av. J. C. 41.

* *Le moyen terme y est pris deux fois particuliérement.*

An. R. 711. Av. J. C. 41. étoit si content : « Philotas, lui dit-il, » je vous donne tout ce que vous voyez » là devant vous : » & il lui montroit un buffet garni de vases d'or. Philotas lui témoigna beaucoup de reconnoissance, lui fit de grands remerciemens : mais il étoit très éloigné de penser qu'un enfant de cet âge pût faire un présent d'une telle importance. Cependant il vit au sortir du repas un officier qui lui apporta toute cette vaisselle précieuse enfermée dans un sac, & qui lui dit d'imprimer son cachet sur l'ouverture de ce sac, afin qu'on n'en pût rien détourner. Philotas recula presque d'effroi, & se défendit de recevoir des choses d'un si grand prix. « Vous étes bien simple, lui » dit l'officier. Vous ne savez donc pas » que le fils d'Antoine peut faire des » dons encore plus considérables, que » celui qui vous étonne ! Si vous m'en » croyez pourtant, vous recevrez de » l'argent en la place des vases, parce » qu'il y en a d'antiques & de curieuse- » ment travaillés, qu'Antoine pourroit » redemander. » On sent assez que c'est au pére qu'il faut s'en prendre d'une profusion si outrée, permise à un fils encore enfant. Qu'on ne se laisse point éblouir par une fausse apparence de

bonté & de munificence : ce n'est pas là donner, c'est dissiper. AN. R. 711. AV. J.C. 41.

Dans ce premier séjour qu'Antoine fit à Aléxandrie, Cléopatre acheva de le captiver. Il n'est point de maniére de le flatter, qu'elle ne mît en œuvre. Soit qu'il s'agît d'amusemens, ou d'affaires sérieuses, elle lui ménageoit toujours quelque agrément & quelque plaisir nouveau, ne le quittant ni jour ni nuit. Car elle lui tenoit compagnie au jeu, à table, dans ses parties de chasse : s'il faisoit quelque exercice militaire, elle y assistoit au moins comme spectatrice ; elle le suivoit même dans la ville, lorsque pendant la nuit il alloit déguisé se présenter aux portes ou aux fenêtres des gens du peuple, attaquant par des plaisanteries ceux qui étoient dans les maisons. Car Antoine avoit du goût pour ces sortes de divertissemens indécens, que prennent quelquefois par travers & par bizarrerie les grands Seigneurs, las des plaisirs ordinaires & naturels, qui s'offrent en foule devant eux. Habillé en esclave, avec Cléopatre semblablement travestie, il passoit les nuits à courir les rues d'Aléxandrie, harcelant tous ceux avec qui il pouvoit lier conversation, cherchant à les piquer par

AN. R. 711. AV. J. C. 41. de mauvaises railleries, & remportant toujours des quolibets, & souvent des coups. Dabord tout le monde y étoit trompé. Dans la suite, lorsqu'on sçut qu'il se plaisoit à ce badinage, les Aléxandrins s'y prêtérent très volontiers : ils jouoient & ménageoient à dessein des scênes risibles, qui les divertissoient eux-mêmes : & ils disoient qu'Antoine faisoit le rôle tragique avec les Romains, & le comique avec eux.

Le détail de toutes les puérilités des amusemens d'Antoine avec Cléopatre, seroit indigne de l'Histoire. Voici néantmoins une petite avanture d'un sel assez réjouissant.

Il pêchoit à la ligne dans le Nil, & comme il ne prenoit rien, c'étoit une mortification pour lui de ne point réussir en présence de la Reine. Il fit donc donner ordre à quelques plongeurs d'aller pardessous les eaux attacher à son hameçon quelquun des poissons déja pris. Ce jeu ne put pas être répété deux fois sans que l'Egyptienne s'en apperçût. Elle dissimula, elle feignit d'être fort étonnée, & ayant engagé une nouvelle partie de pêche pour le lendemain, elle invita les amis d'Antoine à s'y trouver, après les avoir avertis de la ruse qu'il

avoit employée. Ils s'y rendirent en grand nombre, & montérent dans des barques, attentifs à ce qui arriveroit. Antoine, qui ne se défioit de rien, ayant jetté sa ligne, des plongeurs, par ordre de Cléopatre, y attachérent un poisson salé. Il sentit le mouvement, & croyant tenir sa proie, il tira la ligne hors de l'eau. On peut juger quels furent les éclats de rire sur une telle pêche. Cléopatre lui fit à ce sujet un compliment des plus fins & des mieux tournez : « Seigneur [a], lui dit-elle, donnez-nous la ligne, à nous autres Rois de Pharos & de Canope. Mais pour vous, votre pêche, votre chasse, ce sont les villes, les peuples, & les Empires. »

An. R. 711. Av. J. C. 41.

a Παράδος ἡμῖν τ' κάλαμον, αὐτόκρατορ, τοῖς Φαρίταις ϗ Κανωβίταις βασιλεῦσιν· ἡ δὲ σὴ θήρα, πόλεις ἐστὶ καὶ βασιλεῖς καὶ ἤπειροι. Plut. Anton.

§. II.

Le besoin des affaires d'Antoine l'appelle en Italie. Il est recherché par Sex. Pompée. Puissance de Sextus. Mariage d'Octavien avec Scribonia sœur de Libon beaupére de Sextus. Domitius Ahénobarbus joint sa flote à celle d'Antoine. L'entrée de Brindes est refusée à Antoine. Il assiége cette ville. Dispositions à la paix. Négociation de Coc-

ceius Nerva. Traité conclu entre Octavien & Antoine par Mécéne, Pollion, & Cocceius. Mariage d'Octavie avec Antoine. Le petit triomphe décerné aux deux Généraux. Salvidiénus traître à Octavien est condamné, & se donne la mort. Canidius & Balbus substitués dans le Consulat à Pollion & à Domitius. Fortune de Balbus. Triomphe de Pollion : son mérite littéraire. Triomphe de Calvinus. Sa sévérité par rapport à la discipline. Hérode déclaré Roi de la Judée. Loi Falcidie. Mort de Déjotarus. Ses endroits louables. Sa cruauté contre sa famille. Changemens dans le Consulat. Plus de Consuls d'un an. Confusion & désordre dans tous les états. Rome & l'Italie affamées par Sextus. Indignation & soulévement du Peuple contre les Triumvirs. Sédition furieuse, où Octavien court risque de la vie, & est dégagé par Antoine. Fête donnée par Octavien : nouveau sujet de murmure. Octavien consent à négocier avec Sextus. Sextus ne se prête que forcément à cette négociation. Conférence entre les trois Généraux. Conditions du Traité. Joie extrême que cause cette paix. Les trois Chefs se donnent des repas tour à tour.

tour. Mot de Sextus à Antoine. Trait célébre de sa générosité à rejetter les conseils de Ménas. Antoine est piqué de perdre à toute sorte de jeux contre Octavien. Il quitte l'Italie, & vient à Athénes. Ses maniéres populaires avec les Athéniens. Ils le traitent de nouveau Bacchus. Dot qu'il exige d'eux pour son mariage avec Minerve.

CN. DOMITIUS CALVINUS II.
C. ASINIUS POLLIO.

An. R. 712.
Av. J. C. 40.

Le besoin des affaires d'Antoine l'appelle en Italie.

PEndant qu'Antoine, livré à ces jeux d'enfans, étoit tombé dans une espéce de léthargie par rapport aux affaires, deux nouvelles fâcheuses vinrent le réveiller de son indolence & de son assoupissement. Il apprit d'une part les troubles de l'Italie & la guerre de Pérouse, & de l'autre, l'entrée de Labiénus en Syrie à la tête d'une armée de Parthes. Ce dernier péril, dont je parlerai ailleurs avec plus d'étendue, fut celui qui d'abord lui parut le plus pressant. Il s'avança jusqu'à Tyr, dans le dessein d'aller repousser les Parthes. Mais les lettres qu'il reçut de Fulvie, à demi effacées par les larmes, le rappellérent du côté de l'Occident. Il vint en Gréce : & là ayant sçû comment toutes choses

An. R. 712. Av. J. C. 40.

s'étoient passées en Italie, il entra en même tems & dans une grande colére contre Fulvie, suivant que je l'ai déja rapporté, & dans de vives inquiétudes sur l'accroissement de la puissance d'Octavien.

Il est recherché par Sex. Pompée. *Appian. Dio.*

Dans ces circonstances, il se vit avec plaisir recherché par Sex. Pompée. Il lui devoit de la reconnoissance, pour avoir donné asyle à Julie sa mére : & l'intérêt se joignant à ce motif d'honneur, il fit un très bon accueil à Libon, qui sous prétexte de lui amener Julie, venoit lui proposer un Traité de ligue & d'alliance avec Sextus son gendre. Antoine usa néantmoins de précaution, & ne crut pas devoir trop légérement rompre avec Octavien : mais il promit à Libon, que s'il étoit obligé d'avoir la guerre contre Octavien, il accepteroit l'alliance proposée ; & que si au contraire le différend s'accommodoit à l'amiable, il réconcilieroit Sextus avec son collégue.

Puissance de Sextus.

Le fils de Pompée jouoit alors un très beau rôle. Placé entre les deux principaux chefs du parti victorieux, c'étoit une espéce de triomphe pour lui que de se faire considérer d'Antoine, & craindre d'Octavien. Sa puissance

avoit pris des accroiſſemens importans, pendant que la guerre contre Brutus & Caſſius occupoit toutes les forces des vengeurs de Céſar. Il avoit achevé de s'emparer de la Sicile, dont il ne poſſédoit d'abord qu'une partie, & il avoit fait périr Bithynicus, Gouverneur de l'iſle, à qui il imputa d'avoir attenté à ſa vie. Statius Murcus, depuis la bataille de Philippes, lui avoit amené, comme je l'ai dit, un puiſſant renfort. Il ſoumit auſſi à ſa domination la Sardaigne : enſorte qu'avec une flote très nombreuſe & très aguerrie, il étoit maître de toute l'étendue de mer entre l'Italie & l'Afrique.

An. R. 712.
Av. J. C. 40.

Cette poſition étoit très avantageuſe, & il en conçut un orgueil extrême, juſqu'à ſe faire appeller le fils de Neptune, comme renouvellant la gloire navale de ſon pére, & poſſédant l'empire héréditaire des mers. Cependant il devoit ſon élévation en grande partie aux circonſtances, & il n'avoit pas à beaucoup près toutes les qualités néceſſaires pour en tirer un fruit ſolide & durable. Velleius [a] nous le dépeint brave de ſa perſonne, actif & ardent, d'une imagina-

a Hic adoleſcens erat ſtudiis rudis, ſermone barbarus, impetu ſtrenuus, manu promptus,

An. R. 711. Av. J. C. 40. tion vive & prompte, fidéle à ses engagemens autant que son pére l'avoit été peu : mais esprit grossier, dont la barbarie se faisoit sentir même dans son langage ; se laissant gouverner par des valets, & pour me servir des termes de l'Historien, l'affranchi de ses affranchis, & l'esclave de ses esclaves. Il portoit envie à ceux qui tenoient le plus haut rang, & il obéissoit aux derniers des hommes. En effet ceux à qui il témoignoit le plus de confiance, & qu'il mettoit à la tête de ses escadres & de ses flotes, étoient des affranchis, dont le plus célébre est ce Ménas, qu'Horace * a immortalisé par la peinture énergique qu'il nous a laissée de son faste & de son insolence, objet éternel de mépris & d'indignation. Statius Murcus homme de cœur, & qui avoit l'ame haute, ne put subir un joug si honteux, ni fléchir sous des favoris encore flétris des fers de la

Hor. Epod. 4.

cogitatione celer, fide patri dissimillimus, libertorum suorum libertus, servorúmque servus, speciosis invidens, ut pareret humillimis. *Vell.* II. 73.

* *Je suis l'interprétation commune & ancienne de l'Ode d'Horace que je cite, quoiqu'un habile Commentateur ait voulu en dernier lieu la rendre suspecte. Quelques difficultés qu'il trouve à appliquer à Ménas certaines circonstances de cette petite piéce satyrique, ne me paroissent pas devoir prévaloir sur l'autorité des Manuscrits & des anciens Scholiastes, qui y reconnoissent l'affranchi de Sextus.*

servitude. Il lui en couta la vie : on l'accusa de trahison, & sous ce prétexte il fut mis à mort.

An. R. 7.. Av. J.-C. 4.

Tel étoit Sextus Pompée, dont l'union avec Antoine, si elle eût été consommée, pouvoit devenir fatale à Octavien. En joignant leurs forces maritimes, ils mettoient ensemble cinq cens voiles, & ainsi il leur étoit aisé d'assiéger en quelque façon l'Italie & de l'affamer : & Octavien, puissant en Légions, puisqu'il en avoit quarante à son service, mais totalement destitué de vaisseaux, se seroit vû réduit aux abois, & obligé de recevoir d'eux la loi.

Mariage d'Octavien avec Scribonia sœur de Libon beaupére de Sextus.

Il essaya de gagner Sextus, & pour frayer les voies à une réconciliation avec lui, il songea à s'allier avec son beau-pére : Mécéne fut chargé de la part du jeune Triumvir de demander pour lui en mariage Scribonia sœur de Libon. Celui-ci charmé de joindre à la qualité de beaupére de Sextus celle de beau-frére d'Octavien, y donna très volontiers son consentement. Le mariage se fit, & Octavien épousa Scribonia, quoiqu'elle fût beaucoup plus âgée que lui, & qu'elle eût déja été mariée successivement à deux Consulaires, de l'un desquels elle avoit des enfans. Cependant

An. R. 712.
Av. J. C. 40.

la paix ne put pas se conclurre : & Octavien se voyant contraint de faire face en même tems à Antoine & à Sextus, commença par se débarrasser de Lépidus, qui lui étoit suspect, & il lui fit trouver bon d'aller dans son département d'Afrique avec six Légions, qui ayant appartenu à Antoine, conservoient encore de l'attachement pour leur ancien Général. Ce fut aussi dans ce même tems qu'il relégua en Espagne Lucius frére d'Antoine, sous prétexte de le fairè Proconsul de cette grande Province.

Domitius Ahénobarbus joint sa flote à celle d'Antoine.

Cependant Antoine étant parti de l'isle de Corcyre à la tête de deux cens voiles, s'avançoit vers Brindes. Il rencontra sur sa route Domitius Ahénobarbus, qui venoit au devant de lui avec toute sa flote. Elle étoit considérable. Domitius avoit conservé sous son commandement une grande partie des forces navales rassemblées autrefois par Brutus & par Cassius : & son premier plan avoit été, comme je l'ai dit, de se maintenir indépendant. Mais bientôt désabusé d'un projet impraticable, il s'étoit prêté à la proposition que Pollion lui avoit faite de s'attacher à Antoine, & de le reconnoître pour chef. La pa-

role étoit donnée : il s'agiſſoit de ſavoir s'il la tiendroit ; & lorſqu'on le vit s'approcher, pluſieurs des amis d'Antoine appréhendérent, que fier comme étoit Domitius, & d'ailleurs ſe ſouvenant que non ſeulement il avoit été proſcrit, mais même condamné à titre de meurtrier de Céſar, ſoit par hauteur, ſoit par crainte, il ne jugeât pas à propos de ſe mettre ſous la puiſſance de l'un des Triumvirs. Plancus ſurtout, qui ſe piquoit de beaucoup de prudence à la vûe du moindre danger, preſſoit Antoine de ne ſe point commettre, & d'arrêter ſa courſe juſqu'à ce qu'il ſe fût aſſuré des diſpoſitions de Domitius. Mais Antoine, quoiqu'il n'eût autour de lui que cinq vaiſſeaux, avec leſquels il avoit devancé ſa flote, rejetta ce timide conſeil, déclarant qu'il aimoit mieux périr par la perfidie d'un autre, que de ſauver ſa vie en ſe couvrant lui-même de l'opprobre d'une lâcheté. Dans le moment les deux Galéres Amirales s'approchérent : & le licteur d'Antoine ſe tenant debout ſur la proue ordonna aux gens de Domitius de baiſſer le pavillon. Il fut obéi : Domitius vint ſe ranger à côté de la galére d'Antoine, & y monta : en même tems ſes troupes ſaluérent le Triumvir

AN. R. 712. AV. J. C. 40.

An. R. 712. Av. J. C. 40.

comme leur Général, & Plancus revint de sa frayeur. Antoine avec ce nouveau renfort alla se présenter devant Brindes.

L'entrée de Brindes est refusée à Antoine. Il assiége cette ville.

Octavien tenoit dans cette ville une garnison de cinq cohortes, dont le Commandant refusa de recevoir Antoine, prenant prétexte sur ce qu'il amenoit avec lui Domitius, de tout tems ennemi de César & de son parti. Antoine irrité mit le siége devant Brindes, & invita Sextus à faire une descente en Italie : ce qui fut exécuté. Octavien de son côté assembla ses troupes pour secourir la ville assiégée, & se prépara à forcer les lignes d'Antoine.

Dispositions à la paix.

On crut être alors à la veille d'un grand orage, qui alloit renouveller tous les maux dont on commençoit à peine à respirer. Il y eut réellement quelques hostilités, mais de peu de conséquence. Parmi les trois chefs qui entroient dans cette guerre, il n'y avoit que le plus foible, c'est-à-dire Sextus, qui la voulût sincérement. Les deux Triumvirs se craignoient : & leurs soldats, dont le pouvoir étoit exorbitant dans ces tems de troubles, & donnoit la loi aux Généraux mêmes, n'étoient nullement disposés à combattre les uns contre les au-

tres. Ils se regardoient comme unis par la société d'une même cause, comme ne faisant qu'un seul corps. Outre ce motif général, les troupes d'Octavien en avoient un particulier dans la crainte & le respect qu'elles portoient à Antoine, comme à l'auteur de la victoire de Philippes : & celles d'Antoine de leur côté ne voyoient pas de bon œil leur chef s'unir d'intérêt avec des exilés & des proscrits. Sur ces entrefaites Fulvie, que son mari avoit laissée malade à Sicyone, étant venue à mourir, cet événement ouvrit une voie de pacification. La négociation fut entamée par Cocceïus Nerva, ami commun des deux Triumvirs : & Appien nous donne à ce sujet un détail qui me paroît tiré de quelque ancien monument, & qui mérite par cette raison d'être mis, au moins en abrégé, sous les yeux du Lecteur.

AN. R. 712.
AV. J. C. 40.

Négociation de Cocceïus Nerva.

Cocceïus avoit été envoyé l'année précédente par Octavien à Antoine en Phénicie, pour quelque affaire, dont nous ne sommes pas instruits ; & il étoit resté auprès de lui jusqu'au tems dont je parle. Alors donc, feignant d'être rappellé par Octavien, il demanda son congé à Antoine, qui le lui accorda. » Ne me donnerez-vous point, lui dit

AN. R. 712, AV. J. C. 40.

„ Cocceïus, une lettre pour César, „ comme je vous en ai apporté une „ de lui ? Non, reprit Antoine avec vi„ vacité : je n'écris point à mes enne„ mis. Cocceïus lui repréſenta qu'il ne devoit pas traiter Céſar d'ennemi, après la clémence dont il avoit uſé à Pérouſe envers Lucius ſon frére, & envers ſes amis. Et comment, répliqua „ Antoine, n'appellerois-je pas mon „ ennemi celui qui me refuſe l'entrée „ de Brindes, & qui m'a enlevé mes „ Provinces & mes troupes ? Pour ce „ qui eſt de mes amis, s'il en a bien uſé „ à leur égard, ce n'eſt pas pour me „ les conſerver, mais pour les rendre „ mes ennemis par ſes bienfaits. Coccеïus ne jugea pas à propos d'inſiſter davantage, de peur d'irriter le caractére impétueux de celui qu'il ſe propoſoit de calmer : & content d'avoir tiré de lui ſes ſujets de plainte, il ſe rendit auprès d'Octavien.

Il plaida devant lui la cauſe d'Antoine, comme il avoit plaidé devant Antoine celle d'Octavien. Il expoſa au jeune Triumvir les griefs de ſon collégue. Il juſtifia Antoine ſur l'alliance contractée avec Domitius & avec Sex. Pompée, alléguant qu'ils étoient l'un

& l'autre innocens du meurtre du Dictateur César, & plus malheureux que coupables, même suivant les principes du parti vainqueur. Voyant que ses raisons faisoient peu d'effet, il les fortifia par la crainte du danger dont il menaça Octavien, en lui déclarant franchement la résolution où étoit Antoine de se servir des forces maritimes de Sextus jointes aux siennes pour désoler & affamer l'Italie. Cette derniére considération frappa Octavien : & Cocceïus, qui s'en apperçut, lui parla alors de la mort de Fulvie. « Cette femme, lui » dit-il, étoit le flambeau de la discor» de entre vous. Elle n'est plus. Qui vous » empêche de vous rapprocher, pour» vû que vous aimiez mieux vous éclair» cir sur les plaintes réciproques, que » d'en nourrir le ressentiment dans le » secret de vos cœurs ? »

An. R. 712.
Av. J. C. 40.

Octavien s'étant extrémement radouci, Cocceïus lui proposa de le charger d'une lettre pour Antoine, lui représentant que comme le plus jeune, il pouvoit bien écrire le premier à un collégue qui avoit sur lui une grande supériorité d'âge. Le point d'honneur arrêta Octavien : mais il s'avisa d'un expédient, qui fut d'écrire à Julie mére d'Antoine une

AN. R. 712. AV. J. C. 40. lettre de politesse, pour se plaindre de ce qu'étant sa parente, elle avoit pris le parti de fuir de l'Italie, comme si elle n'eût pas dû attendre de sa part les mêmes attentions & les mêmes respects que de celle d'un fils.

Cocceïus avec cette lettre vint retrouver Antoine, & lui conseilla, pour écarter tout ce qui pouvoit faire obstacle à la paix, de commencer par éloigner Domitius de sa personne, & renvoyer Sextus en Sicile. Antoine eut dabord de la peine à consentir surtout à ce qui regardoit Sextus, parce qu'il lui sembloit qu'il prendroit par là un trop fort engagement, & donneroit trop d'avantage à son rival. Mais enfin craignant la valeur des Légions d'Octavien, qui pleines d'estime pour Antoine étoient néanmoins déterminées à lui faire bonne & vive guerre, s'il s'obstinoit à rejetter la paix, il céda aux instances de Cocceïus & de sa mére : & ayant fait partir Domitius pour la Bithynie, dont il le faisoit Gouverneur, il témoigna à Sextus qu'il n'avoit plus besoin de ses services en Italie, lui promettant néanmoins de prendre soin de ses intérêts.

Traité conclu entre Octavien & Antoine par Mécéne, Pollion, & Cocceïus.

Après ces préliminaires, les soldats de César, en étant satisfaits, formérent

une Députation d'entre eux, qu'ils adressérent en commun aux deux Généraux, pour leur notifier que l'intention de l'armée étoit qu'ils fissent la paix. Quant à ce qui regardoit les conditions, les soldats ne se chargérent point de les discuter : mais ils donnérent leurs pleins pouvoirs à un Comité composé de trois Commissaires, Mécéne stipulant pour Octavien, Pollion pour Antoine, & Cocceius ami commun & surarbitre. Ces trois négociateurs conclurent le Traité sous l'autorité de l'armée, qui agissoit comme dépositaire de la souveraineté. AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Les articles du Traité furent très simples : oubli du passé, amitié & bonne intelligence pour l'avenir ; nouveau partage de l'Empire Romain, dont la partie Orientale fut mise sous la puissance d'Antoine, & l'Occident sous celle d'Octavien. La ville de Scodra * en Illyrie étoit la borne commune de ces deux grands départemens. L'Afrique fut laissée à Lépidus, toujours obligé de se contenter du lot que vouloient bien lui faire ses collégues. Octavien se chargea de la guerre contre Sex. Pompée, si l'on ne pouvoit pas parvenir à un accommodement, & Antoine de celle contre les

* Scutari *sur le* Drino.

An. R. 712. Av. J. C. 40.

Parthes. Il fut ſtipulé expreſſément que les deux Généraux auroient un égal pouvoir de lever des troupes en Italie : mais Octavien ſe conſervoit toujours l'avantage de ne point déſemparer la Capitale & le ſiége de l'Empire. Domitius fut déchargé des condamnations prononcées contre lui, & le bon traitement qu'il avoit reçu d'Antoine approuvé par Octavien. Par rapport au Conſulat, qui n'étoit plus qu'une ombre, mais une ombre reſpectable encore, & capable de reprendre vie entre les mains de qui ſauroit la ranimer, on convint que lorſque les Triumvirs n'exerceroient point cette charge par eux-mêmes, ils la partageroient entre leurs amis. Enfin le ſceau de la réconciliation fut le mariage d'Octavie ſœur du jeune Céſar avec Antoine.

Plut. Anton.

Mariage d'Octavie avec Antoine.

Octavie, aînée de ſon frére, en étoit tendrement chérie, quoique ſimplement ſa ſœur de pére, ſortie d'un premier lit. Elle étoit devenue veuve depuis très peu de tems, ayant perdu C. Marcellus ſon mari. Antoine paſſoit auſſi pour veuf depuis la mort de Fulvie. Car pour ce qui eſt de Cléopatre, quoiqu'il ne diſconvînt pas de ſes intrigues avec elle, il ne la traitoit pas ſur le pied d'épouſe. Tout ce qu'il avoit d'amis ſenſés & judi-

cieux, souhaitoient extrémement qu'il épousât Octavie, en qui le mérite égaloit les charmes. Ils espéroient que cette Dame joignant à une rare beauté la gravité des mœurs, la douceur de la société, & le bon esprit, elle ne pourroit manquer de se faire aimer d'Antoine devenu son époux, & qu'elle le guériroit ainsi de sa folle passion pour la Reine d'Egypte, dont les suites les faisoient trembler. Ainsi tous les vœux se réunissant pour une alliance si convenable en toutes maniéres, bientôt l'affaire fut terminée, & le mariage célébré sur le champ, sans attendre même que le tems du deuil d'Octavie * fût expiré. Et comme cette circonstance lui eût imprimé une tache selon les mœurs Romaines, le Sénat par un décret exprès la dispensa de la rigueur de la Loi.

An. R. 712.
Av. J. C. 40.

Le petit Triomphe décerné aux deux Généraux.

Tel fut le Traité de Brindes, qui délivra l'Italie de la crainte d'une guerre sanglante. La joie en fut si grande, que pour la témoigner aux deux Généraux, on crut ne pouvoir moins faire que de leur décerner l'honneur du petit Triomphe.

Mais avant qu'ils fissent leur entrée

* *Dion ajoute qu'elle étoit grosse. Mais le silence de Plutarque m'autorise à en douter.*

Av. R. 712. Av J.-C. 40.

solennelle dans Rome, Antoine étant encore à Brindes, ou aux environs de cette ville, se vit exposé à un grand danger de la part des vieux soldats de César, qui avoient suivi Octavien. On se souvient qu'il avoit promis d'envoyer d'Orient des sommes pour leur être distribuées : & il l'auroit pû aisément, si son luxe & ses prodigalités le lui eussent permis. Les vétérans s'attroupérent donc autour de lui, & le sommérent d'exécuter sa parole. Comme il n'étoit pas en état de les satisfaire, ils éclatérent en plaintes : & déja les esprits s'échauffoient, & le péril devenoit sérieux pour Antoine, si Octavien ne se fût rendu sa caution. Afin d'éviter dans la suite un semblable inconvénient, les vétérans furent licentiés, & renvoyés chacun dans leurs colonies.

Salvidiénus, traître à Octavien, est condamné, & se donne la mort.

Les réconciliations des puissans sont souvent une conjoncture fatale à leurs amis. C'est ce qu'éprouvérent deux de ceux qui avoient eu le plus de part à la confiance d'Octavien & d'Antoine. Manius fut déféré par Octavien à son collégue, comme le principal auteur des troubles d'où étoit née la guerre de Pérouse : & en conséquence Antoine le fit mettre à mort. En même tems, comme

par une efpéce de compenfation, il découvrit à Octavien les fourdes menées de Salvidiénus, qui commandoit actuellement une armée dans la Gaule Narbonnoife. Cet homme né dans l'obfcurité, s'étoit pouffé par fes talens & par fon ambition jufqu'à devenir l'un des principaux Lieutenans d'Octavien, qui l'avoit même fait paffer fans milieu du grade de fimple Chevalier à la dignité de Conful : diftinction prefque unique, & qui n'avoit jamais été accordée, du moins dans les derniers tems, qu'à Pompée feul. Cependant cette haute fortune ne rempliffoit pas la cupidité infatiable de ce foldat : & traître à fon bienfaiteur, il avoit fait offrir fes fervices à Antoine pendant le fiége de Brindes. Octavien inftruit par Antoine lui-même de cette perfidie, manda Salvidiénus à Rome fous quelque prétexte ; & lorfqu'il l'eut en fa puiffance il lui fit faire fon procès par le Sénat, qui le condamna à mort, comme ennemi public. Salvidiénus exécuta l'arrêt fur lui-même, & prévint le fupplice par une mort volontaire.

Une grande affaire reftoit encore à terminer aux deux Triumvirs. Il falloit ou détruire Sex. Pompée, qui incommodoit étrangement l'Italie, ou fe con-

An. R. 712.
Av. J. C. 40.

cilier avec lui. Mais cet objet nous méneroit à l'année suivante : & je dois placer ici quelques faits, qui sans être d'une aussi grande importance, ne méritent pas pourtant d'être négligés.

Canidius & Balbus substitués dans le Consulat à Pollion & à Domitius.

Le changement arrivé dans le Gouvernement se manifeste de plus en plus en ce que les Consuls ont très peu de part aux affaires publiques. Pollion & Domitius Calvinus, qui portoient ce titre, autrefois si grand, ne paroissent tout au plus qu'en second dans tous les événemens de cette année. Ils furent même obligés par les Triumvirs, après avoir joui de cette vaine décoration pendant un tems, de céder la place à d'autres, à qui l'on vouloit procurer une pareille illustration. Leurs successeurs furent L. Cornélius Balbus, & P. Canidius Crassus, amis, l'un d'Octavien, l'autre d'Antoine. Nous verrons dans la suite Canidius à la tête des armées de ce dernier : & pour ce qui est de Balbus, il étoit depuis bien des années attaché à la maison des Césars Sa fortune a quelque chose de singulier.

Fortune de Balbus.
Cic. pro Balbo.

Il étoit Espagnol, né à Cadiz : & ayant rendu de bons services dès sa premiere jeunesse à Métellus Pius & à Pompée dans la guerre contre Sertorius, il

fut fait par Pompée citoyen Romain : qualité qui lui fut disputée en justice, & dans la possession de laquelle il se maintint par le crédit de celui de qui il l'avoit reçûe, & par le secours de l'éloquence de Cicéron. Son ambition le détermina sans doute à se donner à César, comme à un patron capable de le porter plus haut que n'auroit fait Pompée : & par cette démarche il n'encouroit point le reproche d'ingratitude, vû qu'alors Pompée & César étoient amis. Lorsque la rupture arriva, il demeura du côté du plus fort : & par sa fidélité constante pour César, par son zêle à servir Octavien, il parvint à une telle considération, qu'étranger de naissance, citoyen par grace & non sans contestation, il devint Consul, & fut le premier exemple d'un souverain Magistrat de Rome né hors de l'Italie. Il acquit aussi des richesses immenses : ensorte qu'en mourant il légua au Peuple Romain vingt-cinq * deniers par tête.

AN. R. 712.
AV. J. C. 40.

Vell. II. 51.
Plin. VII. 43.

Dio.

* *Douze livres dix sols.*

Triomphe de Pollion. Son mérite littéraire.

Pollion au sortir du Consulat fut envoyé par Antoine faire la guerre aux Parthiniens, peuple d'Illyrie qui avoit témoigné beaucoup d'attachement pour Brutus. Il prit la ville de Salones, & fit d'autres exploits, qui lui mériterent le

An. R. 712. Av. J. C. 40. triomphe. Mais ce qui lui assure bien plus solidement un rang honorable entre les hommes illustres, c'est la variété des talens de l'esprit, qu'il réunissoit tous en un dégré éminent. Orateur, Poëte, Historien, il réussissoit dans tous les genres. Il protégea dans les autres le goût pour les Arts qu'il cultivoit lui-même avec succès. Virgile maintenu dans la possession du champ paternel, & produit par lui auprès d'Octavien, en est la preuve. Pollion avoit de grandes vûes : & il a la gloire d'avoir le premier consacré aux Lettres une Bibliothéque publique. Il y placa les statues des plus doctes personnages de l'Antiquité. Varron fut le seul des vivans à qui il fit cet honneur.

Hor. Od. II. 1.

Plin. VII. 30. & XXXV. 2.

Triomphe de Calvinus. Sa sévérité par rapport à la discipline.

Son collégue Domitius Calvinus brille plus dans l'Histoire par ses emplois & par ses titres, que par un mérite bien décidé. Après son Consulat il alla faire la guerre aux * Cerrétans en Espagne, & il y acquit l'honneur du triomphe. Ses exploits n'ont rien de bien éclatant. Mais il est dû des éloges à sa sévérité par rapport à la discipline. Un corps de ses troupes s'étant laissé battre par les ennemis, & ayant pris honteusement la fuite, Calvinus punit les coupables,

* Les Peuples de la Cerdagne.

Dio. Vell. II. 78.

en décimant plusieurs compagnies, sans épargner même les Officiers. Quelques Centurions, & entre autres un premier Capitaine de Légion, nommé Vibullius, souffrirent la bastonnade, supplice ignominieux, & qui alloit même souvent jusqu'à la mort. AN. R. 712. Av. J. C. 40.

Sous le Consulat de Pollion & de Calvinus, Hérode fut déclaré par les Romains Roi de la Judée. Il y a lieu de s'étonner que ce titre éteint depuis bien des années, & refusé autrefois par Pompée à Hyrcan issu de tant de Rois, ait été renouvellé en faveur d'un homme qui non seulement n'appartenoit pas à la maison Royale, mais étoit même étranger & Iduméen d'origine. Hérode en fut redevable à la circonstance de la guerre des Parthes. Ces peuples étoient actuellement presque maîtres de toute la Judée. Hyrcan étoit leur prisonnier: & ils avoient établi Roi Antigone, chef de la branche ennemie d'Hyrcan. Dans cette situation des affaires, Antoine crut qu'il lui étoit avantageux d'opposer au Roi établi par les Parthes un Roi reconnu par les Romains. Hérode donc, qui étoit venu à Rome pour exposer le triste état de la Judée, & pour implorer un prompt secours, obtint plus qu'il

Hérode déclaré Roi de la Judée
Joseph. Antiq. XIV. 20. & *de B. Jud.* I. 11.

Ant. R. 711. Av. J. C. 40. ne demandoit. Comme il ſavoit que les Romains n'accordoient ordinairement le nom de Roi qu'à ceux qui étoient de race Royale, il avoit imaginé de demander ce titre pour ſon beaufrére, le frére de l'infortunée Mariamne, qui étoit petit-fils d'Ariſtobule par ſon pére, & d'Hyrcan par ſa mére; bien entendu qu'Hérode prétendoit ſe réſerver toute la puiſſance & toutes les fonctions de la Royauté. Antoine trouva plus à propos de joindre le titre à l'exercice. La perſonne d'Hérode lui étoit agréable & à tout le parti de César, ſoit par ſes propres ſervices, ſoit par ceux d'Antipatre ſon pére. Il fut donc déclaré Roi par un Décret du Sénat, & les Triumvirs y ajoutérent toutes ſortes de témoignages d'honneur, dont on peut voir le détail dans l'Hiſtorien Joſéphe.

Loi Falcidie. *Dio. Juſtin. Inſt. l. II. tit. 22.* Une loi célébre dans le droit Romain fut portée cette même année par le Tribun P. Falcidius. Elle tendoit à reſtreindre la liberté indéfinie de teſter, dont jouiſſoient & abuſoient ſouvent les citoyens. Il n'étoit pas rare, par exemple, que le Teſtateur épuiſât ſa ſucceſſion par la multitude & l'importance des legs, enſorte qu'il ne reſtoit preſque rien pour les héritiers naturels. Depuis long-tems

on sentoit l'inconvénient de ce dernier abus, & l'on avoit tenté d'y apporter quelques remédes, qui s'étoient trouvés inefficaces. Falcidius fit ordonner par une loi que le quart des biens du Testateur fût affecté nécessairement aux héritiers, & que si la somme des legs excédoit les trois quarts de la succession, il leur fût permis de reprendre sur les légataires de quoi parfaire le quart qui leur étoit dû. Ce quart privilégié a été appellé *la Falcidie*, du nom du Tribun législateur.

AN. R. 712. AV. J. C. 40.

Le vieux roi Déjotarus, dont j'ai eu occasion de parler assez souvent, termina enfin sa carrière dans un âge très avancé. Il avoit joué un beau rôle dans ce qui regarde la conduite politique, & les procédés qu'il tint à l'égard des Romains, ses protecteurs, ou plutôt ses maîtres. Ami des plus gens de bien, de Cicéron, de Caton, de Brutus, dans la guerre civile entre César & Pompée il s'attacha au meilleur parti. Il plia de nécessité sous le vainqueur : mais après la mort de César, il fit voir que ni les disgraces, ni même les glaces de l'âge n'avoient point amorti son courage & son audace ; & il se remit de haute lutte

Mort de Déjotarus. Ses endroits louables. Sa cruauté contre sa famille. *Dio.*

An. R. 712. Av. J. C. 40.

en possession de tout ce que le ressentiment du Dictateur lui avoit enlevé. Il donna encore des secours à Brutus, dernier vengeur de la liberté Romaine. J'ai regret que louable par tant d'endroits Déjotarus ait souillé sa gloire par ses cruautés domestiques. Strabon & surtout Plutarque l'accusent d'avoir été le bourreau de toute sa famille. Il la traita comme un vigneron traite un sep de vigne, dont il coupe toutes les branches pour en faire prospérer une seule. Ainsi Déjotarus fit mourir tous ses enfans, pour établir & élever la fortune de celui dont il prétendoit faire son héritier. Les auteurs ne nous apprennent point si ce projet, poussé par des voies si barbares, lui réussit. Son successeur dans la Tétrarchie des Galates est nommé Castor par Dion.

Strabo. lib. XII. Plut. de Stoic. repug.

Les Consuls furent choisis pour l'année suivante conformément au plan arrêté entre les deux Triumvirs, c'est-à-dire, sur le nombre des amis de l'un & de l'autre. Ceux qui commencérent l'année sont Marcius Censorinus & Calvisius Sabinus, dont l'un avoit été laissé par Antoine pour commander en Gréce en son absence lorsqu'il passa en Asie,

Plut. Anton.

&

& nous verrons l'autre à la tête des armées navales d'Octavien contre les Généraux de Sex. Pompée. An. R. 714. Av. J. C. 40.

L. MARCIUS CENSORINUS. An. R. 715.
C. CALVISIUS SABINUS. Av. J. C. 39.

L'autorité du Consulat étoit étrangement affoiblie, & réduite presque à rien : mais au moins jusqu'ici on en avoit respecté la durée, en ce sens qu'il n'y avoit point eu de Consuls qui n'eussent été créés pour aller jusqu'à la fin de l'année, quoique plusieurs se fussent vû obligés, soit par le Dictateur César, soit par les Triumvirs, d'abdiquer avant le terme, pour laisser ce titre d'honneur à d'autres, que l'on vouloit en décorer. Marcius Censorinus & Calvisius Sabinus sont les premiers Consuls qui entrant en charge au premier Janvier n'aient été mis en place que pour un nombre de mois limité, au bout desquels ils devoient être relevés par des successeurs désignés en même tems qu'eux. Cette pratique, qui avilissoit & dégradoit de plus en plus le Consulat, fut suivie constamment par les Empereurs. On ne vit plus de Consuls d'un an. Ceux qui commençoient l'année lui donnoient leur nom, & on les ap-

Changement dans le Consulat. Plus de Consuls d'un an.

Dio.

AN. R. 713. AV. J. C. 39.

pelloit * *ordinaires*. Les autres, que l'on nommoit Consuls † *substitués*, n'étoient guéres connus qu'à Rome & dans l'Italie. Dans les Provinces ils faisoient peu de bruit, & par cette raison on les y qualifioit *petits* ** Consuls.

* *Ordinarii.*
† *Suffecti.*
** *Minores.*

Confusion & désordre dans tous les états.

La multitude de ceux que les Triumvirs avoient à récompenser fut une des causes qui influérent dans cette multiplication des Consulats. Le même motif les engagea aussi à introduire ou à laisser entrer dans le Sénat toute sorte de sujets indignes, jusqu'à de simples soldats & même des esclaves. Un certain Vibius Maximus désigné Questeur fut reconnu par son maître, qui le revendiqua & le remit en servitude. On trouva aussi parmi les soldats Légionaires un esclave, qui fut précipité du haut du Roc Tarpeïen, après qu'on l'eut préalablement affranchi, pour donner plus de solennité & plus d'éclat à son supplice. En un mot la confusion & la licence régnoient dans tous les Ordres : & ceux qui conservoient quelque sentiment des bienséances & de l'honnêteté publique, & quelque goût des mœurs anciennes, ne voyoient partout que des objets affligeans.

Rome & l'Italie affamées

Mais le peuple étoit occupé d'un mal

qui le touchoit de plus près : c'étoit la disette, que les escadres de Sextus Pompée répandues le long des côtes faisoient souffrir à Rome & à l'Italie. Comme il étoit maître des isles de Sicile, Sardaigne, & Corse, il interrompoit le commerce & avec l'Orient & avec l'Occident, & ses Corsaires tenoient toujours la mer pour intercepter les convois qui auroient pû venir d'Afrique. La faim est un puissant aiguillon. Le peuple s'ameuta, & pressa les Triumvirs à grands cris de faire la paix avec Sextus. Octavien demeurant infléxible, Antoine conclut qu'il falloit donc se mettre en état de faire promptement la guerre, avant que la disette devînt extrême. Il n'étoit pas possible d'entreprendre la guerre sans recourir à de nouvelles impositions. On afficha des Ordonnances pour taxer les maîtres à douze deniers & demi par chaque tête d'esclave qu'ils possédoient, & pour retenir une quotité sur les successions & sur les legs. Alors le peuple perdit patience, & les placards des Edits bursaux furent arrachés. Il trouvoit étrange que les Triumvirs, après avoir épuisé le Trésor public, dépouillé les Provinces, véxé l'Italie par proscriptions, confiscations, exactions.

An. R. 714. Av. J. C. 39.

par Sextus. Indignation & soulévement du peuple contre les Triumvirs. *Appian. Dio.*

An. R. 713. Av. J. C. 39.

de toute espéce, voulussent encore enlever aux malheureux citoyens le peu qui leur restoit : & cela, non pour une guerre qui intéressât l'État, ou qui tendît au bien de l'Empire, mais pour leurs querelles particuliéres, pour leur ambition, pour l'abaissement d'une maison ennemie de leur grandeur.

L'indignation publique contre les Triumvirs se tourna en affection pour Sextus : & la multitude témoigna ses sentimens aux Jeux du Cirque, où c'étoit l'usage de porter en pompe la statue de Neptune. Elle la reçut avec des applaudissemens extraordinaires, pour honorer Sextus, qui se disoit le fils de ce Dieu. Octavien s'apperçut de cette affectation, & pour ne pas donner lieu à renouveller une pareille scêne les jours suivans, où la fête se continuoit, il défendit qu'on y fît paroître la statue de Neptune. Mais le peuple la demanda, & n'ayant point obtenu satisfaction il s'emporta à une sédition furieuse. Les pierres commencérent à voler : & Octavien étant venu se présenter à cette populace irritée, courut risque de la vie. Ni sa fermeté à s'offrir aux coups, ni ses représentations, ni enfin ses priéres, lorsqu'il vit que le péril devenoit pressant, ne pouvoient

Sédition furieuse, où Octavien court risque de la vie, & est dégagé par Antoine.

calmer la fureur de la sédition. Antoine vint à son secours : & comme il passoit pour être assez bien disposé en faveur de la paix désirée, la multitude ne se porta dabord à aucune violence contre lui ; seulement elle le pria de se retirer. Sur son refus, elle lança sur lui des pierres : & il fallut qu'il mandât des troupes, qui ayant fait un grand carnage des séditieux, lui ouvrirent le passage jusqu'à son collégue, qu'il parvint enfin à dégager. Les corps morts furent jettés dans le Tibre : & leur nombre, la licence & l'avidité du soldat & de la canaille qui les dépouilloient, furent un nouveau sujet de gémissemens pour le peuple, mais de gémissemens que la crainte obligeoit de renfermer & de cacher.

An. R. 713.
Av. J. C. 39.

Octavien augmenta le mécontentement par la fête qu'il donna, suivant la coutume, à l'occasion du premier usage qu'il fit du rasoir, & des prémices de sa barbe consacrées en cérémonie à un Dieu. Les jeunes Romains ne se rasoient point jusqu'à l'âge de vingt-&-un ou vingt-deux ans, & se contentoient de se couper avec des ciseaux les poils de la barbe qui devenoient trop longs. Octavien avoit attendu jusqu'à ving-cinq ans.

Fête donnée par Octavien, nouveau sujet de murmure.

An. R. 713. Av. J. C. 39.

Il voulut célébrer ce jour avec magnificence, & donna un repas à tout le peuple. Mais au lieu d'attirer les applaudissemens de la multitude, il en renouvella les plaintes. On trouva qu'une dépense excessive & inutile étoit bien déplacée dans un tems où les citoyens manquoient de pain.

Octavien consent à négocier avec Sextus.

Il fallut qu'Octavien cédât enfin aux vœux du peuple, ou plutôt à la nécessité, & donnât les mains à un accommodement avec Sextus. Cependant pour sauver les apparences, il ne voulut point paroître dans les commencemens de la négociation. Ce fut Antoine qui entama l'affaire avec Libon, beaupére de Sextus, & beaufrére d'Octavien. Il proposa aux amis que Libon avoit à Rome, de l'inviter par lettres à venir faire un voyage dans sa patrie pour jouir de l'éclat & des avantages de sa nouvelle alliance avec Octavien, & pour un autre objet plus important. Libon ayant obtenu le consentement de Sextus, vint à l'Isle * d'Enarie, sur les côtes de Campanie, à peu de distance de Naples : mais il ne voulut point passer outre sans un saufconduit d'Octavien, qui se fit encore presser par les cris du peuple pour l'accorder. L'ardeur de la multi-

* Ischia.

tude pour la paix étoit si vive, qu'elle força Mucie, mére de Sextus, à aller trouver son fils pour joindre l'autorité maternelle aux vœux des citoyens : & comme cette Dame fit dabord quelque résistance, le peuple s'emporta jusqu'à la menacer de la brûler dans sa maison. An. R. 713. Av. J. C. 39.

Sextus ne se prête que forcément à cette négociation.

Cette précaution n'étoit point du tout superflue. Sextus n'avoit nulle inclination à la paix : & Ménas, son affranchi, & son homme de confiance, qui commandoit actuellement pour lui en Sardaigne des forces considérables de terre & de mer, lui écrivoit de ne point discontinuer la guerre, ou du moins de traîner la négociation en longueur, afin que la famine rendît les Triumvirs plus traitables, & lui procurât des conditions plus avantageuses.

Il est vrai que les illustres Romains qui avoient trouvé un asyle en Sicile, étoient d'un avis contraire à Ménas, & prétendoient qu'il ne conseilloit la continuation de la guerre, que parce qu'il y trouvoit de grands profits & de grands honneurs. Peut-être disoient-ils vrai. Mais il étoit aisé de retourner le reproche contre eux-mêmes. Leur intérêt se manifestoit dans l'opinion qu'ils embrassoient. Il étoit visible qu'ils désiroient

AN. R. 713. AV. J. C. 39.

de rentrer dans le sein de leur patrie après un long exil, & Sextus n'ignoroit pas sans doute qu'ils souffroient impatiemment le crédit qu'il donnoit à ses affranchis. Ce fut alors que Murcus agissant avec plus de hauteur que les autres, fut lâchement assassiné par ordre de Sextus : & si cet exemple tragique servit d'avertissement à ceux qui pensoient comme lui, de garder plus de circonspection dans leurs discours & dans leur conduite extérieure, il ne fit qu'augmenter leurs désirs de se tirer de la dépendance d'un chef capable de se porter à une pareille cruauté.

Conférence entre les trois Généraux.

Libon sentit la difficulté de conduire une négociation qui ne pouvoit réussir que contre les vœux secrets de ceux qu'il s'agissoit de réconcilier. Pour se mettre hors d'embarras, & ne pas s'exposer à des reproches, il proposa une conférence entre les trois Généraux, afin qu'ils terminassent par eux-mêmes leurs différends. Le peuple de Rome d'une part, & de l'autre les fugitifs retirés auprès de Sextus, appuyérent si fortement cette proposition, qu'elle fut acceptée. Antoine & Octavien se rendirent sur la côte de Baies avec des troupes ; & Sextus vint se ranger devant le

Promontoire de Miféne, accompagné d'une belle & nombreufe flote, & montant une galére à fix rangs de rames.

An. R. 713. Av. J. C. 39.

Pour tenir la conférence ils prirent des mefures qui marquoient bien les défiances réciproques. Sur des pilotis enfoncés dans la mer on jetta deux ponts, entre lefquels on laiffa un petit intervalle. Le pont qui tenoit à la terre étoit pour les Triumvirs, l'autre pour Sextus. Dans le premier entretien qu'ils eurent enfemble, leurs prétentions fe trouvérent étrangement éloignées. Sextus ne demandoit rien moins que de devenir le collégue d'Octavien & d'Antoine, & d'être fubftitué à l'imbécille Lépidus. Les Triumvirs au contraire ne vouloient lui accorder que la fimple liberté de revenir à Rome. Ils fe féparérent donc peu fatisfaits mutuellement, mais cependant fans rompre la négociation. La famine étoit une raifon preffante pour les Triumvirs: Sextus fe voyoit vivement follicité par ceux qui l'environnoient. Ils lui firent une efpéce de violence: & dans un moment où leurs inftances le fatiguoient, il s'écria en déchirant fes habits, qu'il étoit trahi par ceux qu'il avoit fauvés, & que Ménas étoit le feul fur la bravoure & fur

An. R. 713.
Av. J. C. 39.

la fidélité duquel il comptât. Malgré cette proteſtation ſi forte, il ne put réſiſter aux priéres de tant de grands perſonnages, ſoutenues de celles de ſa mére. La paix fut conclue à des conditions avantageuſes & honorables pour lui, s'il eût pû ſe promettre qu'elles fuſſent fidélement obſervées.

Conditions du Traité.

Dans ce traité il ſtipuloit pour lui-même, pour les illuſtres fugitifs auxquels il avoit donné retraite, pour ſes ſoldats.

Pour lui-même il obtint la poſſeſſion tranquille & aſſurée des iſles de Sicile, Sardaigne, & Corſe, auxquelles on ajoutoit l'Achaïe; & cela pour autant de tems que les Triumvirs poſſéderoient eux-mêmes les départemens dont ils jouiſſoient. On lui promit le Conſulat avec pouvoir de l'exercer abſent par tel de ſes amis qu'il conſtitueroit ſon procureur en cette partie. On lui aſſuroit encore la dignité d'Augure, & ſur les biens de ſon pére ſoixante-&-dix millions de ſeſterces. (huit millions ſept cens cinquante mille livres.)

Pour ce qui eſt des fugitifs ou exilés, ils furent diſtribués en trois claſſes, les meurtriers de Céſar, les proſcrits, ceux qui avoient pris volontairement le parti

de s'enfuir. Les premiers ne furent point compris dans le Traité : mais en combinant les témoignages d'Appien & de Dion, il paroît qu'on leur accorda une permiſſion verbale de ſe choiſir un lieu d'exil, où ils pourroient vivre en ſureté. Les proſcrits furent rétablis dans tous leurs droits & priviléges : mais on ne leur rendit que le quart des biens qui leur avoient été confiſqués. Ceux qui n'avoient ni condamnation, ni proſcription ſur leur compte, rentrérent dans tous leurs droits, & dans tous leurs biens à l'exception des meubles. Quelques particuliers plus diſtingués ou plus accrédités que les autres, obtinrent nommément des Magiſtratures & des Sacerdoces.

An. R. 713.
Av. J. C. 39.

Les ſoldats de Sextus furent auſſi traités tout-à-fait favorablement. Il y en avoit un très-grand nombre qui étoient de condition ſervile. Sûrs de trouver la liberté en Sicile, les eſclaves déſertoient en foule l'Italie : & la choſe avoit été au point, que les Veſtales, parmi les vœux qu'elles adreſſoient aux Dieux pour le bien de l'Empire, avoient reçu ordre l'année précédente d'ajouter une priére pour demander la ceſſation de ce fléau. Les eſclaves enrôlés ſous les dra-

An. R. 713. Av. J. C. 39.

peaux de Sextus, furent maintenus par le Traité dans la jouissance de leur liberté : & l'on promit aux soldats de condition libre qui servoient dans ses armées & sur ses flotes les mêmes récompenses, après leur tems de service, qui avoient été accordées aux soldats des Triumvirs.

Pour tant d'avantages que Sextus recueilloit de ce traité, il s'engageoit réciproquement à retirer ses troupes des postes qu'il occupoit en Italie, à ne plus recevoir d'esclaves fugitifs, à ne point augmenter ses forces navales, à défendre l'Italie contre les Pirates, & à envoyer à Rome les mêmes redevances en bled & en autres impositions, qu'avoient coutume autrefois de payer les isles qui lui étoient abandonnées.

Après que les articles eurent été ainsi rédigés, l'acte solennel que l'on en dressa fut muni des sceaux des trois Généraux contractans, & envoyé à Rome aux Vestales pour être gardé comme un dépôt précieux & sacré. Les conférences finirent par des témoignages d'amitié réciproque : on se donna la main, on s'embrassa.

Joie extrême que cause cette Paix.

Cette paix causa une joie égale à l'ardeur avec laquelle elle avoit été désirée.

L'Italie délivrée de la crainte d'une famine qui commençoit déja à se faire violemment sentir, un grand nombre des premiers citoyens de Rome rendus à la patrie après un long exil, c'étoient là des sujets intarissables de félicitations publiques & particuliéres. Les plus illustres de ceux qui furent rétablis par ce traité sont L. Arruntius, M. Junius Silanus, C. Sentius Saturninus, & M. Titius, qui après avoir rendu à Sextus des actions de graces proportionnées à la grandeur du bienfait dont ils lui étoient redevables, suivirent Octavien à Rome, & parvinrent dans la suite aux plus grands honneurs.

An. R. 713.
Av. J.C. 39.

Vell. II. 77.

Les moins contens de cette paix furent sans doute les trois Chefs qui l'avoient conclue. On peut bien assurer que surtout Octavien, en même tems qu'il la juroit, étoit très résolu de la rompre à la premiére occasion. Ils en célébrérent néantmoins tous trois des réjouissances extérieures par des repas qu'ils convinrent de se donner tour à tour.

Les trois Chefs se donnent des repas tour à tour.

Ils tirérent entre eux au sort à qui commenceroit : & le sort ayant décidé pour Sextus, Antoine lui demanda où il les recevroit. « Sur mon bord, répon» dit Sextus : car telle est la maison pa-

Mot de Sextus à Antoine.
Plut. Anton. Appian. Dio.

An. R. 713.
Av. J. C. 39.

ternelle qui reste à Pompée. C'étoit un reproche pour Antoine, usurpateur de la maison qui avoit appartenu au Grand Pompée dans Rome. L'allusion est encore plus heureuse & plus marquée dans le Latin, parce que le même mot [a] dont se servoit Sextus pour exprimer son vaisseau, étoit le nom du quartier de Rome où étoit la maison de son pére.

Trait célébre de sa générosité à rejetter le conseil de Ménas.

Pendant le repas on s'égaya beaucoup, surtout aux dépens d'Antoine, dont la passion pour Cléopatre fournit matiére à bien des plaisanteries. La scêne auroit bien changé, & seroit devenue bien sérieuse, si Sextus eût déféré au conseil de Ménas. Car cet affranchi vint lui dire à l'oreille, Voulez-vous que
» je coupe les cordages des ancres; &
» que je vous rende ainsi le maître, non
» de la Sicile & de la Sardaigne, mais
» de tout l'Univers? La tentation étoit forte: & Sextus eut besoin de réfléxion pour s'affermir contre une si puissante amorce. Il y pensa un moment, & prenant son parti avec noblesse, il répondit à Ménas, Tu devois le faire sans
» me le dire. Mais puisque tu m'en as
» parlé, contentons-nous de ce que nous

a In carinis meis. *Vell.* II. 77.

» avons : car je ne fais point me parjurer. » An. R. 715. Av. J. C. 39.

Les convives de Sextus n'entendirent rien de ce qui se disoit, & le repas s'acheva aussi gaiement qu'il avoit commencé. Il y fut même question d'affaires : & l'on y projetta le mariage de deux enfans encore en bas âge, c'est-à-dire, de la fille de Sextus avec le jeune Marcellus, fils d'Octavie, beaufils d'Antoine, & neveu d'Octavien. Appien ajoute que le lendemain ils prirent des arrangemens entre eux pour le Consulat par rapport à des tems assez éloignés. J'en dirai ce qui sera nécessaire, lorsque la suite de l'Histoire l'exigera. Les Triumvirs traitérent successivement leur nouvel Allié dans des tentes dressées exprès sur le rivage : après quoi on se sépara : Sextus s'en retourna en Sicile, Octavien & Antoine à Rome. *Appian. Dio.*

Antoine est piqué de perdre à toute sorte de jeux contre Octavien. Il quitte l'Italie, & vient à Athénes.

Ils y passérent quelque tems dans une union parfaite, & toujours d'accord sur les intérêts qu'ils avoient à démêler ensemble, & sur tous les grands objets. Mais dans les amusemens, dans le jeu, la supériorité qu'emportoit toujours Octavien sur Antoine, piquoit celui-ci. En effet Plutarque assure, qu'à quelque jeu de hazard qu'ils jouassent l'un con- *Plut.*

Av. R. 713. Av. J.-C. 39.

tre l'autre, Octavien gagnoit toujours. Si d'autres fois ils faisoient battre des coqs, ou des cailles accoutumées à cet exercice, la victoire étoit du côté d'Octavien. Cette continuité de mauvais succès dans des bagatelles étoit une vraie mortification pour Antoine; & elle le disposa à écouter les discours d'un Astrologue Egyptien, qui étoit à sa suite, & qui, soit qu'il fût lui-même la dupe de son art menteur, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il fût aposté par Cléopatre pour lui ramener Antoine, disoit sans cesse à ce Général, que sa fortune, par elle-même grande & magnifique, étoit dominée & obscurcie par celle d'Octavien. Il l'exhortoit en conséquence à fuir la présence de ce jeune collégue. « Car, disoit-il, votre » Génie craint le sien. Seul, & loin de » ce concurrent, il est fier & élevé; » mais dès qu'il s'en approche, il se » rappetisse & devient bas. » Quelque méprisable que soit une pareille Philosophie, ces visions venant à l'appui des petits, mais vifs & continuels désagrémens qu'éprouvoit Antoine, firent leur effet. Il quitta l'Italie & vint à Athénes, emmenant avec lui Octavie, qui peu auparavant étoit accouchée d'un fille.

Le séjour d'Athénes plaisoit à Antoine, & il y passa l'hiver, déposant le faste de sa grandeur, qui le gênoit; & se familiarisant volontiers avec un peuple, dont l'enjouement, l'urbanité, & une flaterie ingénieuse envers ses maîtres, ont toujours fait le caractére. Ainsi dans les fêtes qu'il donna aux Athéniens, en réjouissance des victoires que Ventidius son Lieutenant, comme je vais bientôt le raconter, avoit remportées sur les Parthes, il voulut faire lui-même la fonction de Gymnasiarque, ou Modérateur des Jeux. Il substitua les marques de cette Magistrature bourgeoise à l'appareil de la dignité Triumvirale, quittant même la toge, & présidant à la fête avec un manteau & une chaussure à la Grecque.

AN. R. 715.
AV. J. C. 39.
Ses maniéres populaires avec les Athéniens.

C'est par une suite du même goût de badinage, moitié fou, moitié populaire, qu'il renouvella la scêne qu'il s'étoit déja donnée en Asie, en se faisant honorer comme le nouveau Bacchus. On observa à son égard tout le joyeux cérémonial du Dieu du vin, & il y fit lui-même parfaitement son personnage. Mais les Athéniens ayant voulu se prêter à son jeu, furent mal payés de leur plaisanterie. Car sur ce qu'ils s'avisérent, après l'avoir salué comme Bacchus, de

Ils le traitent de nouveau Bacchus. Dot qu'il exige d'eux pour son mariage avec Minerve.

Athen. IV, 12.

Sen. Suasor. I.

An. R. 713. Av. J. C. 39. lui offrir en mariage la Déesse Minerve leur protectrice, il accepta la proposition, & les taxa à mille talens de dot. Un plaisant de la troupe lui représenta à ce sujet que Sémélé sa mére n'avoit point apporté de dot à Jupiter. Mais Antoine n'en persista pas moins à exiger les mille talens, & sans délai, quoique Dellius, poussant toujours la même plaisanterie, lui fit observer, que selon la pratique usitée à Rome l'on avoit d'ordinaire trois ans pour payer la dot en trois payemens. Cette avanture mit les Athéniens de mauvaise humeur, & attira de leur part à Antoine des Pasquinades, dont il ne fit que rire, ne leur enviant point cette petite vengeance.

Plut. Pendant qu'il s'amusoit à ces passetems frivoles, Ventidius faisoit la guerre pour lui contre les Parthes avec des succès capables de le piquer de jalousie. Le sentiment de la gloire des armes n'étoit pas émoussé dans Antoine. Il craignit que son Lieutenant ne lui laissât plus rien à faire : & résolu d'aller se mettre à la tête de ses armées en Orient, il partit dans les premiers mois de l'année où étoient Consuls Ap. Claudius & Norbanus.

§. III.

Mouvemens des Parthes. Guidés par Labiénus le fils, ils envahissent la Syrie. Ils établissent Antigonus Roi de la Judée, & ils emménent prisonnier Hyrcan. Labiénus soumet la Cilicie, & pénétre jusques dans la Carie. Ventidius, Lieutenant d'Antoine arrive, & remporte sur les Parthes deux victoires consécutives. Antoine jaloux de la gloire de Ventidius, part d'Athénes pour se mettre à la tête de ses armées. Troisiéme victoire de Ventidius, où périt Pacorus Prince des Parthes. Ventidius n'ose pousser ses avantages, de peur d'irriter la jalousie d'Antoine. Siége de Samosates, dont le succès ne fait pas d'honneur à Antoine. Triomphe de Ventidius. Prise de Jérusalem par Sosius & par Hérode. Antigonus battu de verges & mis à mort comme un criminel. Hérode paisible possesseur de la couronne. Confusion & mépris de toutes les Loix dans Rome. Octavien épris d'amour pour Livie. Il répudie Scribonia le même jour qu'elle étoit accouchée de Julie. Il épouse Livie, qui lui est cédée par son mari étant grosse de six mois. Naissance de Drusus. Tibére & Drusus élevés dans

le Palais d'Octavien. Causes de la rupture entre Octavien & Sextus. Ménas affranchi de Sextus, passe au service d'Octavien. Préparatifs d'Octavien pour la guerre. Combat naval près de Cumes. Autre combat près du roc de Scylla, où la flote d'Octavien est maltraitée. Une tempête achève de ruiner les forces navales d'Octavien. Sextus ne sait pas profiter de l'occasion. Octavien prend du tems pour faire de nouveaux préparatifs. Agrippa, vainqueur dans les Gaules, refuse le Triomphe. Continuation du Triumvirat pour cinq ans. Agrippa chargé des apprêts de la guerre contre Sextus. Port Jule formé par la jonction des lacs Lucrin & Averne. Prétendu présage arrivé à Livie.

An. R. 714. Av. J. C. 38.

AP. CLAUDIUS PULCHER.
C. NORBANUS FLACCUS.

Mouvemens des Parthes.

J'Ai différé jusqu'ici de parler des mouvemens des Parthes, afin de pouvoir former un tissu qui réunisse tout ce qui appartient à cet objet sous un seul point de vûe. Il faut donc maintenant reprendre les choses de plus haut.

Justin. XLII. 4.

Dès les commencemens des guerres civiles entre les Romains, les Parthes

avoient toujours été portés d'inclination pour le parti de Pompée. Ils se souvenoient que ce Général étant autrefois en Orient, avoit tenu à leur égard une conduite pacifique : & de plus ils savoient que M. Crassus, second fils de Crassus leur ennemi, étoit attaché à César, & servoit dans ses armées : nouveau motif pour eux de penser que si cette faction devenoit victorieuse, ils devoient s'attendre à la guerre. Aussi avons-nous vû que César étoit près de la porter dans leur pays, lorsqu'il fut assassiné. An. R. 714. Av. J. C. 38.

Après sa mort les Parthes, suivant toujours leur plan, favorisérent Brutus & Cassius ; & ils se disposoient à leur envoyer du secours, lorsqu'ils apprirent leur défaite & leur fin déplorable.

Celui qui sollicitoit auprès d'eux ce secours étoit Labiénus, fils de ce célébre transfuge, qui de Lieutenant & de créature de César s'en étoit rendu l'ennemi le plus implacable. Le fils hérita de son pére la haine contre le parti de César : & ayant perdu ses derniéres espérances par la ruine de Brutus & de Cassius, il aima mieux demeurer sous une domination étrangére, que d'aller chercher une mort inévitable dans sa patrie. Guidés par Labiénus le fils, ils envahissent la Syrie. *Dio.*

An. R. 714. Av. J. C. 38. Et dabord il fut assez peu considéré de ceux sous la protection desquels il vivoit. Mais ayant toujours l'œil sur le train que prenoient les affaires dans l'Empire Romain, aux premiers troubles qui naquirent entre Antoine & Octavien, il fit observer aux Parthes que l'occasion étoit très-favorable pour eux; & que pendant que les principales forces des vainqueurs se détruisoient mutuellement en Italie par la guerre de Pérouse, & qu'Antoine en Egypte s'amollissoit auprès de Cléopatre, ils pouvoient se venger de la guerre injuste que Crassus leur avoit faite, & même envahir les Provinces Romaines qui étoient dans leur voisinage & à leur bienséance.

Ses avis furent écoutés : & Orode Roi des Parthes leva une puissante armée pour faire une invasion en Syrie. Il établit Général de cette armée son fils Pacorus, & lui donna pour conseil Barzapharnès, l'un de ses premiers Satrapes, & Labiénus, sur les intelligences duquel il comptoit principalement pour le succès. Il ne fut pas trompé dans son espérance. Antoine avoit laissé pour commander en Syrie Décidius Saxa, qui lui étoit anciennement & fortement attaché. Mais les troupes qu'il donna à ce

Lieutenant avoient servi sous Cassius. Labiénus trouvoit donc parmi elles des amis & des connoissances : & il sçut si bien s'en prévaloir, si bien leur rappeller le serment qu'elles avoient autrefois prêté aux défenseurs de la liberté Romaine, que la défection fut générale. Toutes les villes lui ouvrirent leurs portes : Apamée & Antioche même le reçurent : & Saxa abandonné de son armée fut réduit à se tuer de sa propre main pour ne pas tomber au pouvoir du vainqueur. Il n'y eut que Tyr qui arrêta les Parthes conduits par Labiénus. La garnison étoit fidéle, & elle se trouva fortifiée par le concours de tous ceux qui avoient quitté la Syrie pour ne pas subir le nouveau joug.

AN. R. 714.
AV. J. C. 38.

De la Syrie ainsi soumise les Parthes passérent dans la Judée, où les appelloit Antigonus neveu & rival d'Hyrcan. Ce Prince possédé de l'aveugle manie de régner, n'eut pas honte de leur promettre, pour obtenir leur secours, non seulement mille talens d'argent, mais cinq cens femmes. Les Parthes inondérent la Judée, & secondés du parti d'Antigonus, ils se rendirent maîtres sans peine de tout le pays, & pénétrérent dans Jérusalem. Hérode & ses fré-

Ils établissent Antigonus Roi de la Judée, & ils eménent prisonnier Hyrcan.

Joseph. Ant. XIV. 23. & *de B. Jud.* I. 11.

AN. R. 714. Av. J. C. 38.

res, qui défendoient, ou plutôt qui gouvernoient Hyrcan, firent néantmoins une belle résistance dans le Palais. Mais les Parthes joignant, selon leur pratique, la perfidie à la force, persuadérent à l'imbécille Hyrcan, & même à Phazaël frére d'Hérode, de venir négocier la paix avec eux: & lorsqu'ils les eurent en leur pouvoir, ils les enchainérent contre la foi jurée, & les livrérent à leur ennemi. Phazaël se tua de désespoir. Pour ce qui est d'Hyrcan, la rage d'Antigonus se porta jusqu'à l'horrible excès de lui mordre & de lui déchirer à belles dents les oreilles, afin de le rendre pour jamais incapable de la souveraine Sacrificature, qui selon la Loi ne pouvoit être possédée par un homme mutilé de quelquun de ses membres. Les Parthes emmenérent même avec eux le malheureux Hyrcan, afin d'ôter tout ombrage à Antigonus, qu'ils établirent Roi de la Judée. C'est alors qu'Hérode n'ayant plus de ressource dans tout ce qu'il voyoit autour de lui, s'en alla à Rome, comme je l'ai rapporté, & obtint d'Antoine & d'Octavien le titre de Roi.

Labiénus soumet la Cilicie, & pénétre jusques dans la Carie.

Dio.

Labiénus poussa en avant ses victoires, & entra dans la Cilicie. Plancus étoit

étoit chargé par Antoine de défendre les Provinces de l'Asie. Mais guerrier de peu de vertu, il s'enfuit à l'approche de l'ennemi, & passa dans quelquune des isles voisines, où il trouva un asyle sûr, parce que les Parthes n'avoient point de vaisseaux. Le pays ainsi abandonné demeura à la merci des vainqueurs, & Labiénus perça jusqu'en Carie, où il prit & détruisit les villes de Mylasa & d'Alabande : mais il échoua devant Stratonicée.

An. R. 714. Av. J. C. 38.

Hybréas, cet Orateur dont j'ai déja eu lieu de parler, fit dans cette occasion le devoir de bon citoyen, & anima les Cariens ses compatriotes à se défendre avec courage. Comme c'étoit un homme d'un esprit agréable, il insultoit même à la ridicule vanité de Labiénus: & pour contraster avec le titre de *Parthique* que prenoit ce Général, lui, il se faisoit appeller *Carique*. La plaisanterie étoit bien fondée. Car Labiénus prenoit à contresens la pratique des Généraux Romains, qui empruntoient de nouveaux surnoms des nations qu'ils avoient vaincues, & non pas de celles qu'ils menoient faire la guerre à leurs concitoyens. Le succès au reste ne fut pas favorable à Hybréas. Sa patrie, la ville

Strabo, lib. XIV. p. 660. & Dio.

An. R. 714. Av. J. C. 38.

de Mylasa, fut ruinée, comme je l'ai dit; & lui-même il ne sauva sa vie qu'en se retirant dans l'isle de Rhodes.

Ventidius, Lieutenant d'Antoine, arrive, & remporte sur les Parthes deux victoires consécutives.

Telle étoit la situation des choses, lorsque Ventidius arriva en Asie, envoyé par Antoine, qui venoit de conclure le Traité de Brindes avec Octavien. Dès qu'il parut, tout changea de face. Labiénus recula sur le champ jusqu'au mont Taurus, pour s'appuyer des forces des Parthes, dont le gros étoit resté en Syrie. Ventidius le suivit: & à l'approche de l'armée des Parthes, sachant la supériorité qu'avoit la cavalerie de cette nation pour combattre en plaine, il se campa sur une hauteur, affectant des dehors de timidité. Les ennemis, fiers de leur multitude & de leurs victoires passées, vinrent imprudemment l'attaquer sur cette hauteur. Dans un genre de combat où l'agilité des mouvemens, où les fléches étoient de peu d'usage, tout l'avantage se trouvoit du côté des Romains. Ils eurent donc bon marché des Parthes, & sans peine ni risque, ils les taillérent en piéces, ou les mirent en déroute. Labiénus se sauva par la fuite: mais après avoir erré quelque tems en Cilicie, il fut reconnu. Démétrius affranchi du Dictateur César,

& préposé par Antoine au Gouvernement de l'isle de Chypre, le fit prisonnier; & vraisemblablement le mit à mort. Ce qui me porte à penser ainsi, c'est que l'Histoire n'en fait plus depuis le tems de sa prise aucune mention. Cette premiére victoire de Ventidius rendit à Antoine tout le pays que Labiénus lui avoit enlevé en Asie.

AN. R. 714.
AV. J. C. 38.

Elle fut bientôt suivie d'une seconde, dans laquelle le Satrape Barzapharnès fut tué, & qui fit recouvrer aux Romains toute la Syrie. Il n'y eut que la petite isle d'Aradus qui persista dans la rébellion, parce qu'elle avoit trop offensé Antoine pour espérer aucune grace. Les habitans d'Aradus avoient brûlé vif Curtius Salassus, qui venoit lever sur eux des contributions pour Antoine. Ils s'opiniâtrérent donc à soutenir un siége, qui fut long. Car ce peuple avoit du courage & de l'intelligence dans la guerre. Mais les forces étoient trop inégales, pour que les assiégés ne fussent pas enfin obligés de succomber.

Antoine jaloux de la gloire de Ventidius, part d'Athénes pour se mettre à la tête de ses armées.
Plut. Anton.

C'est à l'occasion de ces deux victoires de Ventidius qu'Antoine célébra à Athénes les fêtes dont j'ai rendu compte. J'ai ajouté que le Triumvir jaloux de la gloire de son Lieutenant, se mit promp-

An. R. 714.
Av. J. C. 38.

tement en marche pour aller cueillir des lauriers qui lui appartinssent en propre, & dont l'éclat ne fût point pour lui un éclat d'emprunt. Mais avant qu'il arrivât sur les lieux, Ventidius avoit déja remporté une troisiéme victoire, qui pouvoit être regardée comme mettant fin à la guerre.

Troisiéme victoire de Ventidius, où périt Paçorus Prince des Parthes.

Dio, lib. XLIX.

Pacorus rentra en Syrie avec une nombreuse armée, sous le Consulat d'Ap. Claudius & de Norbanus : & s'il eût fait diligence pour passer l'Euphrate, il auroit beaucoup embarrassé Ventidius, qui n'avoit pas encore toutes ses forces rassemblées, & dont une partie des Légions étoit alors en Cappadoce au delà du mont Taurus. Pour parer à cet inconvénient, il usa d'adresse. Il avoit dans son camp un petit Prince Syrien, nommé Channæus, qu'il savoit entretenir des intelligences avec les Parthes. Ventidius, au lieu de lui témoigner de la défiance ou même de le punir, feignoit quelquefois de le consulter : & dans l'occasion dont il s'agit il lui dit qu'il seroit fort aise que les ennemis passassent le fleuve à Zeugma, selon leur coutume, parce qu'il y avoit dans ce pays des hauteurs dont il sauroit bien profiter contre eux ; mais qu'il regarderoit comme une chose fâcheuse pour lui, s'ils alloient

chercher plus bas un passage, au delà duquel ils trouveroient des plaines tout-à-fait commodes pour les opérations de leur cavalerie. Le traître saisit cette fausse confidence, & trompé par Ventidius, il trompa le Prince des Parthes, qui crut ne pouvoir prendre un meilleur parti, que celui que craignoit l'ennemi. Ce fut pour Pacorus un retardement de quarante jours, tant à cause du circuit qu'il lui fallut faire, que parce que le fleuve étant fort large à l'endroit où il le passa, la construction du pont emporta beaucoup de tems. Pendant cet intervalle Ventidius eut tout le loisir de rassembler ses troupes, & il avoit son armée complète trois jours avant que les Parthes eussent passé le fleuve.

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Les armées se rencontrérent dans la Cyrrhestique, région de la Syrie, & elles ne furent pas longtems en présence sans en venir aux mains. Les Parthes, quoique battus deux fois par Ventidius, n'avoient encore rien diminué de leur présomption téméraire, & ils furent de nouveau les dupes des mêmes apparences de timidité par lesquelles ce Général les avoit déja fait tomber dans ses piéges. Pacorus voyant que les Romains se tenoient renfermés dans leur camp,

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

vint y donner l'assaut. Non seulement il fut repoussé, mais il y perdit l'élite de ses troupes, & même la vie. Dès qu'il eut été tué en combattant vaillamment, sa mort acheva la déroute de son armée. La victoire des Romains fut entiére : & ils comptérent alors avoir rendu le change aux Parthes pour la défaite de Crassus. Les fuyards se partagérent : ceux qui tâchérent de regagner leur pont, furent pour la plupart prévenus & massacrés par les vainqueurs : les autres se retirérent auprès d'Antiochus Roi de Commagéne.

Ventidius n'ose pousser ses avantages, de peur d'irriter la jalousie d'Antoine. *Plut. & Dio.*

Si Ventidius eût poursuivi sa victoire, & qu'il fût entré en Mésopotamie, l'Empire des Parthes étoit exposé à un très grand danger. Car la mort de Pacorus avoit répandu parmi eux une étrange consternation. Mais le Lieutenant d'Antoine craignit d'avoir trop bien servi son Général, & il ne pensa pas qu'il fût prudent d'irriter par de nouveaux succès une jalousie qui étoit déja portée très loin. Il se réduisit donc à faire rentrer dans le devoir les petits Princes & les villes de Syrie, qui conservoient encore de l'affection pour les Parthes : & sachant que Pacorus s'étoit fait également aimer des Syriens par sa justice &

admirer par sa bravoure, il ordonna que l'on portât sa tête par tout le pays, afin que convaincus de sa mort par le témoignage de leurs yeux, les peuples oubliassent plus aisément un Prince dont ils ne se seroient jamais détachés s'ils l'eussent crû vivant.

An. R. 714. Av. J. C. 38.

Siége de Samosates, dont le succès ne fait pas d'honneur à Antoine.

Tout se soumit au vainqueur. Le seul Antiochus de Commagéne sommé de livrer ceux des Parthes qui s'étoient réfugiés auprès de lui, refusa d'obéir. Ventidius alla donc l'assiéger dans Samosates sa capitale, & bientôt il le força de demander à capituler, moyennant une somme de mille talens que ce Prince offroit. Les ordres exprès d'Antoine empêchérent que sa proposition ne fût acceptée. Ce Général étoit près d'arriver, & il vouloit au moins se réserver un dernier exploit, & prendre de force Samosates. Sa politique jalouse lui tourna fort mal. L'ardeur de ses soldats se réfroidit lorsqu'ils virent qu'au lieu d'honorer & de récompenser Ventidius, il l'écartoit de tout emploi : & au contraire le courage des assiégés s'anima par le désespoir où les jettoit le refus de leurs offres. Le siége traîna donc en longueur, & Antoine se trouva enfin trop heureux d'accepter trois cens ta-

AN. R. 714. AV. J. C. 38. lens au lieu de mille, & d'accorder à ce prix la paix à Antiochus.

Tel fut l'unique fruit de l'expédition d'Antoine. Il s'en retourna tout de suite à Athénes auprès d'Octavie, dont il étoit alors autant l'amant que l'époux : heureux, si cette passion légitime eût effacé pour jamais de son cœur le souvenir de Cléopatre.

On lui décerna à Rome le triomphe pour les victoires de Ventidius : & en cela il n'y avoit rien de contraire aux Loix Romaines, parce que c'étoit l'usage d'attribuer toujours l'honneur des succès militaires au Général sous les auspices duquel ils avoient été remportés.

Triomphe de Ventidius.

Le véritable vainqueur ne fut point frustré de sa récompense. Antoine, quoiqu'il eût ouvert son cœur à la jalousie contre son Lieutenant, n'étoit point injuste ni malfaisant par caractére, & il n'envia point à Ventidius un triomphe si bien mérité.

Le Triomphe décerné à Antoine n'eut point lieu, parce que ce Général fut toujours occupé d'autres soins qui lui parurent préférables. Mais Ventidius, à qui une pareille illustration étoit précieuse, se rendit à Rome pour triom-

pher des Parthes. Cette cérémonie se célébra avec pompe le vingt-huit Décembre. On vit non sans étonnement dans Rome un Triomphateur qui lui-même avoit été autrefois mené en triomphe : & une seconde singularité qui augmenta la gloire de Ventidius, c'est qu'il étoit le premier qui eût triomphé des Parthes, & il fut très longtems le seul. Son rare mérite l'avoit tiré de la poussiére : & il n'eut à l'amitié d'Antoine que l'obligation d'avoir trouvé les occasions d'exercer ses talens. Josephe & Dion lui reprochent quelques traits d'avarice. C'est la seule tache dont l'Histoire charge sa mémoire.

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Voyez T. IX. *l.* XXXI. *pag.* 593.

Plin. VII. 43. *Plut.*

Les Victoires de Ventidius frayérent le chemin à l'élévation d'Hérode, en privant Antigonus de l'appui des Parthes. Ce ne fut pas néantmoins une opération exemte de difficulté, que de détruire Antigonus, même réduit à ses seules forces. Ce Prince, soutenu de son courage & de l'amour de la plus grande partie de la Nation, résista encore au moins l'espace d'un an : & il fallut que Sosius, qui avoit été établi par Antoine Gouverneur de Syrie, employât tout ce qu'il avoit de troupes Romaines sous son commandement contre un ennemi

Prise de Jérusalem par Sosius & par Hérode. *Joseph.*

AN. R. 714.
AV. J. C. 38.

ſi inégal. La ville de Jéruſalem, aſſiégée non ſeulement par Hérode, mais par Soſius à la tête d'une armée Romaine d'onze Légions, ſe défendit pendant cinq mois. Elle ne fut priſe que piéce à piéce, les aſſiégés ſe retranchant toujours dans l'intérieur, à meſure qu'ils abandonnoient ce qui avoit été forcé par les ennemis. Enfin le Temple, qui étoit leur derniére reſſource, & ſur la ſainteté duquel ce peuple toujours charnel fondoit une aveugle confiance, fut emporté d'aſſaut un jour de Sabbat, où ſe célébroit le jeûne ſolennel du troiſiéme mois; le même jour par conſéquent auquel Pompée s'en étoit rendu maître vingt-ſix ans auparavant. Car je place ici cet événement, par anticipation ſur l'année ſuivante.

Les vainqueurs inondérent Jéruſalem du ſang de ſes habitans, ſans diſtinction d'âge ni de ſéxe. L'indignation cauſée par la réſiſtance opiniâtre des aſſiégés animoit les Romains: & la haine de parti encore plus violente pouſſoit les Juifs attachés à Hérode à ne faire aucun quartier à leurs malheureux compatriotes. Après la premiére fureur aſſouvie, Hérode ſauva néanmoins les reſtes de cette ville infortunée. Il repré-

senta à Sosius, que si on la livroit au pillage, on alloit le faire Roi d'un désert. Mais ces représentations auroient été peu efficaces, si elles n'eussent été appuyées de l'argent, qu'il distribua abondamment à tous les Romains, depuis le Général jusqu'au dernier des soldats. An. R. 714. Av. J. C. 38.

Hérode eut aussi grand soin d'empêcher la profanation du Temple, en arrêtant la curiosité indiscréte & avide de cette multitude d'étrangers & de Gentils. C'est une attention qui mérite des éloges, si pourtant elle étoit en lui l'effet du zêle, & qu'elle ne doive pas être attribuée à une politique intéressée, & au désir de se concilier l'affection des peuples sur lesquels il alloit régner.

Antigonus battu de verges, & mis à mort comme un criminel. Hérode paisible possesseur de la couronne.

Car le Trône étoit son unique objet, & il sacrifioit tout à l'ambition. Ainsi comme la vie d'Antigonus étoit pour lui un sujet d'inquiétudes éternelles, & lui auroit toujours rendu incertaine la possession de la Couronne, il ne se piqua point de générosité à l'égard de ce malheureux Prince : au contraire il s'acharna à le poursuivre jusqu'à la mort. Antigonus, par une démarche peu digne du courage qu'il avoit jusques là fait paroître, s'étoit remis volontairement

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

entre les mains de Sosius. Celui-ci l'envoya chargé de chaînes à Antioche, où Antoine étoit revenu : & là Hérode par ses instances, & par son argent, obtint qu'on lui fît son procès comme à un criminel. Il fut condamné, attaché à un poteau, battu de verges, & enfin il eut la tête tranchée par la main d'un Licteur : traitement que jamais les Romains n'avoient fait éprouver à aucune tête couronnée. En lui finit le régne des Asmonéens, qui avoient exercé en Judée la souveraine puissance jointe à la grande Sacrificature pendant l'espace de plus de six vingts ans. Hérode se vit alors au comble de ses vœux, non plus simplement décoré d'un vain titre de Royauté, mais jouissant réellement & paisiblement d'un Royaume, que quelques années auparavant il osoit plutôt convoiter qu'espérer.

Plut. Dio. Jos.

Confusion & mépris de toutes les Loix dans Rome. *Dio.*

Il nous faut maintenant revenir aux affaires de Rome & de l'Italie, qui présentent un spectacle non moins animé, quoique moins brillant.

La confusion, & le mépris de toutes les Loix, continuoient de déshonorer la face de la ville. Pendant l'année que commencérent les Consuls Ap. Claudius & Norbanus, on compta soixante-

ſept Préteurs, les Triumvirs multipliant ſans meſure le nombre des Magiſtrats par des abdications & des remplacemens qu'ils déterminoient à leur gré. La Queſture, à laquelle réguliérement on ne pouvoit être nommé avant l'âge de vingt-ſept ans, fut donnée à un jeune homme qui n'avoit pas encore quitté la robe de l'enfance, & qui prit la robe virile le lendemain de ſa nomination. Un Sénateur de nouvelle création voulut combattre comme gladiateur. On l'en empêcha, & l'on rendit même un Décret pour défendre cet aviliſſement inhumain de la dignité Sénatoriale. Mais la fureur & le travers eurent plus de force que cette ordonnance, qui fut ſouvent violée ſous les Empereurs ſuivans.

AN. R. 714.
AV. J. C. 38.

Octavien épris d'amour pour Livie.

Les affaires qui occupoient Octavien, & qui conſtamment étoient ſon grand objet, ne l'empêchérent pas d'être ſenſible à l'amour. Livie ſçut lui inſpirer une paſſion forte & durable, plus encore par l'adreſſe de ſon eſprit, que par les charmes de ſa beauté. Elle étoit depuis peu de tems revenue à Rome avec ſon mari Tibérius Néron. J'ai dit que ce zêlé Républicain, après la guerre de Pérouſe, s'étoit ſauvé en Sicile lui & toute ſa famille. Là, ſa hauteur & ſa

AN. R. 714. AV. J. C. 38. *Suet. Tib. c.* 4.

fierté ne purent s'accommoder des complaisances qu'exigeoit Sex. Pompée ; & il passa en Gréce auprès d'Antoine, qui le ramena avec lui en Italie.

Il répudie Scribonia, le même jour qu'elle étoit accouchée de Julie. *Suet. Aug.* 62. & 69. *Dio.*

Livie ne fut pas longtems à Rome sans attirer les regards d'Octavien. Il étoit marié : mais l'humeur acariâtre de Scribonia sa femme lui déplaisoit ; & peut-être la douceur insinuante de Livie ne contribua pas peu à lui faire trouver plus insupportables les maniéres dures de Scribonia. Il garda si peu de ménagement avec elle, qu'il la répudia le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, qui fut dans la suite la trop fameuse Julie.

Il épouse Livie, qui lui est cédée par son mari étant grosse de six mois.

Aussitôt Octavien songea à contracter mariage avec celle qu'il aimoit. Un obstacle sembloit devoir le retarder. Elle étoit grosse de six mois ; & l'on ne pouvoit, sans violer toutes les régles & toutes les bienséances, se dispenser d'attendre qu'elle eût fait ses couches. L'impatience d'Octavien ne put souffrir ce délai. Mais attentif & habile à trouver des couleurs qui sauvassent au moins les dehors, il consulta le collége des Pontifes sur cette singuliére question, si une femme dans la situation où étoit Livie pouvoit se marier légitimement. A cette

consultation [a], qui étoit plutôt une dérision, comme l'appelle Tacite, les Pontifes répondirent gravement, Que si le pére de l'enfant pouvoit être incertain, il ne seroit pas permis de passer outre : mais que l'état d'un enfant conçu en légitime mariage étant assuré après six mois de grossesse de sa mére, il n'y avoit nulle difficulté dans le cas proposé. Telle fut la décision des Pontifes, conforme peut-être, dit Dion, à ce qu'ils avoient trouvé dans leurs livres : mais quand leurs livres auroient dit le contraire, leur réponse auroit sûrement été la même. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Il ne fut plus question alors que de la cérémonie du mariage, dans laquelle le mari de Livie fit la fonction de pére à son égard, & l'autorisa à s'engager avec Octavien. Dans le repas de noces la simplicité d'un enfant qui servoit de jouet & d'amusement à Livie reprocha aux nouveaux mariés l'indécence de leur conduite. Car comme Octavien & Livie étoient sur le même lit de table, & Tibérius Néron sur un autre, le petit esclave, qui n'avoit pas encore mis dans *Vell.* II. 79. *Suet. Tib.* 4. *Dio.*

a Consulti per ludibrium Pontifices, an concepto necdum edito partu ritè nuberet. *Tac. Ann.* I. 10.

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

sa tête le nouvel arrangement des choses, s'approcha tout étonné de Livie, & lui dit, *Que faites-vous là, Madame? Voilà votre mari*, en lui montrant Tibérius Néron, *qui est bien loin de la place où vous êtes.*

Naissance de Drusus.

Livie accoucha au bout de trois mois de son second fils, qui fut nommé Drusus : & Octavien ne manqua pas de l'envoyer à Tibérius Néron, comme à celui qui en étoit le pére. Mais il ne put empêcher par cette précaution que l'on ne crût que l'enfant étoit de lui : & il courut dans le public un vers Grec dont le sens est : « Les [a] heureux ont des en» fans après trois mois de mariage. » Il est pourtant difficile de se persuader qu'Octavien regardât Drusus comme son fils, si l'on fait réfléxion que, lorsqu'il s'est agi de la succession à l'Empire, il lui a préféré Marcellus son neveu, Agrippa son gendre, & les fils de sa fille.

Tibére & Drusus élevés dans le Palais d'Octavien.

Suet. Tib. 4. 5. 6.

Tibérius Néron ne survécut que cinq ans à la naissance de Drusus, & en mourant il nomma Octavien tuteur de ses deux fils. L'aîné, qui fut depuis l'Empereur Tibére, n'avoit encore que neuf

a Τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία. Suet. Claud. c. 1.

ans. Ainsi son éducation [a] aussi bien que celle de son frére, fut dirigée par l'autorité, dans le Palais, & sous les yeux du premier homme de l'Univers, qui prit d'autant plus aisément à leur égard les sentimens paternels, que son attachement pour leur mére ne se démentit jamais. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

La paix qui venoit d'être conclue l'année précédente entre Sex. Pompée & les Triumvirs, ne fut pas de longue durée. Octavien & Sextus n'y avoient consenti que malgré eux, & les occasions de rupture ne peuvent jamais manquer entre ceux qui les cherchent. Causes de la rupture entre Octavien & Sextus. *Appian. Civil. l. V.* *Dio, lib.* XLVIII.

Sextus se plaignoit & d'Antoine & d'Octavien : d'Antoine, comme lui détenant l'Achaïe, qui par le Traité de Miséne, lui avoit été cédée : d'Octavien, comme ne faisant pas jouir les citoyens rétablis par le même Traité, des avantages qui leur avoient été promis. En conséquence de ces infractions, il prétendit être en droit de se mettre au large sur un article qui le gênoit étrangement. Ce n'étoit qu'avec un ex-

a Sensere (Rhæti) quid mens ritè, quid indoles
Nutrita faustis sub penetralibus
Posset, quid Augusti paternus
In pueros animus Nerones.
Hor. Od. IV. 4.

AN. R. 714. AV. J. C. 38. trême regret & une grande crainte qu'il se voyoit astreint à ne point augmenter ses forces, pendant que les Triumvirs en avoient d'infiniment supérieures. Il fit construire de nouveaux vaisseaux, il leva des rameurs, il autorisa même sécrétement les Corsaires, qu'il s'étoit engagé de réprimer, à enlever les provisions qui venoient par mer à Rome & dans les autres villes d'Italie : ensorte que la disette, ayant à peine donné le tems de respirer, recommença presque aussi dure qu'auparavant; & cette paix reçue d'abord avec tant d'applaudissement, sembla bientôt aux Romains ne leur avoir procuré d'autre fruit, que d'ajouter un quatriéme tyran aux trois qui les opprimoient.

Dans le dessein où étoit Octavien de renouveller la guerre, rien ne convenoit mieux à ses vûes, que cette conduite de Sextus, surtout par rapport à l'objet des vivres, si intéressant pour la multitude, & si capable de l'irriter contre l'auteur de sa misére. Aussi s'étudia-t-il à mettre en pleine évidence la collusion de Sextus avec les pirates qui infestoient les mers. Quelquesuns de ces pirates ayant été faits prisonniers, furent par son ordre appliqués à la question,

& il fit répandre dans le public leur déposition, qui chargeoit Sextus. Il confirma ce premier témoignage par celui de Ménas, qui dans ce même tems s'étoit donné à lui, trahissant indignement son patron & son bienfaiteur. AN. R. 713. AV. J. C. 39.

Ménas, affranchi de Sextus, passe au service d'Octavien.

Il paroît que Ménas avoit du courage pour la guerre, & de l'habileté dans la marine. Mais il étoit fier & arrogant, & joignoit à ces vices toute la bassesse d'ame de sa premiére condition. Comme il gouvernoit absolument son patron, sa domination étoit insupportable aux illustres Romains qui reconnoissoient encore Sextus pour leur chef. Ils tâchérent d'en secouer par eux-mêmes le joug, en ruinant son crédit. Mais voyant que Sextus n'avoit les oreilles ouvertes qu'aux discours de ses affranchis, ils recoururent à cette voie, & mirent en œuvre la jalousie des confréres de Ménas. Ceux-ci sous l'autorité de ces grands personnages se déterminérent aisément à faire ce que leur dictoit déja la pente de leur cœur. Ils parvinrent à jetter des soupçons dans l'esprit de leur patron, & un ordre fut expédié à Ménas, qui commandoit actuellement en Sardaigne, de venir rendre compte de son administration,

An. R. 714. Av. J. C. 38.

Ménas, esprit adroit & rusé, avoit prévû l'orage, & dès l'année précédente il s'étoit fait un mérite auprès d'Octavien en lui renvoyant un de ses affranchis, nommé Hélénus, pris dans un combat en Sardaigne. Hélénus étoit considéré de son patron, qui conséquemment avoit été touché de cette politesse de Ménas. Depuis cette premiére ouverture, l'affranchi de Sextus continua à ménager toutes les occasions de se rendre agréable à Octavien ; & lorsqu'il vit sa disgrace résolue, il lui fit offrir de lui livrer tout ce qu'il avoit sous son commandement, c'est-à-dire, les isles de Sardaigne & de Corse, trois Légions, soixante galéres, & un bon nombre de braves officiers. Octavien balança quelque tems, s'il accepteroit la proposition d'un traître, à qui il sentoit bien qu'il ne pouvoit pas se fier. Enfin l'utilité présente l'emporta, & Ménas ayant reçu à tems sa parole, fit arrêter & mettre à mort ceux qui lui avoient été envoyés de la part de Sextus, & passa avec sa flote & ses troupes sous les enseignes d'Octavien. Il en fut accueilli avec une distinction qui n'étoit pas accordée à sa personne, mais aux avantages qu'il apportoit avec lui. Le Triumvir fit ordon-

ner qu'il jouiroit des mêmes droits & privileges que ceux qui étoient nés libres : il le décora de l'anneau d'or, & l'aggrégea à l'ordre des Chevaliers Romains. Il l'admit même à sa table, honneur qu'il n'avoit jamais fait, & ne fit jamais dans la suite, à aucun affranchi. Enfin il lui donna le titre & le rang de Lieutenant Général, afin qu'en cette qualité il commandât, sous l'Amiral Calvisius Sabinus, les soixante vaisseaux qu'il lui avoit amenés.

An. R. 714. Av. J. C. 38. *Suet. Aug.* 74.

Sextus fut extrémement irrité de la trahison de Ménas : il le redemanda même, comme un serf fugitif sur lequel il avoit droit : & pour se venger du refus que fit Octavien de le lui remettre, il envoya Ménécrate, l'un de ses affranchis, avec une escadre pour ravager les côtes de la Campanie. Par cette hostilité Octavien prétendit que la paix étoit absolument rompue. Il retira des mains des Vestales le Traité de Miséne : & il écrivit à Lépidus & à Antoine de venir se joindre avec lui contre l'ennemi commun. Lépidus, qui ne se mettoit pas aisément en mouvement, resta en Afrique. Antoine étoit près de partir pour aller prendre le commandement des troupes qui sous les ordres de Ven-

Appian. Dio.

An. R. 714. Av. J. C. 38.

tidius combattoient contre les Parthes, dans le tems qu'il reçut la sommation d'Octavien. Il vint à Brindes : mais son collégue ne s'étant pas trouvé au rendez-vous, il repartit sur le champ. Les préparatifs formidables d'Octavien lui avoient donné de l'ombrage : & profitant du prétexte de la guerre des Parthes, qui demandoit sa présence, il écrivit au jeune Triumvir qu'il lui falloit de toute nécessité aller en Syrie : qu'au reste son avis étoit que les Traités fussent observés : & rejettant la cause de la rupture sur Ménas, il menaça de le revendiquer en sa qualité d'adjudicataire des biens de Pompée, dont Ménas, comme esclave, avoit fait partie.

Préparatifs d'Octavien pour la guerre.

Octavien réduit à lui seul, n'en poursuivit pas moins son projet : il avoit deux flotes nombreuses, l'une composée en grande partie des vaisseaux de Ménas, & commandée en chef, comme je l'ai dit, par Calvisius Sabinus, sur la mer de Toscane : l'autre construite & équipée à Ravenne sur la mer Adriatique, avoit pour Amiral L. Cornificius. Ces deux flotes, dont Octavien voulut commander en personne la derniére, devoient, selon son plan, attaquer en même tems la Sicile des deux

côtés opposés : & ses Légions se rendirent par terre à Rhége, afin d'achever la victoire en passant en Sicile ; après qu'avec ses forces navales il se seroit rendu maître de la mer. Mais le succès ne répondit pas à des apprêts si redoutables & si bien concertés.

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

Sextus avoit pris ses mesures pour résister avec vigueur. Ayant aussi partagé ses forces, il avoit envoyé Ménécrate à la tête d'une partie de sa flote au devant de Calvisius ; & lui-même, il restoit à Messine pour y attendre Octavien.

Combat naval près de Cumes.

Ménécrate étoit brave, bon marin, & de plus ennemi personnel du traître Ménas. Dès qu'il eut rencontré près de Cumes la flote où étoit son adversaire, il chercha à engager le combat. Il paroît que Calvisius avoit ordre de l'éviter. Ce qui est certain, c'est qu'au lieu d'accepter le défi, il continua à filer le long des côtes, avançant vers le détroit. Ménécrate profita de cette disposition des ennemis pour les attaquer avec avantage, & pour les acculer contre la terre, pendant que lui, il avoit ses derriéres libres, & exécutoit avec facilité toutes les manœuvres nécessaires. Déja il avoit fracassé, coulé bas, mis hors de com-

AN. R. 714. AV. J. C. 38. bat plusieurs vaisseaux, lorsqu'il apperçut celui de Ménas, & en fut réciproquement reconnu. La haine mutuelle porta ces deux rivaux à quitter tout pour s'acharner l'un sur l'autre. Le choc fut si violent que l'éperon du vaisseau de l'un fut emporté, & l'autre y perdit tout un côté de ses rames. On en vient à l'abordage : mais le vaisseau de Ménas avoit un grand avantage sur celui de Ménécrate, parce qu'il étoit plus haut de bord. Au plus fort de la mêlée, les deux chefs sont blessés presque en même tems, Ménas au bras, Ménécrate à la cuisse. La blessure du premier n'étoit pas bien considérable : mais Ménécrate devenu inhabile au combat, & ne pouvant plus payer de sa personne, animoit pourtant les siens à bien faire ; jusqu'à ce que voyant son vaisseau forcé & pris, il se jetta dans la mer, pour ne pas tomber au pouvoir de son ennemi.

La mort de Ménécrate égala à peu près les choses entre les deux partis. Démocharès, son Lieutenant, & affranchi, comme lui, de Sextus, quoiqu'il eût perdu beaucoup moins de monde & de vaisseaux que Calvisius, se retira néantmoins dans le port de Messine, & laissa à l'Amiral d'Octavien la liberté

de

de poursuivre sa route, pour venir joindre son Général. An. R. 714. Av. J. C. 38.

Autre combat près du roc de Scylla, où la flote d'Octavien est maltraitée.

Octavien ayant reçu la nouvelle du combat de Cumes, sortit du port de Rhége avec sa flote garnie de bonnes troupes, & passa le détroit, côtoyant toujours l'Italie, pour recueillir son Lieutenant. Sextus observoit de Messine les mouvemens du Triumvir. Il le suivit, & l'ayant atteint près de cet écueil si fameux dans la Fable, le roc de Scylla, il l'attaqua brusquement. La position des deux flotes étoit à peu près la même qu'au combat de Cumes, & le succès ne fut pas différent. Toute la bravoure des soldats Légionaires d'Octavien ne put résister à la supériorité que donnoient aux gens de Sextus leur habileté dans la marine, & l'avantage de leur situation. Démocharès, qui avoit été substitué par Sextus à Ménécrate, secondé d'Apollophane, autre affranchi de leur commun patron, coula à fond plusieurs des vaisseaux ennemis, en brûla d'autres : & tout auroit été peut-être ou détruit, ou pris, si sur le soir les vainqueurs n'eussent apperçu Calvisius qui approchoit. Ils se retirérent à cette vûe, laissant la flote & l'armée d'Octavien dans un désordre inexprimable.

AN. R. 714. AV. J. C. 38.

La terreur y étoit si vive & si forte, que la plupart quittérent leurs vaisseaux & se sauvérent à terre, où bientôt la nuit les surprit, sans qu'ils trouvassent ni retraites pour se défendre des injures de l'air, ni vivres pour se soutenir. Leur unique ressource fut d'allumer des feux, pour avertir le voisinage qu'ils avoient besoin de secours. Ils ne savoient pas même que Calvisius fût près d'eux, parce qu'ils n'avoient pu découvrir sa flote, qui leur étoit cachée par les côtes.

Au milieu de cette multitude tremblante & désolée, Octavien conserva tout son courage. Manquant lui-même de tout, il n'étoit occupé que de ses soldats, & il alloit des uns aux autres, les exhortant à patienter jusqu'au jour. Heureusement une Légion, qui n'étoit pas loin, ayant apperçu les signaux, accourut aux endroits où elle voyoit des feux allumés, apportant les rafraîchissemens les plus nécessaires & pour le Général & pour les troupes. En même tems Octavien apprit que Calvisius arrivoit: ce qui lui rendit sa tranquillité, & lui permit de prendre quelque repos.

Une tempête achéve de ruiner les forces navales d'Octavien.

La lumiére de retour lui présenta un triste spectacle, ses vaisseaux brisés, ou

endommagés par le feu, & leurs agrès disperſés & flotans ſur la ſurface des eaux. Ce n'eſt pas tout encore. La tempête vint achever de détruire ce qui avoit échappé aux ennemis. Tout d'un coup il s'éleva un vent de Sud ſi violent, que nul art, nulle force ne pouvoit y réſiſter. Sextus avoit fait rentrer ſa flote dans le port de Meſſine. Mais celle d'Octavien étoit pouſſée contre des rochers, contre des côtes qui n'offroient aucun abri : & pour comble de malheur, ſes vaiſſeaux n'avoient pas même un nombre ſuffiſant de matelots pour la manœuvre, la plupart s'étant ſauvés à terre après le combat.

AN. R. 714.
AV. J. C. 38.

La flote de Calviſius ſouffrit moins, parce que Ménas, qui étoit ſavant dans la marine, ne vit pas plutôt la tempête commencer, qu'il s'avança vers la pleine mer, où les vagues étoient moins fortes : & là ayant jetté l'ancre, il ordonna à toute ſa chiourme de ramer avec vigueur contre la direction du vent ; & il ſe maintint ainſi en état, regagnant par le mouvement de ſes rames ce que le vent lui faiſoit perdre.

Au contraire la flote que commandoit Octavien en perſonne s'étant tenue près du rivage, fut prodigieuſement

AN. R. 714. AV. J. C. 38. maltraitée. La violence du vent & de la mer soulevée arrachoit les ancres, rompoit les cordages : & les vaisseaux se heurtant les uns les autres, ou portés contre les écueils, se brisérent presque tous & périrent avec la plus grande partie des hommes qui les montoient. Cette tempête furieuse dura l'espace d'un jour & d'une nuit : ensorte qu'elle eut tout le tems de rendre complet le désastre d'Octavien.

Il en fut si pénétré de douleur, que ne pouvant soutenir la vûe d'un mal auquel il n'avoit aucun reméde à apporter, il se retira à Vibone ; & de là il distribua ses troupes de terre dans toutes les places maritimes, pour se précautionner contre les entreprises que son ennemi pourroit faire sur l'Italie après un si grand avantage. Mais Sextus, plus courageux pour se défendre, qu'ardent à attaquer, manqua une si belle occasion : & par une négligence inexcusable, non seulement il ne tenta point de s'emparer d'aucune ville en terre ferme, mais il ne poursuivit pas même sur mer les débris de la flote du Triumvir, & il les laissa faire tranquillement leur retraite, & gagner Vibone en remorquant les bâtimens qui n'étoient pas tellement

Sextus ne fait pas profiter de l'occasion.

blessés que l'on n'espérât en les radoubant en tirer encore quelque service. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

La perte d'Octavien avoit été si grande, que, malgré l'indolence de Sextus, il eut besoin d'un intervalle de près de deux ans pour se remettre en force, & faire de nouveaux préparatifs. Car les mauvais succès ne le rebutérent point; & il ne perdit jamais de vûe le dessein de détruire l'ennemi de sa maison. Les murmures des peuples d'Italie, qui souffroient de la disette, furent pour lui un motif, non pas d'abandonner son plan, mais de faire toute la diligence possible pour l'amener promptement à une heureuse fin.

Octavien prend du tems pour faire de nouveaux préparatifs.

On a remarqué cette ressemblance de fortune entre Octavien & Antoine, que tous deux ils réussissoient mieux par leurs Lieutenans dans leurs entreprises militaires, que par eux-mêmes. La guerre contre les Parthes en est une preuve par rapport à Antoine. Et pour ce qui est d'Octavien, pendant que du côté de la Sicile il étoit battu & par les ennemis & par la tempête, ses armes prospéroient dans la Gaule sous Agrippa.

Plut. Anton.

Cet homme né de bas lieu, mais avec les plus grands talens, & élevé à un rang illustre par la faveur d'Octa-

Agrippa, vainqueur dans les Gaules, refuse le Triomphe. *Dio.*

An. R. 714. Av. J. C. 38.

vien, dont il avoit toujours été l'ami le plus fidéle depuis la premiére jeunesse, fit rentrer dans le devoir des Gaulois rebelles, & eut la gloire d'être le second des Romains après César qui passât le fleuve du Rhin. Octavien en le rappellant auprès de sa personne le nomma Consul, & lui fit décerner le Triomphe. Agrippa accepta le Consulat. Mais pour ce qui regarde le Triomphe, il ne crut pas que, pendant que son Général étoit dans la disgrace & dans la douleur, il lui convînt de faire trophée de ses victoires : & non [a] moins habile courtisan, que grand guerrier, il refusa un honneur qui auroit semblé rendre plus remarquable l'humiliation d'Octavien.

Continuation du Triumvirat pour cinq ans.

Les cinq années du Triumvirat expiroient avec celle dont je finis actuellement de rendre compte. Mais ceux qui sous ce titre avoient usurpé une domination tyrannique, n'étoient nullement disposés à s'en dessaisir, ni à rendre la liberté à leurs concitoyens. Loin de cela, ils se continuérent, sans observer aucune formalité, dans la puissance dont ils s'étoient emparés ; & sans aucune ordonnance du Peuple, uniquement par leur propre fait, ils se décernérent

Appian. Dio.

a Parendi, sed uni, scientissimus. *Vell.* II. 79.

à eux-mêmes un second Triumvirat, égal & semblable au premier pour l'étendue du pouvoir & pour la durée. Peut-être se crurent-ils suffisamment autorisés à en user ainsi par un Décret du Sénat, rendu deux ans auparavant, qui validoit & ratifioit tout ce qu'ils avoient fait & tout ce qu'ils feroient par la suite dans leur Magistrature. AN. R. 714. AV. J. C. 38.

J'ai déja dit qu'Agrippa avoit été désigné Consul par Octavien pour l'année suivante. Canidius Gallus, du nombre des amis d'Antoine, occupa l'autre place de Consul.

M. AGRIPPA.
L. CANIDIUS GALLUS. AN. R. 715. AV. J. C. 37.

Le nom de famille d'Agrippa étoit *Vipsanius*. Mais ce nom étoit si obscur, qu'il le supprima, lorsqu'il fut parvenu à une haute fortune. *Sen. Controv. II. 12.*

Octavien l'avoit mandé pour le charger du soin de lui construire une nouvelle flote, & de former des rameurs & des matelots. Il s'acquitta de ce double emploi avec tout le zêle & toute la capacité possibles, présidant lui-même à la construction des vaisseaux, & aux exercices par lesquels on habituoit à la manœuvre vingt mille esclaves, à qui Agrippa chargé des apprêts de la guerre contre Sextus. *Vell. II. 79. Suet. Aug. 16. Appian. Dio.*

An. R. 715. Av. J. C. 37. Octavien avoit donné la liberté pour en faire des rameurs. Il fit plus. Comme la côte d'Italie ne lui offroit aucun port bien commode, ni capable de contenir un grand nombre de vaisseaux, il conçut & exécuta le magnifique dessein de joindre ensemble & avec la mer le lac Lucrin & le lac Averne, pour en faire un vaste bassin, où les plus nombreuses flotes pûssent être reçues, & se trouver à l'abri des vents & des tempêtes.

Port Jule formé par la jonction des lacs Lucrin & Averne.

Freinsh. Supl. CXXVIII. 29. 30.

Le lac Lucrin, situé entre Miséne & Pouzzol, étoit séparé de la mer par une chaussée antique, de mille pas de long sur une largeur qui suffisoit pour la voie d'un chariot. Agrippa répara & exhaussa cette chaussée, qui affoiblie en plusieurs endroits par vétusté étoit souvent inondée, & par conséquent impraticable. Il la perça de deux ouvertures pour donner passage aux bâtimens; & du fond du lac Lucrin il conduisit un canal dans le lac Averne. Il paroît que c'étoit celui-ci proprement qui formoit le port, & qui donnoit une retraite assurée aux vaisseaux. Pour corriger la mauvaise qualité de l'air, qui passoit pour infect & pestilentiel, Agrippa abatit de grandes forêts, qui embrassoient tous les environs du lac Averne, & qui le cou-

Serv. ad Virg. Æn. III. 442.

vrant d'une ombre épaisse empêchoient l'air d'y circuler librement. Par là ce lieu tout-à-fait décrié, au dessus duquel, si nous en croyons les Poëtes, les oiseaux ne pouvoient voler sans ressentir l'effet des exhalaisons empestées qui s'élevoient du lac, & sans tomber morts, devint un séjour salubre, & même agréable. Agrippa, toujours attentif à rapporter à son chef & à son Protecteur la gloire de tout ce qu'il entreprenoit, voulut que le nouveau port fût appellé le *Port Jule*, du nom que portoit Octavien adopté par Jule César. Ce fut là qu'il rassembla tous les vaisseaux neufs qui avoient été bâtis en différens ports de l'Italie, & qu'il exerça les vingt mille rameurs ou matelots dont j'ai parlé.

An. R. 715
Av. J. C. 37

Virg. Æn. VI. 239.

Cet ouvrage [a] Royal, comme Horace le qualifie, a été aussi vanté par [b] Virgile. Je souhaiterois que des descriptions Historiques, bien exactes & bien circonstanciées, me missent en état d'en don-

[a] . . . . Sive receptus
Terrâ Neptunus classes Aquilonibus arcet,
Regis opus.
Hor. A. P. v. 63.

[b] An memorem portus, Lucrinoque addita claustra?
Atque indignatum magnis stridoribus æquor,
Julia quâ ponto longè sonat unda refuso,
Tyrrhenusque fretis immittitur æstus Avernis?
Georg. II. 161.

An. R. 715. Av. J. C. 37.

ner une idée plus juste & plus pleine à mes Lecteurs. Au reste il ne semble pas qu'il ait été d'un long usage. Strabon, qui écrivoit sous Tibére, en parle assez froidement : & je ne crois pas que dans l'Histoire des siécles postérieurs il en soit fait beaucoup mention. Aujourd'hui & depuis deux cens ans la face des lieux est totalement changée, en conséquence d'un tremblement de terre arrivé en 1538, qui a converti le lac Lucrin en une montagne de cendres, accompagnée tout autour de mares fangeuses.

Toute l'année du Consulat d'Agrippa se passa à faire les préparatifs de la guerre contre Sextus, qui pendant ce tems demeura tranquille, sans donner aucun signe de vie, sans tenter aucun effort pour troubler les apprêts de sa ruine.

Prétendu présage arrivé à Livie.

Je ne crois pas qu'il me soit permis d'omettre un prétendu présage arrivé à Livie vers le tems dont il s'agit ici. Les circonstances en sont assez singuliéres, outre qu'elles ont pour garants des auteurs d'un grand poids. Pline, Suétone, & Dion rapportent, que Livie peu après son mariage avec Octavien, allant à une maison de campagne qu'elle avoit dans le territoire de Veies, une aigle

Plin. XV. 30. Suet. Galb. 1. Dio.

laissa tomber sur elle une poule blanche, qui portoit à son bec un rameau de laurier avec ses feuilles & ses baies. Livie frappée de cet événement consulta les Devins, & ordonna, conformément à leur réponse, que l'on nourrît la poule, & que l'on plantât & cultivât le laurier. Ses soins prospérérent. La poule devint si féconde, qu'elle remplit de sa race toute la basse-cour de la maison de campagne où on la gardoit, & qui en prit même un nouveau nom. On l'appella *la maison aux poules.* Le laurier fructifia de façon, qu'il fournit de ses branches à tous les triomphes des Césars. Suétone ajoute qu'à la mort de Néron, dernier Empereur de la race d'Auguste, toutes les poules périrent, & tout le petit bois de laurier se sécha. Mais en ce dernier point il est contredit par Pline, qui parle des plants de ce laurier, comme subsistans encore au tems où il écrivoit, c'est-à-dire, sous l'Empire de Vespasien.

AN. R. 715. AV. J. C. 37.

Je ne vois rien dans tout cela d'impossible, ni de bien remarquable, si ce n'est la crédule superstition de ceux qui divinisoient tout ce qui paroissoit s'écarter tant soit peu des voies ordinaires. On jugea que ce présage annonçoit à

An. R. 715. Av. J. C. 37. Livie, & à la maison des Césars où elle venoit d'entrer, une prospérité éclatante. Mais il y manquoit le plus grand trait de ressemblance, je veux dire la fécondité. Livie n'eut jamais de son mariage avec Auguste qu'un enfant, qui mourut presque au moment de sa naissance.





LIVRE LI.

SExtus Pompée vaincu & Lépidus dépouillé par Octavien. Expédition malheureuse d'Antoine contre les Parthes. Mort de Sextus. Faits détachés. Ans de Rome 716-723.

§. I.

Octavien demande l'adjonction d'Antoine & de Lépidus contre Sextus. Forces de Lépidus. Antoine vient en Italie comme ennemi d'Octavien. Leur querelle assoupie par le Traité de Tarente. Octavien recommence la guerre contre Sextus. Lustration de sa flote. Ménas le quitte, & retourne à son ancien maître. Tempête. La flote d'Octavien est maltraitée. Lépidus entre en Sicile. Fermeté d'Octavien. Négligence de Sextus. Ménas revient encore une fois à Octavien. Avantage remporté par Agrippa sur la flote de Sextus. Cir-

conspection politique d'Agrippa. Octavien est battu sur mer par Sextus. Il court lui-même un très grand péril. Les troupes qu'il avoit débarquées en Sicile n'évitent leur perte qu'avec une extrême peine. Derniére bataille où Sextus est vaincu sans ressource. Il abandonne la Sicile, & s'enfuit en Asie. Octavien débauche l'armée de Lépidus, & le dépouille du Triumvirat. Sédition parmi les troupes d'Octavien. Il l'appaise par une conduite mêlée d'indulgence & de fermeté. Couronne Rostrale donnée par Octavien à Agrippa. Octavien demeure maître de la Sicile, & des Provinces d'Afrique & de Numidie. Epoque de l'établissement solide de la grandeur d'Octavien, & en même tems de son nouveau systême de conduite plus douce & plus modérée.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

L'Année qui suivit celle du Consulat d'Agrippa, eut pour Consuls Cocceïus Nerva, médiateur du Traité de Brindes; & Gellius Poplicola, que l'on croit être ce frére de Messala, qui autrefois étant dans le parti de Brutus & de Cassius, avoit par deux fois conspiré contre ses Généraux, & ne fut redeva-

ble de la vie qu'à leur clémence & aux priéres de sa mére & de son frére.

L. GELLIUS POPLICOLA.
M. COCCEIUS NERVA.

AN. R. 716.
AV. J. C. 36.

Ce Consulat est mémorable dans l'Histoire par l'aggrandissement d'Octavien & par la honte d'Antoine. Octavien ayant enfin vaincu Sex. Pompée, & forcé ensuite Lépidus d'abdiquer le Triumvirat, devint seul maître de toute la partie Occidentale de l'Empire. Antoine replongé dans ses folles amours pour Cléopatre, entreprit inconsidérément, & conduisit avec précipitation une expédition contre les Parthes, dont le succès malheureux le couvrit d'ignominie. Je commencerai par le premier de ces deux objets, qui est lié immédiatement avec les faits que je viens de raconter.

Octavien demande l'adjonction d'Antoine & de Lépidus contre Sextus. *Appian. Civil. l. V. Dio. l. xlviij.*

Octavien ayant mal réussi dans l'attaque qu'il avoit livrée à Sextus, & se préparant à revenir à la charge, étoit bien aise, pour se procurer de l'appui, de faire regarder sa querelle contre ce dernier rejetton de la maison du grand Pompée, comme intéressant tout le parti de César. Il dépêcha donc Mécéne à Antoine pour lui demander son adjonction & son secours : & il somma

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Forces de Lépidus.

pareillement Lépidus de venir avec lui achever la ruine de la faction ennemie. Celui-ci, à quelque dessein que ce puisse être, & plutôt sans doute pour profiter lui-même de la dépouille de Sextus, *que* pour appuyer son collégue, assembla de grandes forces de terre & de mer, douze Légions, cinq mille chevaux Numides, mille bâtimens de charge, & soixante & dix vaisseaux de guerre. On voit par là que sa puissance étoit considérable. Deux grandes Provinces, l'*Afrique* proprement dite & la Numidie, lui obéissoient : & pour s'en rendre *maître* il ne lui avoit couté que la peine de se présenter.

Vell. II. 80.

Car, en reprenant les choses d'un peu plus haut, le Lecteur se rappellera aisément, que Cornificius au tems de la bataille de Philippes tenoit l'Afrique pour le Sénat & pour le parti Républicain. Sextius, qui occupoit la Numidie comme Lieutenant d'Octavien, fit la guerre à Cornificius, & après quelques succès assez variés, enfin il le vainquit, & le tua. Voyant ainsi son autorité établie dans les deux Provinces, peut-être ouvrit-il son cœur à des projets ambitieux. Quoi qu'il en soit, il trouva un nouvel adversaire en la personne de Fu-

ficius Fango, ſoldat de fortune, élevé par Céſar au grade de Sénateur, & envoyé par Octavien pour prendre poſſeſſion en ſon nom des Gouvernemens d'Afrique & de Numidie. Sextius oppoſa le nom d'Antoine à celui d'Octavien. La guerre ſe renouvella : & Fango ayant été vaincu, ſe tua de ſa main, laiſſant Sextius encore une fois arbitre des deux Provinces. En cette ſituation des affaires arrive Lépidus, à qui le département de l'Afrique avoit été donné par ſes collégues. Il convint à Sextius de céder : & le Triumvir recueillit le fruit des victoires de ce brave Capitaine. Il demeura comme iſolé dans ſa Province, prenant peu de part aux mouvemens qui agitoient le reſte de l'Empire, juſqu'à ce que pour ſon malheur il ſe réſolut de paſſer en Sicile.

An. R. 714.
Av. J. C. 38.

Antoine étoit à Athénes lorſqu'il reçut le Député d'Octavien, & il ſe préparoit à retourner en Orient pour pouſſer la guerre contre les Parthes. Il crut néantmoins devoir auparavant faire un voyage en Italie, & il y alla à la tête d'une flote de trois cens vaiſſeaux. Mais l'autorité de Plutarque & la ſuite des faits nous portent à croire qu'il venoit plutôt en ennemi d'Octavien, que pour

Antoine vient en Italie comme ennemi d'Octavien.

Plut. Anton. Appian. Dio.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Leur querelle assoupie par le Traité de Tarente.

lui donner du secours. Des soupçons, des rapports, des jalousies, avoient aigri de nouveau les esprits de ces deux rivaux, qui toujours se tenoient en garde de l'un contre l'autre. Antoine ayant abordé à Tarente, parce que ceux de Brindes ne voulurent point le recevoir, Octavie qui l'accompagnoit, obtint de lui la permission d'aller trouver son frére, pour se rendre la médiatrice d'une réconciliation.

Elle employa auprès d'Octavien les priéres les plus touchantes : & en présence d'Agrippa & de Mécéne, qui formoient le conseil le plus intime du jeune Triumvir, elle le conjura de ne point souffrir que de la plus heureuse de toutes les femmes elle devînt la plus infortunée. « Actuellement lui disoit-elle, » tout le genre humain a les yeux attachés sur moi, & me félicite de partager la grandeur & la gloire de deux » puissans Généraux, épouse de l'un, » & sœur de l'autre. Mais si le parti le » plus mauvais prévaut, s'il faut qu'il » s'éléve une guerre, il est incertain lequel de vous deux sera vainqueur ou » vaincu : pour moi, mon sort est décidé ; & je ne puis être que malheureuse. »

Des discours si tendres étoient bien capables de faire impression sur Octavien, qui aimoit sa sœur. Je crois néantmoins que le motif qui l'inclina efficacement à la paix, aussi bien qu'Antoine, est sans doute celui qu'apporte Dion. Ils n'avoient pas encore le loisir de se faire la guerre : & leur intérêt présent demandoit qu'ils se prêtassent des secours réciproques par rapport aux desseins dont ils étoient occupés. Octavien avoit besoin de vaisseaux pour la guerre contre Sextus : il falloit à Antoine un renfort d'hommes & de soldats pour celle qu'il alloit faire aux Parthes. De là naissoient les dispositions pacifiques des deux Triumvirs. Et lorsqu'ils eurent une fois pris la résolution de se réconcilier, ils l'exécutérent de la meilleure grace qu'il fût possible. An. R. 716. Av. J. C. 36.

Octavien fit proposer à Antoine une conférence entre Métaponte & Tarente. Toujours plus défiant, son plan étoit de laisser entre lui & son collégue une petite riviére, qui lui donnoit moyen de prendre ses suretés ; mais qui eût embarrassé & allongé la négociation. Antoine, dont le caractére étoit franc & simple, ayant apperçu, en arrivant au rendez-vous, Octavien qui appro-

An. R. 716. Av. J.C. 36.

choit, saute à bas de sa voiture, & se jette dans une petite barque, pour passer à l'autre bord. Octavien se piqua de générosité, & en fit autant. Ils se rencontrérent sur la riviére, & il y eut entre eux un combat de politesse, à qui s'éloigneroit de son bord, & iroit descendre à l'autre. Enfin Octavien l'emporta, par la raison qu'il avoit sa sœur à Tarente, à qui il souhaitoit de rendre visite. Il logea donc sous le même toît avec Antoine, sans gardes, & se remettant entiérement en son pouvoir. Antoine le lendemain lui fit la même galanterie. C'est * ainsi que ces deux hommes passoient tout d'un coup d'une extrémité à l'autre dans leur conduite réciproque, tantôt soupçonneux & même ombrageux par un effet de leur ambition, tantôt se témoignant mutuellement un excès de confiance, lorsque la situation de leurs affaires l'exigeoit.

Ils convinrent aisément entre eux & contre Sextus. Ils arrêtérent qu'il seroit privé du Consulat, qui lui avoit été promis par le Traité de Miséne; & pour lui faire la guerre Antoine prêta à Octa-

* Οὕτως αὐτοῖς ἦν συνεχὴς ἡ μεταβολὴ πρός τε τὰς ὑπονοίας διὰ φιλαρχίαν, καὶ ἐς τὰς πίστεις ὑπὸ χρείας. Appian.

vien six vingts vaisseaux, en échange desquels Octavien fournit à Antoine vingt mille soldats Légionaires. Octavie, par l'entremise de qui la négociation avoit été entamée, voulut, après la conclusion, y mettre comme le sceau par une libéralité de surcroît, qu'elle obtint de chacun des deux Triumvirs en faveur de son collégue. A ce qui étoit convenu elle fit ajouter par son mari dix brigantins, ou bâtimens légers d'une moyenne grandeur, & par son frére mille hommes d'élite, qui devoient servir à la garde d'Antoine. Enfin on mit sur le tapis les projets de deux mariages : l'un d'Antyllus fils aîné d'Antoine avec Julie fille d'Octavien, qui n'avoit que trois ans ; l'autre d'Antonia, fille d'Antoine & d'Octavie, qui étoit aussi dans les premiéres années de l'enfance, avec le fils de Domitius Ahénobarbus. Ce dernier mariage fut accompli, & fit entrer les Domitius dans l'alliance des Césars. Celui d'Antyllus n'eut point lieu, comme on le verra par la suite.

Ces différens articles ayant été réglés en assez peu de tems, on se sépara. Antoine repartit pour l'Orient, laissant Octavie en Italie sous prétexte de ne la point exposer aux fatigues & aux périls.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

de la guerre contre les Parthes, mais réellement parce qu'il commençoit à être las d'une femme si vertueuse, & que son cœur le rappelloit auprès de Cléopatre. Octavien accrû de nouvelles forces maritimes, se livra tout de bon à la guerre contre Sextus.

Octavien recommence la guerre contre Sextus. Lustration de sa flote.

Il avoit de grandes espérances. Outre que ses flotes étoient très nombreuses, il comptoit beaucoup sur les avantages de la nouvelle construction de ses vaisseaux, qui par leur force, par leur grandeur, & par les tours dont ils étoient armés, lui sembloient de sûrs garands de la victoire. Il fit avec pompe la lustration de cette flote, cérémonie dont Appien donne ici la description. On dressa des autels précisément sur le bord de la mer. En face étoient rangés les vaisseaux, garnis de leurs matelots & de leurs soldats, qui tous observoient un profond silence. Les Prêtres, après avoir égorgé les victimes, en prirent les entrailles, & montant des esquifs, ils firent trois fois le tour de la flote, accompagnés des principaux commandans, qui prioient les Dieux de faire tomber sur ces victimes tous les malheurs dont la flote pouvoit être menacée. Ensuite les Prêtres jettérent dans la mer une partie des entrail-

les, & brulérent l'autre sur les autels. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Pendant qu'Octavien faisoit encore les préparatifs de son expédition, Ménas le quitta pour retourner à son ancien maître. C'étoit un brave & habile officier de moins, mais que la légéreté & les travers de son caractére ne lui donnoient pas lieu de regretter. Un plus fâcheux inconvénient l'attendoit, pour déranger un plan formé d'ailleurs avec beaucoup de sagesse.

Ménas le quitte, & retourne à son ancien maître.

Car la Sicile sembloit devoir être accablée par trois armées, qui se préparoient à fondre sur elle de trois côtés à la fois, venant l'une d'Afrique, l'autre de Tarente, & la troisiéme des côtes de la Campanie. Lépidus avoit assemblé en Afrique les forces que j'ai détaillées : Statilius Taurus tenoit en état dans le port de Tarente les vaisseaux prêtés à Octavien par Antoine : & Octavien lui-même étoit à la tête de sa flote dans le Port Jule. Au premier Juillet, jour qu'il avoit choisi comme heureux, à cause du nom de son pére adoptif que porte ce mois, ces trois armées partirent de concert. Mais une tempête semblable à celle qui avoit fait échouer la premiére entreprise, vint encore troubler ce nouveau projet si bien entendu,

Tempête. La flote d'Octavien est maltraitée. Lépidus entre en Sicile.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

& rendit inutile, au moins pour un tems, un appareil si formidable. Lépidus seul, quoique battu de l'orage, mit néantmoins le pied en Sicile du côté de Lilybéé. Taurus fut obligé de ramener sa flote à Tarente. Celle d'Octavien, qui n'avoit point de retraite commode, fut extrémement maltraitée, non seulement par la tempête, mais par le perfide Ménas, qui emmena ou brûla plusieurs vaisseaux, que le vent avoit écartés.

Fermeté d'Octavien.
Suet. Aug. 16.

Après un tel désastre, plusieurs conseilloient à Octavien de remettre l'expédition à l'année prochaine. Mais son courage irrité par les obstacles, l'emporta jusqu'à dire qu'il vaincroit, même malgré Neptune. Les murmures du peuple, qui souffroit toujours de la disette, l'aiguillonnoient. Ainsi ayant envoyé Mécéne à Rome, pour tenir la multitude en respect par sa présence, & pour prévenir les émeutes, il fit travailler avec tant de diligence à radouber ses vaisseaux endommagés, & à réparer la perte qu'il avoit faite, qu'au bout de trente jours il se trouva en état de reprendre la guerre.

Négligence de Sextus.

Sextus à son ordinaire, si bien servi par les vents & par la tempête, se contenta

tenta de triompher des avantages que lui procuroit ſa bonne fortune, au lieu d'en profiter. Se croyant plus autoriſé que jamais à ſe dire fils de Neptune, il voulut même en porter les couleurs, & il changea la pourpre, dont uſoient les Généraux Romains, en verd de mer. Il offrit à ce Dieu des ſacrifices ſolennels, & pour l'honorer il fit jetter dans la mer des chevaux, & même, ſelon quelquesuns, des hommes vivans.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Pendant qu'il ſe livroit ainſi à la joie, s'imaginant être quitte de tout danger pour cette année, il fut bien étonné d'apprendre que ſon infatigable ennemi méditoit inceſſamment une nouvelle invaſion. Pour s'en éclaircir plus ſûrement, il détacha Ménas avec ordre de reconnoître ce qui ſe paſſoit ſur les côtes d'Italie. Celui-ci, toujours mécontent de ceux qu'il ſervoit, toujours perſuadé qu'on ne le traitoit pas ſelon ſon mérite, ajouta une troiſiéme perfidie aux précédentes, & paſſa dans le parti d'Octavien. Le Triumvir lui accorda la vie, mais il étoit trop ſage pour donner de l'emploi à un homme que ſes trahiſons réitérées rendoient indigne de toute confiance.

Ménas revient encore une fois à Octavien.

Tout étant prêt pour aſſaillir de nou-

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

veau la Sicile, Octavien fit avancer en même tems la flote de Taurus, & la sienne commandée par Agrippa. Je n'entrerai point dans le détail des opérations de cette guerre, dont nous avons des descriptions assez étendues, mais peu lumineuses, dans Dion & dans Appien. Je ne prendrai que la fleur des faits, desquels il résulte que si Octavien fit preuve d'activité & de courage, se trouvant partout, & dans les occasions les plus périlleuses, ce fut pourtant à l'habileté d'Agrippa qu'il dut principalement la victoire.

Avantage remporté par Agrippa sur la flote de Sextus.

Ce grand Capitaine, qui réussit toujours également & sur terre & sur mer, commença à donner le branle aux affaires par l'avantage qu'il remporta dans un combat naval près de Myles, aujourd'hui *Milazzo*. Les gens de Sextus avoient la supériorité par l'expérience dans la manœuvre, & par l'agilité des mouvemens. Mais les vaisseaux d'Agrippa, plus forts de construction, plus hauts de bords, & remplis d'excellentes troupes, triomphérent enfin, après une assez longue résistance, de toute la science des ennemis, qui n'ayant pu faire périr que cinq des bâtimens d'Octavien, se retirérent avec perte de trente des leurs.

Peut-être Agrippa auroit-il rendu sa victoire décisive, s'il eût poursuivi les vaincus. Mais il fut retenu, soit par la crainte des bas-fonds, très dangereux pour ses vaisseaux, surtout aux approches de la nuit; soit par une vûe de politique. Car c'étoit une de ses maximes, que les subalternes ont à craindre de piquer par de trop grands succès la jalousie du maître; qui ne veut pas sans doute qu'ils lui attirent des disgraces, mais qui prend ombrage du trop grand éclat de leurs prospérités: ensorte que si d'une part ils doivent se donner de garde de mal réussir, de l'autre il leur convient de réserver pour le chef à qui ils obéissent l'honneur des grandes victoires.

An. R. 718. Av. J. C. 36.

Circonspection politique d'Agrippa.

Avant le combat de Myles, Sextus, qui le prévoyoit, avoit quitté Messine, sa place d'armes, avec soixante & dix vaisseaux, pour aller au secours de ses Lieutenans. Par là le passage du Détroit se trouvoit dégarni & ouvert. Octavien saisit ce moment pour entrer en Sicile; & partant sur le champ à la tête de la flote d'Antoine, qui n'attendoit que le signal, il vint débarquer avec trois Légions près de * Taurōménium. La flote de Sextus avoit été battue, & non pas

Octavien est battu sur mer par Sextus.

* *Taormina.*

An. R. 716. Av. J. C. 36. détruite à Myles, & il s'étoit hâté de la ramener à Messine. Ainsi à la premiére nouvelle de la descente d'Octavien, il se vit en état de marcher à lui. Il mit ses vaisseaux en mer, & ses Légions en campagne, & se disposant à attaquer en même tems son ennemi par mer & par terre, il le jetta dans un très grand embarras.

Octavien prit le parti de laisser ses troupes de terre sous le commandement de L. Cornificius, à qui il ordonna de se fortifier un camp : & pour lui, remontant sur sa flote, il alla offrir la bataille à celle de Sextus, dont il croyoit avoir bon marché, parce qu'elle venoit d'être vaincue. Son plan étoit sans doute, après qu'il auroit dissipé la flote ennemie, d'aller prendre à Leucopétra * les Légions qui l'y attendoient commandées par Messala, & de les amener en Sicile pour joindre celles de Cornificius. Mais ses espérances furent bien trompées. Sextus avoit trouvé à Messine des soldats & des matelots tout prêts à remplacer ceux qu'il avoit perdus. Sa flote ainsi recrutée remporta une victoire compléte. Les vaisseaux d'Octavien furent ou pris, ou brulés, ou coulés à fond, excepté un très petit nombre,

* Capo dell'armi.

qui n'étant point pourſuivis des vainqueurs s'enfuirent en Italie. Octavien lui-même courut un très grand péril. Ce ne fut qu'avec une extrême peine qu'il ſe ſauva dans une chaloupe, ſeul avec un écuyer, ſans aucun de ſes amis ni de ſes gardes, ayant l'eſprit accablé d'inquiétudes & le corps malade. Enfin néantmoins il arriva au camp de Meſſala, où ſon premier ſoin fut de dépêcher à Cornificius un vaiſſeau léger pour l'avertir que ſon Général étoit en ſureté, & ſongeoit à lui envoyer du ſecours. Et de fait il écrivit à Agrippa, d'aider Cornificius d'un promt & puiſſant renfort. Agrippa, profitant de l'éloignement des forces de Sextus, s'étoit emparé de la ville de Tyndarium. De là il fit partir Laronius à la tête de trois Légions, avec ordre de faire toute la diligence poſſible pour tirer Cornificius d'un péril qui étoit très preſſant.

AN. R. 716.
AV. J. C. 36.
Il court lui-même un très grand péril.

En effet ce Lieutenant d'Octavien manquoit de vivres; & par conſéquent toute la bravoure de ſes troupes, & tous les avantages d'un camp bien retranché, lui devenoient abſolument inutiles. Il fallut décamper en préſence de l'ennemi, & ſe mettre en marche pour traverſer un coin de la Sicile depuis

Les troupes qu'il avoit débarquées en Sicile n'évitent leur perte qu'avec une extrême peine

An. R. 716. Av. J. C. 36.

Tauroménium sur la mer Ionienne, jusqu'à Myles sur celle de Toscane. On conçoit aisément quelles difficultés il éprouva, toujours côtoyé & harcelé par Sextus, & ayant à garder non seulement ses bagages, mais quantité de soldats sans armes, restes infortunés de la derniére bataille navale, qui nûs & dépouillés de tout, avoient trouvé un asyle dans son camp.

Sur la route de cette armée se rencontra un obstacle singulier, & propre au pays par où elle passoit. C'étoit un espace de terrain brulé par les ruisseaux de feu qui avoient découlé du mont Etna, & qui s'étendoient jusqu'à la mer. Cette terre calcinée, lorsqu'elle s'ébranloit par le mouvement de ceux qui marchoient dessus, élevoit une poussiére étouffante : elle leur brûloit même la plante des pieds, & allumoit dans leurs veines une soif intolérable. Les soldats étoient fatigués, abattus, découragés. Leur chef les ranima par ses exhortations, & par l'exemple de fermeté qu'il leur donnoit : & malgré l'excès de leur épuisement, malgré les ennemis qui bordoient le défilé auquel se terminoit cette campagne brulante, ils poussérent en avant sans se laisser entamer. Enfin

après quatre jours d'une marche la plus laborieuse qu'il soit possible d'imaginer, ils découvrirent Laronius, dont l'arrivée mit fin à toutes leurs peines. Car Sextus prenant le détachement qu'il voyoit approcher pour toute l'armée d'Agrippa, crut devoir se retirer. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Délivrés de la crainte des ennemis, les soldats de Cornificius trouvérent un nouveau danger dans ce qui devoit être pour eux le plus grand des soulagemens. Comme ils avoient beaucoup souffert de la soif, ils n'eurent pas plutôt apperçu une fontaine, qu'ils coururent en boire avidement, sans pouvoir être retenus par les avertissemens de leurs officiers, qui leur recommandoient de se ménager. Plusieurs périrent, étouffés par la quantité d'eau qu'ils avalérent avec une excessive précipitation.

Du reste ces Légions peuvent être regardées comme victorieuses, non seulement des efforts de Sextus, mais de tout ce qui est au dessus des forces humaines, de la faim, de la soif, de la chaleur brulante. Octavien les combla d'éloges & de récompenses, lorsqu'il fut venu joindre Agrippa à Tyndarium : & Cornificius leur Commandant fut si glo-

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

rieux de les avoir ſauvées, qu'il en perpétua le triomphe pendant toute ſa vie, ſe ſervant d'un éléphant pour retourner à ſa maiſon, toutes les fois qu'il ſoupoit en ville.

Dernière bataille, où Sextus eſt vaincu ſans reſſource.

La priſe de Tyndarium par Agrippa étoit une conquête importante pour Octavien, à qui elle aſſuroit une entrée dans la Sicile. Cette porte lui étant ouverte, il fit paſſer dans l'iſle un très grand nombre de troupes, & il augmenta l'armée de terre qu'il y avoit juſqu'à la concurrence de vingt-&-une Légions, vingt mille chevaux, & plus de cinq mille armés à la légére. Alors Lépidus, qui juſques-là s'étoit tenu près de Lilybée, avança dans le pays : & les deux Triumvirs réunirent leurs forces devant les murs de Meſſine.

Mais bientôt la diviſion ſe mit entre eux. Lépidus prétendoit à l'égalité. Octavien, plein de mépris pour un collégue d'un mérite ſi mince, vouloit preſque le réduire à la condition de ſon Lieutenant. L'indignation que conçut celui-ci d'un traitement qu'il regardoit avec raiſon comme injurieux, le porta à ſe tourner vers Sextus, & il entra en négociation avec lui. Octavien ou s'en douta, ou en fut averti : & ce motif le

détermina à finir la guerre par une action générale, avant que leur traité fût conclu. Sans cette considération, son intérêt eût été de traîner les choses en longueur. Car il se voyoit en état de vaincre sans tirer l'épée, vû la grande supériorité de ses forces; & la facilité qu'il avoit, étant maître de la campagne, pour couper les vivres à son ennemi. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Sextus de son côté, dont les affaires déclinoient, & qui craignoit en conséquence la désertion de ses Capitaines & de ses troupes, étoit empressé de décider la querelle par une bataille. Mais il lui convenoit bien mieux de se battre sur mer que sur terre. Dans le premier cas il avoit quelque espérance de vaincre : au lieu que ses Légions ne pouvoient absolument tenir contre celles du Triumvir. Il lui fit donc proposer une bataille navale. Octavien eut honte de refuser le défi. Le jour fut pris : & deux flotes de trois cens vaisseaux chacune, commandées par les Lieutenans des deux Généraux, Agrippa d'une part, & de l'autre, Démocharès & Apollophane affranchis de Sextus, se rangérent en bon ordre entre Myles & Nauloque, pendant que les Légions ayant à leur tête les Généraux eux-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. mêmes, étoient disposées aussi en présence sur la côte, simples spectatrices du combat.

L'action fut vive, & la victoire longtems disputée. Enfin la flote d'Octavien prit la supériorité. Le corbeau, ou main de fer, invention ancienne, dont il a été parlé à l'occasion de la premiére victoire navale des Romains, contribua beaucoup à celle-ci. Agrippa avoit perfectionné cette machine, par le moyen d'un gros cable, tenant d'un bout à la piéce de bois d'où pendoit le corbeau, & de l'autre à un treuil ou cabestan, qui commençoit à jouer dès que le vaisseau ennemi avoit été accroché, & l'attiroit avec une très grande violence; ensorte que l'abordage devenoit aisé, & alors la valeur des soldats décidoit seule du succès. Or par cet endroit Octavien avoit tout l'avantage.

Hist. Rom. T. IV. p. 80.

Lorsqu'une fois un certain nombre de vaisseaux de Sextus eut été ainsi forcé, l'épouvante & le désordre se mirent dans tout le reste de sa flote, & la livrérent en proie à l'ennemi. Vingt-huit vaisseaux furent coulés à fond, les autres ou brulés, ou brisés contre les côtes, ou pris par les vainqueurs. De trois cens bâtimens, il ne s'en sauva que dix-sept,

qui regagnérent le Détroit & Meſſine. Et une ſi grande victoire ne couta à Octavien que la perte de trois vaiſſeaux. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Elle fut déciſive. Sextus totalement dépouillé de la partie de ſes forces dans laquelle il avoit toujours eu le plus de confiance, ne ſongea qu'à fuir : & s'embarquant à Nauloque, il vogua vers Meſſine. Son armée de terre abandonnée à un Lieutenant ſuivit la fortune, & ſe ſoumit à Octavien. Sextus avoit encore huit Légions du côté de Lilybée, ſous les ordres de Plennius. Il les manda, non dans le deſſein de ſoutenir la guerre, mais pour s'en faire accompagner dans ſa fuite.

Il abandonne la Sicile, & s'enfuit en Aſie.

Car dès avant la bataille ſon plan étoit tout dreſſé, & il avoit mis en balots tout ce qu'il poſſédoit de plus précieux, pour ſe retirer, en cas de diſgrace, dans les Provinces de l'Orient, où il eſpéroit trouver de la protection de la part d'Antoine. Il avoit autrefois donné aſyle à Julie mére de ce Triumvir, & il s'en promettoit un retour de reconnoiſſance. Réellement Antoine s'étoit toujours montré à ſon égard aſſez doux & aſſez traitable : & la jalouſie même qu'il devoit avoir contre l'aggran-

An. R. 716. Av. J. C. 36.

dissement d'Octavien devenoit un motif d'espérance pour Sextus, surtout s'il arrivoit dans un état qui le mît à l'abri du mépris, & qui pût même le faire regarder comme un allié utile. Mais il n'eut pas le tems d'attendre les Légions de Plennius. Effrayé de la défection presque générale de ses chefs & de ses troupes par toute la Sicile, & se voyant trop vivement poursuivi par Agrippa, qui entroit déja dans le Détroit, il partit de Messine avec les dix-sept vaisseaux qui s'étoient sauvés de la déroute, emmenant sa fille, les amis qui lui restoient, & ses principales richesses. Nous verrons dans la suite ce qu'il devint, & comment son ambition inquiéte, & incapable de se réduire au repos, lui attira enfin la mort.

Octavien débauche l'armée de Lépidus, & le dépouille du Triumvirat.

Octavien, pour avoir chassé Sextus de la Sicile, n'en étoit pas pleinement le maître. Délivré d'un ennemi, il en retrouva un nouveau en la personne de son collégue. Il est vrai que Lépidus avoit contribué à la victoire en occupant une partie des forces de Sextus, & par conséquent il pouvoit à bon titre prétendre en partager les fruits. Mais le partage n'étoit du goût ni de l'un ni de l'autre. Chacun vouloit tout avoir,

& entre de pareils associés, égaux pour l'avidité & pour l'injustice, la raison du plus fort étoit la seule voie de décision. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Lépidus manifesta tout d'un coup ses intentions, par la conduite qu'il tint au siége de Messine, qui suivit de très près la victoire d'Octavien. Car Plennius arrivé trop tard pour partir avec Sextus, s'étant renfermé dans cette place, y fut incontinent assiégé par terre & par mer. Lépidus d'un côté, Agrippa de l'autre, lui ôtoient toute ressource : ensorte qu'il fut obligé de demander à capituler. Agrippa vouloit que l'on attendît la venue d'Octavien, qui étoit demeuré à Nauloque. Lépidus de sa seule autorité traita avec Plennius, reçut à son service les Légions que commandoit ce Lieutenant de Sextus, & les ayant jointes aux siennes, il leur abandonna aux uns & aux autres le pillage de Messine.

Dès le lendemain Octavien accourut, bien résolu de faire valoir les droits de seul véritable vainqueur. Lépidus, qui par les accroissemens que son armée avoit pris en Sicile, voyoit autour de lui vingt-deux Légions, se crut en état de lui faire tête ; & il se fortifia un

An. R. 716
Av. J. C. 36.

camp ſur une hauteur à peu de diſtance de Meſſine. Il y eut des explications réciproques, qui ne ſervirent qu'à aigrir les eſprits, & à prouver l'impoſſibilité d'un accord. Lépidus ſoutenoit que la Sicile devoit lui appartenir, parce qu'il y étoit entré le premier, & que le plus grand nombre des villes avoient été réduites par ſes armes. Il remarquoit d'ailleurs avec vérité que la Sicile même ajoutée à ſon partage, ne l'égaletoit pas encore avec ſes collégues. Ces raiſons, comme on peut le croire, ne touchoient pas Octavien, qui ne prétendoit pas avoir vaincu pour Lépidus, & qui ne le regardant que ſur le pied d'auxiliaire, refuſoit abſolument de lui laiſſer aucune part dans ſa conquête. La diviſion éclata donc ouvertement : les deux chefs & les deux camps ſe préparérent à agir en ennemis : & l'on s'attendoit à voir renaître une guerre civile.

Mais l'inégalité étoit trop grande entre le mérite & les talens des deux Triumvirs, pour que la balance pût demeurer un moment incertaine. Lépidus étoit mépriſé de ceux mêmes qui marchoient ſous ſes drapeaux. Son incapacité & la petiteſſe de ſon génie paroiſſoient encore plus en évidence par la

comparaison avec l'élévation des vûes, la fermeté, & le courage de son rival. Aussi n'y eut-il point de combat. Octavien dédaigna d'employer la force contre un tel adversaire. La ruse & l'artifice, qu'il savoit si bien mettre en œuvre, lui suffirent pour abattre tout d'un coup sa puissance.

Il connoissoit parfaitement la disposition où étoit l'armée de Lépidus à l'égard de son Général; & il savoit en particulier que les Légions de Sextus, qui faisoient une partie considérable de cette armée, ne laissoient pas d'avoir de l'inquiétude sur leur sort, tant qu'elles n'auroient pour garand de ce qui leur avoit été accordé par la capitulation de Messine, que la parole du plus foible des deux Triumvirs, sans être assurées du consentement de l'autre. Ayant donc fait sonder leurs officiers par ses émissaires, & les ayant trouvés dans les sentimens où il les souhaitoit, il prit avec lui un gros corps de cavalerie, s'avança vers le camp de Lépidus, & ayant laissé dehors la plus grande partie de son escorte, il entra accompagné d'un petit nombre de cavaliers, comme si il n'avoit que des intentions pacifiques, & nulle autre vûe que de négocier un accord.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

En traversant le camp il prenoit tous ceux qu'il rencontroit à témoin de ses bonnes dispositions pour la paix, & de la nécessité où on le réduisoit malgré lui de faire la guerre. Cette manœuvre lui réussit d'abord. Plusieurs le saluérent comme leur Général : & surtout les soldats qui avoient servi sous Sextus accoururent pour lui demander grace. Il leur répondit qu'ils n'avoient encore rien fait pour la mériter. Ils entendirent très bien ce langage : & sur le champ ils se mirent en devoir de lui prouver efficacement qu'ils vouloient passer à son service, en lui apportant leurs drapeaux, & pliant leurs tentes pour le suivre.

Lépidus averti de ce mouvement, vient promptement y mettre ordre, & trouvant son ennemi mal accompagné, il fit tirer sur lui. L'écuyer d'Octavien fut tué à ses côtés : & lui-même ayant été atteint d'un trait, que sa cuirasse para, & empêcha de pénétrer, il * se retira plus vîte que le pas vers le gros de cavalerie qu'il avoit laissé à l'entrée

* *Velleius dit qu'Octavien enleva en ce moment l'aigle d'une Légion, & se fit suivre de toute l'armée de Lépidus. Ce trait de hardiesse me paroit moins dans le caractére d'Octavien, que la conduite qu'Appien lui attribue. Je m'en tiens à ce dernier auteur, dont le récit est d'ailleurs plus circonstancié.*

du camp. Quelques soldats de Lépidus qui occupoient un petit fort, se moquérent de sa fuite. Il en tira vengeance sur le champ: & ayant fait attaquer ce fort, il ne cessa point de le battre qu'il ne l'eût emporté. Cet exemple intimida les commandans des autres redoutes qui flanquoient le camp de Lépidus, ou leur servit de prétexte: & tous, soit dans le moment même, soit pendant la nuit, se rendirent à Octavien, les uns sur une simple sommation, les autres après avoir souffert pour la forme quelque légére attaque.

Le lendemain Octavien sortit de ses lignes en bataille avec toute son armée, sachant bien sans doute ce qui alloit arriver. Car à son approche, la désertion devint générale parmi les troupes de Lépidus. Dabord les anciens soldats de Sextus, puis tous les autres défilérent, & vinrent se ranger sous les enseignes du jeune Triumvir. Tous avoient pris si déterminément leur parti, que Lépidus ayant voulu saisir les drapeaux pour arrêter la défection, & déclarant qu'il ne les quitteroit jamais tant qu'il vivroit, un soldat fut assez insolent pour lui répondre, *Et bien, tu les quitteras donc en mourant*: & il alloit le percer,

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

si le malheureux Général n'eût lâché prise.

La cavalerie, qui resta la derniére auprès de Lépidus, comme si elle eût voulu racheter ses délais par une plus grande perfidie, envoya demander à Octavien s'il désiroit qu'on lui amenât son ennemi mort ou vivant. Lépidus n'étoit pas un rival assez redoutable, pour qu'Octavien voulût son sang. Il ordonna qu'on l'épargnât : & bientôt Lépidus, ayant quitté tous les ornemens qui ne convenoient plus à sa fortune, parut devant lui, humilié, suppliant, & demandant grace. Octavien lui accorda la vie : & l'ayant dépouillé du Triumvirat, il le relégua à *Circeies* en Italie, où il le laissa passer le reste de ses jours dans une condition privée & obscure. Seulement il respecta la Loi qui rendoit le grand Pontificat inamovible, & il souffrit que Lépidus jouît tant qu'il vécut de cette dignité sacrée.

Ce dernier état convenoit mieux à Lépidus, que la [a] grandeur à laquelle l'avoit porté le concours fortuit des circonstances, sans qu'il eût aucune des

a Vir omnium vanissimus, nec ullâ virtute tam longam fortunæ indulgentiam meritus... Ad dissimillimam vitæ suæ fortunam pervenerat Lepidus. *Vell.* II. 80.

qualités néceſſaires pour en ſoutenir le poids. Il y avoit été le jouet de ſes collégues ; & lorſqu'il en fut privé, s'il ne perdit pas en même tems la vie, le mépris ſeul de ſa foibleſſe fit ſa ſureté. AN R. 718 AV. J.C. 36

Octavien n'ayant plus d'ennemi ni de concurrent en Sicile, régla tout à ſon gré. Il ſuivit encore ici ſa maxime, d'abattre les têtes du parti vaincu, & de ne faire grace qu'à la multitude. Les Sénateurs & les Chevaliers Romains qui avoient combattu pour Sextus, furent mis à mort, à l'exception d'un petit nombre. Il prit les troupes à ſon ſervice. Pour ce qui eſt des villes & des peuples de l'iſle, ſelon qu'ils avoient bien ou mal mérité de lui, ils reçurent des châtimens ou des récompenſes. Il ne ſe mit point en devoir de pourſuivre Sextus, de qui il n'avoit plus rien à craindre, & qui de plus s'étoit mis hors de priſe, en ſe retirant ſur les terres de l'obéïſſance d'Antoine. Peut-être même Octavien, profond politique, ne fut-il pas fâché que ſon collégue ſe trouvât dans le cas d'accorder retraite & protection à l'ancien ennemi de tout le parti de Céſar : ce qui pourroit fournir inceſſamment un prétexte de rupture. Car on ne peut pas douter, que du

An. R. 716. Av. J. C. 36.

moment qu'il se vit resté seul avec Antoine de tous les Généraux qui avoient partagé les forces & les Provinces de la République après la mort de César, il ne se soit préparé à détruire cet unique rival, dont la ruine le rendroit maître de tout l'Empire.

Sédition parmi les troupes d'Octavien.

Mais ces vûes étoient encore éloignées. Un mal présent, & qui naissoit de la grandeur même de sa puissance, le mettoit actuellement dans l'embarras, & attiroit toute son attention. Ayant augmenté ses forces de celles de Sextus & de Lépidus, il voyoit à ses ordres des armées formidables de terre & de mer, quarante-cinq Légions, vingt-cinq mille chevaux, différens corps de troupes légéres jusqu'au nombre de trente-sept mille hommes, & six cens vaisseaux armés en guerre. Cette multitude effroyable de combattans étoit rassemblée dans un assez petit espace, & envisageoit d'un coup d'œil toute sa force : situation périlleuse pour un chef, dont le soldat dédaigne de recevoir la loi, lorsqu'il est en état de la donner. Une armée fiére de son grand nombre devient indisciplinable, & ne veut point obtenir par priéres ce qu'elle peut extorquer par la terreur. C'est précisé-

ment ce qu'éprouva Octavien. Les troupes qui venoient de lui rendre de si grands services se mutinérent, & lui demandérent leur congé & des récompenses pareilles à celles qu'avoient reçues les soldats vainqueurs à Philippes. L'insolence des séditieux étoit d'autant plus grande, que prévoyant la guerre inévitable contre Antoine, ils sentoient le besoin qu'avoit d'eux leur Général.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Il l'appaise par une conduite mêlée d'indulgence & de fermeté.

Il n'étoit possible ni de les satisfaire, ni de les réduire par autorité. Octavien essaya de leur faire prendre le change, soit en se rejettant sur Antoine, dont le consentement, disoit-il, lui étoit nécessaire pour une affaire de cette importance, & qui intéressoit en commun les soldats des deux Triumvirs; soit en excitant les séditieux à acquérir un riche butin, & une gloire pure & exemte de toute tache dans une guerre contre l'étranger, contre les Illyriens & les Dalmates, qui à la faveur des divisions entre les Romains faisoient des courses sur les terres de l'Empire; soit enfin en leur proposant des prix d'honneur, des couronnes de différentes espéces, & pour les Tribuns & les Centurions le droit de porter la robe prétexte, & le rang de Sénateur dans la ville où cha-

cun d'eux étoit né. Tous ces beaux discours furent inutiles : les soldats ne perdirent point leur objet de vûe : & *un* Tribun nommé Ofilius eut l'audace d'élever la voix, & de dire que les couronnes & les robes prétextes étoient bonnes pour amuser les enfans ; mais qu'aux gens de guerre, il leur falloit de l'argent & des terres pour s'établir. Il fut applaudi, & Octavien indigné ne vit rien de mieux à faire, que de descendre de son tribunal & de se retirer de l'assemblée. Ofilius n'en devint que plus hardi : & comme ceux qui suivoient ses impressions taxoient leurs camarades plus modérés d'indifférence pour la cause commune, il s'écria qu'il n'avoit point besoin de secours, & que lui seul il suffisoit pour obtenir l'effet de demandes aussi justes. Une telle insolence ne demeura pas impunie. Le séditieux Tribun disparut, sans que l'on pût découvrir ce qu'il étoit devenu. Cet exemple, qui avertissoit chacun de ce qu'il avoit à craindre, rendit les mutins plus circonspects, mais non pas plus traitables. Il ne s'en trouva plus aucun qui se fît remarquer : mais tous ensemble, ou par gros pelotons, ils persistérent à demander leur congé.

Octavien n'avoit pas cette hauteur héroïque de ſentimens, par laquelle ſon grand oncle s'étoit vû en état de faire rentrer d'un mot dans le devoir des Légions mutinées. D'ailleurs il étoit jeune, & il ne poſſédoit qu'en un dégré médiocre le mérite guerrier, qualité la plus impoſante auprès des troupes. Il ſentoit néantmoins combien la fermeté étoit néceſſaire, & que s'il molliſſoit une fois, ç'en étoit fait pour toujours de ſon autorité. Il prit un parti mitoyen, convenable à ſon caractére plus prudent & plus fin, que noble & élevé. Il accorda le congé à vingt mille des plus vieux ſoldats, qu'il fit ſur le champ tranſporter hors de l'iſle, de peur qu'ils ne nourriſſent l'eſprit de ſédition dans les autres. AN. R. 718. AV. J. C. 36.

Enſuite ayant aſſemblé ſon armée, qui étoit encore bien nombreuſe, il proteſta que jamais il ne reprendroit à ſon ſervice, quand même ils l'en prieroient avec les plus grandes inſtances, ceux qui venoient de le quitter malgré lui; & que de plus il ne leur donneroit pas à tous les récompenſes dont ils ſe flattoient, mais ſeulement à ceux d'entre eux qu'il en jugeroit dignes, après un ſévére examen de leur conduite.

An. R. 716. Av. J. C. 36.

De là il passa à louer la fidélité des troupes qui lui demeuroient soumises : il leur promit que dans peu il leur accorderoit & le repos & les établissemens qu'elles auroient mérités par leurs bons services : & en gage de cette promesse, dont l'effet étoit éloigné, il leur annonça une distribution prochaine de cinq cens deniers * par tête, pour laquelle il imposa à la Sicile une taxe de seize cens talens. (seize cens mille écus) Par cette conduite mêlée d'indulgence & de fermeté Octavien appaisa une sédition qui pouvoit lui rendre funestes les victoires qu'il avoit remportées.

* *Deux cens cinquante livres.*

Couronne Rostrale donnée par Octavien à Agrippa.

Lorsque tout fut calme, il distribua des dons militaires aux soldats & aux officiers qui s'étoient distingués par leur bravoure. Nul ne fut plus honoré, ni ne méritoit plus de l'être qu'Agrippa. Il reçut pour récompense & pour monument de la victoire navale à laquelle il avoit eu tant de part, une [a] couronne d'or qui avoit pour rayons des éperons de vaisseau. Plusieurs écrivains assurent qu'il est le premier à qui ait été accordée cette glorieuse marque d'honneur.

a Agrippa......
cui, belli insigne superbum,
Tempora navali fulgent rostrata coronâ.
Virg. Æn. VIII.

Mais

Mais nous avons rapporté d'après le témoignage de Pline, que le docte Varron en avoit été décoré dans la guerre contre les Pirates. Il n'est pas fort étonnant que le nom d'Agrippa ait obscurci celui de Varron dans la gloire des armes.

An. R. 716. Av. J. C. 36. T. XI. p. 252.

Octavien demeure maître de la Sicile & des Provinces d'Afrique & de Numidie.

Octavien, avant que de sortir de Sicile, établit un Propréteur pour gouverner l'isle en son nom. Il mit pareillement la main sur la dépouille de Lépidus, & Statilius Taurus alla par son ordre avec quelques troupes prendre possession pour lui de l'Afrique propre & de la Numidie, qui avoient appartenu à ce Triumvir dépossédé. Pour ce qui est des vaisseaux d'Antoine, il les lui renvoya fidélement, & il eut même soin de remplacer ceux qui avoient péri dans les opérations de la guerre. Après tous ces arrangemens, il partit & repassa en Italie avec toutes ses forces.

Epoque de l'établissement solide de la grandeur d'Octavien, & en même tems de son nouveau systême de conduite plus douce & plus modérée.

C'est ici proprement l'époque où commence à s'établir d'une maniére solide la grandeur d'Octavien. Car jusques-là son état avoit toujours été assez chancelant : toujours il s'étoit vû environné & pressé d'ennemis & de rivaux. Mais alors tout l'Occident se trouva soumis à son obéissance : & en même

An. R. 716. Av. J. C. 36. tems l'estime & l'admiration publique se décidérent en sa faveur. On ne pouvoit refuser ces sentimens à tant de succès glorieux, comparés surtout avec sa grande jeunesse. Quatre guerres heureusement terminées, à Modéne, à Philippes, à Pérouse, & en Sicile; la destruction totale du parti Républicain & de celui de Pompée; la puissance de Sextus & celle de Lépidus réunies à la sienne; & tout cela exécuté à l'âge de vingt-huit ans : c'étoient là de puissans motifs de concevoir pour lui une sorte de vénération, qui s'étant une fois emparée des esprits s'y accrut toujours dans la suite, & qui ne fut pas un des moindres fondemens de sa puissance.

On lui en donna les premiers témoignages à son retour de l'expédition de Sicile. Le Sénat alla en corps au devant de lui fort loin hors de Rome, chaque Sénateur portant une couronne sur la tête, en signe de joie & de félicitation. Cette Compagnie lui avoit dès auparavant décerné les plus grands honneurs, le laissant maître, ou de les accepter tous, ou de choisir ceux qui lui conviendroient davantage. Il reçut l'Ovation, ou petit triomphe, l'établissement d'une fête annuelle en mémoire de sa victoire,

& une statue dorée dans la place publique où il étoit représenté en habit de Triomphateur, le piédestal orné d'éperons de vaisseaux, avec cette inscription : POUR AVOIR RÉTABLI LA PAIX LONGTEMS TROUBLÉE SUR TERRE ET SUR MER. Il entra dans Rome avec la pompe modeste de l'Ovation le jour des Ides de Novembre. An. R. 718. Av. J. C. 36. *Fasti Capit.*

Ses exploits considérés en eux-mêmes méritoient bien assurément le grand Triomphe. Je ne vois aucune raison qui ait pu empêcher de le lui déférer, si ce n'est la bassesse des ennemis vaincus. Car il faut observer, que le nom de Sextus ne devoit point ici paroître. Il eût été trop odieux & trop amer pour les Romains de voir triompher nommément du fils de Pompée. Or ce chef étant une fois mis à l'écart, presque tous ceux qui l'avoient suivi, étoient des esclaves fugitifs, ou des Corsaires, commandés par des affranchis. C'étoit donc en quelque façon une guerre servile, pour laquelle l'éclat du Triomphe auroit été trop magnifique, & dont la victoire étoit suffisamment récompensée par l'Ovation.

Octavien s'en contenta, & il ajouta plusieurs autres traits de modération

& de douceur, par lesquels on voit clairement qu'il vouloit racheter les injustices, les véxations tyranniques, les cruautés, qui d'abord lui avoient attiré la haine & la déteſtation publiques. Dans les discours qu'il fit, soit au Sénat, soit au Peuple, après avoir témoigné sa reconnoissance des honneurs qui lui avoient été accordés, il annonça la paix & la tranquillité à l'Italie, comme le fruit de sa victoire, qui venoit, disoit-il, de mettre fin à toutes les guerres civiles. Car il cachoit soigneusement ses desseins contre Antoine, qu'il n'étoit pas tems de faire éclater. Il ne prononça pas ces discours, mais il les lut; pratique qu'il observoit dans toutes les occasions importantes : & il en distribua ensuite des copies par toute la ville, comme pour rendre tous les citoyens témoins & dépositaires de l'engagement qu'il contractoit. Il joignit les effets aux paroles. Il abolit quelques impôts, & il remit tout ce qui étoit dû des taxes établies par la nécessité de la guerre, & qui n'étoit pas encore payé.

Suet. Aug. 24.

Le peuple, qui depuis si longtems souffroit les horreurs de la guerre civile, charmé de commencer à respirer, & voulant récompenser celui à qui il étoit

redevable de la douceur de sa nouvelle situation, lui offrit le grand Pontificat dont Lépidus étoit revêtu. Octavien soutint le caractére de modération dont il s'étoit fait une loi : & il refusa une place très importante & très brillante, mais dont le titulaire ne devoit point être dépouillé de son vivant. Quelques-uns allérent jusqu'à lui proposer l'étrange expédient de faire mourir Lépidus comme ennemi public. Ce conseil lui fit horreur, & il déclara qu'il ne s'ouvriroit point la voie à l'usurpation par le meurtre. AN. R. 716. AV. J. C. 6.

Il se concilia encore l'affection des citoyens par la conduite qu'il tint à l'égard de ce grand nombre d'esclaves que Sextus avoit attirés en Sicile, & qu'il avoit incorporés dans ses troupes en leur donnant la liberté. Quoique cette liberté leur eût été ratifiée par le Traité de Miséne, Octavien ne se crut pas obligé d'observer à l'égard de ces misérables, au préjudice de leurs maîtres & du bien de l'Etat, une parole qui lui avoit été extorquée par une sorte de violence. Il envoya aux différens quartiers où hivernoient ses Légions, des lettres qui furent toutes ouvertes en un même jour, & par lesquelles il

An. R. 716. Av. J. C. 36. étoit ordonné d'arrêter ces esclaves fugitifs. La chose fut exécutée sans aucun tumulte : & lorsque les prisonniers eurent été amenés dans Rome, ils furent interrogés & examinés pour être rendus à leurs anciens maîtres. Ceux dont les maîtres ne purent être découverts, Octavien les fit exécuter dans les villes d'où ils s'étoient enfuis.

Un autre objet bien digne de son attention, c'étoient les compagnies de brigands qui s'étoient formées à la faveur de la licence & du désordre des guerres. Elles faisoient presque de petites armées, qui exerçoient plutôt des hostilités, que de simples vols, dans Rome, dans l'Italie, dans la Sicile. Sabinus, chargé par Octavien du soin d'arrêter ces horribles brigandages, vint à bout dans l'espace d'un an d'exterminer cette race de scélérats. La paix & la sureté furent rétablies sur les chemins & dans les villes : & les peuples furent si sensibles à ce bienfait, qu'ils en consacrérent l'auteur parmi leurs Dieux tutélaires.

Octavien paroissoit donc tout occupé du bien public, tout rempli de vûes pacifiques. Il brûla les lettres & les papiers qui pouvoient être des monu-

miens des divisions passées, & tenir en inquiétude bien des citoyens. Il laissa les Magistrats annuels exercer leurs fonctions, & régler les affaires qui étoient du ressort de leurs charges. Enfin il alla jusqu'à faire espérer qu'il abdiqueroit le Triumvirat de concert avec Antoine, dès que celui-ci seroit revenu de la guerre qu'il faisoit actuellement contre les Parthes. Cette derniére promesse n'étoit qu'un leurre : mais elle porta la joie au cœur de la Nation, toujours attachée au Gouvernement Républicain. Le Sénat, pour inviter Octavien à tenir sa parole, & lui donner comme une compensation en échange du Triumvirat, lui offrit la puissance Tribunicienne pour tout le tems de sa vie. Par ce titre sa personne devenoit sacrée & inviolable ; & il acquéroit le droit d'empêcher qu'il ne se fît rien dans la ville contre sa volonté. Mais il n'avoit garde de renoncer, en se dépouillant du Triumvirat, au commandement des armées, qui faisoit toute sa force. Ainsi il se tint fermé par rapport à la proposition du Sénat, ne jugeant pas à propos ni d'accepter la puissance Tribunicienne seule, qui l'auroit désarmé ; ni de la joindre à la Triumvirale, de peur de piquer la jalousie d'Antoine.

AN. R. 716.
AV. J. C. 36.

AN. R. 716. AV. J. C. 36. Il ne paroît point non plus qu'il l'ait absolument refusée : il la remettoit à un tems plus convenable.

Afin que Rome se ressentît en toute maniére du retour d'une meilleure fortune, ce fut aussi cette même année qu'Octavien commença à l'embellir par de nouveaux & superbes édifices. Un de ses grands objets dans toute la suite de sa vie & de son Empire, fut de décorer la Capitale de l'Univers d'une façon digne de la majesté de ce titre : & il poussa en [a] ce genre la magnificence si loin, qu'il se vanta d'avoir reçu *une* Rome de brique, & de la laisser toute de marbre. Mais dans le tems dont je parle ici, le premier ouvrage par lequel il entama l'exécution de son plan, ce fut un logement pour lui. Il avoit choisi l'emplacement du mont Palatin, & fait acheter par ses gens d'affaires un grand nombre de maisons de particuliers, qui lui formoient un terrain spacieux. Il s'y construisit un magnifique bâtiment, qui prit le nom de la colline dont il occupoit une partie considérable, & fut appellé *Palatium* : d'où est

a Urbem ... excoluit ; adeo, ut jure sit gloriatus marmoream se relinquere, quam lateritiam accepisset. *Suet. Aug.* 29.

venu le mot de *Palais* en notre langue. Mais il ne voulut pas qu'on eût à lui reprocher de n'avoir travaillé que pour lui. A l'occasion d'un tonnerre qui étoit tombé sur une portion du terrain qu'il avoit acquis, les devins que l'on consulta ayant répondu que cet endroit étoit revendiqué par un Dieu, Octavien y bâtit du plus beau marbre un Temple à Apollon, qu'il avoit toujours honoré comme son Dieu tutélaire. Il y joignit une Bibliothéque, qui convenoit parfaitement à côté du Temple du Dieu des Arts, & tout autour il éleva des portiques pour l'usage & la commodité du Public.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

La Bibliothéque d'Apollon Palatin, c'est ainsi qu'elle fut nommée, n'étoit pas seulement destinée à loger une collection de Livres, qui fît honneur au goût du Maître, & qui offrît un secours utile aux Savans. Octavien en fit comme une Académie, où des juges examinoient les nouveaux ouvrages de Poësie : & ceux qui paroissoient vraiment dignes d'être conservés & transmis à la postérité, étoient placés honorablement dans la Bibliothéque avec le portrait de l'Auteur : encouragement puissant pour les Arts, que la gloire

Hor. Sat. I. 4. & 10. *Epist.* I. 3. & II. 2. *A. P. v.* 387.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

furtout nourrit & porte à la perfection. Octavien les aimoit, comme ont toujours fait les grands Princes, il les cultivoit lui-même, & sa protection fut constamment assurée à tous ceux qui s'y distinguérent. Aussi l'on sait assez combien ils fleurirent sous son gouvernement, qui est devenu l'époque & la régle du bon goût.

Il n'est pas besoin d'avertir que tous ces grands ouvrages ne furent pas achevés dans l'année dont je raconte les événemens : mais ils y furent projettés & commencés : & il étoit important d'en remarquer la date, parce qu'ils entroient dans le nouveau systême de conduite, qu'Octavien se forma dès qu'il vit sa puissance bien établie : jusques-là injuste & cruel par la nécessité de satisfaire son ambition; doux, modéré, bienfaisant, lorsqu'une fois il eut lieu d'être content de sa fortune.

Ce caractére de douceur parut encore dans la distribution des terres qu'il eut à faire aux soldats vétérans. On se souvient quel horrible fracas avoit excité cette opération dans toute l'Italie après la bataille de Philippes. Ici elle s'exécuta paisiblement. Les fonds qui furent assignés aux soldats, ou appartenoient à la

République, ou furent achetés & payés de bonne foi, soit aux particuliers, soit aux communautés des villes. Ainsi par exemple la colonie de Capoue étant mal garnie d'habitans, possédoit en commun une grande étendue de terres, qui n'avoient été attribuées à aucun possesseur particulier. Octavien y établit ses vétérans. Mais pour dédommager la colonie, il lui donna dans l'isle de Créte des fonds d'un revenu beaucoup plus ample, & qui rapportoient douze * cent mille sesterces par an. Et de plus il ajouta un grand & utile ornement à la ville même de Capoue, par la construction d'un aquéduc qui y portoit une eau pure & abondante.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Vell. II. 81. *Dio.*

* *Cent cinquante mille livres.*

En usant si sagement de sa puissance & de sa fortune, Octavien s'appuyoit de l'estime & de l'affection des Romains contre Antoine, qui faisoit au contraire dans ce même tems tout ce qui étoit nécessaire pour s'en attirer le mépris & la haine. C'est ce que l'on verra dans le compte que je vais rendre de son expédition contre les Parthes, malheureuse par sa faute; & dont le mauvais succès lui fut encore moins honteux & moins funeste, que la cause qui l'avoit produit.

Guerre d'Antoine contre les Parthes.

An. R. 716. Av. J. C. 36. Mais il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

§. II.

Douleur amére d'Orode au sujet de la mort de son fils Pacorus. Il choisit pour son successeur Phraate. Phraate fait mourir son pére, ses fréres, son fils aîné, plusieurs grands du Royaume. La passion d'Antoine pour Cléopatre se réveille. Ses libéralités injustes & immenses envers la Reine d'Egypte. Arrangemens d'Antoine pour la guerre. Il se rend en Arménie, dont le Roi étoit son allié. Force de son armée. Fautes que lui fait faire sa passion pour Cléopatre. Il vient mettre le siége devant Praaspa, Capitale du Roi des Médes. Les Rois des Parthes & des Médes lui taillent en piéces deux Légions. Le Roi d'Arménie l'abandonne. Antoine engage un combat, où il met en fuite les Parthes, mais leur cause très peu de perte. Il retourne devant Praaspa, dont le siége lui réussit mal. Trompé par les Parthes, qui lui promettent paix & sureté, il se met en devoir de faire retraite. Averti de la perfidie des Parthes, au lieu d'enfiler la plaine, il gagne les montagnes.

Divers combats où les Parthes sont repoussés. La témérité d'un Officier Romain fait remporter aux Parthes un avantage considérable. Conduite admirable d'Antoine à l'égard de ses soldats. Leur amour pour lui. Nouveaux combats, où les Romains reprennent la supériorité. La disette se met dans leur armée. Maladie singuliére & funeste causée par l'usage d'une herbe inconnue. Nouvelle perfidie des Parthes, dont Antoine ne se garantit que sur un avis qui lui vient de l'armée ennemie. Les Romains souffrent beaucoup de la soif. Fleuve dont les eaux étoient mal saines. Désordre affreux causé par la fureur du soldat Romain, qui pille son propre camp. Dernier combat contre les Parthes. Joie des Romains lorsqu'ils se revirent en Arménie. Empressement fou d'Antoine pour se revoir auprès de Cléopatre. Relation fausse & fastueuse envoyée par Antoine à Rome. Honneurs qui lui sont décernés. Derniéres avantures & mort funeste de Sex. Pompée. Guerres d'Octavien en Illyrie. Bravoure personnelle d'Octavien. Les Salasses soumis par Valérius. Exploits de M. Crassus contre les Mysiens & les Bastarnes. Edilité d'Agrippa. Agrippa

& Mécéne principaux amis, confidens, & ministres d'Octavien. Statues érigées à Livie & à Octavie. Portique d'Octavie. Triomphes de Statilius Taurus & de Sosius. Nouveaux Patriciens. Mort d'Atticus. Succession des Consulats depuis l'an 718, jusqu'à l'an 721.

An. R. 716. Av. J. C. 36.

Douleur amére d'Orode au sujet de la mort de son fils Pacorus.

Justin. XLII. 4. & 5.

La mort de Pacorus, tué dans la derniére bataille que Ventidius avoit gagnée sur les Parthes, jetta Orode pére du jeune Prince dans une douleur qui dégénéra presque en phrénésie. Pendant les six premiers jours il ne voulut ni voir personne, ni même prendre de nourriture. Enfermé dans l'obscurité, & gardant un silence farouche, s'il prononçoit quelques paroles, c'étoit pour répéter tristement le nom de Pacorus. Souvent il s'imaginoit lui parler, l'entendre & le voir à ses côtés. Mais bientôt revenu à soi, & se rappellant que Pacorus n'étoit plus, il le pleuroit amérement.

Il choisit pour son successeur Phraate.

Cette violente douleur ne s'appaisa que pour faire place à une cruelle inquiétude qui vint le tourmenter au sujet du choix de son successeur, titre que laissoit vacant la mort de Pacorus. Il avoit de différentes femmes trente fils,

qui tous aspiroient au trône, & secondés de leurs méres fatiguoient par des sollicitations importunes l'esprit du foible vieillard. Enfin après avoir longtems balancé, Orode, pour son malheur & pour celui de l'Empire des Parthes, se détermina en faveur de Phraate l'aîné de tous, mais le plus méchant. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

A peine Phraate se vit-il assuré de la succession au Trône, qu'il s'impatienta de n'en pas jouïr assez tôt; & trouvant que son pére le lui retenoit trop longtems, il le fit mourir. On juge bien qu'il n'épargna pas davantage le sang de ses fréres, qui tous lui faisoient ombrage, & dont quelques-uns avoient des titres de préférence sur lui par la noblesse de leurs méres, au lieu que Phraate étoit né d'une femme sans nom. L'aîné même de ses fils, qui se trouvoit en âge de lui donner de la jalousie, fut sacrifié à ses soupçons.

Phraate fait mourir son pére, ses fréres, son fils aîné, plusieurs Grands du Royaume.

Les Grands du Royaume allarmés & irrités d'une telle barbarie, qui s'étendoit aussi sur eux, & abattoit toutes les premiéres têtes de la Noblesse, entrérent dans des dispositions de révolte, dont les Romains auroient pu aisément profiter. Mais Antoine étoit alors en Italie, & Sosius, qui commandoit pour

Plut. Anton. & Dio.

An. R. 716. Av. J. C. 36.

lui en Syrie, avoit appris par l'exemple de Ventidius à ne pas courir après une gloire trop éclatante, qui eût offusqué celle de son Général. Ainsi les Seigneurs mécontens du gouvernement de Phraate n'étant point soutenus, se virent contraints de s'exiler eux-mêmes en différens pays. Monésés, l'un des plus illustres & des plus puissans, se retira auprès d'Antoine.

La passion d'Antoine pour Cléopatre se réveille.

Le Triumvir étoit parti d'Italie, comme nous l'avons dit, lorsqu'Octavien se préparoit à faire un dernier effort contre Sextus & contre la Sicile. C'est alors que se [a] réveilla dans son cœur *la* funeste passion pour Cléopatre, qui avoit paru assoupie & calmée par un retour de réflexion & de sagesse depuis son mariage avec Octavie. Elle étoit assoupie, & non pas étouffée ni vaincue. Après un assez court intervalle, pendant lequel la raison avoit semblé prendre le dessus, enfin, pour me servir de l'expression de Platon adoptée par Plutarque, l'indocile compagnon

[a] Εὕδουσα δ' ἡ δεινὴ συμφορὰ χρόνον πολὺν, ὁ Κλεοπάτρας ἔρως, δοκῶν κατευνᾶσθαι καὶ κατακεκηλῆσθαι τοῖς βελτίοσι λογισμοῖς, αὖθις ἀνέλαμπε καὶ ἀνεθάῤῥει, Συρίᾳ πλησιάζοντος αὐτοῦ· καὶ τέλος, ὥσπερ φησὶν ὁ Πλάτων, τὸ δυσπει-

de l'ame, cet esclave rebelle, qui trop souvent au lieu de prendre la loi de sa souveraine, la gourmande & la tyrannise, secoua pleinement le joug. Antoine en approchant de la Syrie fit partir Fonteius Capiton, avec ordre de lui amener la Reine d'Egypte.

AN. R. 718. AV. J. C. 36.

Elle vint : & comme s'il eût voulu lui faire une sorte de réparation de ses froideurs passées, & en effacer le souvenir par une libéralité sans bornes, il lui fit des dons immenses. Il ajouta à son Royaume la Phénicie, hors Tyr & Sidon, la Cœlésyrie, le canton de la Judée qui produit le baûme, une partie du pays des Arabes Nabatéens. Toutes ces régions étoient possédées par différens petits Princes sous la protection des Romains. Antoine ne se fit aucun scrupule de dépouiller ceux qui en jouissoient, pourvû qu'il satisfît l'avidité insatiable de celle qu'il aimoit. Il lui céda même les droits qu'avoit la République sur l'isle de Chypre, & sur Cyrêne, anciens démembremens de la couronne

Ses libéralités injustes & immenses envers la Reine d'Egypte.

Joseph. Ant. XV. 4. & *de B. Jud.* I. 13. *Plut. Dio.*

θὲς καὶ ἀκόλαστον ψυχῆς ὑποζύγιον, ἀπολακτίσαν τὰ καλὰ καὶ σωτήρια πάντα, Καπίτωνα Φοντήϊον ἔπεμψεν ἄξοντα Κλεοπάτραν εἰς Συρίαν. *Plut. Anton.*

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

d'Egypte. Les Romains furent très choqués de ces libéralités indécentes, dont le principe étoit si honteux ; quoiqu'Antoine tâchât d'y prêter une couleur honnête, en disant que la grandeur de la nation Romaine paroissoit moins dans ce qu'elle possédoit, que dans ce qu'elle donnoit à ses Alliés.

Arrangemens d'Antoine pour la guerre.

Cependant il n'oublioit pas son grand projet contre les Parthes, dont il se promettoit le plus glorieux succès. La terreur de son nom & de ses armes venoit d'être portée jusqu'au Caucase & à la mer Caspienne par les *victoires* que Canidius son Lieutenant avoit gagnées sur les Rois d'Ibérie & d'Albanie : & il comptoit beaucoup sur Monésés, homme important par son mérite & par sa capacité autant que par son rang & par sa naissance ; dont la retraite par conséquent affoiblissoit les Parthes, & lui procuroit les conseils & les lumiéres les plus sûres pour conduire son entreprise. Aussi fit-il à ce Seigneur l'accueil le plus magnifique, & comme il étoit fastueux & aimoit la pompe & l'ostentation, il comparoit Monésés à Thémistocle, se comparoit lui-même au grand Roi des Perses, &

pour rendre compléte la ressemblance, il donna au Parthe fugitif trois * villes de Syrie pour sa subsistance, Larisse, Aréthuse, & Hiérapolis. Il lui promettoit même le trône des Arsacides. Mais bientôt toutes ces belles idées s'évanouïrent. Phraate, qui sentoit combien un tel transfuge pouvoit lui faire de tort, n'omit rien pour le regagner : & Monésés, sur l'assurance de l'impunité & d'un entier rétablissement dans tous ses biens & dans tous ses droits, retourna auprès de son Roi, & frustra ainsi l'attente d'Antoine. Nous verrons pourtant ce Seigneur Parthe rendre dans la suite un bon service à l'armée Romaine. An. R. 716. Av. J. C. 36.

Antoine, quoique piqué de se voir abandonné par Monésés, lui laissa pleine liberté de se retirer. Cette conduite entroit dans son plan, qui étoit d'amuser Phraate par une négociation & par des espérances de paix, afin de le surprendre tout d'un coup par une attaque imprévûe qui ne lui laissât pas le tems de se préparer. Si nous en croyons Florus, il y eut même un Traité en forme fait par Antoine avec le Roi des Parthes : ce *Flor.* IV. 10.

* *Artaxerxe avoit ainsi donné trois villes à Thémistocle, l'une pour son pain, l'autre pour son vin, & la troisiéme pour sa viande. Voyez* Hist. Anc. l. VII. §. II.

An. R. 716. Av. J. C. 36. qui convaincroit le Général Romain d'une perfidie évidemment inexcusable. Mais à s'en tenir au simple récit de Plutarque & de Dion, on ne peut le disculper de dol & de fraude. Selon ces Historiens il envoya à Phraate une Ambassade pour lui demander la restitution des drapeaux pris sur les Romains dans la défaite de Crassus, & ce qui restoit encore de prisonniers en vie : & sans attendre la réponse, ayant congédié Cléopatre, il s'avança vers l'Arménie, où étoit le rendez-vous général de ses troupes.

Il se rend en Arménie, dont le Roi étoit son allié.

Le Roi de ce pays, Artabaze, fils de Tigrane, allié des Romains, étoit actuellement en guerre avec un autre Artabaze, Roi des * Médes Atropaténiens, allié de Phraate. Antoine venoit donc comme pour secourir le Roi d'Arménie : d'où l'on peut conjecturer (car les Auteurs ne nous donnent pas d'éclaircissemens suffisans sur ce point) qu'il

Strabo, lib. XI. p. 523.

* *On distinguoit alors deux Médies, la grande Médie, & la Médie Atropaténe. La grande Médie, qui avoit Ecbatane pour capitale, faisoit partie de l'Empire des Parthes. La Médie Atropaténe étoit un canton de l'ancien Royaume des Médes, & tiroit son nom d'Atropatos, qui l'avoit préservée du joug Macédonien. Atropatos fut élu Roi en reconnoissance de son bienfait, & sa succession se perpétua dans sa postérité, qui subsistoit encore au tems de Strabon.*

évitoit d'agir directement contre les Parthes, soit pour les endormir, s'il étoit possible, dans une fausse sécurité, jusqu'à ce qu'ayant subjugué la Médie il fût en état d'entrer subitement dans le cœur de leur pays; soit pour ne pas paroître violer ouvertement la bonne foi, en attaquant par les armes un Prince avec lequel il avoit ou un Traité de paix, ou du moins une négociation ouverte. Ce qui est bien certain, c'est que son intention ne se bornoit pas à la défense du Roi d'Arménie, ni à une invasion dans le pays des Médes, & que c'étoit aux Parthes qu'il en vouloit.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Force de son armée.

Les forces qu'il avoit assemblées suffiroient pour prouver la grandeur de ses desseins. Il en fit la revûe en Arménie, & il se trouva soixante mille hommes d'infanterie Romaine, & dix mille chevaux tant Espagnols que Gaulois : à quoi il faut ajouter trente mille hommes de troupes auxiliaires, qui lui étoient fournies ou amenées par les Rois ses alliés.

Fautes que lui fait faire sa passion pour Cléopatre.

Mais cette puissante armée, qui répandit l'allarme jusques dans la Bactriane & aux Indes, & qui mit toute l'Asie dans une violente commotion, devint inutile & sans aucun effet par la folle

Ann. R. 716. Av. J. C. 36.

passion d'Antoine pour Cléopatre. Car voulant passer l'hiver avec elle, il se hâta d'entamer les opérations de la guerre avant le tems, & il se conduisit en tout avec précipitation, n'étant point à lui-même ni maître de sa raison, mais, comme s'il eût été ensorcelé par quelques prestiges, tournant sans cesse ses regards vers l'Egypte, & plus occupé des moyens de retourner promptement, que de ceux de vaincre les ennemis.

Il commença donc par une faute considérable, en se mettant tout d'un coup en campagne, quoique la saison fût avancée, & que ses troupes, après une marche de plus de trois cens lieues, eussent un très grand besoin de se reposer. On lui conseilloit de leur donner le tems de se remettre, & de passer même l'hiver en Arménie, pour être en état d'attaquer la Médie dès les premiers beaux jours du printems prochain, avant que les Parthes se fussent rassemblés en corps d'armée. Mais il ne put souffrir ce délai : il voulut partir sur le champ, & entrant dans l'Atropaténe, qui étoit le Royaume d'Artabaze le Méde, il y fit le ravage, & y exerça les premiéres hostilités.

Une seconde faute, qui avoit le même

principe, c'est que trouvant sa marche retardée par les machines de guerre, que l'on voituroit à la suite de son armée sur trois cens chariots, il les laissa en chemin sous la garde de deux Légions commandées par Oppius Statianus : & pour lui, il avança en grande diligence, & vint mettre le siége devant Praaspa, capitale de la Médie Atropaténe, s'imaginant qu'il feroit aisément la conquête de cette place & de tout le pays, parce que le Roi en étoit absent, & occupé ailleurs avec Phraate. Mais la ville étoit forte & bien munie : & dès les premiéres opérations du siége, Antoine eut lieu de sentir combien il avoit eu tort de ne pas amener avec lui ses machines de guerre, & entre autres un bélier de quatrevingts pieds de long, qui lui auroit été d'un grand usage. Car toute la contrée où il étoit, ne produisoit que des bois de mauvaise qualité, qui n'avoient ni dureté ni hauteur, & qui par conséquent ne pouvoient point être employés à la construction de machines telles que les exigeoit le besoin du service. Il fallut qu'Antoine se réduisît à dresser des terrasses pour élever les assaillans à la hauteur des murs, ouvrage long & laborieux.

Il vient mettre le siége devant Praaspa, capitale du Roi des Médes.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

Les Rois des Parthes & des Médes lui taillent en piéces deux Légions.

Dès que le Roi des Parthes & celui des Médes eurent avis du siége de Praaspa, ils se rapprochérent d'Antoine. Mais craignant peu pour une ville bien défendue, & si mal attaquée, au lieu d'aller droit au Général, ils se détournérent, & vinrent surprendre Statianus. Le corps que commandoit cet officier fut taillé en piéces, & il resta dix mille morts sur la place. Lui-même il y fut tué, & les machines prises & brûlées. Polémon, Roi de Pont, échappa seul du carnage, les Parthes l'ayant épargné, dans l'espérance d'en tirer, comme ils firent, une grosse rançon. Cet échec si considérable, au commencement d'une grande & importante entreprise, chagrina beaucoup Antoine : & bientôt l'Arménien Artabaze lui donna un nouveau sujet d'inquiétude & de douleur, en l'abandonnant & se retirant dans son Royaume avec ses troupes, qui se montoient à seize mille chevaux & sept mille fantassins. La perfidie de ce Prince lui fut d'autant plus sensible, qu'elle étoit accompagnée d'ingratitude, puisque c'étoit pour le défendre & le venger que les Romains étoient venus dans ces contrées.

Le Roi d'Arménie l'abandonne.

Antoine engage un com-

Cependant les Parthes vainqueurs s'avançoient

s'avançoient vers Praaspa, & tirant de leur premier avantage un présage assuré pour la suite, déja ils menaçoient insolemment l'armée Romaine, mais pourtant sans se mettre à portée de l'infanterie qu'ils redoutoient. Antoine appréhenda que s'il souffroit patiemment ces insultes, & s'il laissoit ses troupes dans une inaction qui sembleroit un aveu de foiblesse, le découragement ne s'emparât des esprits. Il résolut donc de tâcher d'engager un combat : & dans cette vûe il sortit de ses lignes avec dix Légions, trois cohortes Prétoriennes, & toute sa cavalerie, comme pour un fourage général, espérant que les ennemis le suivroient, & lui présenteroient une occasion de les joindre de près.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

bat, où il met en fuite les Parthes, mais leur cause très peu de perte.

En effet après une journée de marche il découvrit l'armée des Parthes, qui rangée en forme de croissant, l'attendoit aux environs du chemin par où il devoit passer. Alors il étala dans son camp le signal du combat, qui étoit, comme on l'a remarqué ailleurs, une cotte d'armes de pourpre étendue sur la tente du Général. Mais pour tromper les Parthes, & leur inspirer la confiance de rester dans leur poste, il fit plier les tentes : comme s'il eût eu dessein de con-

tinuer sa marche, & non pas de combattre. Il partit ensuite à la vûe des ennemis, ayant donné ordre à sa cavalerie de tourner court sur eux, dès qu'elle les verroit à portée d'être attaqués de près par les Légions. Ce fut un spectacle digne d'admiration pour les Parthes, que l'armée Romaine défilant devant eux. Comme ils n'observoient ni ne connoissoient aucune discipline, ils contemploient avec surprise toute cette multitude s'avançant dans le plus bel ordre, séparée par des intervalles égaux; & les soldats marchant sans tumulte & en silence, & branlant la demi-pique que chacun avoit à la main.

Tout d'un coup le signal se donne; & la cavalerie Romaine tournant bride vient fondre avec de grands cris sur les Barbares, qui ne s'y attendoient nullement. Ils soutinrent néanmoins ce choc, quoiqu'ils n'eussent pas assez d'espace pour faire usage de leurs fléches. Mais lorsque l'infanterie approcha, accompagnant ses cris du bruit des lances frapées contre les boucliers, les chevaux des Parthes s'effarouchérent, & les cavaliers eux-mêmes prirent la fuite avant que l'on pût en venir aux mains. Antoine les poursuivit avec ardeur, s'ima-

ginant avoir remporté une victoire décisive. Mais après que son infanterie les eut poussés jusqu'à deux lieues au delà du champ de bataille, & sa cavalerie trois fois autant, en faisant la revûe des ennemis tués ou pris, on trouva quatre-vingts morts & cinquante prisonniers. Alors la joie se changea en tristesse : & les Romains sentirent vivement le désavantage d'une guerre dans laquelle, lorsqu'ils étoient vainqueurs, ils causoient si peu de dommage à l'ennemi, & vaincus ils faisoient d'aussi grandes pertes que celles qu'ils avoient soufferte à la défaite de Statianus.

Il retourne devant Praaspa, dont le siége lui réussit mal.

Le lendemain Antoine s'étant mis en devoir de retourner devant Praaspa, les Parthes reparurent, dabord en petit nombre ; puis leur multitude s'accrut ; enfin toute leur armée s'étant rassemblée aussi fraîche, & aussi pleine de vigueur & d'audace, qu'avant le combat du jour précédent, harcela & fatigua ses vainqueurs par des attaques brusques & sans cesse réitérées : & ce ne fut qu'avec bien de la peine & des périls que les Romains regagnérent leur camp.

Bientôt après les assiégés firent une sortie qui leur réussit, & dans laquelle

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

les troupes qui leur étoient opposées lâchérent pied honteusement. Antoine irrité de tant de mauvais succès décima les cohortes coupables, & fit distribuer de l'orge au lieu de bled aux soldats que le sort avoit exemtés du supplice.

Trompé par ses Parthes, qui lui promettent paix & sureté, il se met en devoir de faire retraite.

La situation des Romains étoit fâcheuse, & ils se voyoient menacés d'un avenir encore plus triste. Car ils ne pouvoient plus aller au fourage, ni faire aucunes provisions sans livrer des combats, dans lesquels on leur tuoit ou blessoit beaucoup de monde. Ainsi à la crainte de l'ennemi se joignoit celle de la disette. Phraate de son côté n'étoit pas sans inquiétude. Déja les premiers froids de l'automne commençoient à se faire sentir ; & il savoit que les Parthes n'avoient ni l'habitude ni la volonté de tenir la campagne pendant l'hiver : de sorte que, si les Romains s'armoient de persévérance, il appréhendoit d'être abandonné de ses troupes, & obligé de se retirer. Pour éviter cet inconvénient, il eut recours à la fraude, & il entreprit de tromper Antoine par de faux semblans d'amitié.

En conséquence de ce nouveau projet, & conformément à ses ordres, les principaux des Parthes au lieu d'agir

avec leur vivacité accoutumée contre les Romains dans les fourages, & dans les autres occasions où ils se rencontroient vis-à-vis d'eux, prirent des maniéres de douceur, s'écartant à dessein pour leur laisser emporter des vivres, ou ne s'approchant que pour louer leur valeur surprenante; & les assurer de toute l'estime, & même de l'admiration de Phraate. Ils en vinrent ensuite jusqu'à lier avec eux des conversations tranquilles & familiéres, dans lesquelles ils blâmoient beaucoup Antoine de ce qu'il ne profitoit pas de la bonne volonté du Roi des Parthes, qui souhaitoit la paix, & qui n'avoit nullement intention de faire périr tant de braves guerriers. » Votre Général, disoient ils, s'opiniâtre » à attendre ici les deux plus redoutables » ennemis du genre humain, la faim & » l'hiver; qui suffisent pour le détruire, » & auxquels il lui seroit bien diffi» cile d'échapper même avec notre se» cours. »

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

Ces discours rendus à Antoine firent impression sur lui, & l'espérance amollit la fermeté de sa résolution. Cependant il ne voulut point hazarder une démarche, ni rechercher de paix les ennemis, qu'auparavant il n'eût fait de-

AN. R. 716. AV. J. C. 36. mander aux porteurs de ces belles paroles, s'ils étoient autorisés par Phraate à tenir un pareil langage. Ils répondirent qu'ils n'avoient exprimé que les vrais sentimens de leur Prince, & qu'Antoine pouvoit s'y fier en toute sureté.

Cette réponse détermina le Général Romain à négocier avec Phraate, & il lui envoya quelquesuns de ses amis. Seulement, pour sauver en quelque façon son honneur, & ne pas paroître se trouver heureux de pouvoir fuir en liberté, il les chargea de proposer encore la restitution des Aigles Romaines & des prisonniers qui étoient restés au pouvoir des Parthes depuis la défaite de Crassus. Le Roi reçut cette Députation avec faste, assis sur un trône d'or, & tenant à la main un arc dont il pinçoit la corde. Un appareil si superbe annonçoit une réponse fiére. Aussi rejetta-t-il, comme déplacée, la proposition de rendre les prisonniers & les drapeaux : il se répandit en reproches amers contre les Romains, leur promettant néantmoins paix & sureté, s'ils vouloient se retirer. Il fallut bien qu'Antoine se contentât de ce qu'accordoit un ennemi en état de donner la loi, & il ordonna que l'on fît tous les préparatifs du départ.

L'usage vouloit que dans de semblables occasions les Généraux haranguassent leur armée, & Antoine en étoit très capable. Il savoit fort bien se démêler d'une action publique, & surtout il sembloit fait exprès pour plaire à des soldats par une éloquence militaire, qui convenoit à leur goût, & qui leur inspiroit tels sentimens qu'il souhaitoit. Mais dans cette triste rencontre, la honte & la confusion lui fermérent la bouche, & il substitua Domitius Ahénobarbus pour parler aux troupes en sa place. Quelquesuns s'en offensérent, se croyant méprisés. Les autres, en beaucoup plus grand nombre, reconnurent parfaitement le motif de ce silence forcé. Ils en furent attendris : & ce fut pour eux une raison de répondre par leur sensibilité à celle de leur Général, & de lui rendre une plus exacte obéissance. An. R. 716. Av. J. C. 36.

Antoine se disposoit à reprendre la route par laquelle il étoit venu, pays de plaine & tout découvert. Heureusement pour lui & pour son armée, arriva dans son camp un de ces anciens prisonniers * Romains, en qui l'amour

Averti de la perfidie des Parthes, au lieu d'enfiler la plaine, il gagne les montagnes.

* *Velleius & Florus le disent expressément. Dans Plutarque nous lisons que ce guide à qui Antoine dut le salut de son armée, étoit* Marde *de naissance,*

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

de sa nation n'avoit été qu'augmenté par un long & triste séjour au milieu des barbares. Il se fit présenter à Antoine, & lui conseilla de tourner à droite du côté des montagnes, & de ne pas exposer des Légions pesamment armées, dans de vastes campagnes entiérement nues & sans aucun abri, à cinquante mille hommes de cavalerie & à une nuée de fléches innombrables. Il lui découvrit les intentions secrétes de Phraate, qui n'avoit eu d'autre vûe que de le faire tomber dans le piége en l'amusant par des promesses trompeuses. Enfin il s'offrit à lui servir de guide, & à le mener par un chemin plus court, & où il trouveroit plus de ressource pour la subsistance des troupes. Antoine frappé de ce discours, se faisoit néantmoins un scrupule de se défier des Parthes, avec qui il venoit de conclure un Traité. Le

étranger par conséquent à l'égard des Romains, & né dans la haute Asie. Quelques Savans pensent qu'il y a erreur dans le texte de l'Ecrivain Grec, & qu'au lieu de Marde *il faut lire* Marse. *Les* Marses *sont un peuple d'Italie: & par là Plutarque se trouveroit d'accord avec les Historiens Romains. Mais s'il eût crû que cet homme fût un réchappé de la défaite de Crassus, je me persuade qu'il auroit exprimé cette circonstance en termes formels. Je pense donc qu'il n'y a pas lieu à faire aucun changement dans son texte: mais j'ai préféré l'autorité des Ecrivains Latins.*

double avantage d'un chemin qui abrégeoit la marche & de la commodité des vivres, le décida en faveur du parti proposé par le prisonnier, qui ayant demandé lui-même, pour preuve de sa fidélité, à être enchaîné, fut accepté pour guide & chargé de diriger la route de l'armée.

AN. 716. AV. J. C. 36.

Les deux premiers jours se passérent tranquillement : mais au troisiéme, lorsqu'Antoine ne songeoit plus aux Parthes, & que déja plein de sécurité il marchoit avec assez peu d'ordre, le guide remarqua une grande bréche nouvellement faite à une digue, qui retenoit les eaux d'un fleuve, & en conséquence le chemin inondé. Il avertit que les ennemis n'étoient pas loin : & en effet à peine Antoine eut-il le tems de ranger ses Légions en bataille, que dans le moment les Parthes se montrérent, & entreprirent d'envelopper l'armée, autour de laquelle ils s'étendoient en caracollant. Antoine avoit laissé entre les rangs des intervalles pour les frondeurs & les gens de trait, qui à l'approche des ennemis partirent de la main. Le combat fut vif : & les Parthes n'incommodoient pas plus les troupes légéres des Romains par leurs fléches, qu'ils

Divers combats, où les Parthes sont repoussés.

AN. R. 716. AV. J. C. 36.

n'étoient eux-mêmes incommodés des balles de plomb & des traits qu'on leur lançoit. Ils se retirérent : ils revinrent à la charge : enfin la cavalerie Gauloise s'étant mise de la partie leur donna si bien la chasse qu'ils se dispersérent entiérement, & ne reparurent plus le reste du jour. Le succès de ce premier combat fit comprendre à Antoine quelle méthode il devoit mettre en pratique contre les attaques des Parthes. Ayant rangé son armée en gros bataillon quarré, il plaça des armés à la légére, non seulement à la queue, mais à la tête, & sur les flancs : & la cavalerie eut ordre, lorsqu'elle auroit rompu les ennemis, de s'arrêter, & de ne les pas poursuivre trop loin.

Par cette disposition & en suivant ce plan les Romains soutinrent sans peine les efforts redoublés des Parthes pendant quatre jours consécutifs : & le défaut de succès rallentissant l'ardeur des Barbares, déja ils songeoient à s'en retourner, en prenant l'hiver pour prétexte. La témérité d'un Officier Romain, qui leur procura un avantage considérable, leur rendit en même tems le courage & la persévérance.

La témérité d'un Officier

Cet Officier, qui se nommoit Fabius

Gallus, avoit de la bravoure, & en se faisant fort de battre si bien les Parthes qu'ils n'oseroient plus reparoître, il demanda & obtint d'Antoine un détachement de troupes légéres & de cavalerie. Avec ce corps il ne se contenta point de repousser les ennemis, mais il se porta sur eux & s'attacha à les poursuivre. C'étoit à la queue de l'armée Romaine que se passoit l'action : & dès que ceux qui commandoient en cet endroit virent Gallus s'éloigner, allarmés du péril, ils lui envoyérent ordre de revenir sur ses pas. Il ne tint compte d'obéir. En vain le Questeur Titius lui fit les plus vifs reproches, l'accusant de vouloir causer la perte de tant de braves gens, & saisissant même les drapeaux pour les faire retourner en arriére. Rien ne put vaincre l'opiniâtreté de Gallus : il poussa toujours en avant sans songer à ses derriéres, jusqu'à ce que tout d'un coup il se vit enveloppé.

AN. R. 716.
AV. J. C. 36.

Romain fait remporter aux Parthes un avantage considérable.

Alors il demanda du secours. Mais Canidius, que regardoit ce soin, & qui étoit le plus autorisé de tous les Lieutenans d'Antoine, fit en cette occasion une grande faute. Car au lieu d'envoyer un gros corps de troupes qui pût tout d'un coup terminer l'affaire, il détacha

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

successivement plusieurs petits pelotons, qui furent battus les uns après les autres, & qui remplirent ainsi presque toute l'armée de trouble, de désordre, & de fuite. Il fallut qu'Antoine vînt avec les Légions qui composoient son avant-garde pour arrêter les vainqueurs, & assurer la retraite des fuyards. Ainsi finit ce malheureux combat, dans lequel on compta du côté des Romains trois mille morts, & cinq mille blessés. Parmi ces derniers se trouva Gallus lui-même, percé de quatre fléches, & qui mourut peu après de ses blessures.

Conduite admirable d'Antoine à l'égard de ses soldats. Leur amour pour lui.

Antoine étoit admirable dans ces tristes rencontres. Il alla dans toutes les tentes visiter les blessés, prenant part à leurs maux, s'attendrissant sur leur sort jusqu'à verser des larmes. Et réciproquement les soldats se montrérent infiniment sensibles à l'affection de leur Général. Ils le consoloient, lui prenoient la main, lui prodiguoient tous les termes de respect & d'attachement, & le prioient de tourner ses soins vers lui-même, lui protestant que pourvû qu'il se conservât, ils se regarderoient comme sauvés & comme vainqueurs.

Tels étoient les sentimens de toute cette armée, qui, soit que l'on consi-

dére le nombre, ou le courage des soldats, ou leur patience dans les fatigues; ou enfin le choix des hommes & la vigueur des corps, est la plus belle qui ait été assemblée dans les tems dont nous parlons; & qui de plus est comparable à tout ce que les anciennes mœurs Romaines offrent de plus parfait, pour le respect envers le Général, pour l'exactitude d'une obéissance qui partoit du cœur, pour la disposition unanime où ils étoient tous, grands & petits, officiers & simples soldats, de préférer l'estime & les bonnes graces d'Antoine à leur sureté & à leur vie.

Il méritoit par bien des endroits ce vif & tendre attachement; & toutes sortes de qualités concouroient pour le faire adorer des troupes: premiérement sa noblesse, ensuite le talent de la parole, mais surtout la franchise & la candeur de ses procédés, une libéralité magnifique, des maniéres populaires, & une gaieté familiére, qui se prêtoit à leurs jeux, à leurs plaisanteries, à leurs amusemens. Et dans l'occasion dont il s'agit ici, par sa sensibilité à leurs souffrances, par son attention à aller au devant de leurs besoins & de leurs désirs, il rendit les blessés & les malades plus

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

zélés encore pour ſon ſervice, que ceux qui jouiſſoient de toute leur ſanté & de toutes leurs forces.

Nouveaux combats, où les Romains reprennent la ſupériorité.

Les Parthes ignoroient cette diſpoſition des Romains, & les regardant comme vaincus & totalement découragés, ils paſſérent la nuit, contre leur coutume, à portée du camp des ennemis, comptant le trouver inceſſamment vuide & déſert, & n'avoir que la peine de le piller. Phraate leur Roi, qui ſe tint toujours à quelque diſtance du gros de l'armée, crut auſſi la victoire certaine & complète, & il envoya ſa *garde* pour prendre part au butin.

Antoine ſe préparoit à bien recevoir leur attaque, & il crut que dans la circonſtance préſente il convenoit de haranguer ſon armée. Il eut la penſée, pour exciter davantage la commiſération, de prendre un habit de deuil. Mais ſes amis lui ayant repréſenté que le ſoldat ſuperſtitieux pourroit en tirer un mauvais augure, il ſe revêtit ſelon la coutume de ſa caſaque de pourpre, & dans le diſcours qu'il fit, il mêla les louanges & les reproches, blâmant ceux qui avoient fui, louant ceux qui avoient bien fait leur devoir & rétabli le combat, Tous lui répondirent de leur bonne

volonté & de leur zêle. Les coupables s'offrirent même à sa vengeance, pour être ou décimés, s'il le vouloit, ou punis de quelque autre façon que ce pût être. Seulement ils le conjuroient de cesser d'être irrité contre eux & de s'attrister. Alors Antoine levant les yeux au ciel demanda aux Dieux, que si ses prospérités passées devoient être expiées par quelque disgrace, le courroux céleste tombât sur lui seul, mais que la générosité de son armée fût récompensée par le salut & par la victoire.

Les Romains s'étant ensuite remis en marche, bien en garde, bien remparés de toute part, eurent d'autant moins de peine à repousser les Parthes, que ceux-ci venoient dans la pensée qu'il s'agissoit moins de combattre, que d'envahir une proie assurée & sans défense. Ainsi se voyant contre leur attente accueillis d'une grêle de traits, & rencontrant une vigoureuse résistance de la part d'ennemis qu'ils croyoient abattus & consternés, la surprise autant que la crainte les fit reculer précipitamment, mais sans renoncer pourtant au dessein & à l'espérance de fatiguer l'armée Romaine, &, s'ils pouvoient, de la faire périr.

An. R. 716.
Av. J. C. 36.
Ils s'imaginérent bientôt en avoir trouvé l'occasion, à la descente d'une montagne, où les Romains embarrassés par la difficulté d'une pente assez glissante & assez roide, & harcelés par une nombreuse cavalerie, avoient peine à avancer, & prirent enfin le parti de former avec leurs boucliers ce qu'ils appelloient une tortue militaire. On entend ce que signifie ce terme. On sait que lorsqu'ils se voyoient exposés à une multitude de traits, après avoir placé au centre toute leur cavalerie & toutes leurs troupes légéres, & s'être rangés en bataillon quarré, ils bordoient de leurs boucliers la tête & les flancs du bataillon, & tous ceux qui se trouvoient au milieu élevoient leurs boucliers sur leurs têtes les disposant comme en tuiles.* Par là défendus de toutes parts, ils ne donnoient prise par aucun endroit: les traits & les fléches glissoient sur les boucliers sans parvenir jusqu'aux soldats. Ceux qui étoient à la premiére ligne, pour être entiérement couverts, mettoient un genou en terre : & c'est ce qui trompa les Parthes. Ils crurent que c'étoit de lassitude & de découragement que les Romains s'abattoient, & laissant leurs arcs, ils prirent en main

de longues hallebardes pour enfoncer cette tortue. A leur approche les Romains jettent un cri menaçant, se lévent en pied, & les frappant de leurs javelines qu'ils tenoient au poing, ils tuérent les premiers, & mirent en fuite tous les autres. Les mêmes événemens se répétérent les jours suivans, & les Romains faisoient très peu de chemin.

La disette se met dans leur armée.

La disette se mit aussi dans leur armée, parce qu'ils n'avoient de bled que ce qu'ils pouvoient en ramasser à la pointe de l'épée, & que d'ailleurs ils manquoient des instrumens néceſſaires pour le moudre. Leurs bêtes de charge qui les voituroient avoient péri par les fatigues, ou étoient employées à porter les bleſſés & les malades. En conséquence la misére devint extrême, jusques-là qu'une mesure de froment qui ne passe pas de beaucoup la dixiéme partie de notre boisseau se vendoit cinquante dragmes, (vingt-cinq francs) & le pain d'orge s'échangeoit avec l'argent, poids pour poids. Il fallut donc que les soldats recouruſſent aux racines & aux légumes : encore n'en avoient-ils pas abondance, & la faim les contraignit d'essayer d'une herbe inconnue, dont l'usage leur devint funeste, & com-

Av. R. 716.
Av. J. C. 36.

mençant par leur troubler la raison, les conduisoit à la mort.

Maladie singuliére & funeste, causée par l'usage d'une herbe inconnue.

L'effet est des plus surprenans. Ceux qui avoient mangé de cette herbe perdoient le sens & la mémoire : & l'unique idée qui les occupoit, c'étoit de remuer & de retourner toutes les pierres qu'ils rencontroient. Ils se livroient à cet exercice, comme à un ouvrage très sérieux : ensorte-que la plaine étoit toute remplie de gens courbés vers la terre, & la creusant pour en tirer les pierres & les transporter d'une place à une autre. Le vin étoit le seul reméde contre ce mal, & ils n'en avoient point. Ainsi cette étrange manie finissoit par la mort, qui étoit précédée d'un vomissement de bile toute pure.

Antoine les voyant périr sous ses yeux en grand nombre, & toujours poursuivi par les Parthes, s'écria plusieurs fois, *O retraite des dix mille!* Il admiroit, avec un retour de douleur sur lui-même, le sort des troupes Grecques ramenées par Xénophon, qui ayant un bien plus vaste espace de pays à traverser, & de beaucoup plus nombreuses armées à combattre, étoient revenues heureuses & triomphantes.

Nouvelle perfidie des Par-

Cependant les Parthes ne pouvant

entamer l'armée Romaine, ni en rompre les rangs, toujours repoussés, toujours battus & obligés de fuir; tentérent de nouveau la perfidie, à laquelle le caractére de la nation les portoit, & qui avoit été une premiére fois sur le point de leur réussir. Ils cherchérent donc les occasions de s'approcher des Romains, lorsque ceux-ci alloient au fourage ou ramassoient des vivres dans les campagnes, & montrant leurs arcs débandés, ils entroient en conversation avec eux, & leur disoient qu'ils se croyoient suffisamment vengés, & qu'ils se disposoient à regagner leur pays: que seulement quelques troupes de Médes suivroient encore les Romains à vûe pendant deux ou trois jours, non pour les molester, mais pour défendre les villages qui se trouvoient sur la route. Ils accompagnoient ces discours de toutes sortes de caresses & de témoignages d'amitié: ensorte que les Romains y ajoutérent foi, & conçurent de meilleures espérances. Antoine lui-même fut ébranlé: & de deux chemins qu'il pouvoit prendre, l'un par les montagnes, que l'on disoit manquer d'eau, l'autre par la plaine, il étoit près de se déterminer pour ce dernier. Il y a lieu de

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

ches, dont Antoine ne se garantit que sur un avis qui lui vient de l'armée ennemie.

An. R. 716. Av. J. C. 36. s'étonner qu'il fût si peu en garde contre la perfidie des Parthes. Un avis salutaire, qui lui vint encore de l'armée ennemie, corrigea son erreur.

Un parent de Monésés, cet illustre fugitif, à qui Antoine avoit fait don de trois villes, vint au camp des Romains, & demanda qu'on le fît parler à quelquun qui sçût la langue des Parthes ou celle des Syriens. Aléxandre d'Antioche, en qui Antoine avoit beaucoup de confiance, s'étant présenté, Mithridate, c'étoit le nom du parent de Monésés, dit que ce Seigneur l'avoit envoyé, souhaitant de témoigner par un service effectif sa reconnoissance au Général Romain. Il lui montra ensuite du doigt une chaîne de montagnes, en lui disant: » Derriére ces montagnes toute l'armée » des Parthes est postée en embuscade. » Ils espérent que trompés par les dis» cours qu'ils vous ont tenus, vous en» filerez la plaine dominée par les hau» teurs qui les cachent. Donnez-vous » en bien de garde. Par le chemin de » la montagne, si vous le continuez, » vous n'avez à craindre que les maux » auxquels vous êtes accoutumés dès » longtems, la fatigue & la soif. Mais » si Antoine se hazarde dans la plaine,

» qu'il s'attende à renouveller la catastrophe de Craſſus.

Antoine, qui ſe croyoit quitte de tout péril, fut troublé de ſe voir de nouveau rejetté dans l'embarras & dans la crainte. Il aſſembla ſon conſeil, & y appella le guide, à qui la plaine donnoit déja de l'inquiétude par elle-même, parce que c'étoit un vaſte déſert, qui n'avoit point de route frayée, & où l'on pouvoit aiſément s'égarer : au lieu que par les montagnes il n'y avoit d'autre inconvénient, que de ne point trouver d'eau ſur le chemin pendant un jour. On ſe détermina donc pour ce dernier parti, & les ſoldats eurent ordre de faire proviſion d'eau. Comme ils n'avoient point de vaſes, les uns ſe ſervirent de leurs caſques pour porter de l'eau avec eux, les autres en remplirent des outres : & l'on ſe mit en marche au commencement de la nuit.

Les Romains ſouffrent beaucoup de la ſoif. Fleuve dont les eaux étoient mal ſaines.

Les Parthes furent promptement avertis du départ de l'armée Romaine : & dès la nuit même, contre leur coutume, ils s'empreſſérent de les pourſuivre. Au point du jour ils les atteignirent, & tombant ſur les derniers, ils jettérent dabord quelque trouble parmi des troupes haraſſées, & qui avoient fait une

An. R. 716. Av. J. C. 36. marche forcée de dix lieues, toujours souffrant de la soif. Mais bientôt les Romains rappellérent leur courage, & quoique surpris de se voir brusquement attaqués par des ennemis qu'ils croyoient avoir laissés bien loin derriére eux, ils firent ferme, & combattirent avec vigueur avançant toujours chemin.

Pendant qu'on se battoit à la queue de l'armée Romaine, la tête arriva près d'un fleuve, qui parut aux soldats altérés un bienfait du Ciel. Ils y coururent avidement, malgré les représentations de leur guide, qui les avertissoit que la qualité des eaux étoit mauvaise & mal saine. Ils ne voulurent point l'en croire, jusqu'à ce que leur propre expérience les eût convaincus que l'avis étoit trop véritable. C'étoient des eaux salées, & chargées d'acides, qui causérent à ceux qui en burent des coliques violentes, & qui au lieu d'appaiser leur soif, l'allumérent en eux plus ardente qu'auparavant. L'exemple de ce qu'ils souffroient donna du poids aux exhortations d'Antoine, qui parcourant les rangs encourageoit les soldats à prendre encore patience pendant un peu de tems, jusqu'à ce qu'ils eussent rencontré un autre fleuve, qui n'étoit pas

loin, & dont ils pourroient boire les eaux ſans crainte & ſans danger : & il ajoutoit qu'au delà de ce fleuve le pays étoit impratiquable pour la cavalerie, enſorte qu'ils ſeroient délivrés de la pourſuite des ennemis. En même tems il rappella ceux qui combattoient, & fit ſonner la retraite, voulant camper en ce même lieu, afin qu'au moins les troupes puſſent ſe rafraîchir à l'abri de leurs tentes.

AN. R. 718.
AV. J. C. 36.

Les Parthes, qui n'attaquoient jamais les Romains que pendant la marche, s'étant retirés, ce même Mithridate, porteur d'un premier avis ſi ſalutaire, vint de nouveau au camp d'Antoine, demanda à parler encore une fois à Aléxandre d'Antioche, & lui dit qu'il falloit que les Romains, après avoir pris un peu de repos, ſe hâtaſſent de lever leur camp, & de gagner le fleuve, parce que les Parthes étoient réſolus de les pourſuivre juſqu'à ce terme, mais de ne le point paſſer. Antoine récompenſa le ſervice que lui rendoit Mithridate par une grande quantité de vaſes d'or, dont celui-ci cacha tout ce qu'il put ſous ſes habits, & s'en alla.

Déſordre affreux cauſé

Les Romains profitérent de l'aver-

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

Par la fureur du soldat Romain, qui pille son propre camp.

tissement que le Parthe leur avoit donné, & après un court intervalle ils se remirent en marche lorsqu'il faisoit encore jour. Ils ne furent point poursuivis, & n'éprouvérent de la part des ennemis aucune allarme : mais par leur propre fait la nuit suivante devint pour eux la plus cruelle de toutes les nuits. Une fureur de piller s'empara subitement des esprits, sans que l'on puisse en assigner d'autre cause que l'avidité naturelle du soldat, fortifiée par la licence des ténébres. Ils se jettérent donc sur ceux qui avoient de l'or & de l'argent, & *ils les* tuoient pour s'enrichir de leurs dépouilles. Ils n'épargnérent pas même les bagages de leur Général, & ils mettoient en piéces sa magnifique vaisselle pour la partager entre eux. Le désordre fut affreux : on ne se connoissoit plus : & comme on ignoroit la cause du tumulte, on l'attribuoit à une invasion des ennemis. Antoine au désespoir, ne voyoit pour lui de ressource que dans une mort prompte : & ayant appellé un de ses gardes, qui avoit été gladiateur, nommé Rhamnus, il lui fit promettre avec serment de lui passer son épée au travers du corps, lorsqu'il l'exigeroit, & de lui

couper

couper ensuite la tête, afin qu'il ne fût ni pris vivant par les Parthes, ni reconnu après sa mort. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Ses amis ne purent retenir leurs larmes : mais le guide le consoloit, en lui disant que l'on approchoit du fleuve, & qu'il sentoit dans l'air une fraîcheur & une moiteur qui annonçoient le voisinage de l'eau, & qui rendoient la respiration plus douce & plus aisée ; que de plus le calcul du tems depuis lequel ils étoient en marche se rapportoit à ces signes. Car la nuit alloit finir. En même tems des officiers qui avoient pris soin d'éclaircir l'origine du tumulte, lui apprirent que les ennemis n'y avoient aucune part, & que c'étoit uniquement l'effet de la cupidité forcenée de ses propres troupes. Ainsi pour rétablir l'ordre & le calme parmi la multitude, il commanda que l'on fît halte, & que chacun se rangeât sous son drapeau.

Dernier combat contre les Parthes.

Déja le jour commençoit à paroître, & avec le jour se montrérent les Parthes. Mais l'armée Romaine s'étoit remise de son trouble, & les troupes légéres s'avancérent en bon ordre pour répondre par leurs traits aux fléches des ennemis. En même tems les soldats Légionaires formérent leur tortue, telle que je l'ai dé-

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

crite ; & en sureté sous cet abri, ils marchoient toujours, quoique lentement, vers leur but, sans être fatigués par les Parthes, qui n'osoient approcher.

Enfin on découvrit ce fleuve tant désiré : & Antoine ayant placé sa cavalerie sur le bord en face de l'ennemi, fit premiérement passer ses malades. Bientôt toute l'armée se vit en pleine tranquillité, & libre de se désaltérer dans l'eau courante. Car dès que les Parthes apperçurent le fleuve, ils cessérent de tirer, & détendirent leurs arcs : & l'un d'eux élevant sa voix, cria : « [a] Allez, » Romains : retirez-vous sans crainte. » C'est avec raison que la Renommée » publie votre gloire, & que les nations » vous reconnoissent pour leurs vain» queurs ; puisque vous avez échappé » aux fléches des Parthes. »

Lorsque les Romains furent à l'autre bord, leur premier soin fut de se délasser un peu de tant de fatigues. Ensuite ils reprirent leur route, & le sixiéme jour depuis le dernier combat ils arrivérent à l'Araxe, qui faisoit la séparation de la Médie Atropaténe & de l'Arménie. Cette marche se passa sans au-

[a] Ite, & bene valete, Romani. Meritò vos victores gentium fama loquitur, qui Parthorum tela fugistis. *Flor.* IV. 10.

sun péril, mais non pas sans inquiétude. Ils se défioient toujours des Parthes, & aux approches de l'Araxe, le bruit se répandit qu'on alloit les voir reparoître. C'étoit une fausse allarme, & les Romains n'eurent d'autre difficulté à vaincre que celle du fleuve même, qui étoit grand & rapide. An. R. 716. Av. J. C. 36.

On ne peut exprimer avec quelle satisfaction ils revirent l'Arménie. Ils étoient dans les mêmes transports que ceux qui se voient arrivés à terre après une longue & périlleuse navigation. Ils baisoient cette terre amie, ils s'embrassoient les uns les autres en versant des larmes de joie. L'abondance de toutes choses qui succédoit à la disette & à la famine, devint nuisible à plusieurs. Ne se ménageant point sur le boire & sur le manger, ils tombérent en hydropisie, ou dans d'autres maladies fâcheuses.

Joie des Romains lorsqu'ils se revirent en Arménie.

Antoine fit la revûe de ses troupes en Arménie, & il trouva qu'il avoit perdu vingt mille fantassins & quatre mille hommes de cavalerie, dont plus de la moitié avoient péri par les maladies, & non par le fer de l'ennemi. Il faut ajouter à cette perte si considérable, celle de presque tous les bagages de l'armée. Sa marche depuis Praaspa jusqu'au fleu-

An. R. 716. Av. J. C. 36. Liv. Epit. CXXX. Plut.

ve près duquel il combattit pour la derniére fois contre les Parthes fut de vingt-&-un jours, pendant lesquels il traversa cent lieues de pays, & soutint dix-huit combats, toujours vainqueur : mais ses victoires n'avoient point eu un effet solide ni décisif, parce qu'il n'avoit pu poursuivre les vaincus bien loin, ni les empêcher de se rejoindre à quelque distance. Et c'est ce qui fait voir quel tort infini lui causa la perfidie du Roi d'Arménie, qui l'avoit abandonné dès les commencemens du siége de Praaspa. Car ce Prince ayant une florissante cavalerie, qui se montoit à seize mille hommes armés à peu près comme les Parthes, & accoutumés à combattre de la même façon, un tel secours eût assuré aux Romains une victoire compléte. Les Légions mettant en fuite les Parthes, & la cavalerie Arménienne les poursuivant & leur tuant beaucoup de monde, ils n'auroient pas pu se rallier sans cesse, ni revenir tant de fois à la charge.

Toute l'armée Romaine, officiers & soldats, ne respiroient que vengeance contre Artabaze, & ils vouloient se faire justice sur le champ. Antoine, non moins irrité, mais plus maître de son ressentiment, ne crut pas devoir, avec

des troupes épuisées de miséres & de fatigues, attaquer un Roi sur son trône & dans son propre pays. Il usa donc de dissimulation, & loin de faire aucune plainte au Roi d'Arménie, il continua de lui témoigner beaucoup de confiance; & il reçut même de lui de l'argent & des vivres, remettant sa vengeance à un autre tems. An. R. 716. Av. J. C. 36.

Empressement fou d'Antoine pour se revoir auprès de Cléopatre.

Pour l'assurer, rien ne convenoit mieux à Antoine, que de prendre ses quartiers d'hiver en Arménie; ce qui d'ailleurs l'auroit mis à portée de renouveller la guerre contre les Parthes à l'ouverture de la campagne prochaine, & de tirer raison, comme il l'avoit extrêmement à cœur, de l'affront qu'il venoit de recevoir de leur part. Mais l'ensorcélement pour Cléopatre l'emporta sur toutes ces considérations. Il n'étoit occupé que de la pensée de se revoir auprès d'elle: & malgré la rigueur de la saison, il voulut retourner avec son armée en Syrie, & il la conduisit à travers les neiges & les glaces, qui lui firent périr encore huit mille hommes. La lenteur d'une marche pénible irritoit son impatience: & dès qu'il lui fut possible, il prit les devants, & accompagné de très peu de troupes, il vint à

An. R. 716.
Av. J. C. 36.

la mer, en un lieu nommé la Bourgade Blanche entre Béryte & Sidon.

Là, en attendant la Reine d'Egypte, il se livra, pour charmer son ennui, aux excès de la bonne chére & du vin, tenant table nuit & jour avec ses amis. Et cette indécente diversion n'étoit pas même assez puissante pour le distraire de sa folle passion. Souvent au milieu d'un repas, pendant que l'on s'invitoit mutuellement à boire, il sortoit brusquement de table, & couroit au rivage pour voir s'il ne découvriroit point les vaisseaux qui devoient lui amener Cléopatre.

Elle arriva enfin, & apporta des habits & de l'argent, qu'Antoine distribua à ses troupes. Quelquesuns crurent que l'argent venoit de lui, mais qu'il vouloit en faire honneur à la Reine.

Relation fausse & fastueuse envoyée par Antoine à Rome. Honneurs qui lui sont décernés. *Dio.*

Antoine n'avoit pas lieu assurément de tirer vanité de cette expédition. Cependant il en écrivit à Rome d'un ton de vainqueur, déguisant les pertes, enflant les petits avantages : & par là il a bien mérité que les Ecrivains flateurs des Césars lui aient reproché, comme ils ont fait, d'avoir appellé [a] sa fuite une victoire, & de s'être donné

[a] Hanc Antonius fugam suam, quia vivus exierat,

pour victorieux, parce qu'il avoit échappé des mains des ennemis. Octavien connoissoit parfaitement la vérité des faits, & il avoit pris soin de s'en instruire. Mais obligé de se ménager avec Antoine, d'autant plus que Sex. Pompée vivoit encore, il se donna bien de garde de démentir publiquement les relations fanfaronnes de son collégue. Au contraire il fit décerner par le Sénat des actions de graces aux Dieux & des sacrifices, comme pour d'heureux & glorieux succès. AN. R. 716. AV. J. C. 36.

Les inquiétudes que pouvoit causer à Octavien la vie de Sex. Pompée, ne durérent pas longtems. Car il périt l'année suivante, qui eut pour Consuls un homme de sa famille & de son nom, mais d'une branche différente, & L. Cornificius.

L. CORNIFICIUS.
SEX. POMPEIUS. AN. R. 717. AV. J. C. 35.

Dernières avantures & mort funeste de Sex. Pompée.

J'ai raconté de quelle maniére Sextus Pompée forcé par Octavien d'abandonner la Sicile, après une possession de plusieurs années, s'étoit enfui du port

victoriam vocabat. *Vell.* II. 82.

Incredibili mentis vecordiâ, ferocior aliquanto factus est, quasi vicisset qui evaserat. *Flor.* IV. 10.

An. R. 717.
Av. J. C. 35.
Appian. Civil. V.
Dio, lib. XLIX.

de Messine avec dix-sept vaisseaux. Son objet étoit de gagner l'Asie : mais, comme personne ne le poursuivoit, il ne se hâta point tellement qu'il oubliât sa profession de Corsaire, & il alla piller le riche temple de Junon Lacinie, situé sur la côte Orientale du Bruttium près de Crotone. De là il passa à Corcyre, ensuite dans l'isle de Céphallénie, & enfin il vint à Mityléne, capitale de l'isle de Lesbos, dont les habitans étoient affectionnés à la mémoire de son pére, & à sa famille.

Il se proposoit dabord de passer tranquillement l'hiver en ce lieu, en attendant qu'Antoine fût revenu de son expédition contre les Parthes, & d'aller alors se présenter à lui, comme un ami malheureux qui imploroit sa protection. Mais bientôt son ambition inquiéte lui suggéra d'autres pensées. Mécontent des procédés que tint à son égard Furnius, qui commandoit pour le Triumvir en Asie ; animé par l'espérance que firent renaître au fond de son cœur les disgraces d'Antoine dans la guerre des Parthes, il ne projetta rien moins, que de se substituer en sa place, ou du moins de partager avec lui les Provinces de l'Orient. Il voyoit sa troupe se grossir

journellement par un grand nombre de ses anciens soldats & amis, qui manquant de toute ressource se rassembloient autour de lui. Il reprit donc les marques du commandement & la cotte d'armes de Général : il radouba ses vaisseaux, il exerça ses rameurs, alléguant pour prétexte tantôt la nécessité de se précautionner contre Octavien, tantôt le service d'Antoine, à qui il étoit bienaise de se rendre utile. En même tems il envoyoit des Députés aux Rois & petits Princes de Thrace & à ceux de Pont, pour négocier sourdement avec eux. Il en envoya jusques chez les Parthes, auprès desquels il espéroit que son nom lui seroit une recommandation très favorable ; & se rappellant l'exemple de Labiénus, qui avoit été si bien reçu d'eux, & mis à la tête de leurs armées, il ne doutoit pas que l'amitié du fils de Pompée ne leur fût tout autrement précieuse. On conçoit bien qu'il cachoit soigneusement ces pratiques. Pendant qu'il agissoit si vivement contre Antoine, il lui promettoit une amitié fidéle : & pour le mieux tromper, il lui députa quelquesuns de ses amis, chargés de lui offrir ses services, & de lui représenter leurs communs intérêts.

AN. R. 717.
AV. J. C. 35.

X v

AN. R. 717. AV. J. C. 35.

Antoine étoit alors revenu à Aléxandrie, & sur les premiéres nouvelles des mouvemens de Sextus, il avoit fait partir Titius avec ordre de prendre en Syrie des troupes de terre & de mer, & d'aller faire la guerre à ce Général fugitif, s'il demeuroit en armes; ou, s'il consentoit à les mettre bas, le recevoir à composition, & l'amener honorablement en Egypte. Le Triumvir ne laissa pas d'écouter les Députés de Sextus, dont le discours fut très adroit, & très propre aux circonstances.

Ils y rappellérent à Antoine les avances que leur chef dans sa meilleure fortune avoit faites vers lui pour obtenir son amitié, & la confiance qu'il avoit toujours eue dans la franchise, la candeur, & l'élévation de son courage, à quoi ils opposérent le caractére dissimulé, fourbe, & artificieux d'Octavien. Ils réveillérent sa jalousie contre ce jeune collégue, qui venoit de s'emparer des dépouilles de Sextus & de Lépidus sans lui en faire aucune part. Ils le lui firent envisager comme un rival avec lequel la guerre devenoit inévitable & même prochaine, puisqu'Antoine étoit actuellement le seul obstacle qui retardât son ambition effrénée, & qui l'empêchât de

se voir le maître de l'Univers. Ils terminérent leur discours en lui protestant que Sextus ne désiroit que de le servir de sa personne, & de ses troupes, dont la fidélité n'avoit pu être ébranlée par ses malheurs. « Ainsi, disoient-ils, si » vous avez la paix, ce sera pour vous » une gloire d'avoir sauvé le fils du » Grand Pompée : s'il vous faut soute- » nir la guerre, comme vous devez vous » y attendre incessamment, il ne sera » pas pour vous un inutile ami. » AN R. 71?. AV. J. C. 3??.

Antoine leur répondit en leur déclarant les ordres qu'il avoit donnés à Titius, & il ajouta que la conduite de Sextus feroit voir s'il étoit véritablement dans les sentimens qu'exposoient ses Députés.

On voit qu'Antoine ne se fioit pas beaucoup aux promesses de ce Général dépouillé, mais toujours ambitieux : & dans le moment il survint un incident qui devoit les lui rendre plus que suspectes. Ses Officiers lui amenérent ceux que Sextus avoit dépêchés vers les Parthes, & qui dans le cours de leur voyage avoient été reconnus & arrêtés. Antoine étoit si simple & si uni, si éloigné de prendre aisément ombrage, qu'il reçut encore les excuses des Agens de Sextus, qui lui

représentérent que dans la triste situation où se trouvoit leur chef, incertain comme il étoit des dispositions d'*Antoine* lui-même, il n'y avoit pas lieu de s'étonner qu'il eût tenté des ressources en quelque façon désespérées : mais que dès qu'il connoîtroit ses bonnes intentions, il ne manqueroit pas de s'y conformer. Le Triumvir voulut bien se contenter de ces allégations, & il attendit les effets.

Ils furent totalement contraires à de si belles paroles. Quand on a une fois goûté du commandement absolu, il *est* bien difficile de se réduire à l'obéissance ; & le second rang est trop dur à qui est accoutumé au premier. Sextus poussa jusqu'au bout le projet de se maintenir chef de parti, & de se faire au préjudice d'Antoine un établissement indépendant. Il eut même, avant l'arrivée de Titius, quelques légers succès. Furnius, qui commandoit en Asie, avoit peu de forces sur pied, & quoiqu'il eût appellé à son secours Domitius Ahénobarbus, & Amyntas qu'Antoine venoit de faire Roi des Galates, Sextus se soutint avec avantage contre ces trois chefs : il surprit leur camp : il se rendit maître de plusieurs villes considérables, de

Lampſaque, de Nicée, de Nicomédie. AN. R. 717. AV. J. C. 35.
Cette lueur de bonne fortune lui enfla d'autant plus le courage, qu'elle augmenta beaucoup le nombre de ſes partiſans. Les peuples véxés par des exactions très onéreuſes le regardoient preſque comme un libérateur : on s'enrôloit à l'envi ſous ſes étendarts, & bientôt il ſe vit trois Légions & deux cens chevaux. Mais Titius étant ſurvenu avec une flote de ſix-vingts voiles, qui portoit de nombreuſes troupes de terre, & en même tems Furnius ayant reçu ſoixante & dix vaiſſeaux, qu'Octavien vainqueur en Sicile renvoyoit à Antoine, le ſort changea tout d'un coup : & Sextus ne voyant plus de reſſource pour lui, que de pénétrer, s'il pouvoit, dans la haute Aſie, brûla ſa petite eſcadre, qui lui devenoit inutile contre des forces ſi étrangement ſupérieures, & il convertit en ſoldats ce qu'il avoit de rameurs & de matelots.

C'étoit là un parti extrême. Auſſi ce malheureux chef ſe vit-il abandonné de ce qui lui reſtoit d'illuſtres amis, dont le plus connu dans l'Hiſtoire eſt Caſſius de Parme ; & ſon beaupére même Scribonius Libo alla chercher ſa ſureté dans le camp des Lieutenans d'Antoine. Mais

An. R. 717. Av. J. C. 35. pour lui il persista dans la résolution de tout tenter plutôt que de se soumettre ; & il se mit en devoir de traverser la *Bithynie*, dans le dessein, à ce que l'on crut, de gagner l'Arménie, dont le Roi, comme nous l'avons vu, avoit de grandes raisons de se défier d'Antoine. Titius & Furnius réunis avec Amyntas lui coupérent le chemin, & en le fatiguant, en tombant sur son arriére-garde, enlevant ses fourageurs, le réduisant à manquer d'eau & de vivres, enfin ils l'amenérent au point de demander une entrevûe, pour traiter d'accommodement.

Titius lui étoit suspect & désagréable, parce qu'ayant autrefois trouvé un asyle auprès de lui en Sicile, & n'étant retourné à Rome que par son bienfait & en vertu du Traité de Miséne, il avoit pris la commission de lui faire la guerre. Sextus le regardoit donc comme un homme ingrat & sans foi, & par cette raison il ne voulut pas conférer avec lui, mais avec Furnius.

Celui-ci s'étant présenté, Sextus demanda pour toute condition de pouvoir se rendre à lui, sous promesse d'être conduit à Antoine sans qu'il lui fût fait aucun mal. Furnius le refusa, alléguant que Titius étoit chargé des ordres d'An-

toine, & que par conséquent c'étoit à lui qu'il falloit que se remît Sextus. Il avoit pour la personne de Titius une répugnance invincible, & il offrit de se rendre à Amyntas. Cette nouvelle proposition ayant été rebutée, il rompit la conférence. La nuit suivante il se déroba aux ennemis, laissant des feux allumés dans son camp pour cacher sa fuite. Il tournoit vers la mer, & avoit formé la résolution désespérée d'aller brûler la flote de Titius. Un transfuge, qui portoit un nom illustre, Scaurus vint avertir les Lieutenans d'Antoine de la route que Sextus avoit enfilée : & Amyntas détaché avec quinze cens chevaux eut bientôt atteint le fugitif, qui n'avoit point de cavalerie. Aux approches d'Amyntas, presque tous ceux qui accompagnoient Sextus, le quittérent : & cet infortuné Général, sans aucune espérance, sans ressource, près de se voir absolument seul, se rendit sans condition au Prince Galate, qui le remit au pouvoir de Titius. Ceci arriva près de la ville de Midéum en Phrygie. Titius fit conduire le prisonnier à Milet, attendant les ordres d'Antoine.

AN. R. 717.
AV. J. C. 35.

Il est constant que Sextus y fut tué peu de tems après. Mais il reste un

An. R. 717. Av. J. C. 35.

nuage sur la part qu'eut Antoine à ce meurtre. Selon quelquesuns le Triumvir dans un premier mouvement ordonna la mort de Sextus : ensuite touché de repentir, il envoya un contre-ordre. Ce second courrier fit tant de diligence qu'il prévint le premier : ensorte que l'ordre qui condamnoit Sextus à mourir étant arrivé le dernier, Titius le prit, ou le voulut prendre pour la derniére volonté d'Antoine, & l'exécuta. D'autres rejettent la chose sur Plancus, qui avoit le pouvoir d'expédier des ordres au nom d'Antoine, de les signer pour lui, & de les sceller du sceau de ce Triumvir. La vérité perce à travers tous ces voiles. On ne peut guéres douter qu'Antoine n'ait été bien aise d'être défait de Sextus. Mais comme rien n'étoit plus odieux que de tuer de sens froid le dernier fils de Pompée, il fut charmé d'en laisser tomber le blâme sur ses Lieutenans. Il n'avoit garde de l'épargner, s'il est vrai, comme quelquesuns le disent, qu'on lui eût fait appréhender de trouver un rival dans son prisonnier, qui portoit un nom autrefois cher à Cléopatre. J'ai pourtant peine à croire qu'Antoine se fût déterminé à faire mourir Sextus, si celui-ci eût sçu prendre

un parti convenable à la situation de ses affaires. Mais [a] fugitif & ruiné, il tint une conduite flotante entre le personnage de Général, & celui de suppliant: & tantôt s'opiniâtrant à soutenir son rang, tantôt réduit à demander humblement la vie, il parut un homme dangereux, à qui l'on ne pouvoit pas se fier. An. R. 7[illegible]. Av. J. C. 3[illegible].

Sex. Pompée périt dans la quarantiéme année de son âge, après une vie toujours agitée, toujours tumultueuse, & exposée à mille dangers. Il dut à la gloire de son pére & tout son éclat, & toutes ses infortunes. Il eut plus de courage que de prudence, plus d'ambition que d'art & d'habileté pour la conduire. Chef de bandits, & ensuite de Corsaires, rustre & grossier dans ses mœurs & dans son langage, gouverné par les derniers des hommes, il a fourni une ample matiére aux reproches des Ecrivains qui ont voulu faire leur cour à ses vainqueurs. Deux traits néantmoins le rendront à jamais recommandable, sa bonne foi dans le Traité de Miséne,

a Dum inter ducem & supplicem tumultuatur, & nunc dignitatem retinet, nunc vitam precatur, à M. Titio, jussu M. Antonii, jugulatus est. *Vell.* II. 79.

AN. R. 717. AV. J. C. 35. & la générosité qui le rendit la ressource & l'asyle des proscrits.

A l'occasion de la mort de Sextus, Octavien fit décerner de grands honneurs à Antoine, & célébra des jeux dans le Cirque en signe de réjouissance publique. Il avoit réellement bien lieu de se réjouir en voyant exterminée une maison ennemie de la sienne. Je ne sais si le peuple prit une sincére part à sa joie. Car le nom de Pompée étoit encore respecté & aimé des Romains : & Titius, le meurtrier de Sextus, lorsqu'il fut de retour à Rome, ayant donné des jeux dans le Théâtre de Pompée, fut chargé d'imprécations par le Peuple, & obligé de sortir ignominieusement d'un spectacle dont il faisoit lui-même les frais.

Par la mort de Sex. Pompée, le parti de César, depuis longtems triomphant, se trouvoit subsister seul : & il ne restoit plus à Octavien & à Antoine, vainqueurs de tous leurs ennemis, que de tourner leurs armes l'un contre l'autre, pour décider qui des deux demeureroit le maître de l'Empire. C'étoit le point de vûe qu'ils avoient toujours envisagé, surtout Octavien, dont l'ambition n'é-

toit distraite par aucune autre passion. Il s'écoula pourtant quelques années avant que la querelle éclatât : & je vais placer ici tous les faits étrangers à ce grand événement qui termina les guerres civiles, afin de pouvoir m'y attacher ensuite uniquement sans y insérer rien qui détourne l'attention du Lecteur.

An. R. 717.
Av. J. C. 35.

FAITS DÉTACHÉS.

Guerres d'Octavien en Illyrie.

Pendant qu'Antoine étoit partagé entre sa folle amour pour Cléopatre & ses projets chimériques contre les Parthes, Octavien tenoit ses troupes en haleine par des guerres moins brillantes que capables de donner de l'exercice à la valeur du soldat. Il se faisoit même une gloire, après avoir toujours jusques-là employé ses armes contre ses concitoyens, d'en faire un usage plus innocent contre l'étranger. Les Nations Illyriennes lui en présentoient l'occasion. Depuis la guerre entre César & Pompée elles n'avoient point cessé d'être en mouvement, & les Japodes venoient de faire récemment des courses jusqu'à Aquilée, & de piller Trieste colonie Romaine. Il résolut donc de châtier ces peuples inquiets & de les réduire au devoir. Mais lorsqu'il se préparoit à mar-

Appian Illyr. Dio.

cher contre eux, une sédition l'arrêta pour quelque tems.

Les vieux soldats qu'il avoit licentiés en Sicile, comme je l'ai raconté, se plaignoient de n'avoir encore reçu aucunes récompenses de leurs services, & ils demandoient au moins à les mériter par de nouveaux travaux en reprenant la profession militaire sous ses enseignes. Comme leurs plaintes n'étoient pas destituées de fondement, il donna satisfaction à un nombre d'entre eux en leur assignant des établissemens dans la Gaule Cisalpine. Mais cette distinction n'ayant fait qu'irriter la jalousie des autres, il usa de sévérité. Il en envoya quelques-uns au supplice, il les désarma tous: & ce ne fut qu'après les avoir réduits ainsi à recourir aux plus humbles priéres, qu'il voulut bien se laisser fléchir. Alors ayant sauvé l'honneur du commandement suprême, & craignant que s'il s'opiniâtroit à les rebuter ils ne se donnassent à Antoine, il les admit dans ses troupes & accepta leurs services.

Il partit ensuite pour la guerre d'Illyrie, & il porta successivement ses armes victorieuses chez les Japodes, les Pannoniens, & les Dalmates. Les détails de cette expédition ne sont pas assez

intéressans, pour que je me croie obligé de les traiter avec étendue. Je remarquerai seulement qu'Octavien y paya de sa personne en plus d'une occasion, & réfuta par une bravoure au dessus de toute critique les reproches injustes de lâcheté qui lui ont été faits par Antoine, & dont l'impression n'est pas encore bien effacée aujourd'hui.

Bravoure personnelle d'Octavien.

Ainsi dans un moment de surprise, où attaqué tout d'un coup par l'ennemi il avoit encore à vaincre la difficulté des lieux, & à monter par un chemin rude, escarpé, & rempli d'arbres & de broussailles, voyant que ses troupes ne se portoient point gaiement à avancer, il prit un bouclier de fantassin, & courant aux premiers rangs, il anima les siens par son exemple, & repoussa les Barbares.

Flor. IV. 12. *Suet. Aug.* c. 20. *Appian. Dio.*

Dans un autre combat il reçut au genou droit un coup de pierre, dont il fut blessé considérablement, & mis hors d'état d'agir pendant plusieurs jours.

Mais nulle part il ne signala sa valeur d'une maniére plus éclatante, qu'au siége de Métulum, ville capitale des Japodes. La place étoit forte de sa nature, & défendue si opiniâtrément par les Barbares, qu'après que le mur eut été forcé,

ils en reconstruisirent un nouveau, & formérent une seconde enceinte, *qui contraignit* Octavien de recommencer ses travaux. Il éleva des terrasses, il dressa des tours, desquels on devoit jetter sur le mur des ennemis quatre ponts volans à la fois. Cette manœuvre fut exécutée avec précipitation, & trois des ponts se rompirent : de sorte que personne n'osoit plus se hazarder sur le quatriéme. Alors Octavien, qui de dessus une haute tour examinoit tout ce qui se passoit, descend en hâte, emploie les exhortations les plus vives auprès de ses soldats rebutés : & ne pouvant par ses discours réveiller leur courage, lui-même il monte sur le pont, & s'avance vers la muraille tenant son bouclier devant lui. Agrippa, deux autres Officiers Généraux, & un écuyer l'accompagnent, & ils sont bientôt suivis d'une si grande multitude de soldats, que le pont succomba sous le poids, & se rompit comme les trois premiers. Tous ceux qui étoient dessus firent une chûte violente. Quelquesuns furent tués, plusieurs fort maltraités, & entre autres Octavien, qui fut blessé à la jambe droite & aux deux bras. Néantmoins se soutenant contre un accident si fâcheux par sa fermeté d'ame,

ſur le champ il remonta au haut de la tour, & ſe préſenta à la vûe des ſiens & des ennemis, pour prévenir le découragement des uns, & réprimer la préſomption des autres.

Après de telles preuves de vaillance il étoit bien en droit de l'exiger des troupes, & de punir ſévérement la lâcheté. Auſſi une cohorte ayant mal fait ſon devoir, & reculé devant l'ennemi, il la décima, & fit diſtribuer aux ſoldats que le ſort avoit épargnés de l'orge au lieu de bled pour nourriture pendant toute la campagne.

Cette guerre, dans laquelle je ne trouve aucun homme de marque qui ait péri, ſi ce n'eſt Ménas, ce perfide affranchi de Sextus, occupa Octavien pendant trois ans, & ne fut terminée que l'an de Rome 719. par la ſoumiſſion des Barbares, qui donnérent des otages, rendirent les drapeaux qu'ils avoient autrefois conquis ſur Gabinius & ſur Vatinius, & s'engagérent à payer le tribut impoſé par le vainqueur.

Octavien dompta encore par ſes Lieutenans d'autres peuples ou mal ſoumis, ou qui n'avoient jamais connu la domination Romaine.

En même tems qu'il faiſoit la guerre Les Salaſſes

Soumis par Valérius. *Freinshem.* CXXXI. 37. 38.

en Illyrie, Messala * chargé par lui de réprimer les Salasses, subjugua cette nation, qui occupoit le pays que nous nommons aujourd'hui le *Val d'Aouste*. Ils incommodoient depuis longtems les Généraux Romains, à qui leurs divisions intestines donnoient des soins plus importans, que celui de réduire des Barbares cantonnés dans leurs montagnes. Lorsque l'on eut le loisir de penser à eux, ils furent bientôt contraints de subir le joug, & d'accepter les loix que l'on voulut leur imposer.

Exploits de M. Crassus contre les Mysiens & les Bastarnes.

Les exploits de M. Crassus contre les Mysiens, les Bastarnes, & autres peuples voisins du Danube vers la Thrace, sont postérieurs de quelques ** années, & je suis en les plaçant ici l'ordre que m'indique la nature des faits, & non

* *C'est d'après Appien & Dion que j'attribue à Messala la victoire sur les Salasses. Il me reste pourtant quelque doute, fondé sur le silence de Tibulle, qui dans son Panégyrique de Messala, en faisant le dénombrement des exploits guerriers de son héros, ne nomme point les Salasses entre les peuples subjugués par lui. Strabon, l. IV. dit que Messala passa un quartier d'hiver dans leur voisinage. Mais loin de lui faire honneur d'aucun avantage remporté sur eux, il assure qu'il fut obligé d'acheter d'eux les bois nécessaires pour le chauffage, & pour les exercices militaires. Je trouve sous l'an 723. un Valérius Consul substitué, à qui Pighius & Sigonius donnent le surnom de Messala, je ne sais pas sur quelle autorité : mais j'inclinerois à attribuer à ce Valérius la guerre contre les Salasses.*

** *Dion en fait mention l'an de Rome 723.*

l'ordre des tems. On sait combien ont toujours été fiéres & belliqueuses les nations qui habitent ces contrées. Crassus opposa à leur audace une bravoure non commune, dont il fit preuve en tuant de sa main dans un combat Deldon Roi des Bastarnes. *Dio. l. LI. Flor. IV. 12.*

Il méritoit par cette action l'honneur des dépouilles *Opimes*. Mais soit que sa qualité de simple Lieutenant d'Octavien fût un titre d'exclusion, parce que l'on pensoit que les dépouilles *Opimes* ne pouvoient être acquises que par celui qui jouissoit du commandement en chef; soit que le Général ne vît pas volontiers son subalterne élevé en quelque façon au dessus de lui par un honneur aussi singulier, & dont toute l'Histoire Romaine ne fournissoit que trois exemples, il est constant que Crassus n'obtint d'autres récompenses que celles que l'on accordoit encore alors aux particuliers, le nom * d'*Imperator*, les *Supplications*, & le Triomphe. Il étoit fils du célébre Crassus, & nous avons eu déja occasion de parler de lui plus d'une fois.

Je coule légérement sur ces faits, qui

* *Dion révoque en doute le titre d'*imperator *accordé à Crassus. Mais cet honneur a été déféré à des particuliers jusques sous Tibére.*

ſont ici étouffés par une foule d'autres plus mémorables. Je rapporterai ſeulement encore deux traits que nous adminiſtre Florus.

Pendant que l'armée Romaine ſe rangeoit en bataille vis-à-vis de celle des Myſiens, un des principaux commandans des Barbares s'avança, & cria à haute voix, *Qui êtes-vous ?* Il lui fut répondu, *Nous ſommes les Romains, maîtres de toutes les nations. Avant que vous puiſſiez prendre cette qualité*, répliqua l'audacieux Myſien, *il faut que vous nous ayez vaincus.*

Cette fierté ſembloit annoncer une vigoureuſe réſiſtance. Cependant un frivole épouvantail (& c'eſt le ſecond trait que j'ai promis) déconcerta les Myſiens, & leur fit tout d'un coup prendre la fuite. Un Centurion Romain s'aviſa de mettre ſur ſon caſque un braſier allumé & qui jettoit de la flamme. Il s'avança ainſi vers les ennemis, & le mouvement de ſon corps excitant la flamme comme par ſecouſſes, les crédules Barbares s'imaginérent avoir affaire à un monſtre qui vomiſſoit le feu. Tout leur courage ne put tenir contre cet objet, capable à peine d'effrayer un enfant.

Tels sont les exploits militaires d'Octavien & de ses Lieutenans contre l'étranger pendant l'espace qui s'écoula depuis la défaite de Sextus Pompée jusqu'à la mort d'Antoine. Les affaires de la ville fournissent aussi entre ces deux Epoques quelques événemens remarquables, dont le plus important est l'Edilité d'Agrippa.

Toutes les charges avoient perdu leur lustre & leur éclat sous le Gouvernement Triumviral, qui absorboit toute la puissance publique : & en particulier l'Edilité, chargée de dépenses prodigieuses à cause des jeux qu'il falloit donner au Peuple, tomba dans un tel discrédit, qu'il y eut une année * qui se passa sans Ediles, parce que personne ne voulut d'un titre sans pouvoir & onéreux. Agrippa entreprit de relever cette Magistrature de son avilissement, en la prenant † lui-même : & quoiqu'il eût été Consul, il ne dédaigna point une place beaucoup inférieure, persuadé qu'il n'y perdroit rien, & que la charge y gagneroit. D'ailleurs les fonctions de l'Edilité, qui se rapportoient principalement soit aux embellissemens & aux commodités de la ville, soit aux plaisirs de la multitude, convenoient parfaitement au zêle qu'avoit Agrippa pour

Edilité d'Agrippa.

* *L'An de Rome* 716.

† *An de Rome* 719.

concilier de plus en plus les cœurs des citoyens au jeune Triumvir son Général & son protecteur.

Freinshem. CXXXI. 51. 52. Il remplit magnifiquement cette vûe ; premiérement par des édifices publics qu'il répara, ou construisit à neuf. Il rétablit les anciens aquéducs, qui tomboient presque en ruine, & il en conduisit un nouveau, à qui il donna le nom de *Jule*, dans un espace de quinze mille pas, ou de cinq lieues. Pour rendre commode & accessible l'usage des eaux qu'il amenoit ou rendoit à la ville, il fit sept cens abreuvoirs, cent cinq fontaines, cent trente regards : de façon qu'il n'y eut presque aucune maison de Rome, qui n'eût de l'eau en abondance. Et tous ces ouvrages étoient ornés & décorés richement & avec goût. On y comptoit trois cens statues de marbre ou d'airain, & quatre cens colonnes de marbre. Agrippa étoit si passionné pour l'embellissement de la ville & de tous les lieux destinés aux usages publics, qu'il eût voulu que l'on y eût consacré tout ce qu'il y avoit de statues & de tableaux dans Rome. Il prononça sur ce sujet un Discours [a], qui se conservoit encore du tems de Pline l'ancien, & que cet Ecri-

[a] Exstat ejus (Agrippæ) oratio magnifica & maxi-

vain, charmé d'un si noble projet, qualifie de magnifique & de vraiment digne du plus grand des citoyens. En effet n'est-ce pas là une destination plus convenable à ces chef-d'œuvres de l'art, que d'être relégués dans les jardins & dans les maisons de campagne des particuliers?

Personne n'ignore la magnificence des égoûts de Rome bâtis par les deux Tarquins. Faute de soin & d'entretien ils s'étoient remplis d'immondices, & engorgés en plusieurs endroits. Agrippa ramassa des eaux en si grande quantité, qu'il en forma comme sept torrens, qui introduits par les ouvertures des égoûts, & y coulant rapidement, entraînérent toutes les saletés qui s'y étoient amoncelées: & aprés cette opération, il s'embarqua lui-même sur les égoûts ainsi nettoyés, & par une navigation souterraine il les parcourut d'un bout à l'autre jusqu'à leur embouchure dans le Tibre.

Le second objet d'Agrippa dans son Edilité regardoit les jeux, & les largesses au Peuple. Il est étonnant avec

mo civium digna, de tabulis omnibus signisque publicandis: quod fieri satius fuisset, quàm in villarum exsilia pelli. *Plin.* XXXV. 4.

quelle somptuosité il s'acquitta de cette partie de ses fonctions. Spectacles de toute espéce, comédies, combats de Gladiateurs, courses dans le Cirque, pendant cinquante-neuf jours; & durant tout ce tems, barbiers & baigneurs payés de ses deniers pour le service des citoyens : cent soixante-&-dix bains ouverts & entretenus à ses frais pendant toute l'année : provisions de toutes sortes achetées des marchands pour être livrées au pillage de la multitude. Enfin dans le Théâtre il jetta d'en haut comme des billets de Lotterie; & ceux qui rapportoient ces billets en recevoient le contenu, c'est-à-dire, argent, étoffes, meubles, & autres choses semblables. Il orna aussi le Cirque de statues de Dauphins, & de ce qu'ils appelloient des œufs, c'est-à-dire, de grosses masses figurées en œuf & placées sur des colonnes, qui posées à l'extrémité de la carriére & se faisant appercevoir de loin, dirigeoient les conducteurs des chariots dans leur course, & leur marquoient l'endroit où il falloit tourner pour revenir au point d'où ils étoient partis.

Parmi les spectacles donnés par Agrippa, celui de la course que les Romains

appelloient *Troyenne*, mérite d'être remarqué. Ce jeu leur venoit de Troie, à ce qu'ils prétendoient; & par là il intéressoit spécialement Octavien, qui se vantoit de tirer son origine de cette ville fameuse. C'est pour cela que Virgile a inséré dans son cinquiéme Livre une charmante description de cet exercice. Il s'exécutoit par de jeunes gens de qualité, & Agrippa engagea les Sénateurs à consentir que leurs enfans commençassent à s'y faire connoître, & à attirer sur eux les regards des citoyens.

Ces soins, qui semblent frivoles, & uniquement de plaisir, avoient pourtant une fin sérieuse, qui étoit de faire aimer le Gouvernement d'Octavien; & par ces amusemens Agrippa ne servoit pas moins bien son Patron, que par la Police exacte qu'il faisoit observer dans la ville. Il en chassa les Astrologues & les Magiciens, pestes publiques, qui ensorcélent aisément la multitude ignorante, & qui portent le trouble aussi bien dans l'Etat que dans les familles. C'est ainsi qu'Agrippa, grand homme de guerre, se montroit pareillement grand Magistrat; supérieur par cette universalité de talens à Mécéne, qui, sans être incapable des fonctions mili-

taires, ne brilloit pourtant que dans ce qui regarde l'adminiſtration des affaires civiles.

Agrippa & Mécéne principaux amis, confidens, & Miniſtres d'Octavien.
Dio. l. LI.

Ces deux hommes furent les principaux inſtrumens de la grandeur & de l'élévation d'Octavien. Il avoit en eux une confiance parfaite : & comme il employoit pour cachet deux pierres gravées, repréſentant un ſphinx, & entiérement ſemblables, il en gardoit l'une, & laiſſoit l'autre à leur diſpoſition, afin qu'ils puſſent écrire & ordonner en ſon nom tout ce qu'ils jugeroient convenable. Lorſqu'il écrivoit lui-même au *Sénat*, ſes dépêches leur étoient dabord apportées. Ils les ouvroient, en prenoient lecture, y faiſoient les changemens qu'ils vouloient; & enſuite les ayant recachetées, ils les remettoient à leur deſtination.

C'étoit ſur Mécéne en particulier que rouloient principalement les affaires de la ville & de l'Italie. Quoique, par une modeſtie ou apparente ou véritable, il n'ait jamais voulu s'élever au deſſus du rang de ſimple Chevalier, pendant qu'il lui étoit aiſé de parvenir aux plus hautes dignités de la République, il avoit pourtant plus de réalité de puiſſance que les premiéres têtes du Sénat & les per-

sonnages Consulaires. Il fut durant plusieurs années Préfet de Rome, & par l'autorité de cette charge, créée exprès pour lui, il maintint le calme & la paix dans la Capitale & dans l'Italie en des tems très orageux, & malgré le mécontentement des peuples, souvent chargés par ses ordres d'impositions très onéreuses, mais nécessaires pour soutenir les frais immenses de la guerre.

Tout ce qui appartenoit à Octavien se ressentoit de la splendeur de sa fortune. Ainsi sa sœur & sa femme furent honorées de statues par Décret du Sénat: & des dépouilles acquises dans la guerre contre les Dalmates, il fit bâtir un portique, à qui il donna le nom de sa sœur Octavie, & où il plaça dans la suite une riche Bibliothéque. Quelques uns pourtant font honneur de la Bibliothéque à Octavie elle-même, qui voulut consacrer par ce monument la mémoire de son fils Marcellus.

Statues érigées à Livie & à Octavie. Portique d'Octavie. *Dio. l.* XLIX.

Plut. Marcello.

Pendant les années que je parcours ici, il y eut plusieurs triomphes célébrés par des particuliers. Les plus mémorables & les plus justement mérités sont ceux de Statilius Taurus, & de Sosius. L'un avoit pacifié l'Afrique après

Triomphes de Statilius Taurus, & de Sosius.

Y v

la destitution de Lépidus : & l'autre avoit vaincu les Juifs & pris Jérusalem.

Nouveaux Patriciens

Octavien, à l'exemple de César, fit aussi dans ces mêmes tems de nouveaux Patriciens, pour remplacer les anciennes familles patriciennes, qui périssoient dans tant de guerres civiles, & diminuoient de jour en jour.

Mort d'Atticus. *Cor. Nep. in vit. Att.*

Quoiqu'Atticus ait toujours vécu simple particulier, sans avoir jamais possédé aucune charge, le rang que lui acquirent dans l'estime du public & des premiers hommes de l'Empire Romain son esprit, sa vertu, & la sagesse de sa conduite, en fait un personnage tout-à-fait recommandable, dont la mort doit trouver place dans cette Histoire.

Il étoit, comme nous l'avons dit, ami d'Antoine : il en avoit fait acte dans des circonstances critiques, & en conséquence il fut effacé par ce Triumvir de la liste des proscrits. Antoine fit plus : il lui procura une alliance illustre, & travailla efficacement à lui donner pour gendre Agrippa. Du mariage d'Agrippa avec la fille d'Atticus naquit Vipsania Agrippina, qui ayant à peine un an fut promise à Tibére, beaufils d'Octavien,

Ainsi Atticus vit sa famille liée de près avec la maison des Césars.

Toujours fidéle à sa maxime de ne point entrer dans les brouilleries des Grands, & de cultiver avec eux, malgré leurs divisions, ses liaisons particuliéres, il se conserva l'amitié d'Octavien & d'Antoine, qui lui donnérent également les témoignages les plus marqués & les plus constans d'une estime & d'une considération infinies.

L'année qui précéda leur rupture, il fut attaqué de la fistule. Il essaya les remédes connus alors, qui ne firent qu'aigrir le mal. Las de souffrir, il prit le parti de se laisser mourir de faim, & il déclara sa résolution à son gendre, sans se laisser attendrir par ses priéres & par ses larmes. Après qu'il se fut abstenu de manger pendant deux jours, la fiévre le quitta, & il se trouva mieux. Mais les frais en étoient faits, & il s'obstina à mourir. En bon Epicurien, il regardoit la douleur comme le souverain mal : & il ne comptoit pas en trop acheter la délivrance en sacrifiant les restes d'une vie languissante.

Il mourut âgé de soixante & dix-sept ans, sous le Consulat de Domitius & de Sosius : personnage singulier, pour

avoir brillé ſans dignités, & ſans talens ſupérieurs; ami de tous les Grands, en ſe tenant dans un état médiocre; tellement égal entre tous les partis; qu'il mérita l'amitié de ceux mêmes qui ſe faiſoient les uns aux autres la plus cruelle guerre.

Succeſſion des Conſulats depuis l'an 718 juſqu'à l'an 721.
Appian. Civil. l. V.

Il ne me reſte plus qu'à donner ſur la ſucceſſion des Conſuls pour les années dont je parle, quelques remarques particuliéres, qui placées ailleurs pourroient interrompre le fil de la narration.

Au tems du Traité de Miſéne entre les Triumvirs & Sex. Pompée, tous les Conſulats de ces années avoient été arrangés d'avance. Il avoit été dit que l'an de Rome 718 Antoine prendroit un ſecond Conſulat avec Libon, beaupére de Sextus; qu'en 719 Octavien ſeroit Conſul pour la ſeconde fois avec Sextus luimême; en 720 Domitius Ahénobarbus & Soſius, & enfin en 721 Antoine & Octavien, qui alors Conſuls pour la troiſiéme fois rétabliroient l'ancien Gouvernement. Ce plan de Conſulats fut ſuivi; ſi ce n'eſt que Sextus Pompée ayant péri avant que l'année de ſon Conſulat fût arrivée, on lui ſubſtitua L. Volcatius Tullus; & pareillement An-

toine fut privé de son troisiéme Consulat, à l'occasion de la guerre qui s'éleva entre lui & Octavien. Messala le remplaça, & fut collégue d'Octavien Consul pour la troisiéme fois. Pour ce qui est du second Consulat destiné à chacun des deux Triumvirs, ils n'en voulurent avoir l'un & l'autre que le titre, & ils l'abdiquérent le jour même qu'ils en avoient pris possession. La puissance Triumvirale leur suffisoit abondamment; & le Consulat réduit par eux à un vain nom leur étoit alors inutile.

Je ne parle point des Consuls substitués dans chaque année à ceux qui l'avoient commencée. On n'en a pas des listes exactes : & peu importe pour les grands événemens de l'Histoire, auxquels ils n'avoient presque aucune part.

Mais je ne dois pas omettre d'observer ici que les cinq ans du second Triumvirat d'Antoine & d'Octavien expiroient le dernier Décembre de l'année 719, & que néantmoins dès le tems du Traité de Miséne ils avoient arrangé les Consulats pour deux ans au delà de ce terme : ce qui est une preuve de

fait, que leur plan étoit de se perpétuer dans cette puissance tyrannique, en se la faisant proroger autant de fois qu'il en seroit besoin. Et ils étoient bien sûrs des suffrages du Peuple, qu'ils tenoient en servitude par la force des armes.

Fin du Tome quinziéme.

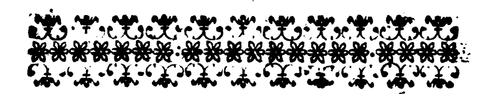


TABLE DU QUINZIÉME VOLUME DE L'HISTOIRE ROMAINE.

SUITE DU LIVRE QUARANTE-HUITIÉME.

LIVRE XLIX.

LIVRE L.

LIVRE LI.

Fin de la Table.



